ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

II[1].

SITUATION DES DIVERSES PUISSANCES AU DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE 1747. — PREMIÈRES OPÉRATIONS DES ARMÉES DE FLANDRE ET D'ITALIE.

« Je vois, écrivait Voltaire à Frédéric, ce qui était vrai en automne devenu faux au printemps, et tout le monde criant la paix, la paix, et faisant la guerre à outrance. » On ne pouvait mieux définir la situation. Après six mois de discussions et de conférences de toutes sortes sur divers théâtres, la guerre recommençait sur toute la ligne exactement dans les conditions où elle s'était arrêtée l'année précédente. L'invasion du territoire hollandais ayant produit dans le gouvernement intérieur des Provinces unies, une réaction toute différente de celle qu'on espérait (et qu'on aurait probablement obtenue quelques mois plus tôt), le seul effet de ce coup d'éclat était d'ouvrir un champ plus libre aux opérations de Maurice et de le débarrasser des entraves qui l'avaient gêné dans la dernière campagne. Mais, sauf cette différence (qui n'était assurément pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890.

sans importance pour les chances de la lutte nouvelle), les combattans rentraient en lice dans la même position respective qu'à pareille date, un an auparavant. C'étaient toujours France et Espagne d'un côté; Angleterre, Autriche, Sardaigne et Hollande de l'autre; et entre deux, l'Allemagne en observation et la Russie sur la réserve, maintenues, par des sentimens divers, dans une neutralité inquiète. Le théâtre de la guerre qui recommençait n'avait pas non plus changé. C'était toujours l'Italie à reconquérir et la Flandre à garder, les mêmes pièces, en un mot, aux mêmes cases de l'échiquier. Tant d'efforts et de sang versé n'avaient fait, à vrai dire, faire aucun pas dans aucun sens.

Et à l'intérieur des divers états engagés dans le conflit comme acteurs ou comme spectateurs intéressés, les dispositions aussi étaient les mêmes. Entre les deux royautés de la maison de Bourbon, on allait voir encore le même renversement des rôles naturels: l'aînée, la plus puissante, celle qui aurait dû commander et conduire, suivant à regret et avec une docilité chagrine les injonctions de la cadette et de la plus faible, et Ferdinand VI exerçant sur Louis XV la même pression que son père, bien que par d'autres et plus doux moyens. Ce n'étaient plus, à la vérité, les violences de l'impérieuse Farnèse; mais la reine portugaise, plus adroite que l'Italienne, tenait tout autant, sans en avoir l'air, à rester maîtresse dans son ménage et dans son royaume. Elle avait l'art d'entretenir à Lisbonne, dans son ancienne patrie, tantôt avec l'Angleterre, tantôt avec l'Autriche, une négociation qui continuait toujours sans aboutir jamais : manœuvre censée secrète, mais que tout le monde soupçonnait, qu'elle désavouait un jour et à laquelle elle faisait mine le lendemain de vouloir associer l'ambassadeur de France. L'Espagne gardait ainsi une porte ouverte pour sortir de l'alliance, à son gré, le jour où elle trouverait mieux son compte ailleurs, en laissant dans l'isolement la France privée de son seul auxiliaire. C'était une menace toujours suspendue dont on pouvait à tout moment supposer et craindre l'exécution. Il n'en fallait pas davantage pour qu'on n'osât jamais mécontenter une alliée si peu sûre et qui pouvait, d'un jour à l'autre, cesser de l'être. En regimbant, en murmurant contre des prétentions capricieuses et des exigences incommodes, on finissait toujours à Versailles par obéir. L'artifice avait beau être apparent, Puisieulx, on va le voir, ne devait pas mieux parvenir que d'Argenson à s'en dégager. Et le plus disposé comme le plus propre à faire jouer tous les ressorts de cette politique captieuse, c'était le nouveau ministre de Ferdinand, le comte de Carvajal, Anglais d'origine et toujours attaché à la patrie de ses aïeux, dont un agent britannique qui le connaissait disait quelques années plus tard : « Nous

ne le rendrons jamais aussi Anglais que nous le voudrions, mais je réponds qu'il ne sera jamais Français (1). »

On se rappelle quel trouble cette méfiance réciproque, entretenue entre les deux cours alliées, avait jeté déjà, à plus d'une reprise, sur le théâtre de la guerre où leurs armées devaient manœuvrer en commun, et par suite de quelles déplorables rivalités l'Italie septentrionale, un instant conquise, avait été perdue et le territoire français envahi. Il n'y avait malheureusement pas plus de garantie que par le passé et beaucoup moins d'espoir encore que ces fâcheux dissentimens ne se reproduiraient pas. La substitution de Belle-Isle à Maillebois, réclamée par la cour d'Espagne et accordée pour lui complaire, n'avait produit entre les deux états-majors en conflit qu'une conciliation momentanée. Le général espagnol, le marquis de La Mina, gardait toujours, avec ses ressentimens contre la prépondérance française, la prétention d'exercer, malgré le nombre et la qualité très inférieure des forces dont il disposait, la direction suprême des opérations. Belle-Isle, comme on le connaît, n'était pas homme à la lui céder sans contestation. De là, désaccord, incertitudes, fausses manœuvres et par suite nouvelles défaites et nouveaux désastres en perspective.

Heureusement pour la France, les mêmes divergences existaient avec un degré au moins égal d'acrimonie, dans les rangs des puissances coalisées contre elle. Je n'ai point à revenir sur ce que j'ai tant de fois fait connaître, — la querelle toujours ouverte entre l'Angleterre et l'Autriche, — chacune, au fond de l'âme, désirant que la paix fût conclue aux dépens de l'autre, — la méfiance trop fondée qu'avait dû laisser dans l'âme de Marie-Thérèse, contre les intentions suspectes du roi de Sardaigne, le souvenir d'une défection un instant consommée. Là aussi, ces soupçons réciproques, ce défaut de concert et d'union, se faisaient ressentir dans la conduite des opérations militaires; chacun des mouvemens exécutés en commun donnait lieu, soit dans l'action à de vives discussions, soit à des récriminations amères quand le succès n'avait pas répondu à l'espérance. Si l'Autriche accusait l'Angleterre d'avoir entraîné malgré elle ses troupes d'Italie dans la mauvaise campagne de Provence, l'Angleterre répondait en imputant les succès de Maurice de Saxe au retard et à l'insuffisance des contingens autrichiens envoyés en Flandre. C'est du reste l'histoire assez monotone de toutes les coalitions, et on peut la deviner d'avance sans qu'il soit nécessaire d'en signaler à chaque incident la répétition.

La seule modification notable que le cours d'une année eût apportée aux dispositions dans lesquelles les puissances alliées en-

(1) Coxe. — *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, t. IV, p. 60.

gageaient la lutte, c'était un refroidissement très sensible survenu en Angleterre dans les sentimens belliqueux, non pas encore du roi, mais du parlement et du public. On n'en était plus à Londres à l'accès de confiance enthousiaste qui avait suivi l'écrasement de l'insurrection écossaise. Le retour du duc de Cumberland en Flandre n'avait nullement produit l'effet qu'on se promettait de la seule apparition du vainqueur de Culloden : c'était une déception que venait encore d'accroître l'échec de l'invasion autrichienne en Provence, objet un instant des espérances du fanatisme protestant. Et il n'en fallait pas moins inscrire au budget de la nouvelle année plus de deux millions de livres sterling pour l'entretien des troupes sur le continent et les subsides distribués aux souverains allemands : il n'était pas étonnant que cette proposition fût tristement accueillie. On avait espéré vaincre : il fallait encore combattre et toujours payer. La fatigue gagnait même les rangs ministériels et on disait aussi que, dans le cabinet, les avis étaient partagés et que plus d'un ministre, lassé de demander toujours de l'argent, eût été désireux de poser les armes. Les deux frères Pelham, qui présidaient le conseil, semblaient même s'être fait entre eux, pour conserver le pouvoir, un partage de rôles tout à fait significatif. Tandis que l'aîné, le duc de Newcastle, faisait sa cour au roi en partageant ses désirs guerriers, le cadet, chargé de conduire la majorité parlementaire, commençait à exprimer assez haut ses souhaits pacifiques et son dégoût de tant d'efforts stériles et ruineux. Un instant même on put croire que le parti de la paix allait l'emporter dans le ministère, quand on vit le secrétaire d'état chargé de la politique extérieure, lord Harrington, faire place à un successeur inattendu qui ne fut autre que le célèbre Chesterfield. Cet homme aimable, d'humeur conciliante, en relations affectueuses avec les principaux personnages de la cour de France, ne devait pas aimer la guerre, encore moins travailler à la faire durer.

Bien loin cependant qu'on dût voir dans cette nomination imprévue un acheminement vers cette paix qui devenait le vœu général, c'était plutôt le contraire qu'on devait attendre de la circonstance qui l'avait amenée. Si Harrington sortait du conseil, c'est qu'il avait découvert que le roi, se méfiant des instructions conciliantes qu'il avait pu donner à Sandwich à son départ pour Bréda, entretenait avec ce plénipotentiaire une correspondance secrète par le moyen du duc de Newcastle, afin de pouvoir prévenir à temps toute concession trop facile. Harrington s'étant montré justement piqué de cet espionnage royal, offrit sa démission qui fut immédiatement acceptée. Quant au choix, effectivement inattendu, de son successeur, il s'expliquait tout simplement par ce fait que Chesterfield, appelé par la lieutenance d'Irlande à entrer quelquefois en

relation personnelle avec le roi, avait su désarmer ses préventions grâce à l'agrément de ses manières. Cette fonction, de plus, l'avait éloigné de Londres, au moment de la crise de l'année précédente, dont le dénoûment avait été si pénible pour la royauté, obligée de congédier son favori, après quelques jours seulement d'un pouvoir éphémère. George ne voyait pas en lui un des auteurs directs de l'humiliation qu'il avait dû subir. Faut-il croire aussi, suivant la remarque ingénieuse que fait à cette occasion un noble historien anglais (descendant lui-même de Chesterfield), qu'un esprit vulgaire ne peut contenir qu'une certaine dose d'affection et de haine et la transporte toujours d'un sujet à l'autre sans la diminuer ni l'accroître? Bref, Chesterfield, d'ennemi personnel qu'il était la veille, se voyait l'objet, sinon d'une faveur, au moins d'une préférence royale. — « J'ai foi en vous (*I believe you*), » lui avait dit le roi. Il fallait bien répondre à cette confiance, au moins au début, par un peu de complaisance, et sans renoncer à ses sentimens personnels, les contenir au fond de son cœur jusqu'à un moment plus propice pour les produire au dehors (1).

C'est, ce me semble, ce que laissait entendre le nouveau secrétaire d'État, avec le tour habituellement gracieux de son esprit, en répondant à une de ses amies françaises, qui, apprenant qu'il était ministre, croyait déjà la paix conclue. « Vous me demandez la paix comme si je l'avais en poche : je voudrais bien l'y avoir. Si vous voulez la prendre comme je vous la donnerais, vous l'aurez dès demain : mais malheureusement, vous voulez que nous la prenions telle que vous nous la voulez donner, et voilà ce que nous ne voulons pas plus que vous ne voulez de la nôtre. Dans cette différence de sentimens, je doute fort si les plénipotentiaires à Bréda seront assez habiles pour constater un certain milieu raisonnable, et il me semble que vous nous forcerez à renvoyer cette négociation à cent quarante mille plénipotentiaires que nous aurons en Flandre, et à soixante mille autres qui vont actuellement négocier en Provence (2). Je ne doute nullement que vous n'envoyiez à leur rencontre un nombre égal de ministres que vous croyez aussi habiles qu'eux, et le résultat de ces conférences sera sûrement plus intéressant et plus décisif que ne le serait celui des conférences de Bréda. Pour dire deux mots sur cet article, voici la vérité du fait. J'avoue vos succès en Flandre : avouez-moi vos pertes en Italie. Vous voulez une paix sur le pied de vos succès : une telle paix nous serait aussi funeste que la campagne

(1) Coxe. — *Pelham administration*, t. I, p. 340 à 346. — *Journal de lord Marchemont* (ami de Chesterfield), t. I, p. 180 et suiv.

(2) La lettre est écrite avant la séparation de la conférence et pendant l'invasion de la Provence.

la plus malheureuse, il vaut mieux tenter l'une que de se soumettre à l'autre. Pour faire montre de ma lecture, je vous remarquerai que c'était la maxime des Romains, de ne jamais faire la paix que victorieux: peut-être poussaient-ils cette idée quelquefois trop loin, mais au fond ils s'en sont bien trouvés. Ne croyez pas, au reste, que je cherche plaies et bosses : au contraire, je vous assure que je suis pacifique, et que je serais bien heureux de contribuer à une paix qui fût solide et ne bouleversât pas l'Europe (1). »

Une chose aussi venait, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, en aide au roi pour combattre le sentiment de lassitude qui aurait pu porter ses sujets et son parlement vers une conclusion de paix trop accommodante à son gré : c'étaient les avantages aussi glorieux que profitables que les flottes anglaises ne cessaient de remporter sur mer et le bénéfice que le commerce anglais pouvait s'en promettre. Il y avait là une source d'honneur et de lucre à laquelle les moins belliqueux ne renonçaient pas aisément, et sur ce point aucune satisfaction n'était refusée à l'amour-propre pas plus qu'à l'intérêt bien entendu, d'une nation qui mettait déjà son commerce au premier rang de ses préoccupations. Ce n'était pas seulement l'expédition tentée par le duc d'Enville pour reprendre Louisbourg, le cap Breton et Annapolis qui venait d'échouer misérablement, les vaisseaux français s'étant vus jetés par la tempête sur une côte désolée de la Nouvelle-Écosse où le duc lui-même avait péri. Ce succès, quelque important qu'il fût déjà, n'était rien auprès de l'éclatante victoire que remporta l'amiral Anson en vue même des côtes anglaises au cap Finistère, juste au moment où la guerre allait recommencer sur le continent, et à propos pour tempérer l'effet étourdissant produit par la poussée audacieuse de Maurice en Hollande. Dix vaisseaux de la marine royale, escortant sept navires de la compagnie des Indes, également armés en guerre, étaient capturés d'un coup avec leurs chargemens et leurs équipages. L'issue du conflit, à la vérité, n'avait pu être un instant douteuse; toute la valeur déployée par les navires français et leur commandant La Jonquière ne pouvait rien contre l'écrasante supériorité de l'escadre anglaise qui comptait dix-sept vaisseaux de haut bord. Mais la prise n'en était pas moins d'une valeur inappréciable; on eut de quoi remplir vingt-deux chariots d'or, d'argent et de denrées de prix, auxquels on fit remonter la Tamise et traverser Londres au milieu d'une foule enthousiasmée. De tels trophées allaient au cœur même des né-

(1) Lettre à Mme la marquise de Monconseil. — 2 décembre 1746. (*Correspondance de Chesterfield*, t. III, p. 186.)

gocians de la cité, d'autant plus que l'avenir promettait encore plus d'une perspective flatteuse du même genre, la marine de France ainsi réduite ne pouvant plus guère suffire à faire la police de la mer, ni à protéger son commerce. « C'est le dernier soupir de notre marine, » disait d'Argenson (dans le journal dont il avait repris la suite au fond de sa retraite), et cette réflexion un peu chagrine n'était pas dépourvue de vérité. Après des journées pareilles le parlement, de quelque humeur d'économie qu'il fût animé, aurait eu mauvaise grâce à chicaner sur l'argent qu'on lui demandait, quand on pouvait prétendre qu'en définitive il était placé à gros intérêts.

On voit qu'en fin de compte, ceux qui descendaient en champ clos n'y portaient guère moins d'obstination et d'ardeur que par le passé. En revanche, ceux qui s'étaient abstenus d'y paraître, les témoins et les neutres, éprouvaient moins d'envie que jamais de s'y engager. La neutralité de l'empire, encore douteuse l'année précédente, était, cette fois, tout à fait assurée. La diète faisait décidément la sourde oreille aux exhortations passionnées de Marie-Thérèse : à ce point que la princesse, désespérant de faire mouvoir ce corps immense et inerte, se bornait à essayer de grouper dans des associations particulières les États qui, plus exposés en cas d'invasion, pouvaient se croire plus intéressés à se mettre en garde. C'est ainsi qu'elle avait rêvé d'établir une petite confédération au sein de la grande, composée des cinq cercles du Haut et Bas-Rhin, de Souabe, de Bavière et de Franconie; mais cette tentative restait également sans résultat, parce que la France conservait parmi les princes, compris dans ces circonscriptions administratives, des amis ou des partisans attachés à sa cause soit par affection héréditaire, soit par des motifs moins désintéressés. C'était le cas du duc de Wurtemberg dans le cercle de Souabe et de l'électeur palatin dans le Haut-Rhin, et ce dernier apportait un concours d'autant plus efficace, qu'à sa dignité personnelle, il joignait la qualité de chef de la maison de Wittelsbach, dont la branche cadette régnait en Bavière et fournissait habituellement, suivant une coutume consacrée par le temps, un souverain ecclésiastique à l'électorat de Cologne. D'Argenson lui avait très heureusement suggéré l'idée d'user de son autorité de chef de famille pour unir dans une ligne de conduite commune, par une sorte de pacte domestique, les trois souverains issus du même sang. Cologne et Bavière avaient bien quelque peine à s'y décider, étant liés, chacun pour son compte, envers les puissances maritimes ou l'Autriche par des obligations dont aucune n'était gratuite. Mais comme ce n'était qu'une surenchère à établir, et que la France ne se refu-

sait pas à en faire les frais, le marché était à débattre et en attendant qu'il fût conclu, personne ne bougeait (1).

En réalité, aucun mouvement sérieux n'aurait pu être suscité dans le midi de l'Allemagne tant que les deux principales puissances du nord, Saxe et Prusse, décidées à rester en repos, maintenaient la confédération entière dans un équilibre pacifique. Or, sur ces deux théâtres de grande, bien qu'inégale importance, une résolution pareille était dictée par des sentimens différens : Auguste III avait trouvé le moyen de devenir le parent et même pécuniairement l'obligé de Louis XV, sans cesser d'être l'ami de Marie-Thérèse. Ce tour de force politique était dû à l'habile manœuvre de Brühl que j'ai fait connaître. En faisant prendre à son souverain un rôle de médiateur plus apparent que réel, et en prolongeant cette situation à dessein sans beaucoup d'espoir d'aboutir, cet adroit ministre lui avait permis de rester en relation avec les deux ennemis, et de jouer un double jeu sans être accusé de duplicité. Grâce à cet artifice, Auguste pouvait être à la fois dans les confidences intimes de Versailles par l'appui fraternel de Maurice et par les filiales communications de la dauphine (2), et le même jour négocier son accession à un traité de garantie et de défense réciproque de l'Autriche et de la Russie. C'était pourtant là une balance d'intérêts et d'affection très difficile à maintenir, et qu'un parti décisif, dans quelque sens qu'il fût pris, aurait troublé. Auguste, d'ailleurs, ne pouvait oublier que, s'étant trouvé successivement, depuis le début de la guerre, l'allié, tantôt de la France, tantôt de l'Autriche, il n'avait pas été plus à son aise dans un camp que dans l'autre : l'une des deux alliances l'asservissant aux caprices, et l'autre l'exposant à la colère de son fâcheux voisin de Prusse. Ce souvenir toujours présent suffisait pour que son opposition fût assurée à toute mesure qui l'aurait exposé à être de nouveau appelé sur le champ de bataille. Et dans l'état de division de l'Allemagne, une résistance moins puissante même que celle du vicaire-général de l'empire aurait suffi pour tout arrêter. « Dites bien au roi, monsieur l'ambassadeur, disait Auguste un jour à l'envoyé de France, que l'Allemagne est comme la Pologne, chacun y a sa voix, et on ne peut jamais être unanime : comptez sur moi et sur mes amis. » Puis,

(1) Voir sur la tentative d'association des cinq cercles la *Correspondance de Lanoue*, résident à Francfort. (*Correspondance d'Allemagne.*) — Et pour le pacte de famille de la maison Palatine, celle de Tilly résident à Manheim, d'Aunillon à Cologne et de Renaud à Munich.

(2) La dauphine, dit Chambrier, accroche tout ce qu'elle peut par Mme de Pompadour et par toutes les cordes qui tiennent au roi de France (22 avril 1747). — Ministère des affaires étrangères.

après cette déclaration qui, au fond, n'avait rien d'héroïque, il buvait au succès des armes françaises, sans avoir négligé de s'assurer auparavant qu'il n'était ni vu ni entendu de l'envoyé d'Autriche (1).

C'était bien aussi une crainte (bien que plus virilement supportée) d'être compromis par des complications nouvelles, qui retenait à Berlin Frédéric dans cette attitude de neutralité et même d'indifférence un peu dédaigneuse dont j'ai plus d'une fois indiqué les causes. Sans doute il ne redoutait plus autant qu'au lendemain de la paix de Dresde le danger qui l'avait un instant menacé de se trouver pris entre deux feux, entre la Russie en armes sur ses derrières, et l'Autriche en face, rendue libre de ses mouvemens par une réconciliation soudaine avec la France. Les protestations complaisantes de Puisieulx devaient le rassurer contre tout revirement de la politique française. Et, de son côté, l'indolente tsarine était retombée dans son sommeil et dans ses incertitudes, dont pendant plus d'une année les incitations de Marie-Thérèse ne devaient pas réussir à la faire sortir. Les armemens russes, toujours annoncés, toujours ajournés, perdaient leur caractère menaçant. Mais ce n'étaient là que des gages d'une sécurité momentanée, et il n'était pas dans la nature de cet esprit vigilant et perspicace de se confier à la tranquillité du jour en oubliant les périls de la veille et du lendemain. Les chances de cette coalition d'Autriche, Russie et France (qui, effectivement un jour réalisée, devait le mettre à deux doigts de sa perte) étaient, on le voit, toujours présentes à son esprit, et il n'en fallait pas davantage pour que, ne se fiant désormais à aucun des partis qui se disputaient la victoire, — se rendant aussi peut-être la justice qu'il n'inspirait pas plus de confiance qu'il n'en éprouvait, — il fût résolu à rester en arrêt, laissant la querelle se vider sous ses yeux sans s'en mêler.

De plus, un des motifs, — si ce n'est le principal, — qui le décidait plus que jamais à rester en dehors des hasards de la guerre, c'était son désir très vif et son dessein très arrêté de se faire comprendre dans l'acte final qui, tôt ou tard, y mettrait un terme. Obtenir que sa conquête de Silésie lui fût expressément reconnue et garantie dans le traité qui viendrait, en rétablissant la paix générale, rendre une stabilité nouvelle à l'ordre européen, c'est la pensée qui reparaît à chaque instant dans sa correspondance et qu'il ne laisse jamais oublier à ceux qui le représentent à Paris, à Londres, à La Haye et même à Vienne, partout, en un mot, où une ombre de négociation possible paraît à l'horizon. La crainte de

(1) Des Issarts à Puisieulx, 20 mai 1747. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

laisser échapper cette sanction suprême semble l'obséder, et si on ne craignait de faire trop d'honneur à sa conscience en le supposant capable d'un scrupule, on dirait, à certains momens, qu'il ne se croira complètement maître d'un bien acquis par la force que lorsqu'une consécration unanime en aura fait disparaître le vice originel. Mais quel moyen plus assuré d'arriver à être ainsi confirmé par tout le monde que de rester immobile au-dessus des orages dans la situation supérieure que la victoire lui a faite? De quelque côté que la balance penche à la dernière heure, quels que soient les vainqueurs ou les vaincus, s'il a eu l'art de n'offenser mortellement personne, il trouvera dans les rangs des uns comme des autres des avocats pour plaider et gagner sa cause. Ce sera, ou la France, qui a proclamé d'avance que la Silésie, passée des mains de l'Autriche à celles de la Prusse, avait à ses yeux le caractère d'une conquête personnelle et suffisait pour la payer de tous ses sacrifices; ou l'Angleterre, qui s'est déjà portée caution de toutes les cessions faites à Dresde et à Breslau, et ne laissera pas protester sa signature. L'objet désiré va donc tomber tout naturellement entre ses mains, pourvu qu'il sache rester en repos et ne rien commettre de nouveau à la fortune des combats.

Aussi, point d'intervention, pas même de médiation, dussent un roi à Versailles et une république à La Haye se mettre à ses pieds pour le conjurer de se faire l'arbitre de leurs prétentions. Les médiations font toujours un et le plus souvent deux mécontens, c'est ce qu'il veut surtout éviter. Son rôle est de sourire à droite et à gauche et de faire entendre, aux échos des deux côtés, des appels à la conciliation. Rien n'est curieux et parfois comique comme de voir ainsi celui-là même qui, mettant le premier le feu à la mèche, a allumé l'incendie qui embrase en ce moment l'Europe, se présenter gravement au monde comme un modérateur suprême, exempt de toutes les passions qu'il a déchaînées, puis de l'entendre pleurer sur les maux des peuples et entonner une véritable idylle sur les bienfaits de la paix. — « A Vienne, écrit-il à son ministre Podewils, on me regarde comme un ennemi implacable; à Londres, on me croit plus remuant, plus ambitieux et plus riche que je ne suis; Bestucheff suppose que je suis vindicatif... Ils se trompent tous : détrompons l'Europe prévenue (1). »

« — Monsieur mon cousin, écrit-il au prince d'Orange, qui lui a notifié son avènement... Vous allez maintenant monter sur un théâtre où vous pourrez déployer aux yeux de toute la terre ces vertus que, jusqu'à ce temps, vous ne renfermiez pas tant en vous-même que vos amis ne les connaissent. Vous trouverez les

(1) *Pol. corr.*, t. v, p. 315.

affaires de la république dans une situation critique; c'était dans des circonstances semblables où les Romains élisaient des dictateurs, et que souvent le mérite d'un seul homme donnait à cet état une face heureuse et nouvelle. Puissiez-vous contribuer à ramener dans votre patrie cette paix dont toute l'Europe a tant besoin, et que toute l'Europe désire, en continuant la guerre. Les mains ensanglantées qui *cueillissent* des lauriers sont souvent détestées par le mal involontaire qu'elles font et par ces veuves et ces orphelins qui redemandent leurs pères et leurs parens. Il n'y a que les mains pures qui *cueillissent* l'olive qui reçoivent des bénédictions d'autant plus sincères qu'elles s'emploient réellement pour le bonheur de l'humanité. Votre façon de penser m'est trop connue pour que je m'expose à m'égarer dans mes conjectures, et je vous assure que je saisirai, avec l'empressement le plus vif, les occasions où je pourrai concourir avec vous au rétablissement du repos de l'Europe et à l'affermissement d'une république dont mes ancêtres ne furent pas des alliés inutiles (1). »

Et en même temps il ne négligeait rien pour bien convaincre les spectateurs naïfs qui tenaient les yeux fixés sur lui, que, libre de toute préoccupation d'ambition ou de guerre, il ne songeait plus qu'à faire le bien de ses sujets par d'utiles réformes, et à chercher d'honnêtes délassemens dans ses études favorites de philosophie et de littérature. Le 1er mai, juste au moment où tout retentissait du bruit des armes, il inaugurait sa modeste et champêtre demeure de Sans-Souci, où il ne se réservait que trois chambres, dont une bibliothèque, et où il avait d'avance fixé sa tombe. S'il envoyait à Paris son ami d'Argens, c'était uniquement afin de lui ramener des comédiens pour son théâtre. Enfin, le 2 juin, il faisait à l'Académie une lecture solennelle des premiers chapitres de son travail historique sur les débuts de la maison de Brandebourg. — « Ce morceau, disait Valori en sortant ravi de la séance, est d'un goût bien singulier, beau et noble, sentant la liberté et la grandeur de l'auteur,.. également curieux par la beauté et la singularité du style... Il m'a paru que son modèle, quant aux digressions, est M. le président de Montesquieu dans *la Grandeur et la Décadence des Romains.* » — « Je m'applaudis sans cesse de ma position présente, écrivait-il enfin à un de ses confidens habituels, d'où je vois les orages gronder et la foudre qui tombe sur les chênes les plus inébranlables sans que cela me touche. Heureux lorsqu'on est tranquille par sagesse et que l'expérience amène avec elle la modération! A la longue, l'ambition n'est que la vertu d'un fou : c'est un guide

(1) Frédéric au prince d'Orange, 17 mai 1747. — *Pol. corr.*, t. v, p. 394.

qui vous égare et qui vous casse le cou en vous conduisant dans un précipice qui est couvert de fleurs. » — Notez que le correspondant à qui ces lignes bucoliques étaient adressées avait été employé à de délicates négociations et savait parfaitement à quoi s'en tenir sur leur sincérité. Mais les grands acteurs aiment à jouer la comédie même devant ceux qui les voient rire sous leur masque (1).

I.

Quand Frédéric invitait le nouveau stathouder de Hollande à travailler avec lui au rétablissement de la paix, ni lui ni personne n'avait assurément l'illusion que de tels conseils seraient écoutés. Ce n'était pas d'une contrée en feu, où une invasion armée venait de susciter une réaction révolutionnaire, que pouvaient venir des inspirations pacifiques. Ce qui fut plutôt surprenant, c'est qu'après une si vive impulsion belliqueuse donnée de part et d'autre, la guerre, engagée aux portes mêmes du pays menacé, subit un temps d'arrêt inattendu de quelques semaines comme si assaillans et défenseurs eussent craint également d'en venir aux mains.

De la part de l'armée des puissances coalisées, cette hésitation s'expliquait assez naturellement. A la première nouvelle de l'entrée des troupes françaises en Zélande, Cumberland, qui s'était fait investir du commandement suprême, avait cru, je l'ai dit, pouvoir parer le coup en venant mettre lui-même le siège devant Anvers : il se flattait de prendre les agresseurs à revers et au dépourvu et de ne trouver dans la place qu'une garnison réduite et insuffisante. Mais la rapidité des succès enlevés par Maurice avait trompé son attente, et, craignant de se voir en face du vainqueur si promptement de retour, il avait dû arrêter sa marche, retardée d'ailleurs déjà par la formation lente et irrégulière des contingens autrichiens et hollandais qui étaient placés sous ses ordres. Il restait campé dans un espace étroit entre les deux affluens de l'Escaut qui portent le nom de la petite et de la grande Nèthe.

De là il surveillait et tâchait de deviner le prochain mouvement de son adversaire. Si Maurice continuait à procéder comme il avait

(1) Valori à Puisieulx, 2 juin 1747. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Rothembourg, 24 juillet 1747. (*Correspondance générale.*) — Rothembourg est l'envoyé que Frédéric avait chargé en 1744 de négocier avec la France le traité qui précéda la seconde guerre de Silésie et qui disait à cette occasion à Valori : *Il faut une pâture à mon oiseau.* — Frédéric et Louis XV, t. II, p. 124.

opéré dans les Pays-Bas, et comme il venait de faire en Zélande, son dessein devait être de s'emparer successivement de toutes les places fortes qui dominaient la contrée. Il y en avait deux, également pourvues d'un système de fortifications respectable et qui, situées à deux extrémités opposées du territoire proprement dit de la république, étaient comme les clés qui en ouvraient et fermaient l'entrée : Berg-op-Zoom et Maestricht. Laquelle devait être l'objet de la première attaque? Cumberland, dans la position qu'il avait prise, se trouvait à peu près à égale distance de l'une et de l'autre et tenait à rester en mesure de les secourir au premier signal : il n'osait bouger, craignant de se découvrir à droite s'il se portait à gauche et réciproquement. L'incertitude le tenait dans l'inaction.

De plus, pour prendre l'initiative de marcher à l'ennemi, il eût fallu être certain d'être suivi sans résistance par tous ceux qui devaient obéir; or cette docilité absolue n'était le fait ni du prince de Waldeck, qui commandait encore les Hollandais, ni du général Batthyanyi, qui remplaçait le prince de Lorraine à la tête des Autrichiens. L'un et l'autre, assez blessés de la position secondaire qui leur était faite, se montraient toujours disposés à attendre quand leur supérieur proposait d'agir, ou à se porter en avant quand il inclinait à rester en place. A ces difficultés naturelles de tout commandement partagé, venaient s'ajouter des complications imprévues produites par le changement politique qui était survenu en Hollande. L'élu du peuple, bien que très novice en fait d'opérations militaires, se montrait désireux d'y prendre part et croyant de son devoir de veiller à la défense nationale, envoyait de La Haye des demandes incommodes et élevait des exigences qui ressemblaient à des ordres. Orange et Cumberland étaient beaux-frères, l'un fils et l'autre gendre du roi d'Angleterre, mais il fut bientôt évident que cette parenté si proche semblait faire naître entre eux plus de rivalité que d'affection. On eût dit que chacun des deux regrettait de ne pas joindre à son propre rôle celui qui était échu à l'autre. Le prince-magistrat trouvait dur de ne pas être chargé de défendre lui-même l'indépendance de l'État qui lui était confié, et le prince-général, qui avait peut-être rêvé un instant que le choix populaire se porterait sur lui, aurait voulu tenir en main les pouvoirs civils aussi bien que militaires. De là, dans l'opération à laquelle ils devaient s'employer en commun, des contrariétés et par suite des lenteurs inévitables : — « Nos deux héros, écrivait le ministre anglais Pelham, s'accordent assez mal ensemble; le nôtre (Cumberland) est ouvert, franc, résolu, peut-être un peu vif. L'autre est prétentieux, pédant, raisonneur et tenace. L'un qui voit le danger à sa porte demande qu'on l'assiste

d'un ton de maître; l'autre, plus circonspect, ne veut jamais se priver des forces dont il ne croit pas pouvoir se passer avec sécurité (1). »

Ce serait faire trop d'honneur au sens politique de Maurice que de supposer que, soupçonnant ces dissentimens intérieurs de la coalition, il patientait, de son côté, uniquement pour laisser opérer le désordre et le désarroi qui en étaient la suite; son calcul, en se posant en face de Cumberland et en restant l'arme au bras, était plus simple. Il considérait la position que Cumberland s'obstinait à occuper comme étroite, gênée, impossible à conserver indéfiniment. Tandis que lui-même, maître de toutes les ressources des riches provinces flamandes, assis sur une base d'opérations aussi large qu'assurée, n'ayant à craindre ni pénurie de subsistances, ni obstacle quelconque dans ses communications, campait aussi à l'aise que s'il eût été en France, en pleine paix, l'armée alliée, au contraire, se trouvait resserrée dans une bande de terre de quelques lieues de superficie, que la consommation de plus de cent mille hommes ne devait pas tarder à épuiser. Le moment devait donc arriver (si on savait l'attendre) où le général anglais n'aurait que l'alternative soit d'opérer un mouvement rétrograde sur la Hollande, qui aurait la honteuse apparence d'une fuite sans combat, soit de faire un effort pour se dégager et de venir ainsi chercher la bataille en rase campagne. De ces deux résolutions, il n'était guère douteux que la seconde serait au dernier moment préférée par un guerrier en renom qui avait l'honneur de Culloden à soutenir et à prendre la revanche de Fontenoy : et, d'ailleurs, le parti qui régnait à La Haye, obéissant à des passions populaires toujours en fermentation, ne lui aurait pas laissé la liberté de l'hésitation. C'étaient donc pour l'armée française quelques jours à passer après lesquels le combat serait offert dans les conditions mêmes que son chef aurait choisies, et, le lendemain de la victoire, qui ne pouvait manquer (il l'espérait bien) de lui rester fidèle, le siège pouvait être mis indifféremment devant telle place forte qui conviendrait, sans gêne d'aucune sorte, toute armée de secours se trouvant détruite et dispersée d'avance. C'est ce que Maurice a expliqué lui-même dans quelques lignes pleines de sens : — « Mon opinion, dit-il, était, après la prise de la Flandre hollandaise, de ruiner par notre position l'armée de l'ennemi et de conserver la nôtre et d'attendre le bénéfice du temps. — Mais,

(1) D'Arneth, t. III, p. 313, 316. — Suivant cet historien, Batthyanyi aurait voulu agir tout de suite, il n'y put décider le général anglais. — Le général Pajol (*Guerres de Louis XV*, t. III, p. 529, d'après les correspondances du ministère de la guerre *français*) pense au contraire que Cumberland était pressé de livrer bataille et fut retenu par ses associés. — Coxe, *Pelham administration*, t. I, p. 372.

ajoute-t-il, cette conduite a été jugée trop unie, et on a jugé à propos d'opérer et de provoquer les événemens (1). »

Qui voudrait le croire, en effet, si ces paroles un peu tristes n'en étaient le témoignage assuré? Tout l'éclat, tout l'enchantement des premiers succès si rapidement obtenus en quelques semaines ne devaient pas suffire pour affranchir Maurice cette année plus que la précédente de la critique frivole des impatiens et des envieux. On s'accoutume d'ailleurs vite aux prodiges, et la curiosité éveillée en attend et bientôt en exige chaque jour de nouveaux. On s'était habitué à apprendre par chaque courrier la prise d'une ville et la capitulation d'une garnison. Quand cette marche triomphale fut un instant interrompue, ce fut une déception que vint accroître la douloureuse impression causée par la défaite de la marine française au cap Finistère. On croyait marcher à une prompte fin : tout était donc encore une fois suspendu et à recommencer. Les murmures se firent de nouveau entendre à la cour, à Paris et à l'armée, et Maurice étant, parmi les puissans du jour, le plus en vue et le plus en crédit, s'y vit tout particulièrement exposé. Il était impossible, à la vérité, après l'épreuve qu'on venait de faire, d'accuser la lenteur et la timidité de ses conceptions; aussi on se rabattit sur une imputation d'un autre genre : c'était bien lui, dit-on, qui, pouvant tout terminer par un coup d'éclat, se refusait à toute action décisive pour prolonger avec la guerre la position dominante qu'elle lui assurait et l'apparence comme les agrémens d'une véritable souveraineté exercée sur les provinces conquises. Il était le roi des Pays-Bas et voulait le rester : — « M. le maréchal de Saxe, écrit Chambrier (à la suite d'une conversation avec quelqu'un, dit-il, qui voit clair), regardera toujours son intérêt personnel;... il aime la conquête qu'il a faite pour le bien qui lui en revient, et au comte de Lowendal, son favori. Le maréchal de Saxe est, dit-on, comme le souverain des Pays-Bas autrichiens : il y taille, il y rogne comme il lui plaît : cette position est trop flatteuse pour lui pour qu'il risque de la perdre sans y être forcé... Ses envieux disent qu'il se soucie médiocrement que la guerre finisse, parce qu'il lui est bien plus avantageux de toutes les façons que la situation brillante dans laquelle il est se prolonge le plus longtemps possible, que de se retirer à Chambord, de n'être plus rien et d'être exposé aux critiques qu'on pourra faire sur son compte lorsque personne ne le craindra et ne croira pas en avoir besoin (2). »

(1) Maurice au maréchal de Noailles, 17 août 1747. (Ministère de la guerre.) On verra plus loin à quelle occasion fut écrite la lettre où se trouve ce passage.

(2) Chambrier à Frédéric, 16 juin 1747. (Ministère des affaires étrangères.)

Si cette humeur frondeuse n'avait été le fait que des courtisans, des nouvellistes ou d'une jeunesse trop ardente, Maurice, accoutumé aux mauvais propos, s'en serait médiocrement soucié; mais la présence du roi, qu'il n'avait probablement pas souhaitée, vint lui donner un plus sérieux embarras. Louis XV arrivait précipitamment, faisant violence au désespoir de Mme de Pompadour qui, peu de jours auparavant, écrivait encore au comte de Clermont : — « J'ai pris des eaux ces derniers jours pour une bile affreuse qui m'est causée par l'attente du moment qui s'approche et que ma mort certaine ne me ferait pas reculer quand il sera nécessaire pour la gloire de celui à qui je suis attachée. » — Afin d'éviter le cruel moment des adieux, le départ eut lieu, nous dit Luynes, de grand matin, par un escalier de derrière du palais, sans que personne, même la reine, fût prévenu de l'heure exacte. Tant de hâte ne pouvait s'expliquer que par l'attente d'un événement décisif et la crainte d'en manquer l'occasion. Le roi avait cru sans doute que tout allait se passer comme à Fontenoy, où il était arrivé à point comme au théâtre, tout, acteurs et décorateurs, étant prêt à lui donner le spectacle d'une bataille. Quand, au lieu de cette entrée de jeu brillante il fui fallut voir des jours, puis des semaines s'écouler dans une inaction monotone, l'ennui le prit : ce mal lui était familier, et il le laissa si bien voir sur son visage qu'à Paris même on en fut informé : « A l'armée de Flandre, écrit Barbier dans son journal, on ne fait que des mouvemens sans rien entreprendre encore, ce qui fait dire que le roi s'ennuie. » Chacun alors se mit à se plaindre, à trouver comme lui le temps long et à faire tout haut des vœux et même des plans d'attaque pour sortir de cette torpeur (1).

Enfin, il n'y eut pas jusqu'au ministre de la guerre lui-même, le comte d'Argenson, qui, bien qu'ayant su se faire épargner dans

(1) Mme de Pompadour au comte de Clermont, 21 mai 1747. (Ministère de la guerre. Papiers de Condé.) — *Journal de Luynes*, t. VII, p. 230. — *Journal de Barbier*, juin 1747. — « Comme le Français est impatient, ajoute Barbier, on a fait courir le bruit qu'un secrétaire de M. le maréchal de Saxe trahissait et donnait depuis un temps avis aux ennemis des marches qu'on pouvait faire. Ce couplet du temps, fait sur un refrain connu, donne aussi l'idée des propos qu'on tenait déjà pour rabaisser la gloire de Maurice :

Que Maurice, ce fier-à-bras,
Pour avoir forcé de se rendre
Cités qui ne résistaient pas,
Soit plus exalté qu'Alexandre.
Ah ! le voilà, ah ! le voici !
Celui qui n'en a pas souci.

Voir aussi *Journal de d'Argenson*, t. V, p. 84.

la disgrâce de son frère, en voulait toujours au maréchal de Saxe de l'avoir provoquée, laissa clairement entendre qu'il était de l'avis des mécontens.

Ce n'était pas cependant que, pour faire prendre patience à son monde, Maurice n'eût pris soin, cette fois encore, de lui procurer des divertissemens. L'inappréciable Favart était revenu, prenant autant que jamais son rôle de chantre de l'armée au sérieux, et pour ne favoriser personne et ne point faire de jaloux, sa troupe était divisée en deux bandes, dont l'une faisait son joyeux office à Namur, où le comte de Clermont tenait garnison, et l'autre auprès de Louvain, ayant l'honneur de distraire, à l'occasion, le maréchal et le roi lui-même. Les rivalités et les querelles de ces deux compagnies donnaient lieu (ce sont les correspondances quasi-officielles elles-mêmes qui l'attestent) à des scènes dignes du roman comique et presque aussi amusantes que les pièces de leur répertoire.

Je recommanderais volontiers à ceux qui voudraient faire une étude de mœurs peignant bien la physionomie de cette armée aussi brillante que frivole, toute une série de lettres échangées, presque sans rire, au milieu des rapports et des ordres de service, entre le comte de Clermont et le comte de Saint-Germain (plus tard ministre de la guerre et fameux à plus d'un titre), au sujet d'une petite actrice qui veut quitter sa troupe pour passer dans la rivale, et que son directeur veut retenir malgré elle. Le prince se vante d'être le *défenseur des princesses affligées*, et le général accepte le rôle du *seigneur châtelain qui les délivre*, « bien que, dit-il, tout Louvain soit en deuil, et que le directeur, au désespoir, veuille se passer l'épée au travers du corps; et souhaite que la captive affranchie témoigne à son libérateur sa reconnaissance. » Le prince l'en remercie, « mais quant à la reconnaissance, ajoute-t-il, vous savez que selon les règles du roman, le cavalier doit courir bien longtemps avec son héroïne en linge sale et en pierreries, avant d'oser seulement la toucher du bout du doigt. »

Une aventure non moins réjouissante est celle de la demoiselle Grimaldi qui, voyageant sans escorte, est surprise par un parti de hussards autrichiens et, qui, au moment où ses défenseurs vont dégainer pour la protéger, se jette entre les combattans, dans un négligé plus que galant, en suppliant qu'afin d'éviter l'effusion du sang, on la prenne pour seule victime du combat. Enfin celui qui prête, sans le savoir, le plus à rire, c'est le pauvre Favart lui-même, risquant, à plus d'une reprise, d'être enlevé dans ses tournées d'inspection, et qui, une fois entre autres, pour rester

inaperçu, doit passer trois jours et trois nuits sans dormir, debout appuyé sur un arbre et les pieds dans l'eau, « enviant, écrit-il lui-même à sa femme, le sort du plus misérable bourgeois de Paris (1). »

Encore, si le digne homme n'avait à se plaindre que de ses mésaventures guerrières; mais les assiduités chaque jour plus visibles du maréchal pour la femme dont il est lui-même plus épris que jamais, l'exposent à des plaisanteries d'un autre genre; celles-là, il faut bien en convenir, atteignent aussi le grand homme de guerre, incapable, même dans cette heure critique, de dominer ou de dissimuler ses faiblesses. Les relations du mari et du protecteur de la belle Chantilly deviennent, cette année, très orageuses. Inquiet de l'effet que pourraient produire les hommages de ce redoutable soupirant, Favart, tout en jurant qu'il n'est pas jaloux et n'aura jamais lieu de l'être, fait partir sa femme pour Bruxelles, sous prétexte d'y chercher des soins pour une maladie qui ne lui permet plus de paraître en scène. Le vainqueur de Fontenoy, alors, pour lui faire ses adieux, se met en frais de rhétorique galante et même de poésie : — « Mademoiselle de Chantilly, lui écrit-il, je prends congé de vous : vous êtes une enchanteresse plus dangereuse que feue Mme Armide. Tantôt en pierrot, tantôt travestie en amour, vous faites si bien que vous nous enchantez tous. Je me suis vu au moment de succomber aussi, moi dont l'art funeste est d'effrayer l'univers. Quel triomphe pour vous, si vous aviez pu me soumettre à vos lois! Je vous rends grâce de n'avoir pas usé de tous vos avantages. Vous ne l'entendez pas mal pour une jeune sorcière, avec votre houlette, qui n'est autre que la baguette dont fut frappé ce pauvre prince de Flandre, qui Renaud se nommait, je crois. Déjà, je me suis vu entouré de fleurs et de fleurettes, équipage funeste pour tous les favoris de Mars : j'en frémis! Qu'aurait dit le roi de France et de Navarre, si, au lieu du flambeau de sa vengeance, il m'avait trouvé une guirlande à la main? Malgré le danger auquel vous m'avez exposé, je ne puis vous savoir mauvais gré de mon erreur, elle est charmante.

Adieu, divinité du parterre adorée;
Faites le bien d'un seul et le désir de tous,
Et puissent vos amours égaler la durée
De la tendre amitié que mon cœur a pour vous.

« Pardonnez, madame, à un reste d'ivresse, cette prose rimée que votre talent m'inspire; la liqueur dont je suis abreuvé dure souvent plus qu'on ne pense. »

(1) Le comte de Clermont à Saint-Germain et Saint-Germain à Clermont, 12, 20, 21 mai 1747. (Ministère de la guerre. — Papiers de Condé.)

Il est regrettable que Favart, qui insère cette épître tout au long dans ses mémoires, pour attester la vertu de sa femme, n'ait pas produit le *fac-simile* de l'original. Écrite de l'orthographe qu'on connaît, ce devait être une pièce tout à fait piquante. Mais le malheur voulut que les rieurs, qui probablement en avaient eu connaissance, insinuèrent discrètement au maréchal que la maladie prétendue n'était qu'une feinte pour lui échapper en se jouant de lui. — « Envoie-moi, écrit Favart tout effaré, à sa femme, un certificat du chirurgien pour le faire voir au maréchal... On m'a menacé de te faire venir de force par des grenadiers et de me punir si j'en impose sur ta maladie. » Ces alternatives de douceurs et de menaces donnaient aux dépens du commandement suprême une assez triste comédie (1).

On avait beau rire cependant : rien n'ôtait l'envie de se battre. Maurice, voyant que l'impatience gagnait tout le monde, se décida à la satisfaire. Le comte de Clermont qui, à plusieurs reprises, avait écrit à Mme de Pompadour « son regret de n'avoir rien à lui mander, » put enfin lui annoncer que l'armée du roi allait se mettre en mouvement et que lui-même devait marcher vers Maestricht (2). Ce fut, en effet, dans cette direction et avec l'intention manifeste de mettre le siège devant cette place importante que tous les corps d'armée successivement reçurent l'ordre de se porter. Le roi quitta Bruxelles, transportant avec le maréchal lui-même son quartier-général à Tirlemont, puis à Tongres. — « J'obéis, » disait plus tard le maréchal, ne se dissimulant pas qu'il commettait une faute en étendant sa ligne, et en donnant à Cumberland la facilité de la couper. Il risquait par là de se voir séparé de Bruxelles et de sa base d'opérations. « Cet événement, ajoutait-il, aurait mis nos ennemis dans l'abondance, et nous, fort à l'étroit et dans la nécessité de *manger notre pain.* » Heureusement il y a remède à tout, et le vice de l'opération fut réparé par l'habileté de l'exécution. Le dangereux mouvement fut assez bien masqué, et conduit avec assez de promptitude pour que Cumberland n'en fût averti que quand il était à peu près accompli et que toute l'armée française était déjà groupée en vue et à portée de Maestricht. Le prince craignit alors d'être encore cette fois gagné de vitesse, et se porta rapidement lui-même vers la place menacée. Restait à savoir s'il arriverait à temps pour s'opposer à l'investissement. En ce cas, la bataille tant désirée était inévitable, et chacun dut s'y préparer.

Il semble qu'à ce moment solennel, le roi de France eût dû

(1) *Mémoires de Favart*, t. I, p. 24, 34.

(2) Le comte de Clermont à Mme de Pompadour. 14 juin 1747. (Papiers de Condé.) — Maurice à Noailles, lettre déjà citée du 1er août 1747.

n'avoir d'autre devoir et d'autre souci que de veiller au succès de cette grande épreuve où il allait engager encore une fois l'État tout entier, avec sa personne. Mais ce n'était pas le moindre des inconvéniens de la présence du souverain à l'armée que tout le gouvernement s'y transportait avec lui et que, dès lors, les affaires de toute nature, même les plus étrangères à l'action engagée, devaient être traitées et toutes les résolutions devaient être débattues devant lui, au milieu de l'agitation des camps, tantôt à la veille, tantôt au lendemain des émotions du champ de bataille. C'est ainsi que, pendant que tout se préparait pour un combat qui pouvait devenir nécessaire d'une heure à l'autre, on vit arriver à Tongres, où était encore le quartier-général du roi, le ministre des affaires étrangères, Puisieulx, et l'ambassadeur d'Espagne, le duc d'Huescar. Aussi troublés l'un que l'autre, ces importans personnages venaient soumettre au jugement de Louis XV un différend très grave survenu entre le marquis de La Mina et le maréchal de Belle-Isle et solliciter une décision dont pouvaient dépendre l'accord des deux couronnes de France et d'Espagne et le sort de leurs armées combinées en Italie.

Il fallut bien les écouter, toute affaire cessante. Le narrateur est donc obligé de faire comme le roi et son conseil et d'oublier pour un instant les deux armées prêtes à entrer en conflit dans les plaines de Flandre, pour se transporter en esprit à trois cents lieues de là, sur les bords de la Méditerranée. Ce temps d'arrêt est indispensable pour ne pas perdre de vue l'ensemble de cette situation complexe, qui présente à tout instant deux intérêts, l'un politique, l'autre militaire, solidaires l'un de l'autre et engagés à la fois sur deux théâtres différens.

II.

La nouvelle campagne d'Italie s'était ouverte sous d'assez brillans auspices. Belle-Isle était venu reprendre son commandement après quelques mois passés à la cour, où il s'était vu très chaudement félicité par les uns pour avoir chassé l'ennemi des territoires français, non moins vivement critiqué par d'autres pour n'avoir pas su profiter de l'occasion et reprendre pied tout de suite en Italie. Il se remettait à l'œuvre très excité par ce mélange bruyant de blâmes et d'éloges qui est le propre de ce qu'on appelle la gloire. Après quelques années de retraite et d'oubli, attristées peut-être par la comparaison du succès d'un rival, il jouissait de voir s'ouvrir devant lui un champ nouveau d'activité et d'émulation. Ses amis, au nombre desquels il fallait compter tous ceux qu'importunait la renommée du maréchal de Saxe, se plaisaient à faire remarquer

que les victoires remportées en Flandre avaient été jusque-là plus brillantes qu'utiles, et que c'était en Italie réellement que le sort de la guerre allait se décider. Ils lui faisaient sentir toute l'importance du rôle qui lui était rendu. En réalité, une sorte de concours était ouvert entre les deux hommes de guerre de France les plus en renom, et c'était à qui aurait l'honneur de porter à l'ennemi le coup décisif et de rendre à sa patrie le bienfait de la paix.

A plus de soixante ans accomplis, cependant, et déçu déjà une fois dans ses plus hautes espérances, s'il ne se fût agi que de travailler à son succès personnel, peut-être Belle-Isle eût-il été moins sensible que par le passé aux désirs et aux rêves de l'ambition. Mais une pensée plus désintéressée et presque aussi chère l'animait dans cette nouvelle épreuve. Son frère, le chevalier, avec qui il était dès l'enfance tendrement uni, et qui avait toujours modestement rempli à ses côtés le rôle de confident et de conseiller, venait de sortir aux yeux de tous de cette position secondaire. Appelé par son tour de service à servir d'aide-de-camp à Maurice dans la journée de Rocoux, il s'était acquitté si valeureusement de son devoir qu'une part de la victoire lui était attribuée d'un commun aveu; depuis lors, la direction de l'armée d'Italie lui avait été remise avant l'arrivée, puis pendant l'absence de son frère, et il y avait fait preuve de toutes les qualités propres au commandement supérieur. Ces services très appréciés le plaçaient au premier rang des officiers de son grade. S'il venait à y joindre quelque action d'éclat dont le résultat fût incontestable, il n'était pas de si haute récompense qui ne pût lui être légitimement accordée. L'amitié fraternelle devait chercher à lui en fournir l'occasion et à lui en réserver l'honneur. Deux maréchaux dans une seule famille, c'eût été une grandeur presque sans exemple. Quelle aventure si, de la disgrâce où ils étaient nés, les deux petits-fils du proscrit Fouquet finissaient par s'élever l'un et l'autre à cette fortune inouïe!

Confiée à des frères si intimement liés, la nouvelle campagne prenait en quelque sorte le caractère d'une affaire de famille : et pour que rien ne manquât à cette réunion, le maréchal se faisait suivre cette fois par son jeune fils, à peine âgé de quinze ans, cet aimable comte de Gisors, dont la brillante destinée devait être si tôt tranchée et qui a dû, de nos jours, à un récit plein de sentiment et de grâce, une célébrité posthume qui ne périra plus. Le petit comte, bien que mis nominalement, suivant l'usage du temps, à la tête d'un régiment (celui de Royal-Barrois), était encore accompagné de son gouverneur et servait de secrétaire à son père, quand le chevalier était séparé du maréchal et que des communications confidentielles devaient passer de l'un à l'autre. Les correspondances militaires de ce temps fécond en contrastes réservent, en vérité, à

celui qui les étudie, après d'arides recherches, des momens de surprise qui ont leur prix. Je n'ai pas craint, il y a peu d'instans, de faire sourire le lecteur par des anecdotes de coulisse tirées des papiers de l'armée de Flandre, ceux de l'armée d'Italie présentent un autre genre d'agrément. Qui ne serait touché d'y rencontrer des détails d'intérieur et de familiarité domestique comme ceux-ci? « Donnez, écrit le maréchal à son frère, les ordres nécessaires pour nos équipages. Je porte un lit de fer léger pour l'enfant. » Et en *post-scriptum* à une lettre tracée d'une main enfantine : « Vous trouverez, mon cher oncle, un pâté dans la lettre de mon cher papa où il y a de mon écriture. Je vous avertis qu'il n'est pas de moi; j'avais presque envie de le mettre à la marge : je suis bien aise de vous avertir, parce que vous connaissez mon inclination pour toutes sortes de pâtés. »

Les troupes espagnoles et françaises passèrent en commun le Var dès les premiers jours du printemps, et, comme pour répondre au vœu secret du maréchal, débutèrent par un fait d'armes dont l'heureux succès dut être attribué principalement au chevalier. Les Autrichiens, ne possédant plus un pouce du sol français sur la terre ferme, restaient encore maîtres des îles Sainte-Marguerite, et six gros vaisseaux anglais croisant en vue des côtes, sous la conduite de l'amiral Byng en personne, pour prévenir tout débarquement, semblaient rendre impossible de les en déposter. On réussit cependant à tromper la vigilance de l'amiral. Une flottille de bâtimens de transport vint silencieusement prendre à Cannes son chargement d'hommes, de canons et de munitions de toute espèce; puis, un gros orage ayant, un soir, obligé les vaisseaux anglais d'aller chercher un refuge dans le port de Villefranche, tout se trouva prêt d'avance; le lendemain, la descente dans l'île put être opérée en quelques heures. La tranchée fut immédiatement ouverte devant le fort de l'île principale, et le capitaine autrichien, pris au dépourvu, dut capituler et se rendre prisonnier de guerre avant que l'amiral Byng, prévenu de la surprise, eût pu donner le signal de retour à son escadre. L'exécution de ce coup d'audace avait été confiée au brave Chevert, qui l'accomplit avec sa précision et sa vigueur habituelles; mais la pensée première et l'habile combinaison des préparatifs étaient l'œuvre du chevalier, et le maréchal, arrivé au camp de la veille seulement, tint à lui en rendre publiquement le témoignage.

Les Gallispans, entrés aussitôt dans le comté de Nice, n'y rencontrèrent ni une plus longue, ni une plus forte résistance : au bout de quelques semaines, la ville de Nice même avait fait sa soumission sans combat; les forts de Montalban et de Villefranche cédaient au premier coup de canon, et le siège était mis devant la

place de Vintimille, dont la défense, un peu plus solide, ne pouvait cependant être prolongée au-delà de quelques jours. Ce fut à ce moment et sur la suite qu'il convenait de donner à cette brillante entrée en campagne que s'éleva, entre les deux généraux La Mina et Belle-Isle, un différend si profond que, aucune conciliation n'étant possible et aucun d'eux ne voulant céder, il fallut en remettre la décision à leurs cours, et, quelque fâcheux que fût le délai, aller chercher une solution à la fois à l'Escurial et en Flandre.

Voici quel était le sujet, effectivement très grave, du dissentiment. Ces premiers succès, si facilement obtenus, avaient au fond plus d'éclat que d'importance, car ils s'expliquaient par la même cause qui avait amené la fin précipitée de l'invasion de la Provence. Les garnisons autrichiennes et piémontaises laissées dans les places fortes étaient partout réduites à un chiffre insuffisant, parce que le gros des forces de l'impératrice et du roi de Sardaigne était concentré devant Gênes, occupé à faire le siège de cette ville où une population tout entière en armes et un gouvernement rétabli par l'insurrection se défendaient avec ténacité. En réalité, ce siège de Gênes était l'affaire principale et (comme nous dirions de nos jours) le véritable objectif de la campagne nouvelle sur lequel tout le monde avait les yeux fixés. Une révolte, victorieuse de troupes réglées et sachant se maintenir contre elles; la résistance populaire justifiée par le sentiment patriotique; c'étaient, à cette époque, des faits assez étranges pour exciter une curiosité et même un intérêt général. « Je ne sais, écrivait Vauréal à Belle-Isle, si jamais la république romaine a fait un acte aussi hardi et aussi vigoureux. Quoi qu'il en soit, les deux couronnes (de France et d'Espagne) n'ont pas, ce me semble, à délibérer sur la résolution de faire l'impossible pour soutenir un peuple dont le courage, si on l'abandonne, n'aura eu d'autre effet que d'assurer son entière destruction, qui imprimera une tache éternelle à l'honneur des deux monarchies. »

L'évêque disait vrai : l'honneur français et castillan avait trop souffert l'année précédente de l'abandon qui avait causé la chute de la noble république; renouveler la même faiblesse et laisser succomber, faute d'aide, des gens qui savaient si bien s'aider eux-mêmes, c'eût été le comble de l'humiliation. Mais, de son côté, Marie-Thérèse ne pouvait digérer l'injure faite à ses armes par une population rebelle, et à tout prix il lui fallait sa vengeance. Le point d'honneur était ainsi engagé des deux parts, soit à seconder, soit à écraser cet effort suprême d'une nation au désespoir.

On avait si bien senti cet intérêt à Madrid et à Versailles, que, dès le commencement de l'hiver, on était tombé d'accord de faire passer

à la république, dès que l'état de la mer le permettrait (la voie de mer étant la seule ouverte), un corps de douze mille hommes, moitié Français, moitié Espagnols, et, pour relever le caractère de l'expédition, on lui donnait comme chef un très grand seigneur qui était aussi un bon militaire, le duc de Boufflers. Effectivement, dès le commencement de mars, les bataillons français étaient embarqués, partie à Toulon, partie à Marseille ; mais des deux convois, un seul put arriver au port, l'autre ayant dû renoncer à passer sous le feu des croisières anglaises. Quant aux bataillons espagnols, ils avaient dû être expédiés de Naples, où leur présence était inutile (puisque l'infant qui y régnait n'avait à craindre aucune attaque). Mais à l'heure dite, on n'en entendit pas parler, et La Mina (ce fut le premier sujet de querelle entre les deux généraux) ne se mit nullement en peine de les faire venir, de sorte qu'en définitive le secours annoncé se borna à un faible corps de deux à trois mille hommes, très inférieur à l'attente de la population et peu en rapport avec la dignité de son commandant.

Le duc de Boufflers n'en fut pas moins très bien accueilli ; et, pour faire oublier le pauvre appareil dans lequel il se présentait, il crut devoir enfler son langage et donner en paroles et en promesses ce qu'il n'apportait pas en réalité. — « Sérénissime prince et très excellens seigneurs, disait-il au doge et au sénat de Gênes, le monarque de l'Europe le plus puissant, et, ce qui n'est pas un moindre titre, le plus fidèle à ses engagemens, m'envoie vers vous pour partager vos travaux et votre gloire. Il m'ordonne de déclarer qu'il est résolu, à quelque prix que ce soit, de rendre à cette généreuse et infortunée république la splendeur et l'indépendance que les nations les plus barbares rougiraient de vous disputer... Une puissance décidée à vous subjuguer a détruit vos forteresses, elle a tenté de vous réduire à l'esclavage le plus humiliant,.. mais elle n'a pu vous enlever ni votre honneur ni votre liberté ; ces biens inestimables, mille fois plus précieux que la vie, sont en votre pouvoir... C'est à vous-même que vous devez cette heureuse révolution qui a prévenu le secours de vos alliés ; c'est vous, illustre république, qui vous rendez l'émule de cette ancienne Rome, de ce sénat romain dont la présence d'Annibal et d'une armée victorieuse, répandue sous ses murailles, ne put ébranler le courage. Ne perdez donc jamais de vue vos véritables intérêts : d'un côté la honte et l'esclavage, de l'autre la gloire et la liberté... Très excellens seigneurs, daignez prendre confiance, je vous en conjure, en l'homme du monde qui a le plus à cœur votre liberté. Je n'en suis que meilleur Français en devenant le plus zélé de vos citoyens. Montrez-moi le péril ; ma charge est de le connaître. Je ferai toute ma gloire de vous en prémunir. »

Malgré le ton un peu emphatique de ces assurances, Boufflers n'était pas, ou du moins ne fut pas longtemps dupe lui-même de l'illusion qu'il voulait causer. Pendant qu'il tenait en public ce langage retentissant, il prenait connaissance de la véritable situation et se mit discrètement en devoir d'avertir que la partie était très compromise et ne pouvait, en réalité, être continuée dans de telles conditions. Le peuple, plein de courage, était sans discipline et sans habitude des armes : les patriciens qui composaient le gouvernement suivaient mollement un mouvement qu'ils n'avaient pas provoqué, et, tremblant pour leurs biens, leurs personnes et leurs familles, étaient disposés, au fond de l'âme, à accepter les conditions de l'Autriche, pourvu qu'on leur offrît quelque accommodement raisonnable, Boufflers ajoutait que l'argent faisait défaut, que les fonds qu'il avait apportés ne tarderaient pas à être épuisés, et il concluait que, ne pouvant rien avec les ressources dont il disposait, un secours devait lui être donné au plus tôt, si on ne voulait pas qu'une aventure, si glorieuse à son début, finît d'une façon aussi triste pour les Génois que ridicule pour lui-même et pour la couronne de France (1).

Ni Belle-Isle ni La Mina, informés du péril et de l'urgence par des émissaires qui traversaient les lignes des assiégeans, ne pouvaient méconnaître la nécessité de répondre promptement à l'appel qui leur était adressé avec tant d'insistance. Mais ce fut sur le moyen le plus efficace d'apporter le secours réclamé que leur désaccord prit naissance. Le plus simple, celui qui se présentait le plus naturellement à l'esprit et auquel tout le monde était préparé, c'était, une fois la capitulation de Vintimille obtenue, de continuer à marcher résolument le long de la côte et d'arriver ainsi par Oneille, Finale et Savone sur les derrières des assiégeans. C'était l'avis de La Mina, qui ne paraissait même pas admettre qu'un autre plan pût être suivi. Belle-Isle, à la surprise assez générale, ne partagea point ce sentiment; quelque naturelle que fût la voie indiquée, il ne la trouvait ni facile ni sûre. Rien de plus imprudent, suivant lui, que d'engager deux armées, qui réunies formaient plus de cent mille hommes, dans le chemin étroit et resserré, coupé de torrens et d'accidens de toute nature, qui circule pendant une distance de plus de quarante lieues le long de la mer et au pied des montagnes, de Vintimille jusqu'à Gênes. Il représenta vivement, pour emprunter les expressions d'un historien militaire de nos jours, « le danger de s'avancer ainsi sur une route hérissée de mauvais pas, où l'on ne pouvait marcher qu'un à un, la difficulté

(1) Boufflers à Puisieulx, 9, 17, 23 mai 1747. (*Correspondance de Gênes.*— Ministère des affaires étrangères.)

de garder ensuite une communication aussi éloignée en prêtant le flanc, d'un côté, aux ennemis occupant les hauteurs, et de l'autre à la flotte anglaise, qui tenait la mer, » et Vintimille (il le déclara très nettement) était pour lui les *colonnes d'Hercule* que l'armée ne devait pas dépasser.

Aussi, à un plan qui, sous un air de simplicité, cachait des pièges sans nombre, il substituait une conception plus hardie en apparence, mais qui, frappant l'ennemi droit au cœur, allait par là-même plus directement au but. Trente bataillons avaient déjà été laissés en Dauphiné, autour de Briançon, pour garder les passages des Alpes; que vingt autres, détachés de l'armée d'Italie, vinssent rapidement s'y joindre, et, cette force devenant assez considérable pour passer de l'observation à l'action, l'entrée du Piémont pouvait être emportée d'assaut. La route de Turin se trouverait ainsi ouverte, et Charles-Emmanuel, menacé dans sa personne et dans sa capitale, serait contraint de rappeler à lui toutes ses troupes : le général autrichien, privé du contingent piémontais qui était sous ses ordres, ne pourrait continuer le siège de Gênes. Turin mis en péril, c'était Gênes délivrée sans coup férir.

Que ce dessein si audacieusement conçu dépassât le courage ou l'intelligence de La Mina, toujours est-il qu'il refusa absolument de s'y associer et donna, pour s'y opposer, des raisons dont la valeur était au moins spécieuse. Le temps d'arrêt subit de la marche de l'armée, suivi d'un mouvement rétrograde d'un important détachement, serait, dit-il, considéré comme un commencement de retraite. On y verrait l'abandon de tout effort immédiat pour délivrer Gênes. Le bruit, accueilli avec triomphe par les Autrichiens, ne tarderait pas à se répandre dans la ville assiégée et jetterait le découragement dans les rangs de ses défenseurs, qui se croiraient une seconde fois délaissés. L'honneur ne permettait pas de prêter au soupçon d'une telle faiblesse. A cette imputation blessante, Belle-Isle n'était pas embarrassé de répondre que, les bataillons espagnols n'étant pas arrivés à temps au rendez-vous, c'étaient eux, non pas les Français, qu'on pouvait soupçonner de défaillance. Mais cet échange de récriminations, en aigrissant les esprits, ne faisait que rendre la dissidence, déjà très grave en elle-même, moins susceptible encore d'accommodement.

Le recours à une décision supérieure était nécessaire, et les deux généraux ne songèrent plus qu'à plaider leur cause par écrit auprès de leurs cours. Mais Belle-Isle était si convaincu de l'excellence de la sienne et de la conviction qu'il saurait porter dans l'esprit, tant du roi que du ministre de la guerre dont il était resté l'ami, qu'il n'hésitait pas à tout préparer d'avance pour ne pas perdre un instant quand lui parviendrait la décision qu'il préjugeait. Tout

était réglé et concerté dans le moindre détail avec son frère. C'était, en effet, dans sa pensée, le chevalier qui devait être chargé d'exécuter le coup hardi qu'ils avaient imaginé en commun. Serait-ce faire tort au héros de Prague de supposer que, parmi les considérations qui militaient dans son esprit en faveur de son audacieux projet, figurait (au second rang sans doute, et loin derrière les raisons stratégiques) le désir d'en confier le soin et d'en assurer la gloire à ce frère aimé? Ne peut-on pas croire qu'il le voyait déjà en espérance, descendant en vainqueur les pentes des Alpes, et dictant dans Turin même à Charles-Emmanuel épouvanté une soumission qui jetterait le désordre dans la coalition des ennemis, et donnerait peut-être ainsi le signal de la paix générale? Ainsi un nouveau Belle-Isle terminerait glorieusement la guerre qu'un autre Belle-Isle avait commencée.

Malheureusement, il était beaucoup plus aisé au général espagnol de faire partager aux médiocres ministres de Ferdinand VI ses vues étroites et son jugement superficiel, qu'au général français d'associer à la hardiesse de son dessein l'irrésolution et la timidité des conseillers de Louis XV.

Le comte d'Argenson avait déjà entre les mains le mémoire envoyé par Belle-Isle à la défense de son système et peut-être avait-il eu le temps d'en donner connaissance au roi, quand arrivèrent, comme on l'a vu, au quartier-général de Tongres, le ministre des affaires étrangères accompagné du duc d'Huescar. Cet ambassadeur apportait l'ordre exprès de sa cour de réclamer à tout prix la marche immédiate de toute l'armée combinée sur Gênes et de s'opposer tout aussi nettement à la diversion méditée par le Dauphiné sur le Piémont. Il jetait les hauts cris, disait plus tard Puisieulx, déclarant qu'il y allait de l'honneur de son souverain, par suite du maintien de l'alliance entre les deux cours. Ce fut sous l'impression de cette menace que la question dut être portée par les deux ministres devant le roi : il s'agissait de mettre en balance les raisons militaires développées par Belle-Isle et les considérations d'un tout autre ordre que Puisieulx, très à regret, mais par la nécessité de son office, était obligé d'exposer. Le seul qui fut admis à la délibération tout intime de ce petit concile, ce fut le maréchal de Noailles, encore présent en Flandre et à qui Belle-Isle (quelque peu de goût que les deux maréchaux eussent l'un pour l'autre) avait cru devoir écrire directement, en faisant appel, pour obtenir son appui, à son expérience : « Ce n'est pas vous, disait-il, qui nous conseillerez de nous embarquer dans cet *étau de Gênes* par un défilé de cinquante ou soixante lieues, sans plage, sans communication et sans subsistances (1). »

(1) Belle-Isle à Noailles, 7 juin 1747. (Papiers de Mouchy.)

Quant au maréchal de Saxe, présent aussi sur les lieux, et dont le conseil eût été peut-être bon à prendre, il était trop occupé de sa tâche propre et des préparatifs du combat qui ne pouvait guère être retardé, pour s'en distraire un seul instant. Il eût été délicat d'ailleurs de le consulter sur un intérêt qui touchait à la réputation d'un rival; le comte d'Argenson, qui tenait de moins en moins à lui complaire, n'était nullement pressé de rendre un tel hommage à la supériorité de son caractère et de son jugement.

Il fallait que la démonstration de Belle-Isle fût bien concluante et le danger d'aventurer l'armée sur le littoral étroit de la Méditerranée, mis par lui en bien pleine lumière, car personne ne songea, semble-t-il, à en contester l'évidence ou même à en atténuer la gravité, et cependant la conclusion fut qu'il fallait ordonner à Belle-Isle de commettre cette souveraine imprudence en exigeant de lui ce sacrifice comme une preuve de son patriotisme et en le déchargeant par avance de toute la responsabilité des conséquences. Le danger de mécontenter l'Espagne et de la pousser à abandonner l'alliance l'emportait sur toute autre considération.

Il faut avoir lu de ses propres yeux cette incroyable résolution pour y ajouter foi, et il faut la laisser commenter à ceux qui la prirent avec une candeur qui accroît encore la surprise. Le premier à qui il convient de donner la parole, c'est le roi lui-même :

« Mon cousin, écrit-il de sa propre main, le 30 juin, si je ne consultais que l'intérêt de la conservation de mes troupes, et si je n'avais d'autre objet que de faire en Italie une guerre offensive, telle qu'elle pût avec le temps procurer un établissement à l'infant Philippe, mon gendre, j'entrerais dans les vues que vous me proposez d'agir, après la prise de Vintimille, par la voie de la diversion en Piémont : j'en sens toute la sagesse et toute la solidité, et je conviens qu'elle est plus conforme aux règles militaires et à la sûreté de nos opérations; mais des motifs plus puissans m'obligent de passer par-dessus cette considération : c'est le reproche éternel que j'aurais à me faire si la république de Gênes, venant à succomber, pouvait imputer sa ruine au défaut d'un secours que j'aurais pu lui donner... Soyez persuadé que je ne vous imputerai rien des événemens, tels qu'ils soient, qui peuvent résulter de l'exécution des ordres que je vous donne, et que je vous saurai gré de tous les efforts que vous ferez pour les rendre heureux (1). »

C'est Puisieulx maintenant qui ne craint pas (on se demande si c'est sérieusement) de vanter le désintéressement du roi et de

(1) Le roi à Belle-Isle, de Tongres, 30 juin 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

faire à Belle-Isle un devoir et un mérite de s'y associer : « Aucun des dangers, lui écrit-il, que vous faites envisager comme devant être une suite nécessaire de cette marche, n'a échappé à la pénétration de Sa Majesté, mais des motifs supérieurs ont déterminé la résolution qu'elle vient de prendre, de céder aux instances et aux désirs de la cour de Madrid... La crise est violente et je vous avoue que je ne puis y penser de sang-froid ; mais le roi, après avoir mûrement pesé tous les risques, a pris sa résolution avec une fermeté et un désintéressement dignes de la grandeur de son âme, et Sa Majesté compte trop sur votre zèle pour son service pour n'être pas bien persuadée qu'en soumettant votre juste répugnance aux raisons qui l'ont décidée, vous lui donnerez de nouvelles preuves de votre respect et de votre attachement... Je sais avec quelle noblesse vous subordonnez toute autre considération aux volontés du roi et au bien de son service. Au reste, quel que puisse être l'événement, Sa Majesté vous saura toujours gré de ce que vous croirez devoir et pouvoir faire pour la parfaite exécution de ses ordres. — J'ai vu et lu toutes vos lettres, écrit-il encore peu de jours après, monsieur le maréchal, Sa Majesté ne vous rendra sûrement pas responsable des événemens. Elle est convaincue que, quoique la nécessité l'ait obligée à tenir une route dangereuse et tout opposée à votre opinion, vous n'en aurez pas moins mis d'attention à faire réussir le projet de M. de La Mina. »

Puis c'est le tour du comte d'Argenson : — « Je sens tout le poids de la besogne dont vous allez être chargé ; mais je vous demande en grâce, par l'amitié que j'ai, que j'aurai toute ma vie pour vous, de vous y livrer comme si elle était de votre choix et de votre goût (1). »

Le maréchal de Noailles enfin répond lui-même à Belle-Isle, et, sentant bien qu'il n'était pas possible de prendre au sérieux le motif tiré de la nécessité de courir promptement au secours de Gênes, puisque (ce que Belle-Isle mettait en doute) c'était précisément la possibilité d'arriver à Gênes par la voie directe, il se met en devoir de donner, non sans embarras, les vraies raisons et ce qu'il appelle les raisons politiques de l'épreuve à laquelle le roi se décide à soumettre son général et son armée : ces raisons d'ordre supérieur, c'est en deux mots la subordination pure et simple aux volontés et aux fantaisies de l'Espagne. — « Il n'est pas douteux, dit Noailles, que l'Espagne ne se déterminera jamais à agir par la seule voie du Dauphiné : on lui a exposé toutes les difficultés d'agir par la côte de la mer, et elles ne l'ont point dé-

(1) Puisieulx à Belle-Isle, 28 juin. — D'Argenson à Belle-Isle, 30 juin 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

tournée de préférer cette route à toute autre, en sorte qu'elle regarde aujourd'hui ce point comme convenu et qu'on ne peut s'en écarter sans me compromettre et courir le risque de rompre avec cette couronne. *Il serait à craindre que, si on la sollicite de faire un accommodement particulier, elle ne s'y laissât entraîner, si on lui en fournissait un prétexte plausible.* » Puis, après quelques considérations assez obscures sur la nécessité de reprendre pied dans le centre même de l'Italie pour rendre plus facile l'établissement de l'Infant et par suite la conclusion de la paix : — « Dans la situation actuelle, ajoute-t-il, l'objet militaire est encore moins intéressant que l'objet politique. J'ai senti quelquefois dans le cours de ma vie combien les intérêts politiques mettent d'entrave aux opérations militaires, et que souvent ils font abandonner les projets qui seraient le plus conformes aux principes de guerre pour en exécuter d'autres qui le sont moins, mais lorsqu'on réunit comme vous, monsieur, ces différentes vues, on sent combien il est indispensable de se conduire suivant les circonstances... c'est ici le cas... Du succès de ce que vous allez tenter dépendra en grande partie le rétablissement de la paix, et on ne douterait presque plus de l'obtenir s'il vous était possible de remplir les objets qui vous sont indiqués. Un si puissant motif est bien propre à vous exciter de mettre tout en usage pour surmonter des difficultés et des obstacles dont je ne sens que trop l'embarras ; quel que soit l'événement, s'il n'est point heureux, dès que vous aurez pris toutes les précautions qu'exige la prudence, l'ordre du roi vous justifie. S'il est heureux comme on peut l'espérer, vous en recueillerez la gloire en rendant à l'État les services les plus signalés. Il n'y a que de ne pas tenter l'exécution de ce que le roi veut et désire qui pourrait vous compromettre (1). »

Si l'on veut maintenant savoir ce que pensaient au fond de l'âme de cette décision souveraine, ceux mêmes qui l'avaient conseillée et étaient chargés de la transmettre, il faut entendre Puisieulx lui-même, parlant à cœur ouvert et en dehors de son rôle officiel. — « Je tremble, écrit-il dans une lettre particulière adressée à Madrid, à Vauréal, en pensant à l'Italie : on l'a voulu et on a travaillé longtemps pour mettre ces affaires dans l'état où elles sont... Je vous avoue que tout cela me désespère. L'Espagne nous échappait quand je suis parvenu au ministère. J'ai fait l'impossible pour la ramener, j'y avais presque réussi, un instant renverse tout, et notre situation est telle que, si M. de Belle-Isle n'exécute pas le projet d'aller par la côte de Gênes, nous nous brouillons sans retour avec l'Espagne ; nous n'entrerons pas en

(1) Noailles à Belle-Isle, 10, 13 juillet 1747. (Papiers de Mouchy.)

Italie, et nous laisserons Gênes et Naples exposées : et si au contraire M. de Belle-Isle, en exécutant les ordres du roi, défère aux sentimens de M. de La Mina, il en résultera peut-être la perte de l'armée du roi, et en ce cas, ajoute-t-il ailleurs, je dois convenir que la complaisance serait un peu forte (1). »

Quel aveu ! Encore si cette complaisance, comme il l'appelle, devait être appréciée de ceux à qui le sacrifice est offert ! Mais Vauréal, en lui répondant, n'a garde de lui laisser cette illusion. — « C'est à nous, lui écrit-il, sur un ton de raillerie à peine déguisée, à remercier Dieu de nous avoir fait naître sous un roi encore plus généreux et plus magnanime que sa puissance n'est redoutable. Mais quand j'ai voulu faire valoir cet acte de complaisance, croyez-vous, m'a-t-on dit, que nous imaginions que le roi de France voulût sacrifier son armée par complaisance pour le roi d'Espagne ? Cette complaisance serait également funeste aux deux rois ; cet ordre a été donné parce que tous les généraux qui ont été consultés ont pensé comme M. de La Mina. — J'ai cru ne pas vous devoir cacher ce trait, parce qu'il importe que vous connaissiez les caractères. »

Aussi, rien d'étonnant que Vauréal, lui-même, écrive à Belle-Isle avec désespoir. — « Vous n'aurez pas tardé à savoir la décision du roi, je vous avoue que les larmes m'en sont venues aux yeux. Nous perdons tout, généraux et ministres, et jamais on ne nous en saura gré, au contraire, on dira que c'est vous qui avez eu tort (2). » Enfin, d'Argenson lui-même ne pouvait se contenir. — « C'est une déraison, écrivait-il à Belle-Isle, un entêtement de la part des Espagnols, dont je ne saurais démêler le motif, ni le but. Je me suis trouvé en quatrième dans des conversations avec M. de Noailles, M. de Puisieulx et M. d'Huescar, où la patience des anges aurait échoué (3). »

S'il en était ainsi, pourquoi donc obéir ? Qui croirait que cette résignation douloureuse était imposée à des serviteurs d'un roi de France, commandant à deux grandes armées, servi par les plus grands hommes de guerre du temps, et à la veille d'une grande victoire ? La funeste conséquence d'une si douloureuse faiblesse ne devait pas se faire attendre.

DUC DE BROGLIE.

(1) Puisieulx à Vauréal, 28 juin, 1er juillet 1747. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.) La dernière phrase est tirée textuellement d'une lettre de Puisieulx à Belle-Isle du 13 juillet.

(2) Vauréal à Puisieulx, 21 juillet 1747. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères. — A Belle-Isle, 14 juillet 1747. (Ministère de la guerre.)

(3) Le comte d'Argenson à Belle-Isle, 20 juillet 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

L'INSTITUTRICE

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Le jour de l'adjudication arriva. Tous les veneurs étaient réunis dans une salle de la préfecture. Antoine Debaissé, comme un paria, se tenait à l'écart des différens groupes où l'on discutait à voix basse. Des regards haineux étaient échangés sourdement; M. de Brassiou n'avait pas paru.

Après quelques adjudications, vint le tour des Souchons. Antoine mit subitement une enchère de dix mille francs : un murmure répondit seul à la demande de surenchère, et la forêt fut adjugée à M. Antoine Debaissé, propriétaire au château de la Croix-Fulgent.

Ce fut un hourra dans la salle, mais Antoine se retira, en feignant de ne rien entendre.

Dès le lendemain, il se rendait à la Grolière. M. de Brassiou avait déjà reçu nombre de dépêches lui annonçant le désastre, toutes avec une violence d'expression qu'il n'eût point été prudent de montrer au vainqueur.

M. de Brassiou félicita son voisin sur l'heureuse issue et compléta

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890 et du 1er janvier 1891.

ses instructions sur la campagne prochaine. On se reverrait du reste, pas trop ouvertement d'abord; mais peu à peu, quand ce grand orage serait calmé, on agirait avec franchise.

Ce projet amena des rapports presque journaliers entre la Croix-Fulgent et la Grolière. M. de Brassiou prenait un véritable plaisir à monter en équipage sans qu'il lui en coûtât rien. Antoine lui avait donné carte blanche, et le gentilhomme oubliait volontiers la prudence qu'il s'était imposée au début. On commença bien par lui savoir mauvais gré du rôle qu'il avait pris, mais comme, au fond, on lui reprochait surtout ce que chacun regrettait de n'avoir point fait à sa place, on ne lui tint pas longtemps rigueur.

M. de Brassiou, n'ayant plus de forêt, céda son équipage à Antoine, autrement dit devint son associé. On adjoignit quatre hommes à son piqueur, qui passa au service de la Croix-Fulgent; on acheta des chevaux, la tenue fut décidée, on installa des gardes, enfin on se mit en état d'inaugurer brillamment la campagne. M. de Brassiou se faisait fort de lancer des invitations et de recruter assez de veneurs pour faire une suite honorable.

Marguerite, comme pour tout ce qui l'amusait, se montrait désormais plus conciliante, du moins ne fuyait-elle plus à l'approche du voisin, et consentait même à prendre part aux conférences sur la future organisation. Elle se laissait doucement séduire par cette fortune qui rendait tout si facile quand déjà, dans sa maison, de légères entraves se manifestaient pour les grosses entreprises. Mlle de La Rogerie l'encourageait de son mieux. Il ne se passait guère de jours sans que des visites fussent échangées entre les deux châteaux.

Sur ce terrain, du reste, Antoine Debaissé retrouvait toute sa finesse commerciale; il arrivait à se rendre indispensable. Un cheval de femme venait-il à manquer à la Grolière, il en proposait un de ses écuries; Marguerite s'était enthousiasmée pour les trotteurs américains, Antoine mit son meilleur à sa disposition, offrant en outre ses leçons pour ce menage spécial. On juge du bruit qui se fit dans le pays quand, pour la première fois, on vit passer en tête à tête, huchés sur ce véhicule, le quincaillier et la demoiselle du château; on était habitué à ses excentricités, mais celle-ci dépassait la borne des convenances; on en conclut naturellement à un prochain mariage,

Antoine le désirait ardemment, non pas qu'il fût sérieusement épris de Marguerite, il avait une façon à lui d'envisager l'amour où le platonisme n'avait aucune part; cette fille, un peu garçon par ses allures, lui rappelait beaucoup les mœurs américaines; il ne s'apercevait pas qu'en France celle-ci était une exception dange-

reuse, il s'applaudissait, au contraire, d'avoir rencontré dans sa patrie un échantillon des femmes qui avaient ses préférences. Outre la sympathie qu'il éprouvait pour ce camarade féminin, nombre de raisons politiques le confirmaient encore dans sa résolution; l'accueil qui lui avait été fait le poussait à une alliance avec une famille en mesure de le faire admettre. Aussi se montrait-il, en toutes circonstances, d'une galanterie fort empressée.

Il dînait souvent à la Grolière; à l'heure de se mettre à table, au retour d'une promenade, M. de Brassiou le retenait, Marguerite en profitait pour le façonner un peu, mais ce n'était pas chose facile, bien qu'il s'y prêtât avec une souplesse qui contrastait avec sa brutalité ordinaire.

De quelle façon cette situation se dénouerait-elle? Mlle de La Rogerie n'avait qu'un désir : se débarrasser au plus vite de Marguerite pour demeurer maîtresse de la place et tirer de la situation le parti qu'elle jugerait convenable; M. de Brassiou, sous l'influence de sa passion quasi sénile, n'entrevoyait pas non plus cette alliance d'une fortune avérée avec sa médiocrité discrète sans un sentiment de satisfaction égoïste. Marguerite, seule, ne se prononçait pas. En elle, deux choses se combattaient sans qu'elle parvînt à fixer son goût; son éducation, à son insu, la poussait vers des régions où elle entrevoyait des aventures dont elle serait l'héroïne. Elle rêvait vaguement d'amours étranges, d'échelles de corde, de fuite en berline. Mais parfois aussi elle envisageait le côté pratique des choses et les avantages de la réalité. Sans doute, il était beau d'être aimée; mais la satisfaction assurée de toutes les jouissances matérielles, satisfaction qu'elle n'avait que très incomplètement goûtée dans la maison de son père, avait bien aussi ses charmes. Pouvoir, sans souci d'aucune sorte, s'étaler à son aise dans un luxe solide, avoir château, équipage de chasse, voitures et chevaux à discrétion, sans compter les toilettes, les voyages, un salon à Paris et le flirtage partout, cela donnait à réfléchir et augmentait singulièrement le courage qu'il faut à une jolie fille pour faire le bonheur d'un vilain homme.

Elle était parfois sur le point de faire elle-même les premiers pas et puis, l'instant d'après, un geste maladroit, une galanterie intempestive la rejetait dans ses incertitudes et ses brusqueries. Antoine n'arrivait pas à se former une opinion : la jeune fille était d'un caractère tellement ondoyant qu'il avait peine à se décider; elle lui faisait aussi des critiques inutiles et cruelles. A table, il n'avait jamais su se tenir, il mettait volontiers la tête dans ses mains, ses coudes sur la nappe, ou les deux pieds sur la chaise de sa voisine; il mangeait gloutonnement et, pour éviter les taches,

fixait sa serviette autour de son cou; il faisait avec la mâchoire un bruit insupportable; quand un plat lui convenait, il essuyait son assiette, et la laissait pleine s'il lui déplaisait. Il buvait force rasades de vin pur; en sortant de table, il avait une grosse gaîté bruyante qui allait en augmentant avec le nombre des petits verres absorbés.

Tout ceci était bien peu fait pour séduire une jeune fille, et si, le jour d'après, il ne fût arrivé dans une voiture supérieurement attelée ou monté sur un cheval de prix, il eût été certainement éconduit.

Marguerite avait essayé de tout, des conseils et des critiques, c'était invétéré, il oubliait toujours.

La situation pouvait s'éterniser si Mlle Hortense ne se fût montrée plus active. Elle n'avait pas tant fait pour rester en si bon chemin; une circonstance imprévue pouvait entraver ses projets, il fallait agir.

Mme Brunet était apparue plusieurs fois pour s'informer de l'état des esprits. On ne lui avait, bien entendu, pas ouvert la bouche du projet de mariage.

M. de Brassiou, de son côté, se montrait de plus en plus pressant, non pas précisément sur le chapitre du mariage, il se fût contenté de satisfactions extra-légales qui lui eussent permis d'attendre, mais Mlle de La Rogerie n'était pas femme à se contenter de demi-promesses. En attendant, elle usait avec son maître d'une coquetterie aiguë pour le maintenir en haleine. Elle accordait à tout instant ces demi-faveurs qui ne font qu'aggraver les désirs. M. de Brassiou payait ces courtes joies, d'expressions passionnées et de sermens timides; Mlle Hortense enregistrait avec soin tous ces billets pour l'échéance prochaine.

Mlle de La Rogerie n'avait point encore usé de la jalousie avec son vieil amoureux. Elle n'avait malheureusement pas d'homme à portée, d'autant que sa situation d'institutrice ne se prêtait guère à ce qu'on s'occupât d'elle.

Depuis son retour de Pologne, elle entretenait une correspondance active avec le jeune seigneur qui avait été la cause de son départ précipité; ses lettres étaient adressées au bureau restant de la commune. Elle avait perdu tout espoir depuis longtemps. Le comte Ladislas Osciewicz était sans fortune dans le présent; du même âge qu'elle, il était douteux que son amour persistât jusqu'à ce que la mort de son père lui rendît sa liberté. Toutefois, ce fil la rattachait à une espérance, si peu fondée fût-elle, et ses aspirations romanesques s'en flattaient encore.

Mlle de La Rogerie songea à utiliser l'aventure, qui n'était plus

pour elle que l'occasion d'une sorte d'exercice épistolaire. Elle changea l'adresse et pria le comte de lui écrire directement à la Grolière. M. de Brassiou, sans se préoccuper de la correspondance de l'institutrice, fut malgré lui, et peut-être en raison de la jalousie commune à son âge, un peu inquiété par les lettres fréquentes de Brody.

Un soir, Mlle Hortense s'était mise au piano; Marguerite, sur une table éloignée, faisait des patiences, peut-être pour savoir si elle devait épouser le quincaillier. M. de Brassiou, une partition à la main, s'approcha de la jeune femme. En se penchant pour poser le livre, il effleura ses cheveux et lui dit à l'oreille, d'une voix sourde et tremblante :

— Il va bien, votre Polonais?

Il parlait au hasard, car il ignorait presque tout de l'aventure.

— Mais fort bien, répondit Hortense sans lever les yeux.

— Et quand vient-il vous prendre pour vous emporter dans son désert?

— Quand je voudrai.

— Et vous voudrez bientôt?

— Cela dépend de beaucoup de choses, d'une surtout.

— Peut-on savoir laquelle?

— Vous êtes bien curieux, monsieur!

— Vous voyez que je suis à la torture. Pourquoi persister? Quel plaisir prenez-vous à me rendre malheureux? Je vous aime et, malgré moi, je soupçonne quelque chose entre nous. Dites-moi la vérité, ce sera charitable...

— Qui vous fait supposer?.. Et enfin, quel droit avez-vous à une confession de cette nature?

— Quel droit? Aucun autre que celui de vous aimer et de souffrir par vous!

Cette causerie ne pouvait se prolonger sans attirer l'attention de Marguerite. Mlle de La Rogerie préluda brusquement, pour couvrir les voix, mais trop tard; la jeune fille, que son occupation silencieuse n'absorbait guère, avait entendu deux mots, isolés; mais l'intonation même lui en avait révélé l'importance. Elle rattacha ce fait à ses observations précédentes et demeura convaincue que son père était amoureux de l'institutrice. De là à admettre qu'elle fût sa maîtresse, pour une enfant aussi peu naïve, il n'y avait qu'un pas; aussi se promit-elle d'observer et, le cas échéant, de briser les vitres, car elle était jalouse de l'affection de son père. Tous les orages du début lui revinrent à la mémoire : cette femme s'était déjà emparée de la chambre de sa mère; allait-elle en prendre sérieusement la place? La jeune fille eut peine à

se contenir. Elle pâlit horriblement, jeta les cartes et remonta brusquement à sa chambre.

— Qu'a donc Marguerite? dit M. de Brassiou en entendant frapper la porte.

— Elle a, elle a, ce qui arrive souvent, un accès de folie, un caprice, un rêve creux, un chagrin imaginaire ou un désir insatisfait. Sa patience lui aura mal répondu. Ah! ce n'est pas une nature facile à gouverner.

— Selon vous, il serait prudent de la marier?

— Incontestablement.

— Et alors?

— Oh! alors nous verrions, car je dois vous le confesser, puisque l'occasion s'en présente, je ne suis pas libre.

Le gentilhomme, à cette confidence, ne put maîtriser un mouvement de colère, et, quittant brusquement sa place, il se mit à arpenter le salon.

— Pas libre, pas libre, répétait-il, c'est bien le moment de me faire cet aveu après m'avoir affolé. Coquette! coquette!

Le dernier mot de ce discours incohérent avait porté en plein. L'institutrice, fermant brusquement le piano, vint se planter en face de M. de Brassiou :

— Coquette, avez-vous dit, non, mais répétez, coquette et avec qui je vous prie, avec vous? Ah! monsieur, c'est un peu fort. Pouvez-vous citer un geste, une parole de moi qui ait pu vous donner de l'espoir? Si vous m'avez fait dans votre maison une place un peu plus large que celle à laquelle pouvait prétendre une simple institutrice, avouez que ce n'est pas sur ma demande, je n'aspirais, moi, qu'à rester dans l'ombre. Est-ce vous qui m'avez conjuré de mettre ordre à vos affaires? Est-ce vous qui m'avez révélé les embarras de votre existence et m'avez priée d'y porter remède? Osez vous plaindre maintenant de ce que j'ai fait! Et parce que je reçois les lettres d'un ami, dévoué celui-là, vous vous croyez le droit de me faire injure. Assez, monsieur, je sais ce qui me reste à faire, je quitte votre service. Pour éviter les commentaires, je finirai le mois et rentrerai dans le couvent dont je n'aurais pas dû sortir.

M. de Brassiou était atterré. Il avait parlé haut malgré lui, ses paroles avaient dépassé ses intentions, peut-être sa pensée; devant cette violence, il s'efforçait de se reprendre. Il balbutiait, ne trouvait pas ses expressions et voulait y suppléer par des gestes tendres. Il avait pris les mains de la jeune femme.

— Qu'ai-je dit? répétait-il, je ne sais plus moi, vous m'avez rendu fou.

— Vous savez parfaitement.

— Non, mais je m'excuse si j'ai rien dit qui vous ait offensée. Je sais seulement que depuis votre arrivée tout, hormis vous, m'est devenu odieux, au moins indifférent. J'ai tout remis entre vos mains avec l'espoir qu'ainsi attachée, vous ne pourriez jamais m'abandonner, et quand je vous crie : Je vous aime ! vous me répondez : Je ne suis pas libre. Oh ! avouez-le, c'est à perdre la tête !

— Que dirait le monde, je vous prie, si l'on vous voyait épouser l'institutrice de votre fille avant que celle-ci fût pourvue? ça ferait un beau tapage !

— Qui vous parle d'y songer avant l'établissement de Marguerite ! Mais après... après... Laissez-moi entrevoir ce bonheur aussi lointain que vous voudrez, mais ne me fermez pas l'avenir en me disant : « Je ne suis pas libre ! »

La jeune femme avait des larmes dans les yeux, elle montrait un attendrissement bien en dehors de son caractère ; le gentilhomme ne savait comment l'interpréter. Elle s'était laissée tomber sur un meuble, il lui tenait les mains et, de son mouchoir parfumé, recueillait ses larmes.

— Éloignez-vous, disait-elle ; laissez-moi me remettre. Vous le voyez, monsieur, je suis toute troublée. Eh bien ! oui, oui, nous verrons, mais songeons à votre fille d'abord ; rien, d'ici là, vous me le jurez. Moi aussi je me sens pour vous, comment dirai-je?.. un sentiment tendre. Mais un mariage, pensez-y, l'humilité même de ma situation me fait un rôle bien embarrassant. Vos yeux demandent encore autre chose. Oui, je vais vous répondre. Un homme, là-bas, m'a aimée, il m'aime encore, et ces lettres ont pour but de me faire revenir sur ma détermination ; car, à cause de lui, j'ai quitté la Pologne. Eh bien ! pour vous plaire, je vais lui renvoyer ses lettres et lui interdire de m'en adresser de nouvelles. Êtes-vous content, monsieur?

Pour toute réponse, M. de Brassiou prit les mains de la jeune femme et les couvrit de baisers.

Ce soir-là, Mlle de La Rogerie se retira heureuse ; elle pouvait, avec une certaine satisfaction, envisager le chemin parcouru. M. de Brassiou, de son côté, éprouvait le repos d'un homme qui, ayant brûlé ses vaisseaux, ne saurait plus reculer : la résolution exprimée le reposait des angoisses de l'incertitude.

XI.

Marguerite était loin de partager cette ivresse. Remontée précipitamment dans sa chambre, elle avait appelé Louise et s'était jetée dans ses bras en pleurant à chaudes larmes.

— Sais-tu ce qui se passe? avait-elle dit; non, mais devine, Mlle de La Rogerie, cette créature impudente et hypocrite, est la maîtresse de mon père. J'en suis sûre, sans en avoir encore la preuve; mais je l'aurai, et elle connaîtra mon opinion sur son compte. Et je ne me méfiais pas. Ah! tu me voles mon père. A nous deux! le grand mot n'est pas encore prononcé.

En vain, Louise essaya de l'adoucir : quelle preuve avait-elle? des surprises d'imagination sans doute. — Je t'en prie, calme-toi et regarde bien avant de faire un esclandre. Et puis, alors même, à quoi bon, si ça est, ce que je ne crois pas. Ferme les yeux, les fantaisies de vieil homme, ça ne dure pas longtemps.

A ces raisons, peut-être sages, Marguerite ne répondait qu'un mot : — Voleuse! voleuse! ma tante peut se vanter de son choix. J'ai entendu, je te dis, j'ai entendu, et ce n'est rien, je devine davantage.

Tout ce que put obtenir Louise, qui, de la nuit, ne quitta son enfant, fut qu'elle s'abstînt d'un scandale le lendemain. Marguerite avait juré, elle avait réfléchi qu'une scène aussi violente exigeait des preuves plus sérieuses qu'un propos facilement niable. Elle résolut donc d'attendre et de montrer une prudence en dehors de ses habitudes.

A partir de cette soirée, M. de Brassiou et Mlle de La Rogerie, sur cette pente fatale à leur insu, se laissaient glisser. La jeune femme enfermait son amoureux dans un cercle de privautés quasi permises qui l'affolaient, mais malgré la prudence et l'adresse de la demoiselle, certains gestes et des sous-entendus transparens les trahissaient sans cesse.

Marguerite veillait. En vain, pour la distraire, multipliait-on les parties, les promenades à cheval, les réceptions, les visites, même les voyages : Mlle de La Rogerie partageant toutes ces distractions, le plaisir, pour elle, était empoisonné. Il en résultait pour Antoine une sorte de paix armée. Dans son isolement, Marguerite avait besoin de se rapprocher de quelqu'un, fût-il antipathique.

Un soir, la jeune fille, qui était remontée à sa chambre pour chercher un objet, en rentrant au salon, ne trouva ni son père ni Mlle de La Rogerie. Ils étaient sortis, sans doute. La soirée était douce : Marguerite descendit dans le parc et se blottit dans un massif.

La lune venait de disparaître, l'obscurité était complète; seules les allées de sable tranchaient sur le noir des gazons. Marguerite, de sa place, était assurée de voir venir : elle avait choisi la route principale qui ramenait au château.

Elle n'attendit pas longtemps; des pas se firent entendre sur le gravier sec, et elle put voir l'institutrice amoureusement enlacée

par son père. Ils marchaient lentement, sans rien dire; la tête de la jeune femme, ainsi bercée, se laissait tomber parfois sur l'épaule de son compagnon, qui se penchait pour baiser ses cheveux.

Le doute n'était plus permis. Marguerite contint sa rage; étant donnée sa nature, ce ne fut pas un mince mérite. Cependant une sorte de respect et d'amour filial la retint : elle n'avait, en somme, aucun contrôle à exercer sur la conduite de son père; mais, l'institutrice étant un peu sa chose, elle se réservait de lui faire payer sa peine.

Quand le couple eut disparu dans la longueur de la route, elle rentra précipitamment par un escalier de service pour ne rencontrer personne. Dans sa chambre, elle s'abandonna à sa colère. Une maîtresse jalouse, convaincue de la trahison de son amant, n'eût pas montré plus de désespoir. C'est que Marguerite, dont les instincts n'étaient qu'éveillés, bien qu'elle eût déjà l'esprit ouvert sur nombre de choses inquiétantes, avait concentré sur son père tous ses besoins d'affection.

Elle se roulait sur son lit et mordait son oreiller quand Louise fit son entrée. La nourrice se précipita; mais les sanglots étouffaient son enfant, des sons inarticulés sortaient seuls de sa gorge. Louise devina toutefois la cause de ce grand chagrin : la scène des jours précédens était un indice.

— Dis à ta vieille Nou ce qu'elle t'a fait, dis?

La pauvre femme arrachait les mains de la jeune fille pour découvrir sa face inondée et la couvrir de baisers. Sous ces caresses, Marguerite reprit, sinon son calme, du moins la faculté de parole.

— Je les ai surpris... dit-elle, ils s'embrassaient. Elle ne pourra nier, la misérable! Je l'ai vue, tu m'entends! vue de ces yeux qui ne me trompent pas! Oh! quelle scène elle va avoir!

Louise ne pouvait rien dire. Les conseils d'un esprit rassis ne pouvaient être entendus en ce moment, il fallait laisser tomber la colère : elle se réservait de la ramener le lendemain à des mesures plus acceptables, mais au fond elle n'était pas fâchée, car nous savons qu'elle n'aimait guère l'institutrice.

Quand elle vit son enfant relativement calmée, Louise se retira doucement. Malgré tout, la nuit fut cruelle pour la jeune fille; elle souffrait horriblement de cette confirmation brutale, et pourtant elle avait tout fait pour s'assurer... Inconséquence humaine!

C'est que de toutes les jalousies, la plus cruelle peut-être est celle qu'éprouvent les enfans à partager l'affection de leurs parens. Dans la jeunesse on n'est ni indulgent, ni philosophe, et les sensations violentes n'ont rien qui les modère. Un fils éprouve une révolte douloureuse à voir un homme prendre la place de son

père. Sa mère s'en trouve diminuée à ses yeux, par ce fait, elle cesse d'être une mère pour devenir une femme. Chez la jeune fille, la jalousie est encore plus pénible, en ce que ce sentiment pour elle s'aggrave de la surprise, car elle ignore l'influence des sens que connaît et admet l'homme : la trahison reste inexpliquée, et elle ne pardonne jamais à la femme qui se substitue à sa mère. Elle n'a ni respect ni affection, elle l'appelle généralement madame, et le nom de son père, que celle-ci porte hautement, est toujours une injure nouvelle.

Pour Marguerite, M. de Brassiou était le type accompli de l'homme du monde ; sa distinction et ses avantages physiques, maintenus par un entraînement sévère, en faisaient un compagnon prêt à tout. L'atmosphère du plaisir perpétuel, dans laquelle il la maintenait, contribuait à éloigner pour elle toute idée d'un autre établissement. Et tout cela allait s'écrouler par la lâche ambition d'une fille intrigante. Elle saurait bien l'empêcher! Mais comment? Dans la colère, tout semble facile, on passe sur les obstacles, l'embarras commence quand il faut trouver un moyen pratique de sévir. Marguerite était bien résolue à chasser Mlle de La Rogerie : sur ce premier point, il n'y avait aucune hésitation, mais comment son père prendrait-il cet acte d'autorité? Elle lui donnerait à choisir entre elle et l'institutrice, elle ne pouvait demeurer sous le même toit que sa maîtresse. Oui, mais, si pour conserver cette créature, il en faisait sa femme... Oh! non, pas cela! cette idée lui donnait le vertige. Cependant la jeune fille n'était pas de caractère à s'arrêter longtemps aux conseils de la prudence. Confiante dans son bon droit, elle résolut de marcher à l'ennemi, on verrait après à panser les blessures.

Mlle de La Rogerie était désormais plutôt une dame de compagnie qu'une institutrice, elle-même était ici maîtresse de maison, à défaut de sa mère, et, dans une certaine mesure, gardienne du foyer. Or, la demoiselle était de mauvaises mœurs, elle la chassait simplement.

Sa résolution arrêtée, elle ferma son esprit sur cette page douloureuse et put goûter un peu de repos le reste de la nuit.

Le matin, à son réveil, elle procéda à une toilette sévère, il lui semblait revêtir une robe de juge ; peut-être par ces soins, voulait-elle retarder l'heure de l'exécution : ce n'était pas chose facile, mais elle était résolue.

Un peu avant l'heure de la réunion habituelle, elle se rendit à la salle d'étude et fit prier Mlle de La Rogerie de l'y rejoindre.

A l'entrée de l'institutrice, la jeune fille se sentit aveuglée par un nuage de sang : toute résolution de prudence s'effaçait, les

termes arrêtés dans son esprit faisaient place à des épithètes violentes. L'enfant mal élevée reparaissait tout entière.

— Mademoiselle, je vous chasse, entendez-vous? je vous chasse! — Et, les poings serrés, elle marchait sur elle. — Vous êtes la maîtresse de mon père; j'en ai la preuve, je vous ai vue... hier soir. Osez nier? Sauvez-vous, je vous en conjure, pour éviter un scandale, car je ne saurais me contenir. Allez dire à votre amant que sa fille vous a chassée, nous verrons s'il ose vous retenir malgré moi. Allez, allez, mademoiselle.

Mlle de La Rogerie avait pâli extrêmement; au premier mot elle avait paru défaillir, car la surprise était extrême. Comme tous les amoureux, ceux-ci croyaient leur liaison bien secrète, et cette révélation brutale était faite pour la confondre. Toutefois, son audace ne tarda pas à la mettre en défense.

— Mon enfant, dit-elle avec un calme qui semblait celui de l'innocence, je pourrais vous dire que je ne comprends rien à vos grossièretés et m'éloigner simplement pour échapper à cet accès de folie furieuse; mais ma mission ici est de vous instruire, et alors même que cela devient difficile et dangereux, je dois l'accomplir. Je ne sais ce que vous avez vu ou entendu; je sais, moi, que l'affection paternelle dont m'honore M. votre père n'est, en aucune sorte, de nature à vous porter ombrage. Seule et sans famille, j'ai cru pouvoir, sans vous faire tort, accepter une protection qui manquait à ma vie. Si dans la forme, parfois, cette intimité douce a dépassé les bornes des choses admises, il n'y a pourtant, je vous le jure, rien dans nos relations que la morale la plus sévère puisse condamner. Ceci dit, je vais me mettre sous sa protection et savoir de lui ce que je dois faire devant une pareille injure.

— C'est joliment écrit, cette phrase-là, il est fâcheux que vous ne vous borniez pas à être maîtresse de langue. Quant à l'enseignement de la morale, il faut y renoncer, vous pratiquez trop bien les caresses. Me croyez-vous, par hasard, aveugle, sourde et imbécile? J'ai vu et entendu, je vous dis; pour une fille prudente et expérimentée, vous parlez trop haut, et on *aime*, entendez-vous, *on aime* à vous entendre.

— Comprends pas.

— Comprenez-vous aussi qu'hier soir, dans le parc, je vous ai vue marcher, le bras de mon père passé autour de votre taille et la tête sur son épaule, il vous couvrait de baisers. Nierez-vous?

— Mais c'est de la folie! Il faudra vous doucher, je vous assure; pour le moment, je vous laisse, vous me faites sérieusement peur.

— Et vous avez raison, mademoiselle; car, si je vous retrouve

au château aujourd'hui, je ne sais vraiment pas ce dont je suis capable.

En quittant la salle d'étude, Mlle de La Rogerie, confondue, malgré son audace, courut frapper à la porte de M. de Brassiou. Celui-ci vint ouvrir, le visage souriant et comme imprégné encore des joies de la soirée précédente.

— Vous! dit-il, quelle imprudence! Entrez, entrez vite. — Et il attirait la jeune femme pour refermer vivement la porte.

— Non, non, inutile, l'heure des allures mystérieuses est passée, Marguerite vient de casser les vitres; elle me chasse de chez vous, de chez elle, paraît-il, et je viens vous demander, monsieur, ce que je dois faire.

— Mais vous me renversez; comment a-t-elle pu s'apercevoir?

— Oui, je me le demande, et surtout de quoi elle s'est aperçue? Aussi vous êtes d'une imprudence, j'ai beau vous dire... Derrière le piano, l'autre soir, et hier, dans le parc, elle a vu, paraît-il... Presque rien, sans doute, mais enfin elle a vu, et j'ai eu beau nier, elle m'a chassée, entendez-vous, chassée, et je ne saurais rester ici une heure de plus après un pareil affront.

— Oh! mais, oh! mais, c'est trop fort; qui commande ici? suis-je le maître, oui ou non? et de quel droit se permet-on de donner un ordre, et surtout de faire injure à une personne que... que... j'estime? Aussi j'ai trop gâté cette enfant; il est bien tard, mais elle verra si on plaisante avec mon autorité. Ne vous inquiétez pas, mademoiselle, vous verrez si je sais vous défendre.

— Non, monsieur, je vous en prie, laissez-moi me retirer sans autre explication. Je suis une cause de discorde dans votre intérieur : mon devoir est de m'en aller, non pas sans peine, croyez-le bien, j'avais pris la douce habitude de me sentir protégée par vous, c'était un trop beau rêve, il ne le faut pas. Vous l'ai-je dit assez souvent, notre vie à nous qui n'avons jamais que des bonheurs d'emprunt, est faite de sacrifices; l'affection qu'on nous témoigne, nous la volons aux autres, semble-t-il. Laissez-moi partir, il y a lâcheté à vous laisser voir ce que je souffre, je veux du moins vous dérober mes larmes.

— Non, mille fois non! vous ne partirez pas. Elle ne veut pas voir, la cruelle enfant, que bientôt elle aura déserté la maison pour se faire une existence ailleurs, et que moi ici, sans personne à aimer, je n'ai plus qu'à mourir d'ennui et de solitude. Ah! mon dévoûment ne va pas jusque-là : j'entends vivre aussi moi; je vous aime et je vous le prouverai.

M. de Brassiou déposa un baiser sur le front de la jeune femme et la pria de sortir pour lui permettre de parler à sa fille. Après son départ, il fit demander à Marguerite de passer chez lui.

Le domestique revint dire que mademoiselle, un peu souffrante, venait de se mettre au lit. Le baron bondit de colère, un peu d'inquiétude se mêlait malgré lui à son irritation : il se précipita pour savoir à quoi s'en tenir.

Marguerite, en effet, était alitée; ses vêtemens, dispersés au milieu de la chambre, indiquaient une grande exaspération. La tête retournée contre la muraille, ses cheveux défaits, les sanglots qui soulevaient sa poitrine en témoignaient assez. Au bruit de la porte, elle ne se retourna pas. M. de Brassiou dut marcher jusqu'au lit et lui prendre la tête pour éveiller son attention. Devant cette douleur muette, le père sentit tomber sa colère. S'il eût trouvé Marguerite debout et en état de se défendre, il n'eût peut-être pas faibli, mais devant ces sanglots et cet état de prostration, son cœur paternel s'attendrissait, et c'est par une prière qu'il débuta.

— Voyons, ma chérie, dit-il, qu'arrive-t-il, quel mal subit? Calme-toi, conte tes peines à ton vieux père.

Sous ces caresses, la jeune fille se retourna; elle avait réellement le visage défait; si elle eût persisté dans son rôle de douleur résignée, elle aurait sans doute obtenu au moins de la pitié; mais sa nature violente l'emportait; elle n'était malheureusement pas femme à s'incliner sans lutte. Se dressant sur son lit : — Elle vous a dit sans doute que je l'avais chassée, la voleuse! eh bien! elle a dit vrai. Oserez-vous, mon père, m'imposer la honte de coucher une nuit de plus sous le même toit que votre maîtresse? Plutôt que de subir cette humiliation, je lui céderais la place : à vous de choisir. Si j'ai dépassé mes droits en chassant cette créature, veuillez vous souvenir que je suis en quelque sorte maîtresse de maison et à défaut de ma mère responsable des bonnes mœurs. Cette femme est entrée ici pour mon service, elle m'offense par sa conduite; je la congédie, libre à vous de la voir ailleurs, mais pas dans notre maison, ou bien je l'abandonne.

Devant cette mise en demeure, la colère de M. de Brassiou reparut plus violente.

— Mlle de La Rogerie me l'avait bien dit, je me refusais à le croire, et il faut l'entendre de ta bouche pour m'en convaincre. Alors, mon enfant, je ne suis plus le maître ici et il faut m'incliner devant les décisions d'une petite fille fantasque et volontaire. Je t'ai gâtée, c'est un peu ma faute, mais il est toujours temps de se reprendre, et tu n'es pas si vieille qu'on ne puisse refaire ton éducation. Ta tante avait raison : le couvent te convenait mieux.

— Assurément que l'éducation de cette fille qui vient sous mes yeux me voler mon père.

— Mais tu es insensée!

— Osez nier qu'elle soit votre maîtresse, et qu'au train dont vont les choses, elle ne soit avant peu ici chez elle. Oh! je ne suis pas sa dupe, allez!

— C'est une infamie, je te le répète. Mlle de La Rogerie est digne de tous les respects, et j'entends qu'elle reste ici aussi longtemps qu'il lui plaira. Est-ce à toi d'oublier les services qu'elle nous a rendus? Si j'ai rencontré en elle une nature sympathique, si elle a mis un terme au désordre, oui, au désordre de notre maison, il faut l'avouer, c'est singulièrement reconnaître ses services que de la renvoyer quand elle achève à peine sa besogne.

— Eh bien, gardez-la, amour et arithmétique, car elle avait tout prévu en entrant ici pour vous, bien plus que pour moi.

— Assez d'injures, te dis-je; tu me manques de respect.

— Je vous en demande pardon, mon père, mais vous me donnez l'exemple; en tous les cas, voici mon dernier mot. Je ne sortirai de ma chambre que quand Mlle de La Rogerie aura quitté la maison. Si elle tarde trop, la première j'abandonnerai la partie.

Après cet *ultimatum*, M. de Brassiou sortit, en proie à une véritable exaspération, et Marguerite se retourna pour pleurer à chaudes larmes.

XII.

La situation demeurait horriblement tendue, et les trois personnes intéressées ne savaient comment s'y prendre pour mettre un terme à cet état de choses. Chacun s'obstinait à garder ses positions, mais aucun ne pouvait se flatter de remporter la victoire; il était impossible de mettre d'accord des intérêts aussi opposés.

M. de Brassiou, d'ordinaire, était incapable de réflexion; il lui était surtout impossible de conserver pour lui seul une impression fâcheuse. L'incident méritait qu'on y réfléchît mûrement. Si la forme qu'avait prise Marguerite n'était pas exempte de reproche, sa conduite à lui non plus n'était pas sans mériter quelque blâme; il le sentait vaguement, mais sans vouloir reconnaître ses torts, sans abandonner surtout le projet qui lui tenait au cœur. Il cherchait avant tout quelqu'un qui lui donnât raison, personne n'était plus en mesure que celle qui bénéficiait des avantages; aussi M. de Brassiou se rendit-il directement à la chambre de Mlle Hortense.

Il la trouva au milieu de ses préparatifs de départ. Elle avait fait apporter ses malles et vidait ses armoires à pleines mains.

Le plus grand désordre régnait dans la pièce, et l'institutrice, la figure rougie par le travail, entassait sans méthode tout ce qui lui appartenait.

— Est-ce là ce que vous m'aviez promis? dit M. de Brassiou.

— Je n'ai rien promis, absolument... Mais j'ai réfléchi, je ne puis rester près de vous contre la volonté de votre fille. Il faut partir d'abord, nous verrons plus tard.

— C'est fou, vous dis-je, et vous avez mal réfléchi.

— M'apportez-vous les excuses de Marguerite?.. Non, eh bien, alors j'ai raison. Elle m'a injuriée, je ne suis pas la plus forte, il faut m'éloigner, d'autant qu'au fond elle a un peu raison : nous n'avons ni l'un ni l'autre la sagesse nécessaire. Il vaut mieux nous séparer.

— Mais, malheureuse enfant, avez-vous pensé aux propos que fera tenir votre départ précipité? La prétendue maladie de Marguerite concordant avec votre retraite entraînera toutes sortes de suppositions. Attendez, peut-être même reviendra-t-elle à de meilleurs sentimens? en tous les cas nous aurons le temps de préparer l'opinion, de trouver un motif plausible. Je vous en conjure, remettez tout en place. Cette précipitation même sans raison apparente vous condamnerait.

Mlle de La Rogerie ne demandait qu'à se laisser convaincre, mais elle se défendait pied à pied.

— Non, disait-elle, maintenant je ne puis rester ici, c'est un trop grand danger. Que dira-t-on en me voyant seule en face de vous? Laissez-moi partir. Plus tard,.. mais pour le moment... Je ne m'éloignerai guère de vous,.. vous me verrez souvent,.. car...

La jeune femme se couvrait le visage de ses mains, et de grosses larmes filtraient à travers ses doigts blancs.

Après un long débat dont le charme atténuait les tristesses, Mlle de La Rogerie se laissa convaincre. M. de Brassiou l'aida à remettre tout en place, et la vie reprit son cours, malgré la résolution de Marguerite, qui s'obstina à ne pas quitter sa chambre.

Louise faisait son service et la tenait au courant des bruits de la maison. Elle lui rapportait les propos de l'office, car on commençait à parler, et les commentaires les plus étranges se débitaient sur l'événement. Chaque jour à son réveil :

— Eh bien ! est-elle partie? demandait la jeune fille.

— Pas encore.

— Alors monte-moi mon déjeuner.

Pourtant, au bout d'une semaine, cet état de choses devenait intolérable et la situation n'était guère favorable à nos amoureux. L'attention était éveillée, ils sentaient les yeux braqués sur eux,

ils étaient condamnés à une attitude sévère, cent fois plus pénible qu'auparavant.

M. de Brassiou résolut de tenter une nouvelle démarche. Cette fois, il écrivit. « Mon enfant, tu n'es pas raisonnable, permets à ton vieux père de te faire quelques observations : ton intelligence et ton bon cœur, j'en suis certain, t'en feront apprécier la justesse. Admettons en principe que Mlle de La Rogerie quitte notre maison, ni elle ni moi n'y mettrons obstacle, sans admettre, toutefois, les griefs que tu allègues ; mais réfléchis qu'un aussi brusque départ, sans motif plausible, donnera fatalement lieu à des commentaires de nature à lui faire le plus grand tort. Tu n'es pas méchante, tu ne saurais vouloir nuire sans raison. Consens à me voir et convenons ensemble d'un plan de conduite qui nous satisfasse les uns et les autres. Réponds-moi, ou plutôt viens m'embrasser, c'est encore ce que tu as de mieux à faire. »

Marguerite, en recevant cette lettre, ne prit pas beaucoup de temps pour méditer sa réponse; en moins de cinq minutes, Louise l'avait rapportée :

« Mlle de La Rogerie a-t-elle quitté le château ? Si oui, je vais me jeter dans vos bras, sinon, j'attendrai, ne voulant me rencontrer avec elle ni là... ni ailleurs. »

Cette fois, la guerre était réellement déclarée ; tout moyen de conciliation étant épuisée, on verrait bien qui aurait le dernier mot.

Toutefois, afin de préparer l'opinion, Mlle de La Rogerie crut devoir s'absenter pendant quelques jours. Elle avait été voir son père souffrant, disait-elle. Elle n'était pas femme à amoindrir ses ressources par des concessions maladroites. En cela, elle était aidée par des qualités de tempérament, qui jamais ne l'exposaient, quelque tentative qu'on fît. Elle avait renfermé sa vertu dans un cercle dont elle était assurée de ne jamais sortir. Elle pouvait se laisser aller parfois à quelque abandon, mais sur le point essentiel, elle était inattaquable. Le baron n'en était que plus résolu à obtenir à tout prix une capitulation. Dans son affolement sénile, la résistance de sa fille cessait d'être un obstacle, et sa rigueur même devenait un encouragement.

XIII.

Louise, en entrant un matin chez son enfant, lui annonça le départ de Mlle de La Rogerie.

— Enfin, dit la jeune fille, est-elle partie tout à fait, et sa chambre est-elle vide ?

— Non, répondit la nourrice, elle n'a emporté qu'une valise, elle doit revenir sous peu de jours.

— Alors j'attendrai.

Le surlendemain, M. de Brassiou se mettait lui-même en route. Cette absence avait un motif trop transparent pour qu'on pût s'y méprendre. La jeune fille en ressentit une nouvelle colère.

— Ils ne se gênent plus maintenant qu'ils sont débarrassés de moi, ils le croient du moins, et ils en prennent à leur aise, dit-elle.

Marguerite mit à profit l'absence de son père pour sortir de sa cellule. La privation d'air et d'exercice était pour elle une pénitence cruelle. Elle revêtit une amazone, fit seller son cheval et partit pour la forêt. Elle avait soif de grand air.

On était à l'automne. Un épais brouillard avait trempé les arbres et les feuilles s'égouttaient sur le tapis de mousse avec un bruit doux et musical. Marguerite avait longuement galopé sur le gazon des allées; son cheval, suffisamment baissé, la berçait maintenant de son pas souple. Après la jouissance de se sentir libre et de goûter l'existence dont elle était privée depuis quelques jours, la jeune fille se prit à réfléchir. Comment allait-elle sortir de l'impasse dans laquelle elle s'était engagée? Faire des concessions, elle n'y songeait pas : les torts n'étaient pas de son côté. Tant que cette situation, qu'elle n'avait pas faite, lui serait imposée, son devoir était de se mettre en travers d'un projet dont le résultat devait gâter sa vie. Pourtant, à la rentrée de son père, surtout à celle de l'institutrice, il lui faudrait reprendre sa prison sous peine de lâcheté; son amour-propre, du moins, le lui disait.

Une résolution subite s'empara d'elle. Marguerite était une fille d'initiative, et le bonheur d'agir lui faisait négliger souvent la prudence du raisonnement. Cette disposition ne laissait pas que d'être dangereuse pour une femme.

La jeune fille pensait qu'un mariage était le seul moyen d'échapper au contrôle de son père et de se soustraire à la vie commune, désormais intolérable. En passant sous les tours de la Croix-Fulgent, l'idée d'aller s'offrir à Antoine Debaissé lui était subitement venue. Elle ne prit pas même le temps de réfléchir à l'énormité d'une mesure aussi radicale; l'originalité de l'entreprise lui en dissimulait l'inconvenance. D'un temps de galop, au risque d'abattre son cheval sur les pentes rocailleuses, elle franchit la petite vallée qui séparait la forêt du château.

La course avait redonné à son visage pâli par la prison toute sa fraîcheur ordinaire. La jeune fille était ravissante quand elle jeta la bride à un valet de pied. Celui-ci, dans sa surprise, ne savait que répondre quand Marguerite lui demanda si son maître était chez lui.

— Je le crois, finit-il par dire; je n'ai pas vu sortir monsieur.

Marguerite ne connaissait pas le château; aucun autre domestique ne se trouvant à l'antichambre, elle frappa à l'une des portes de la galerie. Personne n'ayant répondu, elle pénétra au hasard et découvrit, au fond d'une pièce un peu sombre, le maître de céans profondément endormi dans un vaste fauteuil. Il sortait de table, sans doute; sa pipe était tombée de ses lèvres, et, après l'avoir couvert de cendres, gisait à ses pieds sur le tapis.

Vu ainsi, dans l'abandon de l'assoupissement, celui que la jeune fille venait de choisir pour maître n'avait rien de séduisant; sa face congestionnée, ses yeux éteints au milieu de ce bouquet de poils, lui donnaient assez l'air d'un fauve endormi. Un léger ronflement troublait seul le silence de la pièce.

La jeune fille fut sur le point de se retirer sans rien dire, le cœur lui manquait, mais dans ces heures de trouble, la pensée va vite; elle entrevit rapidement sa rentrée à la Grolière, l'existence qui l'y attendait entre son père et l'institutrice, et sa résolution se confirma à ce souvenir. Elle ne voulait pas avoir tant fait, s'être armée d'une résolution aussi difficile à prendre, pour reculer, et puis l'audace était le côté dominant de sa nature.

Pourtant, voulant épargner au châtelain l'embarras d'être ainsi surpris, elle se retira sourdement et frappa de nouveau à l'entrée, avec une plus grande insistance.

— Entrez! cria une voix de stentor. Marguerite entr'ouvrit la porte, et passant sa tête charmante :

— Avant tout, êtes-vous présentable? dit-elle, car c'est une femme qui, sans être annoncée, vient solliciter une audience.

Antoine était encore mal éveillé. Il ne fit qu'un bond jusqu'à la porte, croyant trouver le père derrière la fille. Sa surprise, en la voyant seule, fut extrême.

— Votre père, mademoiselle, conduit sans doute vos chevaux à l'écurie? Il n'y a donc personne pour les prendre, pas un valet de pied à l'antichambre, oh mais! oh mais!

— Ne grondez pas, mon père n'est point ici, le valet de pied de service conduit mon cheval, et je viens seule vous faire une visite, car j'ai à vous parler.

A cette confession, l'embarras du maître fut au comble,, sa gaucherie ordinaire s'aggravait, il ne savait que dire et n'offrait même pas un siège. Marguerite l'avait toujours intimidé, l'espèce de persiflage dont elle l'honorait lui causait une gêne invincible; elle abusait souvent de cette supériorité, c'était ici le cas d'en profiter pour faire une communication de cette importance.

— Voyons, laissez-moi m'asseoir. Vous me recevez comme un fournisseur!

Et elle se laissa tomber sur le premier meuble à sa portée, en relevant son amazone noire, mouchetée de boue.

— Voulez-vous m'épouser? dit-elle d'une voix assurée, puis elle attendit, les yeux fixés sur son partenaire, l'effet de son audacieuse demande.

— Si je veux vous épouser? Mais de tout mon cœur; seulement, j'avoue que je ne comprends pas. Je suis bien heureux, mais je voudrais être sûr que ce n'est pas une plaisanterie. Dame, vous ne me les épargnez guère, j'avoue toutefois que celle-ci serait un peu forte. (Il passa la main sur ses yeux, comme pour éclaircir sa pensée). Voyons, c'est sérieux? Mais quelle idée vous a prise? Non pas que votre démarche si originale et si franche me déplaise, j'aime ça, moi, au contraire; en Amérique, les femmes agissent ainsi, et n'en sont pas plus mauvaises, mais vous ne vous êtes pas dit comme ça, ce matin, en sortant de table : « Tiens, si j'allais demander la main d'Antoine Debaissé, pour me distraire? » Non, il y a quelque chose, une raison que vous allez me dire; il y a trop longtemps que je tourne autour de vous pour ignorer que je vous adore.

— Tout beau, tout beau! Si je viens vous faire une proposition... inconvenante,... je ne vous autorise pas encore à me débiter des galanteries. Oui, je me suis bien aperçue, mais j'ai horreur de ce qu'on appelle faire la cour et j'ai voulu m'épargner cet ennui. Je n'en suis pas moins au courant de tout ce que vous pensez. A quoi servirait d'être femme si on ne devinait les gens qui nous aiment? Or j'accepte de confiance tout ce que vous n'osez pas me dire, et je viens franchement vous offrir ma main. Je ne vous empêche pas de croire qu'un événement dont je désire ne pas parler à cette heure a précipité ma résolution; pour le moment, contentez-vous du résultat sans approfondir la cause. Mon père est absent aujourd'hui, sans cela!... Il rentre demain, je pense, venez franchement lui faire votre demande; s'il hésite, j'ai un argument tout prêt pour le contraindre. Maintenant, nous n'avons plus rien à dire, veuillez sonner pour faire amener mon cheval, notre entretien ne saurait se prolonger davantage. J'entends d'ici les commentaires sur ma démarche; bien que M. le maire doive bientôt les étouffer, il vaut mieux ne pas les faire naître.

Antoine Debaissé, tout à fait en confiance et enivré par la bonne nouvelle, aurait voulu obtenir au moins un gage pour lui prouver qu'il ne rêvait pas, il s'était précipité aux pieds de la jeune fille et

débitait dans un langage imagé tout ce que lui suggérait son cœur en délire. Marguerite renouvela son engagement en termes plus précis encore pour mettre fin à ce lyrisme. Le gros homme se releva et, agité par un tremblement nerveux, vint pousser le bouton de la sonnette.

Un valet de pied parut.

— Veuillez faire avancer le cheval de Mlle de Brassiou, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre naturelle.

Le serviteur obéit non sans montrer une nouvelle surprise.

— Laissez-moi vous accompagner au moins, je vais faire seller.

— Il ferait beau voir une promenade à travers champs après ma visite, ce serait le comble et on ne manquerait pas de dire que ce mariage est une réparation. Non, restez ici, j'ai tout lieu d'espérer que la communication que je viens de faire vous aidera à supporter les ennuis de la solitude; libre à vous, du reste, de reprendre le sommeil que j'ai si maladroitement interrompu.

— Comment! vous m'avez surpris?

— Baste!.. qu'importe!.. un peu plus tôt, un peu plus tard...

On annonça le cheval de mademoiselle. Marguerite, qui ne perdait pas la tête, dit en se levant de façon à être bien entendue :

— C'est convenu, mon voisin, et vous me gardez le secret. Je désire en faire la surprise à mon père, et vous seul pouviez me rendre ce service.

Un autre se fût inquiété de cette audace, lui se contenta de formuler un serment. Après avoir accompagné la jeune fille jusqu'au pied du perron, il la mit en selle, en déployant avec une certaine satisfaction beaucoup plus de force qu'il n'était nécessaire.

Marguerite remonta l'avenue au galop, et Antoine resta sur les marches pour la voir disparaître. Il avait une joie débordante et ne cherchait même pas à pénétrer la raison qui lui valait ce bonheur inattendu.

XIV.

La grille franchie, la jeune fille avait poussé son cheval dans l'avenue bordée de pelouses; la réaction se faisait, elle ne voulait pas réfléchir encore à l'engagement qu'elle venait de prendre.

Qu'avait-elle fait? Ne payait-elle pas trop cher une indépendance mal assurée? Qui lui garantissait qu'elle n'échangeât pas un mal contre un autre? Comment ces réflexions lui venaient-elles si tard? à quelle folie subite avait-elle obéi? Quand il serait son mari et que la passion satisfaite lui aurait enlevé tout son pouvoir, quel

homme deviendrait ce maître? Elle le revoyait endormi, ronflant, congestionné, la pipe aux lèvres; comment ne s'était-elle pas enfuie?

Il était temps encore. En rentrant, elle allait écrire, son imagination lui fournirait un moyen; on la savait peu sérieuse. Antoine, lui-même, avait eu peine à la croire. A cette heure, peut-être doutait-il encore? Pourtant la plaisanterie était un peu forte, elle l'avouait, et c'était se faire un ennemi irréconciliable.

Elle mit son cheval au pas, et, s'étant retournée comme pour s'assurer que sa pensée ne laissait pas de trace dans cette solitude, elle apercevait encore, par-dessus la tête des sapins, la plus haute tour de la Croix-Fulgent. Le fier castel, avant de disparaître, semblait lui donner un dernier avis : « Prends garde, semblait-il dire, tu abandonnes volontairement une conquête précieuse pour retomber dans une existence sans issue. » Elle revit la scène du parc et le drame qui en avait été la conséquence. Au lieu de cette vie tourmentée, elle trouvait ici la fortune, le luxe, la liberté relative, des jouissances que son imagination lui peignait sans bornes, Paris, les voyages, un château superbe et un monde qu'elle saurait choisir. Quel motif la faisait hésiter? Une révolte physique? La belle affaire! les avantages ne devaient-ils pas l'emporter sur un pareil scrupule?

En somme, le mariage était une affaire; il importait qu'elle fût bonne. Elle n'aimait pas, n'avait jamais aimé, et avait montré jusqu'ici un profond dédain pour les choses de sentiment. L'amour, au sens platonique du mot, était pour elle une expression sans valeur, une forme littéraire, qui lui échappait. Elle avait parfois ouvert, par curiosité, un roman d'amour ou des poésies sentimentales, elle n'avait pas compris. Atala était une niaise de se laisser mourir pour si peu, et Jocelyn un infirme qui n'avait pas su profiter d'une bonne occasion. Elle traduisait tous les sentimens dans une sorte de langue railleuse, que ses lectures favorites lui avaient enseignée.

Après cette sorte d'examen de conscience, Marguerite reprit sa course à travers la forêt; sa résolution, cette fois, était bien arrêtée. Elle maintenait son esprit dans le cercle des avantages, et l'écartait soigneusement des répugnances entrevues.

Sont-elles donc si rares, celles qui se vendent légalement? c'est une question de volonté et de courage; l'homme le plus adoré au début devient souvent à charge; un peu plus tôt, un peu plus tard, l'amour officiel se convertit en corvée; c'est une bien faible nuance de débuter par le plus mauvais. Marguerite se disait tout cela pour se fortifier dans sa résolution.

Elle ne pouvait se résoudre à rentrer; le soleil, par cette belle journée d'automne, répandait à cette heure une chaleur tiède, les feuilles jaunies faisaient un épais tapis sous les grands arbres; les fleurs tardives s'inclinaient, fauchées par la gelée du matin. Une harmonie indéterminée, produite par les mille bruits de la nature, dans cette solitude, emplissait le bois. Le sifflement des merles, l'appel des coqs dans le lointain, l'aboiement des chiens, les cris des bergers, la hache du bûcheron sur les arbres, le bruit sourd de leur chute, le vent dans les feuilles, faisaient un concert délicieux dont Marguerite était impressionnée, malgré sa révolte contre toute poésie.

La journée s'avançait; personne, si ce n'est Louise, ne s'inquiétait d'elle. Elle avait oublié l'heure, son estomac la lui rappela, elle mourait de faim. Elle avait dépassé la route de Leugny depuis longtemps déjà et marchait à l'aventure vers la vallée de la Vienne.

Elle interrogea un bûcheron. Celui-ci répondit qu'elle était à petite distance de la Bordure, la vue devait être belle et méritait qu'on poussât jusque-là.

— Trouverai-je, dit-elle, une ferme pour avoir une tasse de lait? J'ai faim.

— La maison la plus rapprochée, lui fut-il répondu, est le château des Richardries, à un kilomètre environ au bord de la lande. Vous trouverez sûrement à la ferme au moins une tasse de lait.

Marguerite suivit le chemin indiqué; le besoin lui donnait le vertige, elle n'aurait pu sans inconvénient reprendre sa longue route. Le mot de château l'effrayait bien un peu, mais l'espoir de trouver à la ferme ce qu'elle n'eût point osé demander aux châtelains la décida. Un quart d'heure après, enfouie dans une maigre futaie de chênes, Marguerite découvrit une misérable habitation recouverte en ardoises, ce qui sans doute lui méritait le titre de château.

Si la maison était habitée, elle restait du moins dans le plus grand abandon. Rien de ce qui indique d'ordinaire la présence du maître ne se révélait au dehors; les volets des étages étaient soigneusement fermés, et deux ouvertures seules donnaient du jour au rez-de-chaussée. La cour du château semblait commune avec celle de la ferme, une mince clôture en indiquait les limites, mais le treillage de bois était dans un tel état que les animaux de la basse-cour n'avaient aucune raison de la respecter; aussi les poules, les canards et les dindons s'ébattaient-ils à l'aise sur les gazons, pelés comme un tapis hors d'usage. A droite et à gauche du perron, des corbeilles, dévastées par les volailles, contenaient encore quelques vestiges de chrysanthèmes. Au centre du boulingrin, des rosiers du Bengale montraient quelques fleurs au milieu des feuilles jaunies.

Il n'était du reste pas facile de pénétrer: des bâtimens d'exploita-

tion fermaient l'accès de toutes parts, et la jeune fille dut faire le tour avant de trouver une porte, encore n'eût-elle pu entrer, si les aboiemens féroces des chiens de berger n'eussent attiré l'attention d'une vieille femme.

Celle-ci s'empressa d'ouvrir, et vint, bouche béante, au-devant de l'amazone. Pareille visite n'était pas commune à la ferme, peut-être n'avait-elle jamais vu de femme en semblable équipage.

— Faut pas avoir peur, ma bonne demoiselle, voyez-vous, c'est pas habitué, c'est sauvage... Muscadin, muscadin! — Et la femme jetait des pierres aux malappris.

— Qué qu'y a pour votre service? Vous êtes égarée, ben sûr, on vient pas aux Richardries seulement pour se promener, c'est des pays perdus. D'où que vous venez comme ça, ma bonne demoiselle, sans vous commander?

Marguerite était réellement épuisée.

— Je meurs de faim, dit-elle, donnez-moi une tasse de lait.

Et la jeune fille se laissa glisser de sa selle, sur un tas de paille. Elle eut un instant de vertige et dut s'appuyer contre le tronc d'un cep dont les feuilles roussies encadraient la porte de la maison. Un garçonnet de quinze ans prit la bride du cheval, en considérant avec des yeux ébahis cette belle fille habillée en homme, qui paraissait tombée du ciel comme les fées du livre dans lequel il apprenait à lire.

— Faut-y ben! faut-y ben! disait la fermière. N'en pouvez pus. Du lait, c'est pas ben réconfortant. Un verre de vin vous vaudrait mieux, avec une pierre de sucre. Dame! c'est du chéti, l'année n'y est pas; mais c'est de bon cœur. Si je vous faisais cuire quéque chose?

— Non, un peu de lait seulement; mais vite, je vous prie. Le soleil baisse, et j'ai encore beaucoup de chemin à faire.

— Puisque vous voulez, je vas traire une vache.

La fermière prit un de ces pots de grès dont on se sert en Poitou et disparut dans l'étable. Cinq minutes après, elle reparaissait avec le vase débordant de lait. Marguerite ne voulut point attendre qu'elle le versât dans une tasse : elle s'empara du vase rustique et ses lèvres plongèrent dans l'écume blanche. Elle vida le contenu presque d'un trait.

— Oh! que j'avais faim! dit-elle. Je me sens renaître... Comme c'est désert, ici! Où sommes-nous?

Elle avait oublié le nom.

— Vous êtes pas dans un beau pays, ma petite demoiselle, ni dans un ben riche; mais on s'y fait... J'y suis née, mes enfans aussi... je serais pas heureuse ailleurs; mais je comprends...

— Comment s'appelle le château?

— Le château! si vous voulez... s'appelle les Richardries, et notre pauv' maître, qui l'habite depuis six mois, ne paraît pas s'y accoutumer pus que vous. Ah! dame! aussi y n'était guère fait à c'te vie-là, songez donc!

La fermière, tout en causant, avait avancé une chaise de jonc devant la porte, et Marguerite l'écoutait. Quel pauvre être abandonné du ciel et des hommes pouvait vivre dans cette thébaïde? Assurément quelque petit bourgeois que ses affaires y maintenaient momentanément.

— Les Richardries, dites-vous? Et à qui appartient le domaine?

— A M. Pierre de Gauthrai, un homme de bonne famille, savez-vous, mademoiselle! Pauvre garçon! Défunt son père avait voulu le faire demeurer ici; le vieux connaissait rien de si beau, mais le petit gas a pas voulu. Y s'est engagé dans l'Afrique, et il a avancé. Il est maintenant... Comment qu'on dit? lieutenant, capitaine... Si le bourgeois était là, y vous dirait ben, lui... Dis donc, eh! toi, sais-tu ça qu'il est, not' maître?

Le petit, qui promenait le cheval de long en large, répondit :

— Capitaine.

— C'est ça... capitaine... et un joli, je vous en réponds! C'est bien dommage que ça moisisse ici...

— Mais depuis six mois seulement, dites-vous?

— Eh ben oui, depuis la mort du vieux. Défunt le père Gauthrai avait jamais quitté d'ici. Ah! bonnes gens, il avait assement pas une carriole. Quand il allait à la ville, chez le notaire, fallait que mon pauv'homme le conduise à cheval en tenant la bride. Y n'allait seulement pas jusqu'à la Roche, une fois l'an, pour la foire. Tout ça, ça n'empêche pas de mourir, et un beau matin, nous l'avons trouvé sous la table dans la salle basse, il était noir comme du charbon; à quoi que ça lui avait servi de ne pas se donner ses aises? M. Pierre est arrivé, dame! pas tout de suite, songez donc! y a loin d'ici; comment qui s'appelle ce pays-là? Toine, d'où qu'y vient le maître?

— De Tunisie.

— C'est ça, de Tunisie; enfin, quand il est arrivé, y avait huit jours que le bonhomme était en terre. Ils s'étaient pas beaucoup connus pendant leur vie; ça lui manquait guère de ne pas le retrouver, mais on voit bien qu'y se mange les foies ici le pauv'-garçon. Dame! c'est pas gai quand on arrive d'un pays où qu'y a des orangers en pleine terre et des figues au mois de janvier. Ici, y a assement pas de pommes, et on mange plus de prunelles que d'abricots. Enfin, fallait ben rester tout de même, y avait pus personne, et puis des affaires, des affaires à n'en pas finir. Le vieux

achetait toujours, il payait avec ses revenus quand ils venaient. Il a ici plus de quatre cents hectares d'un seul tenant, mais ça vaut pas cher, la boisselée, encore quand y a un lièvre dessus. Le pauv'-garçon ne sait trop guère par quel bout s'y prendre pour sortir de là et s'il est obligé d'y rester jusqu'à ce que la terre soit bonne, y n'est pas parti.

— Il n'a pas d'amis, personne pour l'aider ou lui tenir compagnie?

— Ah! ben oui, des amis! qui que vous voulez qui vienne dans c'te cambuse? Et puis y avait longtemps qu'il avait quitté le pays, et son bonhomme de père ne voyait pus personne. Si y avait pas le notaire, M. Seuilly, qui vient de temps en temps, y connaîtrait pus figure humaine. Ah! y va pas être content de vous avoir manquée, ma belle demoiselle.

— Et moi, je suis ravie de ne pas le rencontrer. Voyez-vous une jeune fille seule, venant faire visite à un capitaine de...

— De quoi? demanda encore la vieille à son fils.

— De spahis.

— Ça, c'est encore des affaires que je connais pas. Enfin, de spahis ou autre, ça l'aurait amusé, ce garçon, de vous voir.

— Et moi je l'en dispense : j'ai déjà fait assez d'inconséquences pour un jour, se dit à demi-voix la jeune fille, en route.

Le garçonnet approcha le cheval, dont la sueur commençait à blanchir, et à l'aide de la chaise qu'elle venait de quitter, Marguerite se mit en selle.

— Ma chère femme, dit-elle en arrangeant les plis de son amazone et en fixant son feutre rond sur ses cheveux rebelles, je ne vous dis ni qui je suis, ni d'où je viens, mais pour vous remercier du bon accueil, de l'excellent lait et de la jolie histoire, je vous invite à ma noce, car je suis promise, et avant peu on me marie.

— C'est-y Dieu possible! Et vot' galant vous laisse courir comme ça?

— Mon galant l'ignore, et je profite de ce qu'il n'est pas encore le maître, car après...

— Tout de même, c'est ben drôle. Mais enfin, vous me direz, car encore faut-y savoir où.

— Soyez sans inquiétude. Vous serez bien invitée.

— Et not' maître, ça m'amuserait tant de l'emmener.

— Votre maître aussi, peut-être.

— Allons, bonjour, mademoiselle, bon voyage, et ne m'oubliez pas! Voulez-vous que mon garçon vous conduise?

— Non, merci! La route de La Roche est à droite?

— Oui, à une petite demi-lieue à peu près.

— Bien, merci! Vous aurez prochainement de mes nouvelles. Adieu!

Le cheval s'était refroidi; Marguerite dut le mettre au pas pour partir. Elle allait prendre le trot sur le chemin rocailleux quand, par une route pelousée, déboucha de la lande un homme dont l'élégante silhouette se détachait en noir sur le ciel du couchant. Il s'avançait, la tête un peu basse, mais le portrait que venait de faire la fermière ne permettait pas de se méprendre sur l'identité du personnage.

Son costume et sa démarche, à ne s'y point tromper, accusaient un militaire et même un cavalier. Il était de haute taille et d'une maigreur de Kabyle. Autant qu'on en pouvait juger à contre-jour, son visage était bruni par le désert bien plus que par la nature. La peau était plus foncée que les cheveux, tant elle semblait imprégnée de soleil. Une barbe fine et rare, séparée au menton par deux pointes égales, encadrait sa figure jeune. Sur des cheveux courts et légèrement bouclés se tenait en équilibre par un procédé inconnu des autres hommes un fez d'un rouge éclatant.

Il était vêtu d'un costume de velours couleur oreille d'ours, ses jambes nerveuses étaient entourées de ces bandes de laine que portent les Indiens et dont il avait fait usage en Cochinchine, une large ceinture de laine écarlate dessinait sa taille élégante, son fusil était passé en bandoulière, et deux admirables *irish setters* marchaient à ses côtés.

Les pas du cheval lui firent lever la tête, la pensée du jeune homme était si loin sans doute d'une semblable rencontre, qu'il s'arrêta brusquement, hésitant à en croire ses yeux. Marguerite, surprise par cette apparition, marqua un temps d'arrêt rapide qui, cependant, permit aux deux personnages de se bien considérer.

Le jeune homme mit la main à sa coiffure en s'inclinant, la jeune fille baissa la tête, et d'un appel de langue fit prendre définitivement l'allure à son cheval.

Marguerite ne se retourna pas, malgré l'envie qu'elle en eût, et le jeune homme resta planté à la même place jusqu'à ce que l'amazone disparut au tournant du chemin. Quelle pouvait être cette femme courant ainsi la campagne seule malgré sa grande jeunesse? Avant de rentrer chez lui, contre son habitude il passa par la ferme pour s'informer.

— Vous avez dû voir passer une femme à cheval? demanda-t-il à la fermière.

Celle-ci, sur sa porte, causait encore de l'incident avec son fils.

— Si je l'ons vue, ah! malheur, a sort d'ici, et je disais comme ça à Toine; c'est-y une malchance que not' maître soit pas ici!..

Ça l'aurait amusé, de recevoir une belle visite comme ça. Mais elle n'a pas voulu attendre, et quand je lui ai dit que vous alliez pas tarder, elle s'est ensauvée comme si que le diable était à ses trousses. Un beau cheval, pas vrai, et une jolie fille? Not' maître l'a rencontrée?

— Oui, à l'instant. Mais vous ne savez ni d'où elle vient, ni qui elle est, mère Rimbaud?

— Ma fine, non. Elle n'est point fière, elle a bu dans mon pot à lait comme un chat; mais elle n'est pas causante. Elle vient de loin, ben sûr : elle pouvait assement pas se tenir debout en descendant de sa monture. C'est peut-être ben une jeunesse qui s'ensauve de chez ses parens. Dame! on a vu ça. Pourtant, elle m'a dit comme ça : Je vous invite à ma noce, je vas me marier; vous aurez bientôt de mes nouvelles. J'en sais pas plus long, m'sieur.

Tout ceci n'était pas de nature à satisfaire la curiosité de Pierre de Gauthrai, et son imagination était excitée à l'excès.

Les événemens prennent une valeur plus ou moins grande en raison des circonstances. Marguerite fût passée sous les yeux de M. de Gauthrai partout ailleurs, il n'y eût, sans doute, donné d'autre attention que celle qu'on accorde à une belle fille montée sur un beau cheval; mais ici, cette rencontre prenait l'importance d'une aventure, d'un premier chapitre de roman. Sans rien qui pût le distraire de cette apparition, l'esprit du jeune homme devait s'y acharner. Aussi se promit-il de tout entreprendre pour découvrir l'héroïne mystérieuse.

Marguerite, elle, un peu inquiète de s'être ainsi attardée à la nuit, ne perdait pas son temps à réfléchir; elle talonnait son cheval, un peu épuisé, pour gagner le bon chemin avant l'obscurité. Le soleil tirait son feu d'artifice au sommet de la colline, quand elle atteignit la route de La Roche.

Là, du moins, elle était assurée de ne point se perdre; ce n'était plus qu'une question de temps. Personne, en fait, ne s'inquiétait d'elle; la pauvre Louise, peut-être... Mais il est des êtres dont la bonté est tellement éprouvée qu'on ne craint pas de les faire souffrir : une caresse les ramènera toujours.

Pourtant, par cette nuit sans lune, une terreur vague l'obsédait. Elle avait peur sans raison : la fatigue et la faim, sans doute. Les vapeurs qui montaient de la rivière faisaient avec les peupliers noirs comme une armée de fantômes vêtus de grands linceuls blancs. En passant devant les fermes, l'aboiement des chiens la rassurait; mais les chats-huans lançaient dans l'air leurs cris sinistres, et des terreurs nerveuses la faisaient frissonner.

Depuis près d'une heure le soleil avait disparu quand elle arriva

devant la grille entr'ouverte. La nourrice attendait, les yeux fixés sur le noir, l'oreille tendue.

Au perron, elle ouvrit les bras, reçut la jeune fille et la maintint longtemps sur sa poitrine, comme autrefois.

— Méchante! méchante enfant!

— Je t'ai fait peur, Nou... pas exprès... Je me suis perdue. Ah! aussi, j'avais tant besoin de grand air...

— Et maintenant, tu as besoin de manger, car je suis sûre...

— Oh! je meurs... Pour un souffle, je tomberais... Va vite... Rien de nouveau?

— Rien. Ah! si, une lettre pour toi, de Tours, de monsieur, je crois.

Un homme arrivait des écuries pour prendre le cheval.

— Une bonne litière et des flanelles! lui dit Marguerite.

Et les deux femmes rentrèrent à la salle à manger, qu'éclairait un feu de sarmens. Pendant que la jeune fille présentait ses bottes souillées de boue à la flamme claire, elle parcourait la lettre.

« J'arrive dans la nuit, disait M. de Brassiou. Envoie-moi le coupé au Port-de-Piles. J'espère te trouver avec des idées plus conciliantes qu'à mon départ. »

— Fais servir, Nou! criait Marguerite. Nous verrons, nous verrons! A cette heure, fille affamée n'a pas d'oreilles.

Marguerite put à peine achever son repas, le sommeil abattait ses paupières. Si Louise avait pu, elle l'eût emportée comme autrefois, pour la mettre endormie dans son berceau; mais la vieille femme dut se contenter de la soutenir et de la déshabiller en toute hâte. Une heure après, la jeune fille réparait, par une nuit sans rêves, sa longue et fatigante journée.

A peine entendit-elle ouvrir et refermer les portes, à l'arrivée de son père, pour la faire souvenir que la lutte allait recommencer. Avant de rentrer dans la réalité de la vie, appuyée sur son coude, les cheveux répandus sur la blancheur des oreillers, Marguerite repassait les incidens de la veille. Était-il possible qu'elle eût engagé sa parole et que, volontairement, elle se fût offerte à cet ogre? Il lui fallait un effort pour s'en convaincre... Et pourtant, c'était vrai. Tout à l'heure, il allait venir réclamer le paiement de cette obligation librement consentie. A quelle folie subite avait-elle obéi? Elle se rappela alors la douloureuse situation qui l'y avait poussée. Elle essaya de se peindre le fiancé de son choix sous des couleurs plus favorables; mais elle le voyait toujours ronflant, la pipe aux lèvres. Elle repassait sa journée, et l'apparition de la lande lui revint aux yeux. Une comparaison inévitable se fit dans son esprit et, pour la première fois peut-être, l'image d'un homme lui apparut sous une forme romanesque.

Il était vraiment beau, ce soldat d'Afrique, avec sa démarche fière et libre et sa tournure étrange. Baste! il n'y fallait pas songer, elle n'était pas rêveuse d'ordinaire, et ce roman de pensionnaire ne devait pas laisser de traces bien profondes dans son esprit.

XV.

Ni le père, ni la fille n'avaient hâte de se rencontrer, il y avait entre eux un sujet pénible et inévitable qu'on redoutait d'entamer; aussi, ce jour-là, la cloche du déjeuner les réunit-elle pour la première fois à la salle à manger.

Marguerite se jeta, en entrant, au cou de son père, et celui-ci la reçut comme si rien ne s'était passé. Ils obéissaient l'un et l'autre à une sorte de paresse, autant qu'à un besoin d'expansion, pour écarter d'abord toute question irritante. Ils n'avaient ni l'un ni l'autre de bien bonnes raisons à alléguer. Avant d'entamer la question, ils se donnaient des gages de tendresse, savaient-ils si après?..

— Bien, ma chérie? dit M. de Brassiou.

— Très bien, mon père, et vous?

— Oh! moi, un peu fatigué.

— Vous venez de Tours?

— Oui, aussi de Saumur et d'Angers.

— Ah! vous avez vu ma tante?

— Non, je n'ai pas eu le temps... Et toi, qu'as-tu fait, es-tu sortie, au moins? Avoue que ce n'était guère raisonnable de rester ainsi enfermée, et pourquoi, je te demande? réponds-moi franchement, maintenant que tu es de sang-froid.

— Ah! mon père, vous m'y forcez, et quand je vous demandais tout à l'heure si vous aviez vu ma tante, c'était pour savoir si vous l'aviez consultée sur le projet qui me met à la torture.

— Tu es incorrigible, vraiment; et quel projet, je te prie?

— Voyons, mon père, je ne suis ni bête ni aveugle. Épargnons-nous des finesses inutiles; c'est, je vous assure, nous diminuer l'un et l'autre. Si j'ai eu tort dans la forme, je m'en excuse, mais n'essayez pas d'en conclure que je suis à blâmer dans le fond. J'aurais voulu, je le répète, que vous vissiez ma tante pour savoir s'il entrait dans ses vues de placer auprès de moi une sainte fille pour qu'elle passât aussitôt à votre service.

— Mais je ne souffrirai pas...

— Eh bien, mon père, ce débat m'est aussi pénible qu'à vous. Tranchons la question pour n'y jamais revenir : ma tante nous a donné Mlle de La Rogerie, c'est elle que je veux faire juge de la ques-

tion; si elle pense que malgré votre intimité... naissante je puis continuer à m'inspirer de ses vertus, je fermerai les yeux; si elle en décide autrement, vous vous soumettrez à sa volonté, est-ce dit? Je vais lui écrire et vous contrôlerez les termes que je m'engage à adoucir dans les limites du possible.

— Décidément, tu es folle, j'ajoute méchante et irrespectueuse.

— Eh! mon père, ne posons pas pour l'austérité. Vous m'avez élevée comme il vous a convenu et je ne vous fais pas de reproches, mais il est trop tard pour faire de moi une pensionnaire naïve. Le roman de votre demoiselle est facile à lire comme un conte d'enfant, elle a trouvé une bonne place et elle s'en empare, c'est bien naturel. Vous êtes justement à l'âge qui favorise ces combinaisons, je ne sais trop pourquoi; toutefois je le devine: vos changemens d'habitudes suffiraient à vous trahir. Enfin, je ne puis rien empêcher, mais j'exige du moins que la personne attende que je n'y sois plus pour occuper ma place... et celle de ma pauvre mère. Ce ne sera, du reste, pas bien long désormais, j'espère.

— Qu'entends-tu par là? Ne crois pas, du moins, que j'accepte tes insinuations; mais, je le répète, quels sont tes projets?

— Acceptez-vous d'abord l'arbitrage de ma tante?

— Et qu'avons-nous besoin d'une étrangère dans nos débats de famille? Je ne te demande pas de conserver indéfiniment Mlle de La Rogerie. A ton âge, sa protection n'est plus absolument nécessaire, mais laisse-lui choisir sa forme de retraite : ton mariage, par exemple.

— Oh! je la connais, sa forme de retraite. Je sais bien où elle entend la trouver, et vous aussi, je suppose?

— Tu prends un ton avec moi, mon enfant, qu'il m'est impossible d'admettre. Tu es trop grande, et, comme tu l'as dit, j'ai fait jusqu'ici trop bon marché de mon autorité pour t'imposer silence, il me reste donc à te céder la place.

— Oh! mon père, vous n'y pensez pas! — Et la jeune fille, dans un mouvement de tendresse passionnée, s'était jetée au cou de son père. Avec une souplesse de chatte elle s'était assise sur ses genoux et l'enlaçait de ses deux bras, des larmes jaillissaient de ses beaux yeux et tombaient en gouttes serrées sur les mains qui essayaient de se dégager. — A peine arrivez-vous, pour la première fois depuis une semaine nous trouvons l'occasion de causer sans témoins et vous vous dérobez à une explication nécessaire. Voyons, ne puis-je donc plus trouver le chemin de votre cœur? Vous voyez bien que j'ai raison de lui en vouloir, puisque son nom seul suffit

à nous séparer. Ne pouvez-vous donc admettre qu'il me soit cruel de vous partager? Eh bien, oui, je suis jalouse de vous, de votre affection, de vos caresses; on me vole, semble-t-il, en vous prenant à moi, rappelez-vous jadis... et maintenant! Pardonnez-moi de vous aimer ainsi et de vous le montrer autant à l'heure où je crains de vous perdre. Pourtant, je ne voudrais pas vous rendre malheureux! Que puis-je faire? voulez-vous que je m'engage à ne jamais vous quitter et renoncer au mariage pour rester près de vous? Mais pas cette femme dans le lit de ma mère.

Et la jeune fille couvrait son père de caresses pour le mieux convaincre.

— Je ne sais vraiment, ma chérie, où ton imagination affolée t'entraîne. Où vois-tu que j'aie l'intention de me remarier? Si Mlle de La Rogerie nous est précieuse à plus d'un titre, quel motif t'autorise à croire que je la veuille sortir de ses attributions?

— Oh! oh! qui m'autorise? Enfin, je ne veux pas vous faire de la peine, mon bon père, et si j'étais sûre... Enfin, vous ne songez pas à l'épouser, me dites-vous; je me contente de cette promesse, et, pour vous donner une preuve de mon affection,.. qu'elle revienne, je l'accueillerai bien.

— Oui, mais tu l'as chassée, songes-y, une fille délicate!

— Vous n'espérez pas pourtant que je rende hommage à ses vertus?

— Qui te parle de ses vertus! On a déjà bien assez de prendre soin des siennes, mais enfin...

— Je comprends, une démarche; eh bien! je la ferai; si elle s'en contente, elle n'est pas difficile!

Marguerite songeait à la demande qui allait être faite aujourd'hui même; plus que jamais, la tournure des choses la confirmait dans sa résolution. Il ne fallait pas qu'Antoine Debaissé tombât justement au milieu d'une querelle de famille et puis, elle mariée, qu'importait le reste!

Le repas, commencé sous d'aussi fâcheux auspices, s'acheva sous la forme la plus joyeuse, chacun s'efforçant de donner des gages d'un traité qui paraissait sincère.

Au salon, avant même d'avoir servi le café, Marguerite écrivit à Mlle Hortense et tendit à son père la lettre toute fraîche :

« Mademoiselle,

« J'ai eu, paraît-il, des torts envers vous, mon père me le fait justement observer. J'en dois conclure que l'éducation à laquelle vous avez bien voulu consacrer vos soins n'est point encore achevée

et je vous saurai gré de vouloir bien vous y employer de nouveau : nous travaillerons, cette fois, le caractère de votre jeune amie et dévouée,

« M. DE BRASSIOU. »

Ce n'était point tout à fait la forme soumise qu'eût désirée le père : il aurait voulu des excuses plus humbles et un engagement pour l'avenir plus formel, mais c'était déjà beaucoup; il considéra cette lettre plus ironique que respectueuse comme une victoire et embrassa sa fille avec l'effusion accoutumée.

Pour inaugurer cette paix récente, le père et l'enfant s'en allèrent de compagnie visiter l'élevage négligé depuis quelques jours. On passa d'abord par les écuries, Marguerite en profita pour examiner l'état de son cheval. La pauvre bête, morne et la tête basse, avait son râtelier rempli, son poil sous les couvertures était piqué et ses jambes engorgées jusqu'aux genoux.

— Eh! grand Dieu! demanda M. de Brassiou, qu'est-il donc arrivé à Brutus? il a l'air d'un cheval de *toreros*.

— C'est que, répondit Marguerite, je l'ai monté un peu sévèrement hier et j'ai beaucoup galopé.

— Mais tu as fait le tour du département; jamais, même après une chasse dure...

— Du département? Non, mais bien de la forêt; je n'avais jamais été aussi loin. Connaissez-vous un château ou plutôt la ferme qu'on appelle les Richardries?

— Ah! grand Dieu! si je connais les Richardries! c'est bien l'endroit le plus désert et le plus abandonné de France et de Navarre. Bien des fois les cerfs nous ont conduit dans les Landes, je ne les ai jamais traversées sans un sentiment de tristesse.

— Vous connaissez le propriétaire?

— Oui et non. M. de Gauthrai est un vieux sauvage avec lequel on n'a pas de relations, mais j'ai eu fréquemment maille à partir avec lui pour de prétendus dégâts et pour le droit de passage. Nos affaires n'ont jamais été bien définitivement réglées, je me propose un jour...

— Vous dites, mon père, M. de Gauthrai est un,.. était, faut-il dire, car il est mort.

— Comment, tu es allée jusque-là! Ah! maintenant je m'explique l'état de Brutus, et tu as appris?..

— Oui, j'ai bu du lait à la ferme, la fermière m'a annoncé que le vieillard était mort, et que son fils, un officier d'Afrique, lui succédait dans ce désert.

— Pauvre garçon! Tiens, c'est utile à savoir, à la première occa-

sion je nouerai connaissance et ferai un nouveau traité : avec un jeune, c'est toujours plus facile.

Marguerite ne parla pas de sa rencontre : pourtant la silhouette de l'officier de spahis s'était fixée dans sa mémoire ; mais à cette heure, une autre préoccupation talonnait son esprit ; le temps marchait, Antoine allait venir ; d'un moment à l'autre son existence allait s'engager.

La promenade s'achevait quand le grincement de la grille, un bruit particulier qu'on connaît si bien à la campagne, se fit entendre. Marguerite eut un serrement de cœur.

— Tiens ! quelqu'un, dit M. de Brassiou, qui cela peut-il être ?.. Je n'attends personne, et on ne me sait pas rentré... Allons.

Comme ils débouchaient dans la grande avenue, un coupé s'arrêtait au perron, et Antoine Debaissé sautait sur les marches.

— Tiens, c'est le voisin Debaissé ! dit le baron ; il est malade, pour sûr, qu'est-ce qui lui prend de venir en coupé, lui qui d'ordinaire ne voyage qu'en trotteuse ? Oh ! mais, oh ! mais, regarde, en cravate blanche à cette heure, il va à la noce. Courons pour savoir.

Marguerite n'avait pas besoin de courir, elle était déjà fixée, aussi laissa-t-elle son père la devancer ; et pendant que les deux hommes se rencontraient sur la terrasse, elle grimpait à sa chambre par un escalier dérobé.

— Vous êtes de noce, pour sûr, mon voisin, dit M. de Brassiou, en abordant Antoine.

— Non, pas encore, répondit celui-ci, mais ça ne tardera pas, je pense, pour peu que vous vous y prêtiez.

— Vous venez me prier de faire une demande : tout à votre service, mon cher ami.

— Vous me comprenez mal ; mais entrons, voulez-vous ? la solennité de ma démarche exige une place plus discrète.

— Mais vous m'effrayez avec vos airs mystérieux.

Le baron fit entrer son hôte ; et, l'ayant invité à s'asseoir :

— Je vous écoute, dit-il.

— Mon cher voisin, vous me facilitez singulièrement l'entrée en matière en me parlant mariage, car, moi-même, je viens vous entretenir d'un projet qui... enfin, de mes intentions qui, si... Bref, depuis longtemps je songe à Mlle Marguerite, et je viens vous demander sa main.

M. de Brassiou, passant brusquement de l'enjoué au sérieux, se redressa, il ne s'attendait pas.

— Mais, comme ça, tout de suite, je ne sais trop que vous répondre. Je n'ai aucune objection à faire, mais non plus aucun

motif d'accepter. Je suis surpris, donnez-moi le temps de réfléchir, je ne dis ni oui ni non, d'abord il faut consulter l'enfant.

— Elle consent, je pense...

— Comment savez-vous?

— Dame, c'était mon droit, j'en ai un peu causé avec elle.

— Sournois!

— Je suis presque Américain, songez-y, et en Amérique on se fiance d'abord et on demande l'autorisation après.

— Quel âge avez-vous?

— L'âge vrai?

— Sans doute; devant M. le maire, on ne triche pas.

— Eh bien! quarante ans, mais, pour le cœur...

— Oui, on dit toujours ça; savez-vous, mon voisin, que cela fait juste vingt ans de plus que ma fille, et que, pour une femme de vingt ans, un homme de quarante est un vieillard.

— Vous exagérez; tout cela est bien conventionnel, allez, et puis, je vous le répète, si Mlle de Brassiou en juge autrement...

— Il n'en est pas moins de mon devoir de vous montrer les inconvéniens et de les lui signaler.

— Je ne vous en veux pas, mais il y a aussi des avantages, qui sont un puissant correctif. Je suis très riche et je vous assure qu'une femme satisfaite dans tous ses goûts ne se montre pas bien exigeante sur le chapitre de l'amour. Les enfans viennent, et la mère ne tarde guère à être l'égale de l'homme, pour peu que celui-ci y fasse attention. Que voulez-vous? moi, j'ai des goûts au-dessus de mon origine, et mon argent me permet de les satisfaire. Je suis bourgeois, même un peu moins, mais j'aime les jolies filles de l'autre monde, de l'aristocratie. Marguerite, Mlle Marguerite, me plaît beaucoup; elle a une petite tournure indépendante, et j'ai idée que nous ferons bon ménage, si vous m'accordez sa main, ce que j'ai tout lieu d'espérer.

— Dame, mon voisin, vous avez une telle confiance, je pourrais dire... fatuité, que je n'ai pas d'objection à faire. Il ne reste plus qu'à consulter ma fille pour savoir si elle ratifie vos espérances.

— Oui; mais avant, laissez-moi vous mettre au courant de ma position et de mes projets de contrat.

— A quoi bon! Si vous plaisez à Marguerite, vous êtes assez riche, je pense, pour la nourrir; et, si vous ne lui convenez pas, je n'ai pas besoin de connaître vos affaires.

— A votre aise, mais vous constatez que je vous ai offert.

— Maintenant, votre avis? Vaut-il mieux informer ma fille de votre démarche ou lui laisser la surprise?..

— Inutile, faites-la appeler simplement, et là, sans cérémonie, devant elle, je ferai la demande; si elle consent, tope! ça y est.

— Moi, je veux bien; mais, pour un homme qui ne veut pas de cérémonies, vous êtes tout de noir habillé et cravaté de blanc, à trois heures de l'après-midi.

— On dit qu'en France c'est l'usage.

Antoine passait la main dans ses cheveux et rajustait le nœud de sa cravate quand Marguerite entra la première, précédant le baron.

— Vous avez à me parler? — Et un fou rire lui coupa la parole; à la vue de cette tenue officielle, elle n'avait pu se contenir. De fait, sa gaîté intempestive était assez justifiée, car Antoine avait aggravé son costume de tous les américanismes connus. Son habit, un peu étroit, avait d'amples revers en satin; le gilet, outrageusement décolleté, était en soie blanche, brodé de grandes fleurs; la chemise, en batiste bouillonnée, était ornée de trois énormes diamans. La cravate, en soie, était traversée d'une épingle, et la montre retenue par une double chaîne d'or et de rubis. Il avait des gants paille, des escarpins et des bas à jours. Un dentiste de foire, un prestidigitateur, un marchand d'eau de Cologne n'eût pas trouvé mieux. Marguerite ne pouvait se remettre.

— Non, attendez, disait-elle, je vous demande pardon, c'est plus fort que moi... Aussi vous m'avouerez qu'à cette heure, quand on n'est pas de noce, ou parrain d'un baptême...

— Il est dit que vous ne serez jamais sérieuse, même un jour comme celui-ci; car enfin, mademoiselle, je viens,.. je fais,.. enfin j'espère... M. le baron veut bien...

— Allons, il faut vous aider, je le vois, sans cela vous n'en sortirez pas. Eh bien! mon honorable voisin, cette tenue a du moins l'avantage de m'éclairer sur vos intentions, je présume qu'on ne se déguise pas ainsi, si ce n'est en carnaval, pour autre chose qu'une demande en mariage, et comme je suis seule ici, en l'absence de Mlle de La Rogerie à la main de laquelle, etc., eh bien! formulez, il ne sera pas dit qu'un si beau costume sera demeuré en panne.

— Aussi, mademoiselle Marguerite, vous êtes décourageante; j'avais préparé,.. maintenant je ne sais plus.

— Faut-il aussi que je demande à moi-même ma propre main pour vous, car c'est là, je suppose...

— Eh bien, oui. Je viens demander votre main, mademoiselle; il y a longtemps, et si vous n'étiez toujours moqueuse, j'aurais osé plus tôt, mais on ne peut pas vous saisir; maintenant écoutez. Monsieur le baron, j'ai l'honneur...

— Ah! complet, l'habit et la phrase, tout y est! Eh bien! moi, sans phrases, je vous réponds que nous avons l'honneur d'accepter.

M. de Brassiou pendant cette scène ne savait quelle contenance tenir.

— Mon ami, dit-il, quoique cette réponse manque de la solennité d'usage, vous avez, il me semble, quelque raison d'être satisfait. J'avais soumis ma décision à celle de ma fille, elle vient de prononcer, je m'incline.

— Topez là, mon voisin, dit Marguerite en tendant sa belle main.

Antoine la prit et s'inclina pour la baiser.

— Oui, mais vous allez remonter chez vous au plus vite et dévêtir cette livrée officielle. Je ne saurais poursuivre l'entretien devant une pareille tenue, le respect m'étouffe.

— Voyons, mon enfant, reprit M. de Brassiou, la chose mérite qu'on suspende la plaisanterie. Causons sérieusement.

— Si vous l'exigez, moi j'y consens.

Et les trois personnages s'assirent devant la cheminée.

— J'espère, mademoiselle, que vous consentirez à entendre ce que M. votre père s'est refusé à connaître, à savoir l'état de mes affaires.

— Qu'est-ce que ça me fait? elles sont bonnes, n'est-ce pas? Eh bien! alors?

— Oui, certainement, et bien que je sois flatté de votre confiance, encore faut-il préciser. Puisque ces détails vous importunent à cette heure, j'aurai l'avantage, mon cher voisin, de vous faire tenir par Me Charbonneau, mon notaire, l'état approximatif de ma fortune. J'ai encore beaucoup d'intérêts à Saint-Louis et les revenus de ce côté sont variables.

— Eh bien! c'est entendu, Charbonneau est également mon notaire, il n'aura qu'à échanger nos mutuelles confidences. Ah! dame! je ne vous garantis pas que la dot de Marguerite égale à beaucoup près la vôtre.

— Baste! ne parlons pas de cela pour le moment, mademoiselle, dès demain je compte entrer en campagne pour mettre à vos pieds une corbeille digne de vous.

Le baron insista pour retenir son futur gendre à dîner. Marguerite, avec sa brusquerie habituelle, le força d'accepter, et Antoine remonta chez lui pour changer de costume; il n'avait pas lieu d'être satisfait de l'impression qu'avait produit le sien.

Le père écrivit aussitôt à Mlle de La Rogerie et Marguerite à sa tante. Et en attendant le retour du fiancé, chacun s'enferma dans

sa chambre pour réfléchir à l'événement. Au fond, M. de Brassiou était ravi, son gendre était assez riche pour se montrer coulant sur la dot de sa fille ; la fortune de sa femme, dont il était comptable, avait été en partie dissipée. Le plus clair de son bien était représenté par sa terre : s'il fallait la diviser pour constituer une dot, elle perdrait tout son charme. Et puis, au fait, il n'avait qu'un enfant; après lui tout devait lui revenir, il suffisait de pouvoir attendre et les revenus d'Antoine étaient en état d'y pourvoir. Plus il réfléchissait, plus le baron était satisfait de cette demande et de la réponse de sa fille.

Marguerite, de son côté, bien qu'elle eût pris l'initiative, était moins pénétrée des avantages de sa résolution; toutefois, l'un et l'autre firent un accueil plein de cordialité quand le futur se présenta à l'heure du dîner.

La soirée se passa à faire des projets et à rédiger le menu du trousseau. Marguerite n'y entendait pas grand'chose, les deux hommes encore moins; on décida de faire un voyage à Paris et de commander la corbeille en commun. M. de Brassiou insinua qu'une jeune fille ainsi seule entre deux hommes serait fort embarrassante pour les uns et les autres; plus que jamais la présence d'un chaperon était nécessaire, ce ne serait plus bien long désormais. Marguerite, bonne fille à ses heures et charmée pour le moment de cette vacance imprévue, répondit qu'on attendrait Mlle de La Rogerie.

Le lendemain, à son réveil, Louise apportait à son enfant l'anneau de fiançailles, un écrin contenant une bague de 500 louis. C'était bien décidé.

Tante Brunet se montra moins satisfaite. Bien qu'elle eût renoncé depuis longtemps à ses espérances de cloître, elle ambitionnait pour sa petite-nièce une alliance plus chrétienne et plus décorative que celle de ce demi-sauvage qui venait de si loin, tout en étant de si près. On ne tint naturellement aucun compte de ses bouderies de vieille dévote, bien qu'elle eût chargé Mlle de La Rogerie, à son passage à Tours, de porter ses observations.

Elle s'adressait mal. L'institutrice qui, depuis longtemps, préparait cette union, s'en montrait trop ravie pour y mettre le moindre obstacle; aussi en fit-elle discrètement l'éloge.

La lettre de Marguerite n'avait pas tout à fait contenté Mlle Hortense ; elle lisait entre les lignes, mais son échine savait se plier aux circonstances, et si elle devait jamais se redresser, l'occasion n'était point encore venue. Après sa visite à la rue de la Corderie, elle avait répondu à son élève :

« Mon enfant, je n'attendais pas moins de votre bon cœur et de votre jugement, j'avais fait au ciel de trop ardentes prières pour qu'il restât sourd à mes invocations. Je rentre près de vous sans aucun ressentiment du passé, avec un dévoûment sans bornes pour l'avenir. La nouvelle que me donne M. votre père, tout en me causant une grande joie, m'attriste par la pensée que mes services ne vous seront bientôt plus nécessaires. Toutefois en ce moment, à défaut de votre sainte mère, ma présence près de vous peut avoir son utilité. Cette lettre ne précède donc mon arrivée que de quelques jours.

« Je me réserve, en vous embrassant, de vous exprimer toute ma satisfaction.

« HORTENSE CHENU DE LA ROGERIE. »

— Sainte mère, béguine! va! si tu crois me faire oublier, m'empêcher de voir que c'est justement sa place que tu ambitionnes! Dans les bras du père, peut-être, mais dans le cœur de la fille, jamais, je t'en réponds.

Dans ce concert, Louise seule apportait une note discordante; elle connaissait depuis son enfance tous les Debaissé petits et grands, leur nom s'étalait sur plus d'une enseigne. Avec le respect et cette admiration aveugle qu'ont encore certains paysans pour leur maître, la nourrice n'acceptait pas sans révolte que les Brassiou s'alliassent aux Debaissé, surtout dans la personne de son enfant. Elle lui avait fait de timides observations, mais Marguerite avait répondu qu'un mari en vaut un autre: il importait peu, puisqu'il en fallait un. Par le temps qui court, les familles se valent. Louise, sans être convaincue, n'avait rien ajouté.

ADRIEN CHABOT.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

DANS L'INDE

II[1].

PONDICHÉRY ET CALCUTTA. — L'HIMALAYA. BÉNARÈS.

PONDICHÉRY ET CALCUTTA.

16 novembre.

Nous reprenons la vie de bord. Longues journées énervantes sur l'eau tranquille, sous le même ciel pâli par l'excès de lumière, longues nuits sur le pont, sous les étoiles des tropiques, et puis la lassitude de cette monotonie.

Un matin, nous nous sommes réveillés devant Pondichéry. Des indigènes tout nus, tout noirs, la tête ceinte d'un gros turban, sont venus pagayer autour du navire. Vite, ils ont revêtu leur costume de cérémonie, un simple mouchoir passé entre les jambes, et lestement, grimpant aux sabords comme une bande de fourmis actives, ils nous ont saisis et précipités dans leurs chaloupes. Ils pagayaient violemment, les yeux brillans de bonheur, jetant des cris enthousiastes où l'on reconnaît tout à coup du français :

« Hurrah pour papa !

« Hurrah pour maman !

« Hurrah pour le bon voyage ! »

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Voilà tout ce qu'ils savent de notre langue, ces grands enfans sauvages. Cela ne les empêche pas, me dit-on, d'être électeurs, de voter avec toute la dignité de citoyens libres. Le grand-prêtre de la pagode s'entend avec le gouverneur, et ils votent à son gré comme ils accompliraient un rite, une cérémonie religieuse analogue à la procession périodique des images sacrées dans les chars.

Grande cohue sur la jetée. Nous amenons un haut fonctionnaire de la République. Les forces de l'Inde française, les trois cents cipayes que la Grande-Bretagne tolère sont là, formant la haie, enchantés de jouer au soldat, très heureux de leur uniforme brillant. A grands coups de crosse, on chasse la cohue des curieux indigènes, mais les blancs passent librement sous les arcs de triomphe où se déploient les souhaits de bienvenue et les acclamations officielles. Pauvre population blanche de Pondichéry, pauvres Français nés si loin, descendus des ancêtres vaillans qui s'installèrent là quand la France était une puissance glorieuse sur la terre de l'Inde, aujourd'hui si oubliés, si éloignés de nous! J'aperçois des enfans de vieilles familles créoles et rien n'est saisissant comme de retrouver chez eux le masque et l'expression de notre race. Ils semblent étonnamment provinciaux, arriérés, avec quelque chose de fatigué, d'amolli, d'alenti, de flétri quelquefois. Je ne sais pourquoi tout respire ici l'odeur de la petite ville de province française, très éloignée du centre et pourtant ne vivant que des quelques gouttes de vie que lui distribue le centre de la sous-préfecture banale, où tout est régulier, ennuyeux, vieillot. Celle-ci est beaucoup plus loin de Paris que Carpentras ou Landerneau.

Cependant, le haut fonctionnaire débarque. Les notables l'accueillent : il y a de longues présentations et des sourires officiels. Très pompeusement, un personnage indigène s'incline devant lui, embarrassé dans ses robes blanches, chargé de bijoux, très gros, très lourd, très ventru, ses petits yeux clignotant dans sa grasse figure terne de brahmane. Il s'appuie avec dignité sur la canne d'argent dont fut gratifiée sa famille le jour où, les boulets manquant, son ancêtre offrit des lingots d'or pour en bombarder les Anglais qui assiégeaient Pondichéry.

Encore des présentations, des discours, des serremens de main. Maintenant, le fonctionnaire de la République, flanqué de ses secrétaires, en habit noir, s'avance en tête du cortège, passe sous les arcs de triomphe et les forces françaises, les trois cents cipayes battent aux champs. Très touchante et un peu comique dans ce cadre exotique, cette cérémonie qui rappelle nos distributions de prix, nos inaugurations officielles de monumens ou les tournées électorales de nos ministres.

Jolie ville, claire et propre. Toujours cette terre rouge indienne et ces parfums qui sortent on ne sait d'où. Les routes s'allongent droites, bordées de palmiers, traversées à tout moment par les petits écureuils rayés qui soulèvent un petit flot de poussière. On se sent déjà loin de Ceylan; cette végétation a quelque chose de précis, d'arrêté. Voici une allée de palmiers qui certainement était la même il y a dix ans qu'aujourd'hui : on ne voit plus ici la mollesse et l'ondoiement de la vie rapide.

Le plus grand plaisir des yeux, c'est de voir remuer ce peuple de femmes si simplement, si magnifiquement drapées. Avec leur port droit, leurs poitrines rejetées en arrière, leurs têtes chargées de vases de cuivre, elles font des lignes pures et nobles. Malgré l'éclat des couleurs, ce monde fait penser à la Grèce antique : mêmes attitudes de statues, même tranquillité des gestes, même vie en plein air, mêmes petites maisons de terre, basses, fraîches, blanches, carrées, vides de meubles, où des femmes assises dans l'ombre s'occupent à filer.

A trois kilomètres de Pondichéry, nous arrivons à la pagode de Vilenoor et nous ne pensons plus à la Grèce. Au-dessus du village, — vingt pauvres cabanes de boue séchée, vingt huttes sauvages à l'ombre desquelles des noirs à têtes bestiales somnolent, — se dresse une chose indescriptible, un paquet bleuâtre de formes grouillantes, une pyramide confuse de monstres en porcelaine, grimaçans, innombrables, étagés en rangs serrés. Il est hideux et fou, ce toit de pagode, c'est une imagination de cerveau malade qui, accablé, perverti par le soleil torride, délire en cauchemars horribles et grotesques. Et dans cet entassement de figures difformes, de membres contournés qui s'enlacent, il n'y a pas seulement de la déraison, mais encore quelque chose de sauvage, d'inquiétant, d'incompréhensible comme les idoles polynésiennes ou les antiques divinités sanguinaires du Mexique, quelque chose qui nous parle des vieilles races indigènes que les conquérans aryens rencontrèrent partout lorsqu'ils pénétrèrent dans l'Inde, des mystérieuses races noires qui peuplent encore cette partie méridionale de la péninsule et dont on rencontre les tribus errantes dans les forêts de l'intérieur. On retrouve partout ce caractère dans les architectures du sud. A deux pas d'ici, à Madura et à Trichnopoli, elle atteint toute son extravagance et toute son étrangeté, se déployant en pagodes de granit vastes comme des villes, couvrant la terre de ses piliers, entassant en pyramides géantes les dieux, les déesses, les démons, les héros, les singes, les chevaux, les éléphans, tout un monde vivant qui se mêle, se presse, s'étouffe, monte, entassé dans la plus étonnante promiscuité.

Une cohue de prêtres et de fidèles à peau noire nous bousculent

avec des glapissemens, et cent mains sont avidement tendues. Des coups de canne que mon guide distribue au hasard, et les visages se contristent, les cris se changent en pleurs, les mains mendiantes se joignent et supplient. Vite, quelques piécettes d'argent pour rétablir la joie dans ce pauvre monde noir, et les physionomies piteuses des brahmes se détendent en rires enfantins de plaisir. A présent, ils écartent la foule, et se consultent avec des airs mystérieux. Deux minutes de conciliabule; puis les deux plus vieux s'esquivent, disparaissent dans le sanctuaire, et, triomphalement, le visage épanoui à l'idée de la surprise qu'ils nous ménagent, reviennent conduisant une troupe chamarrée de bayadères. Magnifiquement vêtues de soie, le nez, les oreilles, les bras, les chevilles chargées d'anneaux, avec des gestes d'une lenteur voluptueuse, des frémissemens du corps et du bout des doigts, elles exécutent une pantomime érotique. Peu séduisantes, ces bayadères : figures brutales et trop grasses, lèvres épaisses qui disent la race inférieure : le regard est vide et presque idiot, la bouche ouverte dans un sourire stupide. Évidemment, l'âme manque : ces femmes noires sont trop près de l'animal. Toute la journée, elles rêvassent à l'ombre et ne se réveillent de leur torpeur que pour leurs devoirs de bayadères : la danse et la prostitution. L'union avec une bayadère, disent les brahmes, efface tous les péchés.

Derrière elles, le sanctuaire s'ouvre, un sanctuaire que les brahmes nous interdisent, mais là-bas, dans l'ombre, je devine des formes vagues de dieux dorés, une idole très laide qui siège au fond d'un tabernacle. Idoles, bayadères, pyramide de monstres accumulés, fidèles à peau noire, prêtres mendians et sauvages, nous quittons tout cela bien vite, un peu déconcertés, sans avoir compris grand'chose à ce monde...

Le soir, en rentrant à Pondichéry, j'ai vu la statue de Dupleix. Il fait face à la mer, debout dans une attitude de commandement, hardi, impérieux, les yeux jetant le défi, plein d'une volonté et d'une audace extraordinaires. « Un fameux homme, nous dit un Anglais, et qui nous a donné du fil à retordre. A présent à quoi vous sert Pondichéry? Vous nous forcez à maintenir des douaniers autour de la frontière, et tous nos voleurs se sauvent chez vous. Qu'est-ce que cette colonie vous rapporte? — Rien du tout, a répondu un Français, mais il importe que Dupleix ait sa statue dans l'Inde et qu'il soit chez lui. »

19 novembre.

Quelle est cette mer nouvelle dans laquelle nous naviguons ce matin, toute brune, bourbeuse, aux vagues épaisses et lourdes?

Point de côtes à l'horizon. Aussi loin que la vue peut percer frissonne, sous le clair ciel bleu, ce grand cercle couleur de boue tout palpitant de lumières fauves. Nous entrons enfin dans l'embouchure de l'Hoogly : ces eaux sont chargées d'une terre apportée par le Gange et le Brahmapoutre des plaines de l'Indoustan, des pentes de l'Himalaya; vers deux heures de l'après-midi, la mer se couvre de taches brunes comme elle, mais immobiles, ternes ou uniformément luisantes, et qui seules, dans le scintillement universel, ne pétillent pas sous le soleil. Voilà le limon que le fleuve dépose, la terre qu'il jette à la surface des eaux, terre inerte encore, toute nue, toute brute, matière primitive, mais grosse de vie future, d'où sortiront des jungles tropicales avec leur pullulement de vie, leur végétation vénéneuse, leur bourdonnement d'insectes de feu, leurs marais pestilentiels. Et l'on se dit qu'au loin derrière l'horizon, sur une étendue de deux cents milles, s'accumule lentement ce limon prolifique, se crée silencieusement, au milieu des eaux stériles, un nouveau morceau d'Asie.

Peu à peu s'ébauche une rive, mais très vague, informe, une rive de boue molle, émergeant à peine de l'eau, comme la terre aux premiers jours. Enfin la végétation paraît, végétation herbeuse tout d'abord, fourrés sombres de bambous et de lianes, puis jungles ténébreuses qui grandissent dans l'air empesté par la végétation et la corruption trop rapides, foyers mortels de fermentation où le choléra et les fièvres sont endémiques, où la nature solitaire, loin de l'homme, s'essaie encore aux formes molles de la vie primitive, où crocodiles, serpens, crapauds géans, se traînent dans la vase tiède, où les fleurs, exaspérées par les miasmes putrides, montent comme des flammes autour des grands arbres. Si vous faites naufrage ici, l'eau sera moins dangereuse que la jungle, que ses fièvres, que ses fauves. Çà et là, sur la rive, des tours blanches sont des refuges où les naufragés, à l'abri des tigres, trouvent de la nourriture, des médicamens, peuvent attendre qu'un bateau passe.

Nous avançons lentement, avec des précautions infinies. Le grand fleuve est véhément et nous culbuterait bien vite si, arrêtés un instant par un banc de sable, nous lui présentions le travers. Nous sondons à tout moment. Le fond est fait de sables mouvans que l'élan violent de l'eau déplace, agite, creuse, entasse. Les rives se resserrent et les cultures paraissent : vastes moissons dorées, claires rizières, nobles bouquets de palmes lustrées. Tout au bord, une file blanche d'Indiens circule dans les hautes herbes. Sur le fleuve, de grands bateaux passent lentement, de puissans steamers dont les ports d'attache sont en Angleterre, en Amérique, en Australie. Il y a des bricks à l'ancre par paquets, immobiles, le

nez au fil de l'eau, et la lumière est bien belle sur leurs pauvres ventres usés dont la courbe a la sinuosité du flot. Ils ont peiné solitairement, perdus au large dans les océans noirs, secoués dans leurs membrures, dressés sur les lames mauvaises, tombant dans les creux traîtres avec des chutes sourdes, heures patientes de souffrance obscure... Aujourd'hui que leur sommeil est paisible sur le sein splendide et frémissant du fleuve!

Activité grandissante : on sent l'approche d'une grande ruche humaine. Passent de lourdes gabarres, plaquant leurs larges panses sur la pesante eau brune, penchées sous l'effort de la voile tendue, l'homme de barre, debout à l'arrière, noir sur la pâleur du ciel. Tout alentour l'eau est jaune, sirupeuse, et les vagues, soulevées en sinuosités claires, serpentent sur le fond, plus sombre. Un grand steamer de Liverpool nous croise, haut sur l'eau, long de cent cinquante mètres, tout noir, et sa grande muraille se dresse comme une forteresse de fer. On entrevoit un peuple anglais, des visages affairés, des hommes en flanelle blanche, des jeunes filles en casquettes de drap, des soldats rouges...

Encore des palmes, des cocotiers qui font un contraste singulier avec les grandes fabriques jaunes, les usines fumantes, toutes pareilles à celles qui noircissent la grisaille de notre ciel du Nord. Tout d'un coup le fleuve tourne; une forêt de mâts paraît, et, derrière de hautes maisons, Calcutta toute blanche, tout étincelante de lumière.

23 novembre.

Trois jours à Calcutta. Je n'ai rien vu, ahuri par la foule, accablé par la chaleur. Une chose surnage, la sensation du blanc : lumière blanche, maisons blanches, foule vêtue de blanc qui ruisselle à travers les rues. Ceci ressemble à Colombo ou à Pondichéry, comme Londres ressemble à une paisible ville de province. Au nombre des magasins, des bureaux, des banques, des voitures, aux affiches qui couvrent les murs, on se croirait dans Holborn, à Londres, ou à Paris, près de la Bourse. Seulement dans les rues, au lieu d'Européens en redingote noire et en chapeaux tubes, une multitude bruissante de menus et maigres Bengalais couverts de mousseline blanche, délicats, féminins de traits, non pas indolens, assoupis comme à Ceylan, mais actifs, nerveux, rapides, frémissans de vie. Ici comme à Londres, depuis les vendeurs de crayons agenouillés en rang sur les trottoirs jusqu'aux gras babous affaissés dans leurs calèches, tout le monde est lancé à la chasse de l'argent; on sent que cette ville est une des places commerciales, un des grands marchés du monde.

Rien de bizarre comme ce mélange d'Asie et de Londres. Par instans on se croirait dans le West-End, près d'Hyde-Park. Mêmes larges rues droites, mêmes maisons monumentales, mêmes porches à colonnes grecques, même ampleur des trottoirs, mêmes squares ceints de grilles, mêmes statues anglaises à tous les coins de rue. Seulement, à certaines heures, tout cela est désert, la lumière emplit l'espace, vibre d'un éclat blanc dans le silence. Aux heures actives, des hommes nus, la peau noire toute suante, courent, luttent contre la poussière, lançant l'eau d'un sac de cuir qu'ils pressent sous leur aisselle. Dans les bureaux on travaille sous la pankah. Parfois, en été, les magasins se ferment, les tramways s'arrêtent, les rues se vident. Toute vie cesse pendant plusieurs jours, et seul le soleil habite la ville désolée. En somme, ici, l'activité est artificielle. La nature est trop forte pour que l'homme puisse l'oublier, comme il fait en Belgique ou en Angleterre, pour qu'il puisse se donner tout entier à son travail, pour qu'il couvre tout de son œuvre. On peut être heureux ici ; mais il faut le calme, le silence, l'ombre verte des plantes, la vie naturelle au pays. Les vastes villes actives sont des morceaux d'Europe transportés ici, en réalité de grands comptoirs.

Quelques courses au hasard. Un matin j'essaie de pénétrer dans les quartiers indigènes. Dans les rues, plus étroites, toujours la même foule bengalaise précipitée en avant, les mêmes milliers de jupes blanches, les mêmes milliers de figures sombres, maigres, fines. De temps à autre, des faces jaunes de Chinois en pagnes bleus, des têtes étrangères du Népaul, du Dekkan, de l'Afghanistan. Et j'ai beau m'éloigner du centre, les rues continuent, s'entre-croisent, finissent encore dans de nouvelles rues, toujours pleines du même papillonnement des jupes blanches et de la même multitude, d'où monte une rumeur confuse, un bourdonnement continu de ruche. Et l'on revient oppressé par le sentiment de ce flux humain. Nous nous disons bien que notre Europe n'est qu'un petit coin du globe où se poursuit un développement local et particulier de l'humanité, nous savons bien qu'il y en a d'autres, qu'il y en a eu d'autres, comme à côté d'une certaine forêt de chênes végète une certaine forêt de sapins, comme avant une certaine forêt de chênes a vécu une certaine forêt de grandes fougères. Mais ce n'est là qu'une notion abstraite et froide, vide d'images et d'émotions. Ici on aperçoit vraiment le mystère et la diversité de cette humanité qui surgit de sources profondes et noires en milliards de vagues ondoyantes, toutes éphémères, qui ne naissent que pour s'évanouir, toujours chassées de l'être par l'incessant afflux de l'eau nouvelle que soulève vers la lumière on ne sait quel effort impérieux et aveugle. Jeté soudain au cœur d'une fourmi-

lière asiatique, on découvre une de ces sources, distincte de la nôtre, et qui a longtemps coulé sans se mêler à la nôtre, mais aussi profonde, aussi intarissable, aussi violemment ruisselante, manifestant, avec une grandeur égale, l'Être qui ne se lasse point de devenir et de s'éparpiller suivant des types innombrables dans la variété des êtres.

L'HIMALAYA.

24 novembre.

Vingt-quatre heures de chemin de fer suffisent pour atteindre Darjeeling et la grande chaîne de l'Himalaya. On s'embarque à la gare du Bengale-Nord. Cela est vaste comme King's-Cross ou notre gare de Lyon. Dans le grand terminus vitré, les trains formés attendent et un peuple indien d'employés de toute espèce, inspecteurs, contrôleurs, gardes, porteurs, allumeurs de gaz, vendeurs de rafraîchissemens, vaque sûrement et tranquillement à ses affaires. Des libraires indigènes ont leurs échoppes garnies des derniers romans anglais; des piles de journaux arrivent humides, sentant encore l'encre d'imprimerie, de grands *papers* anglais de huit pages, surchargés d'annonces, raides, satinés et que l'on a du mal à déployer. Cinq ou six babous montent dans mon wagon; leurs boys les installent. Ils ouvrent des journaux, allument des cigarettes. Molles figures douceâtres et lourdes, vestons anglais; mais la nudité brune de leurs cuisses transparaît sous leurs jupes de mousseline drapée.

Nous sortons : dépôts de charbon, cloches à gaz, usines, le décor accoutumé des banlieues de grande ville. Puis la campagne plate, des rizières, des bouquets de palmes qui luisent dans la plus riche et la plus douce lumière.

Vers l'horizon bleu pâle et sans vapeurs, le soleil descend, mais sans se brouiller, sans se déformer. Il se liquéfie, mais reste intact : un disque pur de feu fluide qui palpite lentement, insensiblement s'abaisse, fond en touchant la plaine, s'évanouit en une clarté rose qui flotte immobile, vaporisée sur la ceinture de l'horizon, et qui meurt dans le bleu des régions supérieures. Là tremble une étoile unique et sans rayons, une grosse goutte d'eau toute blanche. En haut, le ciel noircit, tandis que l'horizon s'empourpre d'une cendre ardente, et nous filons dans la plaine, dans la plaine interminable et vide qui, maintenant, fuit de tous côtés dans la nuit.

Au nord, on distingue de vastes étendues pâles, des clartés indécises, les nappes lointaines d'un grand fleuve débordé.

25 novembre.

Au matin, grand pays plat, blond de blés, puis roux d'herbes sèches. Je ne sais pourquoi cela fait songer à Tourguénef et aux steppes russes. Tout s'éveille dans la paix de la première heure : cris frais de grands oiseaux qui passent en triangles; dans les hautes herbes, des files d'hommes vont au labeur quotidien. On retrouve ici le sentiment familier qu'inspirent les plaines de nos pays, on aime cette terre riche et douce, pleine de puissance calme, bonne aux hommes, aux bêtes, aux plantes, à tous les êtres qui poursuivent sans hâte leur vie régulière sur son sein profond.

Vers huit heures, tout droit devant nous, en plein ciel, bien au-dessus de la plaine, quelque chose flottait que je regardais sans y faire attention, une silhouette pâle, dont la pâleur et la précision finissent par inquiéter. Tout d'un coup l'idée vient que ce doit être l'Himalaya, dressé à quarante lieues de distance. Si hautes, si légères, ses neiges, à peine bleuâtres, semblent des régions d'air plus rare au milieu de l'azur épais. Cela ne fait point partie de la terre... Au-dessous, il n'y a rien, les rochers ne s'aperçoivent point: c'est encore le vide, la profondeur bleue de l'espace, et l'on croit voir s'ouvrir le ciel et, suspendu dans l'éther, paraître un paradis inaccessible, un séjour de devas lumineux et souverains.

A Siliguri, changement de voiture. Les premières pentes ne sont qu'à vingt milles d'ici, et l'approche d'un nouveau monde est déjà très sensible. A côté des Bengalais menus, voici des montagnards mongols trapus et courts, la face carrée, le teint jaune, les yeux obliques, bottés de feutre, un poignard à trois lames passé dans la ceinture, et leurs manteaux de laine sombre tranche sur les robes claires des Hindous féminins. C'est ici la frontière de deux races, la limite de deux continens humains, car les Tatares, qui commencent ici, couvrent l'Asie centrale, la Chine, s'étendent jusqu'aux glaces arctiques. Quelle étonnante variété humaine dans cette station perdue au pied de la montagne! Une douzaine de planteurs et officiers anglais, deux ou trois touristes allemands et suédois, puis une foule d'Hindous, de Lepchas, de Bhoutanais. Les jaquettes européennes, les jupes blanches des Bengalais, les robes rouges des femmes lepchas, qui, par les traits, les bijoux, les costumes, sont presque sibériennes, les houppelandes thibétaines, tout cela s'entasse dans des voitures ouvertes qui ressemblent à des traîneaux. La petite locomotive siffle, et nous courons vers la muraille bleue qui termine la plaine.

Lorsque les vapeurs pompées de l'Océan par le soleil équatorial sont poussées par la mousson du sud-ouest, elles emplissent le

ciel de l'Inde, le traversent en grandes troupes blanches ou fondent invisibles dans l'air chaud. Au nord, elles se choquent à une barrière glacée de sept mille mètres et se précipitent en neiges ou en pluies sur les pentes. Presque rien ne passe au-delà. Les plateaux du Thibet sont arides, et le versant méridional reçoit toutes les eaux venues des océans du sud. Rien ne peut donner une idée de ces pluies. Tandis qu'à Londres il tombe deux pieds d'eau par an, il en tombe ici trente et un. En 1861, il en est tombé soixante-sept. La terre est profonde, le soleil ardent, et l'on conçoit ce que doit être la végétation. Ces montagnes, d'où sortent tous les grands fleuves de la plaine, épanchent la vie par tout l'Hindoustan, et c'est à sa source que la vie a sa violence suprême. Qu'on imagine donc une levée monstrueuse de la terre, l'échine principale du globe, où les tempêtes venues de la mer viennent se briser dans des orages et des chutes d'eau qui rappellent les premiers cataclysmes du monde; une végétation primitive qui pousse dans le feu, dans l'eau, dans le brouillard, où tous les arbres et toutes les plantes de la terre, depuis les jungles de lianes et de bambous jusqu'aux forêts de sapins, sont superposés; là dedans, la rumeur des torrens, le fracas des cascades, le cri impétueux des fleuves naissans; en bas, le miaulement des tigres, et là-haut, au-dessus des roches, le cri des aigles dans l'espace glacé; partout, journellement, les éclats répercutés du tonnerre, une vie dense, violente, bruyante, qui semble ruisseler d'en haut, ou plutôt qui va montant dans l'espace, s'affaiblit comme le bruissement d'une multitude, expire à l'indifférence silencieuse des glaces élancées dans le vide, et l'on sentira peut-être la grandeur de ce monde.

Nous y pénétrons; nous voici dans la jungle, dans l'épaisse fourrure végétale qui s'étend jusqu'aux neiges. Certainement, les forêts cinghalaises m'ont paru moins grandes que celles-ci; les palmiers et les bambous, trop vite poussés, semblaient fragiles, et l'admirable lustre des tiges et des grandes palmes ne durer que par un perpétuel miracle de lumière et de chaleur. Ici, c'est l'arbre véritable, solide, ligneux, antique, non pas svelte et lisse, mais rugueux, énorme de tronc. Magnolias, acajous sont enfouis sous les lourdes mousses vertes qui, de toutes les branches, pendent comme des chevelures trempées. Des lianes, longues de deux cents pieds, courent des uns aux autres, tendues comme des câbles, comme des serpens raidis dans un effort. Et sous la grande forêt, il y en a une autre, un brouillard léger de fougères, des épaisseurs de hautes herbes, des rhododendrons qui s'étouffent dans l'ombre.

A présent, les premières pentes sont au-dessous de nous et les

forêts descendent, se prolongent dans la plaine comme un grand manteau sombre tombé aux pieds de la montagne, étalé tout en bas en vastes plis, en monceaux de verdure luisante, voilé de vapeurs lumineuses, percé de profonds trous d'ombre... Parfois la montagne s'ouvre en un amphithéâtre large de quinze lieues, plein d'air épais bleuâtre, visible. Là dedans, trois forêts semblent écroulées, entassées et fument vers le soleil, épandent des nappes de chaleur résineuses que l'on voit trembler, exhalent la respiration de leur grande vie végétale.

Au-delà, les plaines du Bengale se déroulent, vagues, indistinctes, montent dans le ciel, s'évanouissent, se perdent très haut dans la lumière et dans la brume.

A 2,000 mètres, il fait très froid ; c'est déjà le froid de l'Asie centrale. Nous rencontrons le brouillard qui traîne devant nous comme une marée vague et grisâtre, circule lentement parmi les troncs de la grande forêt, s'y colle, envahit les fourrés, se déchire, ondoie, se reforme, éteint le soleil, le verdit comme une lune étrange. A droite et à gauche, des fantômes pâles d'arbres géans, des percées vaporeuses sur des lianes et des fougères ruisselantes, une végétation brumeuse et colossale qui semble avoir poussé loin de la lumière dans quelque monde de rêve. Que nous voilà déjà loin de la plaine lumineuse où l'homme languit dans la mousseline blanche ! De temps en temps de pauvres villages lepchas à peine visibles dans l'ombre humide, petites huttes coniques, presque chinoises, où flambe un grand feu clair, des échoppes basses, obscures, chargées de bananes, d'oranges venues de la plaine, de viandes fumées, une population mongole qui patauge dans la boue, des enfans qui semblent des magots de cire jaune, des petites femmes carrées, vêtues de lourde laine rouge, des hommes qui s'enveloppent dans leur houppelande en poil de chèvre, chaussés de bottes vertes, petit feutre à trois cornes sur la tête, bien plus différens de nous avec leurs figures massives, leurs pommettes saillantes, leurs yeux obliques, bien plus étranges que l'Hindou ou le Cinghalais et nous parlant vraiment d'une espèce humaine à part. Tout est mongol ici. Les yatagans, les objets de bois laqué, les statuettes trapues que l'on vend dans le plus grand de ces villages sentent tout à fait la Chine, c'est déjà le même art biscornu, la même étrangeté baroque. Comment expliquer cela, sinon par l'affinité de race plus forte que les barrières et les distances? Car le Thibet ne commence que là-bas, derrière les hautes passes glacées, presque inaccessibles, et l'Inde anglaise est à deux pas.

Tout d'un coup le brouillard fond, fuit au-dessous de nous, fondu, disparu comme un rideau que l'on tire, découvrant en pleine lumière,

de la base au sommet, toute la grande chaîne blanche. Nous venons d'atteindre le faîte du seul contrefort qui sépare les hautes cimes des plaines de l'Inde : entre nous et les neiges, il n'y a plus rien qu'un cirque sombre de cent lieues carrées où se mêlent l'ombre des brouillards et la noirceur des forêts primitives. De l'autre côté, déployés sur un arc de 150 degrés, vingt pics s'élancent à 7,000 mètres, montent du fond de la vallée comme une vague en mouvement, dressée, figée dans son élan. Au centre, en face de nous, si près qu'il semble que sa chute va nous atteindre, la Kitchijunga déroule les jungles denses de sa vaste base, soulève ses rochers, ses glaciers bleuâtres, profile là-haut, à vingt-six mille pieds, sa crête aiguë sur la pâleur froide du ciel. En un clin d'œil, comme la vallée descend très bas, le regard mesure cette prodigieuse hauteur. En ce moment, voici ce que j'ai devant moi : au premier plan, sur la ligne de faîte que nous venons d'atteindre, semant de points blancs le fond noir des forêts, les petites villas de Darjeeling, dernière limite du monde civilisé, au bord de l'abîme où commence l'Asie sauvage, le grand pays inconnu que peuplent les hommes jaunes. Puis le vide ténébreux, l'immense cirque plein de nuit où roulent des lambeaux informes de nuées. Cinq rayons grêles et brumeux le traversent, dardés d'une masse éblouissante amoncelée derrière nous sur l'épaule noire de la montagne. Ils mesurent le gouffre, fixes au-dessus du chaos sombre des vapeurs mouvantes. Aucune mer, aucun désert ne peut donner la sensation vertigineuse de l'espace comme ces cinq lignes rigides lancées à travers cette vallée, large de quinze lieues, fermée là-bas par un mur de 8,000 mètres. Dans cette profondeur, un entremêlement vague de lignes et d'échines, mais au-delà, l'élancement calme, la clarté souveraine, la sérénité inviolée de la grande cime où viennent s'achever toutes les chaînes obscures qui, du Népaul, du Thibet, de l'Inde, se soulèvent, font effort dans l'ombre pour se réunir et, d'un commun élan, monter au-dessus de tout, dans le silence de l'espace clair, et dominer le monde.

26 novembre.

On arrive, préparé par le voyage pour les grandes émotions, et l'on trouve une ville de plaisance anglaise. Sur la route de la gare, faisant face à l'Himalaya, de grandes affiches : *Colman's Mustard*, *Pear's Soap*, *Beecham's Pills*, des troupes d'enfans à cheval, petits Saxons actifs et joufflus, des jeunes filles droites sur leurs selles, le teint clair, du sang rose aux joues, coiffées du béret de jockey, correctes dans leurs amazones, suivies du domestique hin-

dou, que le respect ploie devant la race forte. On passe devant des cottages dont les fenêtres à baies sont encadrées de clématites et de roses grimpantes. Aux grilles des petits jardins, des noms de villas anglaises: *Birchwood* ou *Woodland House*. Le plus haut sommet de Darjeeling, d'où l'on plonge sur tout le Sikkhim, est tacheté de villas coquettes, couronné par un petit clocher saxon de pierre grise, tout semblable à ceux qui veillent sur la pâle campagne anglaise. A côté, un *tennis-ground* que vont quitter des joueurs en flanelle. Devant ces images, l'orientation de l'esprit change, de vieux souvenirs émergent de l'ombre où ils sommeillaient, de vieux courans d'idées et d'émotions se reforment tous seuls. Vous vous croyez en Angleterre à la tombée d'un jour d'été, et lorsque vous relevez la tête, les yeux s'attendent à rencontrer des bandes rouges de couchant au bout d'une prairie terne. Voici les *Assembly Rooms* où l'on danse le soir, où se font les premières flirtations qui conduisent au mariage. Voici la chapelle dissidente que méthodistes, baptistes, wesleyens, possèdent tour à tour. Voici les soldats rouges, athlétiques, pommadés, qui vivent en gentlemen dans leurs barracks et, la badine en main, se prélassent avec des airs d'amateurs et de conquérans. Voici le *Boarding house*, *genteel and respectable*, où vous avez vécu à Eastbourne ou à Scarborough. On a mis son habit noir pour le dîner : la maîtresse de la maison dit les grâces, et fait passer cérémonieusement de fines tranches d'agneau, de bœuf rôti ou de pesans morceaux de *pudding*. Le mari, personnage effacé, mais correct, ajoute à la respectabilité de la maison. La conversation s'engage, conversation paisible de gens bien élevés, tranquilles, sociables et qui s'abordent sans méfiance. On passe au salon : une jeune femme se met au piano, la soirée s'achève par des morceaux du dernier *burlesque* de Sullivan ou bien par des chansons patriotiques et sentimentales, et l'on se sépare en projetant quelque promenade pour le lendemain. Comparez le colon français en Tunisie ou au Tonkin, généralement célibataire. Comme il s'ennuie! comme il sent son exil! Ces Anglais sont en Angleterre, ici. Ils ont transporté non-seulement leurs institutions, leurs coutumes, leurs préjugés, mais tout leur milieu natal, mais tout le décor de leur pays. Le contact d'un monde différent n'a pas de prise sur eux. Au fond, nulle race n'est moins capable d'adaptation, moins flexible, nulle ne persiste aussi continûment dans son type et sa personnalité. De là leur énergie morale, la force de leur volonté tendue par quelques idées immuables, mais de là les limites de leur sympathie et de leur intelligence. Ceux-ci ignorent tout à fait l'indigène et ne font pas d'effort pour le comprendre. Du haut de leur civilisation, ils le regardent comme un demi-sauvage *idolâtre*. « Idolâtre, » voilà le terme par lequel

on désigne indistinctement les Hindous, les Bouddhistes, les Parsis (1). Voilà bien le point de vue biblique ; c'est ainsi que les Juifs parlaient des peuples étrangers. A Ceylan, un planteur, installé dans l'île depuis quinze ans, m'a posé la question suivante : « Et comment s'appellent leurs idoles, qu'est-ce qu'ils adorent? » J'admirais tout à l'heure la hauteur, le flegme, le silence dédaigneux de deux soldats installés chez un marchand de chinoiseries : ils maniaient ses bibelots sans le regarder. Ce soir, à table d'hôte, un jeune officier qui vient passer ici quelques jours, ayant visité dans la journée un temple de lamas, résume ainsi ses impressions : « Un misérable trou puant et dont je me suis sauvé le plus vite possible » (*A dirty stinking hole which I was only too glad to get out of*). Ils ne voient dans l'indigène qu'un coolie ou qu'un boy bon pour porter les bagages ou cirer les souliers, comme ils ne voient dans le pays qu'une exploitation agricole ou industrielle. Infatigablement, ils ont défriché les plus belles forêts de Darjeeling ou de Ceylan pour couvrir le terrain dénudé de leurs tristes plantations de thé. Montez au Sinchul, le sommet qui, à deux pas d'ici, domine Darjeeling, vous verrez le plus grand panorama du monde; au sud, les plaines de l'Inde; au nord, les crêtes himalayennes, mais les premiers plans sont anglais, couverts de jardins, de culture, de villas, d'églises, de casernes. Ils *civilisent* et non pas seulement pour eux-mêmes, mais encore par esprit de devoir envers l'indigène. Couvrir l'Inde de chemins de fer, agrandir et multiplier ses ports, décupler son commerce, la convertir au christianisme protestant, supprimer ses castes, affranchir ses femmes, ouvrir ses zenanas, lui donner, avec le goût des pantalons, des jaquettes noires, du cricket, du *foot-ball*, de la musique et de la poésie anglaise, une éducation « pratique et rationnelle, » en cela, disent-ils, consiste leur mission, persuadés comme Addison, comme Sydney Smith et Macaulay, que l'augmentation du bien-être humain, la civilisation décente, raisonnable, confortable, en un mot la civilisation anglaise, voilà les fins suprêmes de l'humanité. « Quand nous aurons achevé notre œuvre dans l'Inde, me disait un Anglais à Ceylan, probablement les Hindous pourront se passer de nous et nous mettront à la porte. Mais nous aurons accompli notre mission. » Là-dessus, il vantait « le chemin de fer qui perce les forêts, amène à l'intérieur la vie et la lumière, fait la guerre aux vieilles superstitions, à toutes les *momeries bouddhistes*. » Ils sont si entreprenans que l'Inde, munie de manufactures, de voies ferrées, d'universités, de banques, a aujourd'hui le budget et le

(1) En Allemagne, en Italie, en France, ils appellent les habitans *the natives*. En anglais, le mot *foreigner* a un sens analogue à celui du mot barbare chez les Grecs.

commerce de l'Italie ou de l'Autriche. Ils sont si raides et si forts que, perdus au milieu de deux cents millions d'Hindous, ils ne se transforment pas, tandis que l'Hindou semble se faire Anglais au contact de leurs cent mille colons. A Calcutta, j'ai pu voir des livres et des journaux écrits par des indigènes : non-seulement l'anglais en est excellent, mais on y rencontre le tour, le style, les préjugés, toutes les façons anglaises de sentir et de penser. Quelques articles semblaient sortis de la plume d'un révérend rédacteur d'une bonne revue de Londres. De même certains individus artistes, d'âme plastique, après avoir causé quelques heures avec un homme de personnalité originale et puissante, copient sans s'en douter ses attitudes, ses gestes, ses inflexions de voix. « Race de silex, » disait Carlyle des Anglo-Saxons : oui, race de silex qui, s'implantant sans se déformer dans la molle argile hindoue, lui imprime ses angles et ses saillies. Conquérans hautains, organisateurs infatigables, ils sont ici la race noble, une nouvelle race de brahmanes, des devas supérieurs. Et je le sentais ce matin en regardant, par-dessus la cohue grotesque des Mongols misérables, le port droit, les mouvemens calmes, le geste tranquille et fort, la figure claire, le regard résolu et serein de trois de leurs jeunes gens.

27 novembre.

Il faut se lever avant quatre heures pour voir les premiers feux du soleil sur la Kitchijunga. Il gèle, il fait très noir : rien de visible que des silhouettes d'arbres voisins, et là-haut, parmi les froides constellations, le croissant très clair, mais trop mince pour jeter de la lumière. On ne voit rien, mais on sait que partout devant soi la terre se dérobe, descend, et l'on sent tout en bas la présence des grandes forêts obscures, du pays de Sikkhim, étendu dans la nuit. La grande chaîne a disparu tout entière.

Vers quatre heures et demie, très haut dans le ciel paraît un astre, un astre étrange, car voici qu'il semble s'élargir. Une tache rose se fait, demeure, grandit... Puis des lignes aiguës s'éclairent. Au-dessous, la noirceur de la nuit, aucun signe d'aube, la terre dort dans les ténèbres, et l'on a peur de ces choses lumineuses apparues là-haut dans l'espace, de ces clartés qui ne sont pas de notre monde, qui semblent un prélude à quelque vaste changement de l'ordre accoutumé...

Ensuite, toutes les crêtes de neige sortant de la nuit se sont éclairées comme le bord mystérieux d'une mer rose et puis, longtemps après, les vieilles forêts ont reparu dans la lumière.

Vers sept heures, j'ai pris un guide pour pénétrer un peu dans

la jungle. Nous suivons la route qui longe et domine le grand cirque. Au-dessous de nous, de l'épaisseur des fourrés surgissent comme des palmes les fougères arborescentes qui sortent d'une gaine de mousse fauve, trempées de rosée fraîche. Plus bas, la jungle descend avec ses dômes d'arbres luisans, vus d'en haut, voilés par l'air dense, descend jusqu'au fond de la grande vallée du Sikkhim, qui, à quatre mille pieds au-dessous de la route, déploie l'étendue sombre de ses forêts vierges. Au-delà, par-dessus la végétation bleuâtre, commencent les coulées de glacier, et les hautes lignes blanches découpent avec précision le ciel pâle.

Mon guide marche d'un puissant pas lourd, le pas des montagnards thibétains, vrai type de Chinois, non le Chinois délicat et fin, mais celui du Nord, grand, anguleux. Figure fouillée de traits profonds, ridée, plissée, figure curieuse, gercée, tannée par le soleil. Petit tricorne vert, d'où sort une queue noire de cheveux tressés, vaste manteau de poil, bottes de feutre vert, recourbées en très longues pointes. Des ornemens sauvages, une bague verte, un gros anneau d'ivoire au pouce, l'oreille gauche distendue, allongée par un disque d'argent. Il avance silencieusement, de son pas régulier, appuyé sur une grande pique en bois de tek, couverte de caractères pointus qui ne ressemblent pas aux lettres hindoustanies, compliquée d'un cadran solaire où les Thibétains lisent l'heure quand ils parcourent là-bas leurs grands plateaux déserts. Parfois, avec un geste du bras, un sourire lent et des gutturales qui ne sont pas humaines, il désigne des sommets lointains. Nous communiquons par signes, lui, l'étrange homme mongol, dont la race erre depuis les premiers temps de l'humanité par les steppes de l'Asie centrale, et moi, touriste parisien débarqué sur cette terre après la longue traversée des eaux monotones. Quel abîme entre sa race et la mienne! Impossible de nous retrouver une origine commune dans la nuit du passé. Impossible de comprendre ce visage immobile qui m'est fermé, ce visage qui n'est pas fait comme les nôtres, impossible d'y déchiffrer son âme...

Au bord de la route, comme j'examinais avec surprise une roche curieusement sculptée, il a levé deux fois le bras vers le ciel, et, je crois, vers le soleil. Cette fois, il me semble l'avoir compris. Même geste devant une rangée de longues perches où pendent des loques blanches chargées de caractères sacrés. Ces pauvres drapeaux sont des emblèmes religieux et portent des prières innombrables. Vient le vent qui les soulève vers le ciel, et toutes les prières silencieuses sont entendues. En ce moment, ils pendent, inertes, le long d'une petite allée qui dévale jusqu'aux cases misérables d'une lamasserie accrochée aux flancs du grand cirque. A l'entrée, un enfant, un novice accroupi, déroule avec une mélopée nasillarde des prières écrites

en lettres chinoises sur de vieilles bandes d'étoffe. Sort d'un coin sombre où je ne l'avais point vu, tapi, un être jaunâtre, un bonze qui vient tourner autour de nous, qui nous fait de profonds saluts en portant les mains à son front. Il est horrible et lamentable, ce bonze, un vrai monstre, tous les traits tatares exagérés, les yeux saignans et pas de menton, la bouche se perdant dans les plis flasques du cou jaune, la figure abrutie et rigide.

A la porte, une rangée de cylindres à prières que le Thibétain guette depuis quelques instans. Furtivement, il s'est avancé, et avec un sourire énigmatique, un à un, sans se presser, voici qu'il fait tourner tous les cylindres. A quoi songe-t-il, tandis qu'à voix basse il marmotte ses gutturales? Quel est le sentiment obscur qui a dicté son geste?

A l'intérieur, dans l'ombre, derrière une vitrine, la vague ébauche d'un Bouddah assis, non pas souriant et calme, mais grimaçant d'une grimace mongole. Devant lui, sur un autel, des offrandes, pauvres offrandes, non des fleurs somptueuses comme à Ceylan, mais des grains de riz, de l'eau, et, dans de vieilles bouteilles anglaises qui ont contenu du gin et du whiskey, de maigres plantes séchées. Tout cela sent une misère primitive et sauvage. Sur les murs de très vieilles fresques s'écaillent, de très anciennes peintures bleuâtres où se pressent les monstres de l'imagination mongole, ventres énormes, têtes bouffies, yeux saillans, bouches tordues... *Darjeeling*, prononce le bonze, en me montrant l'un d'eux, un autre est la Kitchijunga. Par quelle mystérieuse association d'idées, la grande forme simple et noble a-t-elle pour symbole ce dragon difforme et compliqué? Quel genre d'émotion vague, de terreur ou de tristesse sa vue a-t-elle donc soulevé chez les ancêtres?

Dans la patte jaune que tend sournoisement le pauvre lama, je glisse quelques annas, et nous laissons le petit temple de boue à l'ombre de ses drapeaux sacrés, sous la protection des mille prières qui flottent au vent, suspendu tout seul au bord du grand cirque brumeux...

Ce soir, les nuages emplissent tout, et les vapeurs grises noient les vallées qui vont vers l'Inde ou vers la Chine. Très loin, dans l'ouest, des lueurs roses traînent venues on ne sait d'où... Aux flancs noirs des montagnes, sur le peuple des crêtes, c'est une procession monotone et lente de choses grises qui rampent sans se lasser. Dans cette vapeur pâle, les contreforts inférieurs entre-croisent leurs lignes noires, et l'on ne distingue rien que des pans superposés de nuit. Et cela fait un infini vague, non de surface comme la mer, mais profond, où s'ébauche un monde obscur, où s'assemblent

lentement des formes inachevées, espaces d'ombres, taches indécises de lumière brouillée, forêts devinées, arêtes entremêlées, rayons bleus dardés à travers le vide, tout un pêle-mêle gris qui ondoie.

Sur la ligne de faîte, un grand arbre tordu semble marquer la fin du monde au bord de l'abîme. Au-dessous, rien, un néant vaporeux où flottent des formes vagues. Littéralement, on se croit arrivé devant l'espace vide, à la rive brumeuse de la terre au-dessus du chaos.

Chose étrange, on entend des chants, des voix claires d'enfans qui viennent d'une école de petites filles anglaises cachée sur la hauteur, et cela saisit comme un souvenir des premières années quand on arrive au bout de la vie devant la noirceur de l'au-delà. Pourquoi donc ces minutes sont-elles pleines de ce frisson subtil et douloureux, pourquoi donc ces tombées de nuit sont-elles si mystérieusement tristes, plus inoubliables que tous les grands spectacles qu'on vient chercher si loin?

L'arbre froisse ses branches, et la vapeur grise rampe toujours sur le fond terne du ciel. A présent, tout le Sikkhim est enseveli dans le brouillard humide. Mais au-dessus de cette tristesse et de cette confusion, on songe que les grandes cimes empourprées surgissent, dorment, posées sur un lit de calmes nuages, seules en face du soleil mourant.

BÉNARÈS.

29 novembre.

Changement très soudain de décor. Arrivé ici hier soir, après vingt-quatre heures de trajet sur le Bengale-Nord et vingt et une heures sur le Grand-Péninsulaire. Rien à voir sur la route: des froides régions mongoles, nous passons tout de suite dans les plaines sacrées de l'Inde, aux bords du vieux Gange divin.

Car c'est ici l'Inde classique, l'Inde indienne. L'Européen n'y habite pas, il ne fait que passer. Il n'a rien transformé, il ne s'est pas établi en marchand ou en manufacturier. Cette ville, ces Hindous, ces temples sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a dix siècles. C'est le cœur du monde hindou, le foyer toujours brûlant du brahmanisme. Ces vieux brahmes qui, lorsqu'ils avaient vu le fils de leur fils, s'enfonçaient dans une forêt pour y méditer solitairement sur le fond de toute chose, sortaient de Bénarès ou des parties voisines de la vallée du Gange. Sur cette terre furent élaborés les six grands systèmes de philosophie de la pensée hindoue. Il y a vingt-cinq siècles, cette ville était déjà fameuse. Oui, lorsque Ba-

bylone luttait contre Ninive; quand Tyr jetait ses colonies sur les plages méditerranéennes, avant que l'agora d'Athènes retentît de l'éloquence de ses orateurs et que ses temples se peuplassent de statues de marbre; quand Rome n'était qu'une petite cité de paysans, quand florissaient les vieux cultes égyptiens, cette ville, grande et fameuse, était remplie, comme aujourd'hui, de brahmes à peau blanche, semblables par les traits à ceux que je vois ici, déjà courbés par la tyrannie des rites, ployés sur eux-mêmes, absorbés dans le rêve métaphysique, dévidant indéfiniment le fil subtil de leur spéculation, arrivant au vertige et, dans leur hallucination, voyant le monde solide chanceler et s'effondrer dans le néant calme d'où montent éternellement les apparences. Çakya-Mouni fut l'un d'eux : il naquit à trente lieues d'ici, et, après sa méditation de cinq années, vint prêcher à Bénarès.

Aujourd'hui, rien n'est resté de notre Occident d'alors. C'est un monde absolument mort, fini, abîmé dans les ténèbres du temps... Mais cette ville est toujours la Kasi, la « resplendissante » de l'Inde.

Le matin, lorsque le disque palpitant du soleil monte derrière le Gange, vingt-cinq mille brahmes, accroupis au bord de l'eau devant un peuple hindou, disent encore les vieux hymnes védiques à l'astre, à la rivière divine, aux puissances primitives, aux sources visibles de la vie. Rome est moins sacrée pour le catholique que Bénarès pour l'Hindou : chaque pierre en est sainte. Aucune souillure, aucun péché ne peut perdre l'homme qui meurt dans ses murs. Fût-il chrétien, fût-il musulman, eût-il même tué une vache ou mangé de la chair, il est certainement transporté dans le Kailas, dans le paradis himalayen de Siva. Heureux donc qui peut y terminer ses jours! Plus de deux cent mille pèlerins y accourent tous les ans de tous les coins de l'Inde; parmi eux, beaucoup de vieillards et de mourans. Quand un homme ne peut s'éteindre ici, souvent on y apporte ses cendres, afin que les « fils du Gange, » les brahmes de Bénarès, puissent prononcer les prières des morts et que le fleuve sacré les reçoive. « Kasi, la sainte Kasi, disent les Hindous, on meurt tranquille quand on l'a contemplée! »

Cette cité est véritablement extraordinaire. Ailleurs, la religion n'est qu'une portion de la vie publique. A Bénarès, on ne voit qu'elle; elle emplit tout, prenant à l'homme toutes les minutes de son existence, couvrant la ville de ses temples : il y en a plus de dix-neuf cents, et la multitude des chapelles est incalculable. Quant au peuple des idoles, il est à peu près deux fois plus nombreux que celui des habitans. On en compte environ cinq cent mille.

Hier soir, en arrivant, comme il faisait encore jour, je suis allé jusqu'au fleuve. Les ruelles tortueuses grouillent d'humanité demi-nue. Aux portes des lieux sacrés, la cohue est plus épaisse;

des brahmes à figure blanche se pressent et vous coudoient; des fakirs, assis sur leurs talons, nus, couverts de cendres, le crâne brillant, le regard fixe, immobiles dans le fourmillement universel, semblent de pierre. Les échoppes regorgent d'objets religieux, colliers de fleurs jaunes, chapelets, pierres sacrées, étranges emblèmes phalliques, lingams et yonis. Dans les murs, au-dessus des portes, des niches abritent des dieux difformes, des dieux monstres aux têtes d'éléphans, et dont les corps d'androgynes sont enlacés par des serpens. Çà et là, des puits, d'où monte une odeur fétide de fleurs pourries, sont habités par des dieux, et autour d'eux la foule se serre plus dense. Sur les murailles, des peintures bleues racontent la mythologie hindoue; les temples sont ceints d'une guirlande de dieux obscènes, et au milieu des rues, comme si les idoles, trop nombreuses, débordaient des temples trop rares, de petits autels soutiennent le gras Ganesh ou la monstrueuse Kali. On glisse dans un fumier de fleurs, on avance dans une boue étrange faite d'ordures, de jasmins sacrés qui pourrissent dans cette eau du Gange, dont on asperge tous les autels, et du sol gluant monte une extraordinaire et fade senteur. Au milieu de la multitude humaine, des singes gambadent ou jacassent, accrochés à des toits, et les vaches vont, libres, mangeant des fleurs. Et c'est la même sensation d'ahurissement et de vertige que lorsqu'on lit les vieux poèmes hindous qui font défaillir l'esprit par l'accumulation des myriades de millions de siècles, par l'énumération infinie des dieux, des élémens, des plantes, des animaux qui tourbillonnent et s'enlacent. Toutes nos habitudes d'esprit sont renversées. Imaginez que vous débarquez dans un pays où les hommes marcheraient sur la tête. Cette race pense, sent, vit d'une façon contraire à la nôtre, et la première idée, quand on arrive à Bénarès, c'est que le délire y est normal.

30 novembre.

Levé à cinq heures. — A six heures et demie, je suis sur la rivière. — Fraîche lumière matinale, blanche à l'horizon comme de l'argent fluide. Le large Gange étale sa poitrine brune, roule son onde bourbeuse et clapotante entre des étendues désertes de sables et une lieue de temples, de palais, de mosquées, de murs de marbre dont la file se fond au loin dans une brume rose. — Les vastes degrés descendent noblement jusqu'au fleuve, et leurs lignes parallèles font une large surface oblique, tout éblouissante de lumière. — Dans cette clarté, grouille le peuple hindou, pèlerins, fidèles, prêtres, qui viennent accomplir leurs dévotions matinales, adorer le Gange et le Soleil levant. Ils sont là par milliers, vieux brahmes

à peau blanche, au triple ventre bouffi, au crâne luisant, assis sur des tables de pierre, sous de vastes ombrelles de paille, lisant les textes sacrés au peuple qui barbote,— çoudras bruns, la tête rasée, sauf une petite touffe qui retombe sur la nuque, souples dans leur nudité sombre, — femmes de la tête aux pieds drapées de couleurs éclatantes et qui prient debout, les bras levés, les mains jointes vers le soleil. — A mesure que la barque avance sur l'eau splendide, les temples, la foule, se multiplient. Des escaliers larges de quatre cents pieds montent en pyramides énormes, régulièrement rayés par leurs mille degrés. De pesans piliers octogonaux plongent dans le fleuve; les façades carrées, les grands cônes feuillus de pierre rouge, les cubes de marbre creusés de niches et de chapelles se succèdent, se recouvrent : c'est l'accumulation colossale de la pierre prodiguée, superposée en constructions géométriques comme dans la vieille Égypte, comme dans les villes légendaires de l'Assyrie. Et sous ces architectures, au bord du fleuve antique, cent mille Hindous s'agitent, accomplissant les rites.

Pendant quatre heures, je monte et je redescends la rivière. Comment décrire cette inépuisable variété, cet ondoiement des formes et des attitudes? — Sur les larges degrés, blancs de soleil, entre les pilotis, plus haut, sur les terrasses, sur les blocs entassés des temples ruinés, plus haut encore sur les balcons, sur les toits de pierre massive, sous la forêt des parasols de paille, c'est un pullulement de corps bruns, un bouillonnement de couleurs simples. — Cinq corps nus, accroupis sur un pilier se débandent brusquement, lancés dans l'eau qui rejaillit en étincelles. Derrière eux, les lèvres agitées par une prière, des brahmes brandissent des branches, dont ils frappent monotonement le fleuve. Au-dessous, des femmes sortent de l'eau, moulées dans leurs voiles bleus qui ruissellent, graves et droites. — Accroupi sur un haut bloc de marbre, isolé de la foule, enveloppé de soie rouge, un homme immobile, dans une posture hiératique, regarde monter le soleil. — Puis des attitudes étranges, des gestes qui semblent de maniaques; deux femmes se tiennent le nez d'une main et frappent leur poitrine de l'autre; une vieille, toute tremblante, le pauvre corps dessiné dans sa maigreur par le voile trempé, joint ses mains ridées et six fois tourne sur elle-même. D'autres, avec une vibration rapide des lèvres, éclaboussent le fleuve méthodiquement, font jaillir l'eau devant elles; des vieillards, dans des attitudes de fleuves, inclinent des urnes de cuivre. Et comme fond à tout cela, derrière les innombrables chapelles coniques dressées au milieu même des degrés, une file de quatre-vingts temples et palais. Au hasard j'en note un plus grand que les autres, un vaste carré rose, vivement découpé sur le ciel, fleuri de balcons, couvert d'arabes-

ques, dentelé de colonnettes, troué par ses fenêtres d'ombres ogivales. Il jette jusqu'au fleuve son grand escalier, qui tombe déployant son ample nappe oblique; et tout en haut, sur les dernières marches, des hommes nus tendent leurs muscles luisans, brandissent des massues, dessinent sur le marbre des silhouettes héroïques.

A présent nous avons parcouru deux milles, et le spectacle est le même. Cette foule, ces architectures, cette lumière, semblent vues dans un de ces rêves d'opium où le temps, l'espace et toutes les choses qu'ils contiennent sont monstrueusement grandis et multipliés. Ici comme là-bas, au pied des édifices, les plates-formes de pierre ou de bois s'avancent dans l'eau lumineuse, et c'est un fourmillement distinct autour de chacune, — cent femmes voilées de blanc qui se courbent sur l'eau, — des torses d'éphèbes dressés dans la lumière, — des brahmes immobiles, maigres, aux vertèbres saillantes, pliés en deux, courbés, comme absorbés dans quelque rêverie morne, — des groupes d'enfans qui gambadent autour des bûchers où l'on brûle les morts, — des vaches sacrées, silhouettes paisibles profilées sur le blanc des escaliers de marbre; et de toute cette multitude mouvante, priante, chantante, monte une rumeur immense, un bruissement confus d'humanité. Partout, au bord de la grande eau indifférente, c'est la même vie qui pullule, le même flot de foule qui coule et qui s'amasse. Des milliers de colombes volent et s'abattent sur les cônes des temples, des corbeaux gris, de grands vautours à la gorge pendante sont posés sur des fûts de colonnes. Le ciel est bruyant du piaillement des perroquets splendides; la fumée monte des cadavres que l'on brûle, et par endroits le fleuve est noir des cendres que l'on y jette. L'eau charrie des fleurs; des prières innombrables s'élèvent vers Siva, vers Durga, vers Ganesh, vers Surya, le soleil qui maintenant brûle. Devant le vaste Gange, entre les pyramides, sous les colonnades des chapelles, au pied des architectures démesurées, étranges comme les végétations de l'Inde, comme les religions de l'Inde, fourmille la vie innombrable de l'Inde. Pendant un instant on croit retrouver la sensation accablante qui, répétée sur des générations, modifiant la structure des cerveaux aryens, se traduit dans leurs poèmes et dans leurs philosophies. Derrière les êtres particuliers et périssables, on aperçoit une force qui se déploie, pour produire toutes les choses et toutes les vies, impérissable, éternellement présente, la même à travers les millions de morts et de naissances qui la manifestent sans la diminuer. C'est cette force qu'ils adorent, c'est le culte de cette force qui fait le fond de leur religion. Une fois cela compris et senti, on s'explique les contradictions, les incohérences de cet hindouisme si complexe, où le

fétichisme sauvage s'allie aux spéculations pénétrantes, qui adore trois cent trente millions de dieux en même temps que les bêtes, les arbres, les élémens, les astres, les pierres, à la fois panthéiste, monothéiste, polythéiste, selon qu'il considère l'Être universel, son incarnation principale, quelques-unes ou la totalité de ses manifestations par la Matière ou par l'Esprit. Une fois cela compris, on s'explique les folies de leur imagination, l'étrangeté de leurs rêves exprimés dans ces poèmes interminables et touffus où l'homme noyé au sein de la nature a pour égaux et compagnons les singes, les ours, les éléphans, les plantes, les insectes. Avant tout, ils ont senti la vie, la vie ondoyante, fluide, qui meurt et qui devient, multiple, indéfiniment diverse. Et le contraste me le faisait comprendre quand par-dessus la multitude confuse, par-dessus la floraison des temples, je suivais la montée blanche dans le bleu du ciel des deux minarets d'une mosquée musulmane. Ils s'élançaient d'un jet rigide avec l'ardeur d'une prière et l'impétuosité d'un cri, et l'on sentait l'œuvre fervente d'une race simple, volontaire, monothéiste et passionnée.

Midi. Je quitte le Gange et au trot nous traversons la ville. Très vite, les ruelles, les échoppes, les cuivres ciselés étalés sur les trottoirs, les temples, les idoles des rues, la foule multicolore, défilent. Puis la campagne poudreuse. A l'hôtel, c'est une étrange sensation que de retrouver la tranquillité et la raison européennes, le bel ordre tranquille, les costumes corrects, la conversation banale et courtoise. Tout d'un coup on retombe dans son assiette ordinaire, et l'impression enfoncée par ce qu'on vient de voir disparaît comme un rêve qui fond au réveil. Pourtant une certaine inquiétude reste. Quand on voit un homme faire des gestes désordonnés, tenir des discours incohérens, vivre à rebours des autres, on dit qu'il extravague. Quand on s'est promené seul au milieu d'un peuple qui se conduit ainsi, il faut être bien fort et bien sûr de soi pour porter un tel jugement. Si quelqu'un ici vit en dehors des règles, c'est moi, c'est mon compagnon de table d'hôte. A tout le moins, on sent qu'il n'y a pas de règle, on reste déconcerté, on a perdu l'instrument de mesure avec lequel on évaluait et on avait vu évaluer toute chose. On éprouve très violemment que nos idées et nos coutumes européennes ne sont que des coutumes et des idées locales, que notre point de vue n'est que différent du point de vue hindou, qu'au fond l'un et l'autre se valent, et que toutes les façons d'être sont légitimes par cela même qu'elles sont. De quel droit disais-je tout à l'heure que l'état normal chez ce peuple est la folie?

Après le *tiffin* on ne sait que faire : dehors le soleil flamboie

dans la campagne solitaire à cette heure. J'ouvre quelques ouvrages spéciaux pour y chercher le sens de ce que je viens de voir. Que signifiaient ces rites, que voulaient dire ces gestes de maniaques? Quelles prières récitaient-ils devant le peuple, les brahmes, nus sous leurs grandes ombrelles d'osier? Au bout d'une heure de lecture on retrouve la sensation primitive : ils sont bien fous.

Voici la vie quotidienne de l'un des vingt-cinq mille brahmes de Bénarès. Il se lève avant l'aurore, et son premier soin est de porter les yeux sur un objet de bon augure. S'il aperçoit une corneille à sa gauche, un milan à sa droite, un serpent, un chat, un lièvre, un chacal, un vase vide, un feu qui fume, un tas de bois, une veuve, un borgne, toute la journée de grands malheurs le menaceront: s'il allait entreprendre un voyage, il le remet. Mais si son premier regard tombe sur une vache, sur un cheval, un éléphant, un perroquet, un lézard, un feu bien clair, une vierge, tout ira bien. S'il éternue une fois, il peut compter sur une grande joie. S'il éternue deux fois, il doit s'attendre à quelque catastrophe. S'il bâille, un démon peut entrer dans son corps. Ayant évité tous les objets de mauvais augure, le brahme est pris dans l'engrenage sans fin des rites religieux. Sous peine de rendre inutiles tous les actes de la journée, il doit se laver les dents au bord d'un fleuve ou d'un étang sacré en récitant un mantra spécial qu'il termine par l'hymne suivant :

« O Gange, fille de Vichnou, tu jaillis du pied de Vichnou, tu es aimée de lui; — Écarte de nous la souillure du péché et de la naissance, et, jusqu'à la mort, protège-nous, tes serviteurs. »

Ensuite il se frotte le corps avec des cendres, disant : « Hommage à Siva, hommage à la source de toute naissance! Qu'il me protège pendant toutes les naissances! » Puis il trace les signes sacrés sur son front : les trois raies verticales qui représentent le pied de Vichnou, ou les trois raies horizontales qui rappellent le trident de Siva, et fait un nœud des cheveux que le rasoir a laissés sur le sommet de son crâne, afin qu'aucune impureté n'en tombe qui puisse souiller la sainte rivière.

A présent, les cérémonies du matin (*sandhya*) peuvent commencer, celles que célébraient tout à l'heure les brahmes de Bénarès au pied des grands escaliers de pierre. Minutieusement, mécaniquement, chacun accomplit de son côté la série des actes et des gestes prescrits.

D'abord l'ablution interne : le fidèle prend de l'eau dans le creux de sa main, et, la versant de haut dans sa bouche, nettoie son corps et son âme. Cependant il invoque mentalement les vingt-quatre

grands noms du dieu Vichnou, disant : « Gloire à Kesava, à Narayana, à Madhava, à Godinva, etc. »

Le second acte est l'exercice ou discipline de la respiration (*Prajayama*). On y distingue trois opérations : 1° le fidèle comprime sa narine droite avec le pouce et chasse son haleine à travers l'autre ; 2° il aspire à travers la narine gauche, puis, comprimant celle-ci, respire à travers la narine droite ; 3° il se bouche complètement le nez avec l'index et le pouce et aussi longtemps qu'il le peut retient sa respiration.

Tous ces actes doivent précéder le lever du soleil et préparent le fidèle à ce qui va suivre. Debout, au bord de l'eau, immobile, solennellement il la prononce, la fameuse syllabe AUM, dont la longueur doit égaler celle de trois voyelles. Elle lui rappelle les trois personnes de la trinité hindoue, Brahma qui crée, Vichnou qui conserve, Siva qui détruit. Plus noble que toute parole, impérissable, dit Manou, elle est éternelle comme Brahma lui-même. Elle n'est pas un signe, mais un être, une force, une force qui contraint les dieux, supérieure à eux, l'essence même de toutes choses. Mystérieuses opérations de l'esprit, étranges associations d'idées d'où peuvent sortir de semblables conceptions...

Ayant prononcé l'antique et redoutable syllabe, l'homme appelle par leurs noms les trois mondes : la terre, l'air, le ciel et les quatre cieux supérieurs. Il se tourne alors vers l'orient et répète les vers du Rig-Véda : « Méditons sur la gloire splendide du vivificateur divin, qu'il éclaire nos intelligences. » En prononçant ces derniers mots, il prend de l'eau dans la paume de sa main et la verse sur le sommet de son crâne. « Eaux, dit-il, donnez-moi la vigueur et la force, afin que je me réjouisse. — Comme des mères aimantes, bénissez-nous, pénétrez-nous de votre essence sacrée. — Nous venons nous laver de la souillure du péché : faites-nous féconds et prospères. » Suivent d'autres ablutions, d'autres mantras, des vers du Rig-Véda, et cet hymne qui chante l'origine des choses : « De la chaleur brûlante sortirent tous les êtres, oui, l'ordre entier de cet univers : la Nuit, l'Océan qui palpite, et, après l'Océan qui palpite, le Temps, qui sépare la Lumière de la Nuit. Tous les mortels sont ses sujets. C'est lui qui dispose de tout et qui a fait l'un après l'autre le soleil, la lune, le ciel, la terre, l'air moyen. » Cet hymne, dit Manou, répété trois fois, efface les péchés les plus graves.

Vers ce moment, derrière les sables qui bordent l'autre rive du Gange, le soleil surgit. Aussitôt qu'émerge le disque éblouissant, la foule l'acclame et le salue par « l'offrande de l'eau. » On la lance

en l'air, soit d'un vase, soit de la main. Trois fois le fidèle, plongé jusqu'à la ceinture, la fait jaillir vers le soleil. Plus elle s'éparpille au loin, et plus grandes sont les grâces attribuées à cet acte. Cependant le brahme, assis sur ses talons, accomplit le plus sacré des exercices religieux : il médite sur ses doigts. Car les doigts sont saints, habités par diverses manifestations de Vichnou : le pouce par Govinda, l'index par Mahidhara, le troisième doigt par Hrikesa, le quatrième par Trivikama, le cinquième par Vichnou lui-même, tandis que la paume est le séjour de Madhava. « Hommage aux deux pouces, dit le brahme, aux deux index, aux deux doigts du milieu, aux deux doigts sans nom (les annulaires), aux deux petits doigts, aux deux paumes, aux deux dos de la main. » En même temps il touche sa poitrine, ses yeux, son nombril, sa gorge, sa tête, et finalement la partie sacrée entre toutes, l'oreille droite, où résident à la fois le feu, l'eau, le soleil et la lune. Il prend alors un sac rouge (*go-mikhi*), y enfonce sa main, et, par des contorsions des doigts qu'il contourne et entre-croise, figure rapidement les principales incarnations de Vichnou : un poisson, une tortue, un sanglier, un lion, une charrette, un nœud coulant, une guirlande. Il y a cent huit de ces figures, dont pas une ne doit être omise, et les mérites attribués à ces gestes sont infinis.

La seconde partie du service est aussi riche que la première en ablutions et en mantras. Le brahme invoque le soleil, « Mitra, qui regarde les créatures d'un œil immuable » et les Aurores « brillantes, filles du ciel, » premières divinités de nos races aryennes ; il glorifie le monde de Brahma, celui de Siva, celui de Vichnou, récite des morceaux du Mahabharata, des Puranas, tout le premier hymne du Rig-Véda, les premiers vers du second, les premiers mots des principaux Védas, du Yajur, du Sama, de l'Atharva, puis des morceaux de grammaire, des prosodies inspirées, enfin les premiers mots du livre des lois de Yajna Valkya, des sutras philosophiques, et termine enfin la cérémonie par trois espèces d'ablutions qu'on appelle rafraîchissement des dieux, des sages et des ancêtres. Plaçant d'abord son fil sacré sur l'épaule gauche, le brahme puise de l'eau dans la main droite et la laisse couler sur les doigts étendus. Pour rafraîchir les sages, le fil doit pendre sur le cou comme un collier et l'eau couler sur le côté de la paume, entre la racine du pouce et l'index replié en dedans. Pour les ancêtres, le fil passe sur l'épaule droite, et l'eau coule de la même façon que pour les sages : « Que les pères soient rafraîchis, dit la prière, que cette eau serve à tous ceux qui habitent les sept mondes jusqu'à la demeure de Brahma, quand même leur nombre serait plus grand que des milliers de millions de familles. Que cette eau consacrée

par mon fil soit acceptée par les hommes de ma race qui n'ont pas laissé de fils. »

Par cette prière s'achève le service du matin. A présent, dites-vous que ce culte est journalier, que ces formules doivent être prononcées, ces gestes accomplis avec une précision mécanique, que si le fidèle oublie la cinquantième des incarnations de Vichnou qu'il doit figurer avec les doigts, que s'il bouche sa narine gauche au lieu de sa narine droite, la cérémonie tout entière perd son efficacité, que, pour ne point s'égarer à travers la multitude des paroles et des gestes rituels, il doit user de moyens mnémotechniques, qu'il y en a cinq pour se rappeler telle série de formules, que son attention, toujours tendue et portée sur la partie extérieure du culte, ne laisse pas à l'esprit une minute pour rêver au sens profond de quelques-unes de ces prières, et vous comprendrez la scène extraordinaire que les bords du Gange présentent tous les matins à Bénarès : cette foule anxieuse et démente, ces gestes pressés et pourtant méthodiques, cette agitation rapide des lèvres, les yeux fixes de ces hommes et de ces femmes qui, debout dans l'eau, semblent ne point voir leurs voisins et compter intérieurement comme dans une fièvre. Songez qu'il y a des cérémonies semblables l'après-midi et le soir, et que, dans l'intervalle, dans la rue, à la maison, à l'heure des repas, à l'heure du coucher, des rites pareils, aussi minutieux, poursuivent le brahme, tous précédés par les exercices de la respiration ; l'énonciation de la syllabe AUM, l'invocation des principaux dieux. On calcule qu'entre l'aube et le milieu du jour il n'a guère plus d'une heure pour se reposer du culte. Après les grandes puissances naturelles, le Gange, l'Aurore, le Soleil, il va honorer dans leurs temples les dieux figurés : le Lingam, qu'il arrose ; les arbres sacrés dont il fait le tour ; les vaches, auxquelles il offre des fleurs. Chez lui, de nouvelles divinités le réclament et lesquelles! Cinq pierres noires qui représentent Siva, Ganesh, Surya, Devi, Vichnou, disposées suivant les points cardinaux : l'une au nord, l'autre au sud-est, la troisième au sud-ouest, la quatrième au nord-ouest, la dernière au milieu, cet ordre changeant selon que le fidèle considère tel ou tel dieu comme le plus important ; puis une coquille, une sonnette à laquelle, prosterné, il offre des fleurs, un vase enfin dont la bouche contient Vichnou, le cou Rudra, la panse Brahma, tandis qu'au fond dorment les divines mères, c'est-à-dire à la fois le Gange, l'Indus et la Jamuna.

Tel est le culte ordinaire d'un brahme de Bénarès, et les jours de fête ce culte se complique. Depuis la grande époque du brahmanisme il est le même. Telle ou telle pratique a pu changer, mais l'ensemble a toujours été aussi tyrannique et aussi extravagant. Déjà,

dans les Upanishads, on rencontre la même foi dans la puissance de la parole articulée, les mêmes prescriptions absolues et innombrables, les mêmes formules étranges, les mêmes énumérations de gestes bizarres. Tous les jours, depuis plus de vingt-cinq siècles, puisque le bouddhisme fut une protestation contre le despotisme et la folie des rites, cette race a mécaniquement passé par cet engrenage, aboutissant à quelles déformations mentales, à quelles attitudes habituelles de l'esprit et de la volonté, ils sont à présent trop différens de nous pour que nous puissions le concevoir. Un nègre, un sauvage de la Terre-de-Feu, nous ressemblent davantage. Ils sont plus simples que nous, plus voisins de la vie animale, mais en retranchant de nous-mêmes l'acquis instable de notre civilisation, nous retrouvons enfouis, mais vivant encore au plus profond de notre âme, le plus grand nombre de leurs instincts. Au contraire, l'âme hindoue est aussi complètement développée que la nôtre; sa végétation est aussi riche, mais elle est extraordinaire. On reste stupéfait devant le pêle-mêle des notions, selon nous incohérentes et absurdes, qui forment le fonds permanent de leur esprit. Le premier venu d'entre eux appartient à une caste dans laquelle, comme ses aïeux, il se trouve inexorablement enfermé. Au fond l'idée de caste se ramène à l'idée d'espèce animale. La distinction est de même nature entre un chien et un taureau qu'entre un çoudra et un brahme. De là l'horreur qui s'attache à la pensée d'un mariage entre gens de castes différentes. Notez qu'aujourd'hui les castes sont aussi nombreuses que les professions. Chaque Hindou est donc né prêtre ou médecin, scribe ou potier, forgeron ou ciseleur; il se croit perdu si un homme de caste inférieure touche à sa nourriture ou mange à son côté. S'il quitte l'Inde, s'il traverse la mer, il devient paria, c'est-à-dire qu'il perd ses parens et ses amis, qu'il ne peut plus ni vendre, ni acheter, manger ou vivre avec personne. Il est souillé, et rien n'effacera la souillure que la purification suprême, que la purification *par la vache*. Ayant donné de grandes sommes d'argent aux brahmanes et réuni les hommes de sa caste, il avale les quatre produits du plus sacré des animaux, une pâte faite de lait, de beurre, d'urine et de fiente. Car cette vache est une des hautes incarnations de Dieu, inférieure au brahmane, mais supérieure à presque toute l'humanité. Nulle matière plus précieuse que son fumier; les démons n'approchent point la maison qui en est enduite.

Notre Hindou a beaucoup de dieux, étranges dieux qui sont peu faits pour donner des habitudes d'ordre et de clarté à la cervelle qui s'efforce de les concevoir. Au fond, presque tous sont des êtres métaphysiques si abstraits qu'ils échappent à la prise d'une intelligence ordinaire. Par exemple, Kali est « l'énergie de Siva, » et

Siva lui-même est la puissance éternelle qui persiste sous les changemens des apparences. Voilà des idées religieuses qu'on n'accusera point d'anthropomorphisme et qui ne semblent guère capables de représentations figurées. Pourtant Kali peuple les temples de ses idoles. Elle est un monstre noir qui veut du sang. On lui sacrifiait des enfans, aujourd'hui on immole des chèvres devant ses autels. Aucun culte ne lui est plus agréable que la répétition de ceux de ses noms qui contiennent la lettre *M*. Nous croyons la saisir et la connaître et voici qu'elle se transforme; elle ondoie, ses attributs changent, elle se confond avec Durga, avec Parvatti, avec Çamunda. Elle était noire et hideuse, elle est voluptueuse et belle. Ses formes sont innombrables, c'est une charmante vierge de seize ans, c'est une femme nue et sans tête, une cigogne, un nuage de fumée. — De même Siva est un géant et un nain, il a le cou bleu, il est vêtu de peau, c'est le patron des voleurs, c'est un monstre destructeur, un dieu bienveillant et amoureux, il a 1,008 façons d'être et autant de noms. Par momens, il se confond avec Vichnou: l'adorateur de Siva vénère aussi Vichnou et ses diverses incarnations: le poisson, le licou, le sanglier, la corde. Il adore aussi Ganesh, et s'il écrit un livre, il le lui dédie comme au dieu de la littérature. Et comment le conçoit-il? Sous les traits d'un brahme gras et blanc dont la figure s'achève en une trompe d'éléphant. — Quand il prie, après avoir retenu sa respiration, il répète jusqu'à soixante-quatre fois le même mantra. Il croit à la vertu surnaturelle de pures syllabes. « Am pour le front, dit-il, afin d'honorer Durga, Im pour l'œil droit, Im pour l'œil gauche, Um pour l'oreille droite, Um pour l'oreille gauche, Rim pour la narine droite, Rim pour la narine gauche. » Non content de ses trois cent trente millions de dieux, il révère aussi les animaux, les plantes, les pierres. Les vaches sacrées encombrent les temples, les taureaux errent en liberté par les rues. Acheter des herbes pour les leur offrir est un acte méritoire. Les lieux saints sont des ménageries où voltigent les pigeons, où mugissent les vaches, où jacassent les singes, et de cette confusion de bêtes et d'hommes monte avec les plus étranges odeurs le plus assourdissant vacarme. Les singes ont ici leur temple où l'on ne pénètre que déchaussé. On a vu un rajah célébrer solennellement le mariage d'un orang et d'une guenon; cent mille roupies furent dépensées en cérémonies, en fêtes et en sacrifices. Le singe, traîné sur un char, servi par une armée de fidèles, portait une couronne et les réjouissances durèrent douze jours. Tout près d'ici, à Allahabad, où les serpens sont dieux, prêtres et fidèles rampent jusqu'au sommet de la colline où se dresse le temple en se tortillant sur le ventre avec des contorsions de vers. De même, on vénère les paons, les aigles, les tortues, les corbeaux, les crocodiles.

« Respect, dit un hymne, aux chiens et aux seigneurs des chiens ; respect aux chevaux et aux seigneurs des chevaux. » Même culte pour certains arbres, pour certaines fleurs, pour les pierres noires, pour les pierres rondes, pour les pierres à repasser, pour les rasoirs, les charrues, les soufflets, les ciseaux. On peut affirmer qu'il n'y a point d'être dans le monde animal, d'objet végétal ou minéral qui ne soit divin dans l'une ou l'autre partie de l'Inde. Au milieu de ces folies, des intuitions, des percées profondes sur la divinité de la nature, sur l'unité foncière de toutes ses manifestations. — « Vénération, chante l'Hindou, respect au mâle infini et éternel, à Purusha qui a des milliers de noms, des milliers de formes, des milliers de pieds, des milliers d'yeux, des milliers de têtes, des milliers de cuisses, des milliers de bras, et qui vit pendant dix mille millions d'années. »

Notre Hindou a une morale. Une voix intérieure lui dicte certaines actions dont l'accomplissement est un mérite, dont l'omission appelle un châtiment. Nul rapport entre son code et le nôtre. Toute société repose sur un certain nombre de sentimens communs à tous ses membres et qui enraient ou dirigent les instincts égoïstes par lesquels l'individu tendrait à se développer démesurément aux dépens de ses voisins et de la vie harmonieuse de tout le groupe. Certainement ces sentimens sont très variables et selon qu'ils varient, la forme, la structure, la puissance, le degré de cohésion de la société varient. Ils peuvent être très simples comme dans les cités antiques, ils peuvent être très complexes comme dans nos sociétés modernes où lentement, à travers les siècles, des circonstances très diverses ont superposé aux instincts anciens des sentimens délicats et nombreux. Mais, simples ou compliqués, ils sont une condition d'existence de toute société. — Chez l'Hindou, la morale semble avoir une origine et un caractère différens. Elle n'est pas un code de devoirs envers autrui, mais seulement une série de prescriptions qui règlent sa vie extérieure, ses gestes, sa nourriture, son costume. Imaginez qu'au moyen âge aient disparu l'instinct social qui défendait à l'homme de trahir, de mentir, de voler, de tuer, de ravir les femmes, et aussi l'honneur qui lui commandait de se battre hardiment, de protéger son vassal, de suivre son suzerain, de ne pas abandonner son compagnon, de se dévouer pour la bande dans laquelle il était enrôlé, d'adhérer à sa parole, de maintenir haut sa bonne réputation. Supprimez encore la partie de la morale religieuse, qui ne fait que consacrer certains sentimens dont l'origine se rencontre dans un état social antérieur, et ne gardez que les pratiques commandées par l'Église, aller à la messe, communier à Pâques, se confesser, jeuner, observer le Carême, faire baptiser ses enfans, oindre le mourant,

multipliez ces pratiques à l'infini, de façon qu'elles emplissent toute la vie de l'homme, et vous aurez une idée de ce qu'est la loi morale pour notre Hindou. Il ne lui est pas défendu de mentir, il ne lui est pas défendu de voler : avant la domination anglaise, certaines sectes prescrivaient l'assassinat, ou honoraient Siva par le viol organisé. Mais si l'Hindou voit manger de la viande, s'il avale un poil de vache dans une tasse de lait mal filtré, il est perdu, condamné aux pires transmigrations, à l'enfer du sang, à l'enfer de l'huile bouillante, à l'enfer des reptiles, à l'enfer de cuivre ardent ; bien plus, il se prend lui-même en horreur, car ces prescriptions et ces défenses ne s'adressent pas seulement à l'homme extérieur : des sentimens leur correspondent, enracinés par une pratique de vingt-cinq siècles, sentimens organiques et traditionnels qui forment la partie permanente de l'âme, les mêmes à travers toute la vie, indépendans du jeu des circonstances et des idées, véritables impératifs catégoriques semblables à ceux qui nous interdisent de tuer ou de voler. — On a vu des babous intelligens, au courant de nos idées, de nos sciences, européens par la philosophie et la morale, goûter par mégarde à du bouillon et s'évanouir d'horreur. — En 1857, les cipayes ont cru qu'on leur faisait déchirer avec les dents des cartouches enduites de graisse, et ils se sont révoltés en désespérés et en fous furieux. — Autrefois, quand les Anglais négligeaient d'observer dans le régime des prisons les prescriptions de caste, des criminels condamnés pour assassinat se sont laissés mourir de faim plutôt que de toucher à la viande qui souille. — Désobéir à un précepte dont l'origine et le but incompréhensibles ne sont jamais examinés, voilà le *péché*, le péché abominable qui flétrit et qui tue. Étrange péché pourtant que ni le repentir, ni l'action vertueuse, ne rachètent, et qu'efface l'accomplissement mécanique d'un acte dépourvu de sens, l'énonciation d'une syllabe, une baignade dans le Gange, un plongeon dans tel puits fétide habité par Siva. Toucher l'oreille d'un brahme, écouter l'histoire de la descente de Ganga, manger à certaines époques un mélange de riz et de légumes, voilà des moyens de rachat tout-puissans. Tout Hindou connaît l'histoire édifiante d'Ajamil, l'assassin que sauva Vichnou, parce qu'en mourant il avait appelé son fils Naradyana et que ce nom désigne aussi l'une des incarnations du dieu, — de Valmik, ce voleur que Siva emporta dans le paradis de Kailas, parce qu'il avait souvent crié *Mar*, *Mar*, c'est-à-dire tue! tue! et que ce mot renversé (*Ram*) est le nom du grand Rama.

Regardons quelques coutumes générales, elles manifestent non moins clairement l'étrangeté, les contradictions de leurs sentimens habituels. Voici près de moi, dans les rues, des oiseaux qui vivent

paisiblement au milieu des hommes, des paons bleus qui errent par la ville, voici des hôpitaux de bêtes malades où l'on soigne des chiens, des gazelles, des aigles, toutes les créatures animales qui souffrent. N'est-ce pas là un signe de la douceur et de la bonté foncière de ces Hindous? Pourtant, en 1857, ils ont surpassé les Peaux-Rouges en cruauté, et, bien que les sacrifices humains aient disparu sous la domination anglaise, on trouve encore des cadavres d'enfans devant l'autel de la hideuse Kali. L'amour est inconnu dans l'Inde. On marie des enfans de neuf ans, puis on les sépare pour ne les rapprocher qu'à l'âge de la puberté. Dès lors, la femme est cloîtrée. Sauf ses parentes, nul ne la voit : défense aux amis de faire allusion à son existence, même de la façon la plus vague, de dire par exemple : « Comment va-t-on chez vous? » Si le mari apprend qu'elle a vu un parent, qu'elle a parlé à son frère, il la flétrit : il peut lui couper le nez. Veuve, elle devient un paria, un objet de mauvais augure dont on se détourne avec abomination. L'homme marié n'est pas tenu à la fidélité, pas même à la décence la plus extérieure. On étale au grand jour ce que nous entourons de tant de barrières et de réserves : aucune loi religieuse ne commande d'en faire un mystère. Bien plus, les prostituées forment une caste reconnue, leur métier est un devoir sacré, et dans le sud chaque temple a sa troupe de bayadères. Selon les saktistes qui adorent « l'énergie de Siva, » c'est-à-dire « la force qui développe le monde, » nul acte n'est supérieur à celui qui symbolise la production de l'univers, l'union de Prakriti et de Purusha, de la Matière et de l'Esprit. Aux époques de fêtes, les initiés s'assemblent. Ces jours-là, les distinctions de caste et les liens de parenté disparaissent. Hommes et femmes revêtent un caractère mystique, ils ne sont plus des êtres particuliers et bornés, mais des incarnations directes de Siva et de Kali. « Tous les hommes sont moi-même, » a dit le dieu à la déesse. Après avoir bu du vin et des liqueurs enivrantes, mangé du poisson, de la viande, du riz, hommes et femmes célèbrent l'union de Kali et de Siva. A ce moment, le fidèle sent tomber les limites qui l'enfermaient dans sa personne, il s'absorbe dans Siva, il s'identifie à *l'âme du monde*. Ce culte est « la voie qui conduit à la plus haute forme de salut, à l'anéantissement dans l'Être suprême. » Qui le connaît mérite le nom de *Siddha*, c'est-à-dire d'être parfait, qui l'ignore est un *Pasu*, c'est-à-dire une « bête, » un être impur. Car, dit un texte, il n'y a de salut que par l'usage des liqueurs qui enivrent, de la viande, et par l'union avec les femmes. Énormité qui fait mesurer la distance qui nous sépare de ce monde hindou. Certes tous les Hindous ne pratiquent pas le culte saktiste, mais rappelons-nous que ces notions qui nous paraissent inconcevables ou monstrueuses habitent fami-

lièrement dans leurs têtes, qu'elles ne s'y choquent pas aux idées et aux sentimens qui chez nous leur opposent un obstacle insurmontable et les rejettent hors du jeu régulier de l'intelligence, que tous s'inclinent journellement devant le Lingam et le Yoni, les symboles mâles et femelles de la reproduction, bref, qu'entre le saktiste et l'Hindou ordinaire, il n'y a pas une différence d'espèce, mais de degré, et que dans toute la race on rencontre les germes des maladies intellectuelles et morales qui chez quelques sectes semblent chroniques et développées volontairement.

Voilà des âmes étrangement constituées, troublées, perverties, viciées dès leur naissance. Dans ces âmes viennent encore tomber au hasard et à foison des idées générales de toute provenance comme des semences morbides dans un organisme déjà malsain. Des milliers de jeunes Hindous se préparent aux examens qui leur ouvriront les carrières de l'État et peuplent les nombreuses universités de l'Inde. Beaucoup y étudient le sanscrit, le persan, l'arabe, les vieilles philosophies asiatiques, deux ou trois littératures. Tous se pénètrent des idées anglaises qui flottent partout autour d'eux. Dans les hautes classes, leurs professeurs sont anglais. Dès les basses classes, Addison et Macaulay ont été leurs classiques. Plus tard ils abordent les philosophes, Hamilton ou Spencer. Ils lisent des revues et des journaux anglais; ils y rencontrent des études littéraires, politiques, des faits-divers, des statistiques, des comptes-rendus de toute espèce qui décrivent dans le détail, découpent, classent, cataloguent, les innombrables portions de la vie publique, intellectuelle ou morale, artistique ou religieuse, mondaine ou commerciale de l'Angleterre. Le roman leur présente tous les types anglais, ouvriers, clergymen, matelots, jeunes filles, squires, commerçans, et sous cette diversité une conception de la vie, de la religion, du devoir, de l'amour, de la mort, qui n'est pas d'une autre race, mais d'une autre humanité. Non-seulement ils se nourrissent d'idées étrangères, mais ils vivent de la vie d'une âme étrangère qui sent, veut, pense d'une façon opposée à la leur. Inquiétante opération que cette infusion d'un autre sang, et qui peut aboutir, comme les croisemens entre espèces animales très éloignées, à des avortemens, à des monstruosités qui ne sont pas viables.

Ce matin, au bord de la rivière, ces pensées me traversaient l'esprit tandis que j'échangeais quelques mots avec un jeune brahme dont la physionomie intelligente et douce m'avait beaucoup frappé. Ce garçon est élève d'une école anglaise de Bénarès et compte suivre les cours de l'université d'Allahabad pour parvenir au *civil-service*. Il a lu Addison, il étudiera les Upanishads. En attendant, il s'apprête à passer des examens de mathématiques; il discute la

question de l'Inde pour l'Inde, il s'intéresse au congrès d'Allahabad qui demande un parlement autonome. En même temps, il appartient à une caste dont il ne peut sortir, il pratique le culte du Lingam, révère Siva, Ganesh, Vichnou, les honore en prononçant la syllabe AUM, en retenant sa respiration, en offrant des fleurs aux vaches sacrées. Certainement, la culture européenne tend à détruire sa foi héréditaire aux rites; mais n'oublions pas qu'il vit parmi des cultes hindous, que tous les matins il voit la foule barboter religieusement dans le fleuve, les brahmes figurer avec leurs doigts les cent huit incarnations de Vichnou; que les premières paroles qu'il ait entendues, celles qu'il entend encore le plus souvent sont des formules religieuses, des syllabes sacrées, des textes védiques, des morceaux des Pouranas; que, devant lui, son père rend un culte à cinq pierres noires, à une sonnette, à un vase, et que ce spectacle incessamment répété enfonce au plus profond de son être une empreinte définitive sur laquelle ni lecture, ni raisonnement n'aura de prise, en sorte que ce qui nous semble extraordinaire lui paraît naturel et que les idées qui, chez nous, se contredisent, s'associent dans son esprit. Étonnante structure intellectuelle et morale, trop différente de la nôtre pour que nous puissions la concevoir par sympathie. Avec beaucoup d'érudition, un esprit européen peut être assez flexible et ondoyant pour reproduire en lui les idées et les sentimens, les liaisons d'images et d'émotions qui formaient l'âme d'un moine du moyen âge ou d'un architecte athénien. C'est qu'en dépit des siècles écoulés, ils ne lui sont pas tout à fait étrangers, c'est qu'ils font partie du même groupe humain que lui, c'est qu'ils furent sur le passage de la lente évolution qui aboutit à lui-même, de l'onde historique qui vient de le soulever et qui l'amène en ce moment à la lumière : ils contribuèrent à la diriger comme à lui donner sa forme. La sève vivante qui circule en lui les a traversés comme celle qui nourrit une extrême feuille s'est élaborée dans des racines obscures. Quelque chose d'eux vit encore et fait partie de l'héritage accumulé que se transmettent les générations européennes, car le présent contient tout le passé. Quelques personnes peuvent comprendre un temple grec ou une prière du IXe siècle. Qui de nous sentira pleinement un pourana ou une architecture hindoue? S'il y a eu quelque parenté entre nous et ces gens de l'Inde, les croisemens avec les races noires, l'action séculaire d'une nature et d'un climat différens l'ont effacée. Leur âme est un composé d'espèce mystérieuse, situé non pas seulement au-delà, mais au dehors de ce que nous pouvons imaginer. Nous notons ses manifestations, nous apercevons l'extérieur, les physionomies, les gestes, les rites, les prières, le style, l'art, les coutumes. Le fond nous est impénétrable.

André Chevrillon.

LA

MORGUE DE PARIS

La Morgue est l'un des établissemens de Paris qui ont le privilège d'exciter le plus vivement la curiosité du public. A l'attraction qu'exerce le spectacle de la mort se mêle l'intérêt du drame : qu'il s'agisse d'un suicidé, d'un individu mort subitement dans la rue ou d'un assassiné, tous ces cadavres exposés ont une histoire presque toujours dramatique, souvent bruyante et dont le dernier mot a bien des chances de rester mystérieux. La foule, qui s'écrase à certains jours devant les vitrines de la salle d'exposition, n'y vient chercher que des émotions violentes; ce n'est pour elle qu'un spectacle à sensation, permanent et gratuit, dont l'affiche change tous les jours. La triste maison est pourtant autre chose : c'est l'un des organes indispensables de la grande ville, l'un des plus intéressans; mais, il faut aussi l'avouer, l'un des plus lugubres. On n'aime pas à y penser, encore moins à en parler. A part les belles études de M. Maxime du Camp (1), parues ici même il y a une quinzaine d'années, mais depuis lesquelles la maison a bien changé ; à part le tout petit opuscule aujourd'hui presque introuvable de Firmin-Maillard (2) et le gros livre de M. Guillot (3); à part, bien entendu, des travaux purement scientifiques dont il ne saurait être question ici, la Morgue n'a pas, en général, très heu-

(1) *Paris et ses organes*, 1875.
(2) *Recherches historiques et critiques sur la Morgue*, 1860.
(3) *Paris qui souffre*, 1887.

reusement inspiré les auteurs qui se sont occupés d'elle. Journalistes et romanciers n'y ont vu qu'un sujet de descriptions plus macabres que nature et dont l'horreur fait parfois sourire, tant elle est naïvement combinée. C'est autre chose que j'ai cherché dans cette étude. Attiré il y a trois ans dans l'établissement par les conférences de médecine légale; amené plus tard à y faire un long séjour pour les besoins d'un travail scientifique, j'en ai presque habité tous les coins et recoins, tantôt avec les vivans, tantôt avec les morts; et, soit que la maison ne m'ait pas porté malheur, soit que l'habitude transforme les lieux les plus tristes, j'ai fini par voir la Morgue sous un jour moins sinistre, et l'idée m'est venue d'en parler à mon tour sans trop d'adjectifs. J'entre dans un sujet qui n'a pas, je pense, besoin d'être excusé et sur lequel une discussion toute récente devant le conseil général de la Seine vient de rappeler l'attention publique; j'espère, d'ailleurs, montrer à mon lecteur, en le promenant dans tous les dédales de la funèbre maison, que l'intérêt n'y manque pas et qu'on peut y mettre un pied devant l'autre sans trébucher contre quelque chose de répugnant.

M. Brouardel, dont le nom restera attaché à tout ce qui s'est fait de réformes dans l'établissement depuis une dizaine d'années, m'en a ouvert les portes avec une bienveillance dont j'ai presque abusé. Je dois également beaucoup à ses collaborateurs, MM. Descouts, Ogier et Vibert, ainsi qu'à M. Lépine, secrétaire général de la Préfecture de police, qui a bien voulu autoriser le greffe de la Morgue à me communiquer tous les documens dont j'avais besoin.

I.

Tous les Parisiens connaissent la Morgue. Bâtie sur le quai de l'Archevêché, à la pointe de la Cité, entre les deux bras de la Seine et le jardin Notre-Dame, elle profile sur l'un des plus jolis paysages de Paris la silhouette plate et morne de son pavillon carré, flanqué de deux ailes surbaissées.

Le pavillon central, qui s'ouvre sur la rue par trois larges baies, comprend la salle d'exposition, séparée par des glaces de la galerie où circule librement le public. L'aile gauche renferme les bureaux du greffe, le cabinet des magistrats et des médecins, une salle de garde où se tiennent habituellement les garçons de service, une loge de concierge et l'amphithéâtre, qui sert à la fois aux cours, aux autopsies et aux confrontations judiciaires. L'aile droite du bâtiment est occupée par la machine frigorifique, le ves-

tiaire, un petit laboratoire, le dépôt des cercueils et diverses annexes du service. Au niveau et en arrière du pavillon central, les deux ailes se raccordent par une vaste halle couverte et dallée qui est le cœur même de la maison et qui en commande toutes les issues; c'est là que sont d'abord déposés les cadavres à leur arrivée à la Morgue; c'est là qu'on les examine, qu'on les déshabille et qu'on fait la toilette dont ils ont souvent grand besoin, avant de les introduire dans la salle d'exposition; c'est là aussi que se font les reconnaissances et les levées de corps au moment de l'ensevelissement.

Bien plus vaste qu'on ne le croirait à première vue, couvrant un espace de 1,400 mètres carrés, la Morgue possède encore des sous-sols considérables qu'on ne peut malheureusement utiliser en raison des infiltrations de la Seine. Rien n'est d'ailleurs plus mauvais que le terrain de fondation de l'édifice : formé de gravois et de décombres provenant de la construction de la cathédrale, il est appelé, dans un vieux cartulaire de 1258, du nom significatif de *mota papalordorum*, la « motte aux gens d'église, » et ne prit que plus tard celui de Terrail, puis de « terrain Notre-Dame. » C'est un sol très instable, constamment battu par le fleuve, dont le courant est assez fort dans ces parages. Les bâtimens actuels, construits en 1864, sont ainsi exposés à un travail de lente destruction contre lequel il faut soutenir une défense sérieuse.

Ils ne touchent pas directement à la Seine, dont ils sont séparés sur toute leur longueur par un chemin de ronde assez large pour la circulation des voitures et venant aboutir au hangar couvert dont nous parlions tout à l'heure. Un très haut grillage, qui court tout le long du parapet, transforme le chemin de ronde en couloir à ciel ouvert et le protège contre tous les regards indiscrets; c'est ce grillage qui donne à la Morgue, vue du fleuve, l'aspect d'une maison sinistre où il se passe beaucoup de choses qui ne regardent pas les voisins.

Par sa façade de la place, elle est, au contraire, ouverte à tout venant : hommes, femmes, enfans de tous les âges se coudoient et se bousculent de huit heures du matin à la nuit tombante dans la galerie du public. C'est à la petite porte de gauche, au-dessus de laquelle est écrit le mot « greffe » en grosses lettres rouges, que commencent les difficultés. Le gardien est là, véritable cerbère, qui défend le seuil avec la dignité d'un homme dont la vertu souvent tentée résiste toujours. Il connaît tous les genres d'amateurs, depuis l'effronté qui demande sans sourciller « si on ne peut pas visiter l'intérieur, » jusqu'au timide qui cherche des périphrases pour exprimer son désir et qui, confus et très poli, ne manque

jamais de remercier du renseignement. Si vous le poussez un peu, ce gardien, il vous dira que la pire des curiosités est celle d'outre-Manche : elle a un front d'airain, rien ne la rebute. Mais le voici qui nous a vus ; il sait que nos papiers sont en règle et s'empresse de nous ouvrir la porte du greffe.

Nous entrons dans une pièce assez exiguë, séparée en deux par une barrière à hauteur d'appui ; c'est accoudés sur cette barrière que des malheureux viennent chaque jour dévider un long chapelet de misères. Un des leurs a disparu ; après mille démarches, il ne leur reste plus que la ressource de s'adresser à la Morgue. Le commis-greffier est là devant son bureau et inscrit, au fur et à mesure, tous les renseignemens qui peuvent faciliter les recherches. Au fond de la pièce s'ouvre une petite porte qui nous fait passer dans le cabinet du greffier ; nous y trouvons un aimable homme qui ne demande qu'à causer, quand il est bien sûr de son interlocuteur. Bientôt les cartons verts, empilés jusqu'au plafond, vont s'ouvrir et verser sur la table une avalanche de papiers, de tableaux et d'imprimés. Tâchons de nous reconnaître dans ce déluge de statistiques et de registres ; c'est la seule manière de nous faire une idée un peu nette du service très compliqué que nous venons étudier.

« La Morgue, dit le premier article du règlement de 1882, est un établissement destiné spécialement à recevoir les corps des personnes décédées dans le ressort de la Préfecture de police, soit lorsqu'il doit y avoir lieu à une expertise médico-légale ou à une confrontation, soit lorsque l'identité du cadavre n'a pas été constatée. A ces services sont joints, depuis 1880, des conférences de médecine légale et un laboratoire d'enseignement médico-légal installé dans les dépendances de la Préfecture de police. »

Cette destination complexe fait que la Morgue dépend à la fois de la Préfecture de police, de la Faculté de médecine et du pouvoir judiciaire. Administrée par un greffier assimilé aux commis principaux de l'administration centrale, qui a sous ses ordres un commis-greffier, un aide pour les recherches au dehors, trois garçons de service, un garçon de bureau et un gardien, elle est confiée à la haute surveillance d'un médecin-inspecteur en chef, assisté de deux adjoints et d'un suppléant.

Comme le fait remarquer M. Guillot, rien n'est absolument légal dans l'organisation de la Morgue. « La Préfecture de police y règne par des règlemens et non par des lois, et, tandis que l'administration ne saurait disposer du moindre objet trouvé sur la voie publique, c'est par de simples arrêtés qu'elle s'empare des cadavres abandonnés pour les livrer à l'autopsie. » On pourrait ajouter que

si c'est la Préfecture de police qui règne à la Morgue, c'est un peu la Faculté de médecine qui y gouverne.

Dépôt mortuaire où viennent échouer toute une catégorie de cadavres provenant d'une agglomération de plus de deux millions et demi d'habitans, on n'est pas étonné que la Morgue reçoive chaque année une moyenne de 900 cadavres. Ce chiffre, qui a passé de 283 en 1835 à 945 en 1883, varie légèrement d'une année à l'autre; mais ces variations, prises dans leur ensemble, traduisent pour chaque moyenne décennale un mouvement d'ascension régulier.

Nous avons devant les yeux toutes les statistiques de ces dix dernières années; laissons de côté celle de 1889, qui n'est pas encore terminée et qui se ressent, d'ailleurs, un peu de l'Exposition universelle, et prenons celle de 1888, qui représente une année moyenne; nous emprunterons, chemin faisant, aux années précédentes un complément de renseignemens, si nous en avons besoin.

Le sexe fort domine de beaucoup dans les entrées. Sur 911 admissions en 1888, on compte 520 hommes, 140 femmes, 108 nouveau-nés, 100 fœtus et 43 fragmens lamentables qualifiés officiellement de « débris humains, » et qui n'en sont pas toujours. C'est ainsi qu'il y a quelques années, un sinistre farceur avait pris l'habitude de déposer à intervalles réguliers, sur certaines tombes du cimetière Montmartre, un cœur criblé de gros clous de fer; le premier qui fut apporté à la Morgue fit l'objet d'une expertise au cours de laquelle on reconnut que ce n'était qu'un cœur de veau. Cette curiosité macabre, qui a failli avoir son heure de célébrité, traîne encore aujourd'hui parmi les bocaux de la salle du cours.

Les cadavres qui affluent au triste dépôt sont classés à divers points de vue dans les statistiques. Si l'on consulte les tableaux relatifs au genre de mort, on est tout de suite frappé par ce fait, que plus de la moitié des cadavres sont des noyés. Sur 660 adultes, la submersion compte 340 cas, la mort subite 72, la mort naturelle 52, les écrasemens 37, l'homicide 28, la pendaison et la strangulation 28, les chutes d'un lieu élevé 28. Suivent des genres de mort beaucoup plus rares, parmi lesquels on trouve même un cas de rage.

Au point de vue de la cause de la mort, les statistiques font ressortir d'emblée la prépondérance du suicide. Sur 660 adultes, il fournit à lui seul un contingent de 232 cadavres; viennent ensuite : les accidens 100, la mort subite 72, l'homicide 57, la maladie 52, les manœuvres abortives 2. Enfin, pour 155 cadavres, la cause de la mort est restée inconnue ou incertaine.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire une remarque. Les statistiques de la Morgue sont dressées avec tant de soin et sont si riches en données de toute sorte, qu'on serait facilement porté à en abuser. Je le ferai d'autant moins que je ne veux pas exagérer le côté technique de cette étude et que, de plus, il y a lieu de faire, au sujet de la généralisation des résultats fournis par ces statistiques, des réserves qui leur enlèvent une partie de leur intérêt.

Voici, par exemple, une longue série de tableaux relatifs au suicide : motifs, procédés d'exécution, influence de l'âge et du sexe, tout est classé avec un soin minutieux; mais, si bien faits qu'ils soient, ces tableaux ne montrent le suicide que tel qu'il est représenté à la Morgue, ce qui est, en somme, d'un intérêt assez médiocre. Leur étude conduirait à des résultats incomplets et même inexacts, si l'on y cherchait une idée générale du suicide à Paris. Les statistiques ne portent que sur les corps amenés au greffe; or, un grand nombre de suicidés échappent à la Morgue, d'abord parce qu'eux-mêmes prennent souvent d'avance toutes les précautions nécessaires pour éviter cette pénible extrémité, ensuite parce que les corps n'y sont envoyés qu'en cas de nécessité impérieuse, alors qu'il y a doute sur l'identité ou indice de crime. De là toutes les contradictions qu'on constate entre les statistiques particulières de l'établissement et celles de la Préfecture de police, qui englobent tous les cas sans exception.

Ainsi, il est un fait d'observation des plus curieux relatif à l'influence qu'exerce le sexe sur le mode de suicide choisi. Sous son énoncé le plus brutal, il revient à ceci : la femme se noie, l'homme se pend, en quoi d'ailleurs il fait un choix assez judicieux. Si nous prenons les statistiques générales du suicide en France, telles que M. Brouardel les reproduit dans ses *Commentaires à la Médecine légale* d'Hoffmann, nous y constaterons que, sur 1,000 suicides de femmes, il y a 426 submersions contre 320 pendaisons; que sur autant de suicides d'hommes, il y a, au contraire, 473 pendaisons pour 244 submersions seulement. Comparons ces chiffres à ceux que nous fournissent nos statistiques de la Morgue. En 1888, sur 51 suicidées amenées au greffe, il y avait 48 noyées et pas un seul cas de pendaison. Les années précédentes, pour un nombre de submersions variant de 38 à 51, il n'y a eu qu'un cas de pendaison par an. Si nous consultons la liste des hommes, nous trouvons, pour 1888, 122 noyés contre 25 pendus; pour les années précédentes, un nombre variant de 97 à 139 submersions contre 33 à 37 pendaisons.

On voit que les statistiques particulières de la Morgue exa-

gèrent fortement la proportion des suicidées par submersion, et que, pour ce qui est des hommes, elles renversent le rapport réel entre les cas de submersion et de pendaison (1). Cela tient tout simplement à ce que l'individu qui se noie a bien plus de chances de venir échouer à la Morgue que celui qui se pend. Ce dernier reste à la place même où il s'est exécuté; il est reconnu généralement d'emblée, et le genre même de la mort éloigne plus facilement l'idée de crime, toutes raisons qui diminuent les chances d'un transfert à la Morgue pour cette catégorie de cadavres.

Ces réserves faites, terminons rapidement l'examen de nos statistiques. Le tableau « suicides par état civil » nous montre que ce sont les célibataires qui ont le moins de peine à se débarrasser du fardeau de la vie. En 1888, sur 232 suicides, on a compté 97 célibataires pour 88 individus mariés, 28 veufs et veuves et 19 inconnus. Le tableau « suicides par âges » nous donne l'âge moyen des suicidés de la Morgue : c'est pour les hommes la période décennale de 40 à 50 ans; les femmes sont beaucoup plus jeunes, presque la moitié des suicidées a dépassé 15 ans et n'a pas atteint 30 ans. On serait tenté d'attribuer le fait à la fréquence du suicide par peine de cœur. Il n'en est rien, comme le montre le tableau suivant, où sont consignées toutes les causes, relevées à la suite d'une enquête minutieuse.

Sur les 181 suicides masculins de 1888, 36 sont rapportés à des désordres d'intelligence, 27 à la misère, 17 à la maladie, 16 à l'ivresse, etc.; 2 seulement sont le résultat d'une peine de cœur. Sur les 51 suicides de femme, les chapitres les plus chargés sont les désordres d'intelligence, les contrariétés et l'ivresse; en queue de la liste figure un seul et unique chagrin d'amour.

Il est inutile de souligner ces chiffres : si c'est le suicide qui peuple en grande partie la Morgue, c'est le détraquement cérébral

(1) L'influence du sexe sur le choix des moyens de suicide se poursuit d'une manière non moins frappante lorsqu'on sort des deux procédés les plus employés. Bien que la question ne rentre qu'indirectement dans notre sujet, le tableau dont nous parlions plus haut est assez curieux pour être reproduit dans son ensemble. Sur 1,000 individus suicidés des deux sexes, on relève les chiffres suivans pour chaque mode de suicide :

Strangulation et pendaison.	473	hommes,	320	femmes.
Submersion	244	—	426	—
Armes à feu.	134	—	7	—
Asphyxie par le charbon	53	—	122	—
Instrumens tranchans	42	—	27	—
Chute d'un lieu élevé.	27	—	52	—
Poison.	16	—	40	—
Autres procédés	11	—	6	—

qui conduit le plus souvent au suicide; et, si l'on veut aller plus loin encore, remontant de cause en cause, on arrive, en fin de compte, à incriminer l'alcoolisme, « ce grand coupable qui a si bon dos. »

Lorsqu'on dresse la statistique rationnelle du suicide selon l'âge, c'est-à-dire lorsqu'on fait le calcul du nombre de suicidés pour tant d'individus ayant un âge déterminé, on voit que la fréquence augmente régulièrement avec le nombre des années : la charge de la vie s'aggrave, les moyens de combat s'émoussent, et l'alcool pèse de plus en plus lourdement dans la balance des déterminations humaines.

Les professions les plus diverses fournissent à la Morgue son contingent de suicidés. En tête de la liste des hommes viennent 26 employés, 10 journaliers, 10 cordonniers; dans la longue série qui suit, je relève au hasard 4 rentiers, 2 banquiers, 2 chiffonniers, 1 caricaturiste, 1 percepteur, 1 avocat, 1 ingénieur, 1 concierge, 1 photographe, 1 sculpteur, 1 fumiste et 1 conducteur d'omnibus. Dans la liste des femmes, ce sont les domestiques et cuisinières qui tiennent la tête avec 11 suicides sur 51; 1 concierge, 1 balayeuse, 1 rentière et 1 fille soumise ferment la liste.

Je me suis étendu sur les chiffres concernant le suicide, parce que c'est le genre de mort le plus largement représenté à la Morgue et sur lequel les statistiques donnent le plus de renseignemens; poursuivre ce lugubre triage pour chaque classe de cadavres nous entraînerait hors de notre cadre sans grand profit.

On a vu que la moyenne des entrées annuelles de la Morgue oscillait autour de 900, ce qui équivaut à l'admission de deux à trois corps par jour. Cette entrée journalière suit dans ses variations, qui sont considérables, une loi très curieuse. Il y a régulièrement un maximum d'admissions au commencement de la belle saison, ce qui semble assez étrange au premier abord, et un minimum au milieu de l'hiver, ce qui paraît non moins surprenant. Les mois d'avril et de mai comptent environ deux fois plus d'entrées que les mois de janvier et février : ainsi, en 1888, les premiers figurent pour 141 cadavres, les seconds pour 75 seulement. Certaines années même, la recette d'hiver n'est pas le tiers de celle du printemps. Le fait, qui est constant, est dû à plusieurs causes : c'est d'abord que le printemps et l'été fournissent à eux seuls les trois cinquièmes des suicides, et qu'ensuite c'est aux mêmes saisons que correspond le maximum de fréquence des submersions accidentelles ou volontaires; enfin, on peut ajouter que c'est régulièrement de mai à juin que les assassins travaillent le plus.

On est frappé à chaque pas, en compulsant les tableaux de la

Morgue, par des faits bizarres, en apparence inexplicables, et qui doivent cependant avoir une raison d'être. Ainsi, dans les statistiques qui établissent le quartier de provenance des cadavres apportés au dépôt, c'est toujours Saint-Germain-l'Auxerrois qui tient la tête avec un chiffre d'entrées variant de 25 à 30, tandis que certains quartiers, comme le Palais-Royal, la Santé, les Arts-et-Métiers, les Épinettes, reviennent, avec la même régularité, à la queue de la liste; c'est à peine s'ils envoient un ou deux cadavres par an. Le hasard a ses lois; mais, dans le cas particulier, elles sont bien difficiles à pénétrer. A part son large contact avec la Seine, qui est, en somme, la grande source où puise le dépôt du quai de l'Archevêché, nous ne voyons pas ce qui peut valoir au quartier Saint-Germain-l'Auxerrois son triste privilège.

II.

Nous avons expliqué plus haut, en quelques mots, la destination si complexe de la Morgue. Ajoutons qu'elle fonctionne, avant tout, au milieu de tous les cadavres qu'elle recueille, comme un des rouages indispensables de l'état civil.

Dans toute société bien organisée, chaque individu doit avoir ses papiers en règle; nul n'y entre sans l'acte de naissance qui établit sa personnalité civile, nul n'en sort sans l'acte de décès qui éteint cette personnalité. Il en serait du moins ainsi si les registres de l'état civil pouvaient être tenus avec toute la rigueur qu'exige la loi. S'il est difficile de faire disparaître un cadavre, il est malheureusement souvent impossible de restituer son identité au corps repêché dans la Seine ou trouvé dans quelque rue de Paris. C'est à la recherche de cette identité qu'est surtout destinée la Morgue; c'est à obtenir la reconnaissance du plus grand nombre possible de corps que l'administration met tout son zèle et toute son activité.

On se demande, avec M. Guillot, si le personnel est réellement suffisant pour une pareille tâche et comment les deux fonctionnaires sur lesquels retombe tout le travail des écritures peuvent arriver à consommer tant d'encre, de papier, d'imprimés et de registres. Nous sommes loin du temps de la légende où certain greffier trouvait des loisirs pour jouer du piano dans son cabinet et pour cultiver des fleurs sur l'appui de sa fenêtre.

Le greffier et son adjoint doivent d'abord faire face à tout le travail qu'exige la constatation des identités; ce n'est pas une petite besogne, comme on va le voir: établissement des actes de décès, inhumations, demandes de renseignemens au dehors, correspondance avec les maires, les commissaires de police, les familles,

lettre de convocation aux personnes pouvant reconnaître les cadavres, déclarations de reconnaissance rédigées sur l'attestation de deux témoins, vérification de l'état civil, demande d'autorisation de sortie du corps adressée au préfet de police, avec un rapport en double exemplaire sur le signalement de l'individu et la désignation de tous les objets trouvés en sa possession, envoi d'un permis d'inhumer au parquet, restitution des objets réclamés par les familles, inhumation des individus inconnus ou non réclamés, classement et destruction des vêtemens abandonnés, confection des dossiers individuels, préparation et classement des photographies, rapports à envoyer à chaque instant au parquet et à la préfecture de police. A ces travaux, dont j'emprunte la liste à M. Guillot, il faut ajouter tout ce qui concerne le service du cours, la préparation du matériel et le détail des autopsies, dont un résumé sommaire est établi en double.

Le greffe doit enfin s'occuper de la rédaction des statistiques annuelles et de la tenue de sept gros registres, dont les deux premiers sont de véritables monumens et méritent de nous arrêter, parce que c'est en bonne partie sur eux que roule le service et qu'ils représentent, réunis, le « grand livre » de la maison. Ils sont tenus comme dans la banque la plus soucieuse de son bilan.

Voici d'abord le registre des déclarations (il y en a en réalité deux, dont l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes). C'est là que sont consignés tous les renseignemens possibles sur les individus dont la disparition est signalée soit par les familles, soit par la préfecture de police. En face du nom se trouvent inscrits l'âge du disparu, les dates précises de la disparition et de la déclaration. Vient ensuite le signalement de l'individu, l'énumération des bijoux, papiers, objets divers qu'il pouvait avoir sur lui, la description de ses vêtemens, les initiales de son linge. Les déclarans donnent ensuite leur nom, leur adresse et signent; il ne reste plus alors en blanc que la large colonne des « annotations, » où sera consigné tôt ou tard le résultat des recherches. Sera-ce demain, dans un mois, dans un an? Personne ne peut le dire à l'infortunée famille qui vient de coucher un des siens sur le terrible registre. De nouvelles déclarations en font rapidement tourner les pages (1), et le greffier est souvent obligé de revenir bien en arrière pour inscrire de son gros crayon bleu le dernier mot du drame : « Déposé à la Morgue. — Repêché et conduit à domicile. — Retrouvé dans un asile. » Heureux quand il peut boucler une déclaration par cette mention laconique : « Rentré dans sa famille. »

(1) Il y a de dix à vingt inscriptions par jour.

On a fait un coup de tête, on est parti; la réflexion ou le repentir sont venus, et la brebis égarée rentre piteusement au bercail sans se douter de tout le temps qu'elle a fait perdre à des fonctionnaires qui n'en ont guère de reste. Ainsi un mari un peu innocent vient déclarer la disparition de sa femme; le surlendemain il envoie ce simple mot: « Ne vous inquiétez pas de ma femme, elle était chez ma belle-mère. » On peut croire que le greffe n'a pas eu l'indiscrétion de vérifier.

Le hasard semble se jouer sur toutes les lignes du registre et y réunir à plaisir tous les contrastes. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, voici deux déclarations qui se suivent à quelques lignes de distance. Il s'agit de deux jeunes filles qui ont disparu le même jour. La première, une grande blonde de dix-neuf ans, semble, d'après tous les renseignemens, appartenir à quelque bonne famille; la seconde est une petite brune de vingt-trois ans, probablement une simple ouvrière. En face de la blonde, le gros crayon bleu a écrit : « Rentrée dans sa famille, » et immédiatement au-dessous la dernière mention de la petite brune : « Repêchée aux Chartrettes (Seine-et-Marne) et reconduite à domicile. »

Le second registre, qui est en quelque sorte la contre-partie du précédent, contient la liste de tous les cadavres apportés à la Morgue du 1er janvier au 31 décembre; il est tenu en double, le second exemplaire étant envoyé chaque année aux archives de la préfecture de police. Chaque corps y est inscrit sous un numéro d'ordre, avec les indications suivantes : « Date d'entrée, heure de l'arrivée, nom, prénoms ou désignation, sexe, âge, état civil, lieu de naissance, profession, demeure, vêtemens, genre de mort, temps écoulé depuis la mort, suicide ou homicide, causes présumées du suicide ou de l'homicide, quartier de provenance, lieu où le corps a été trouvé, autopsie et ses résultats, époque de l'inhumation, observations diverses. » Cette dernière colonne reçoit, avec toutes les mentions spéciales qui ne trouvent pas place ailleurs, la photographie du cadavre.

Dès qu'une déclaration de disparition ou une admission de corps se produit, on va d'un registre à l'autre, et de la comparaison jaillit quelquefois d'emblée le renseignement cherché. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et l'établissement de l'identité exige en général un travail dont on ne se fait aucune idée; malgré les efforts de l'administration, malgré la possibilité de conserver indéfiniment les corps grâce à l'appareil frigorifique, la proportion des individus qui demeurent inconnus s'élève encore à 1 sur 7.

On se demande comment on peut recueillir chaque année à Paris et dans ses environs une centaine de cadavres sur lesquels il

soit impossible, au prix des recherches les plus minutieuses, de mettre une étiquette. Tout individu, si misérable qu'on le suppose, a toujours sinon quelque parent ou quelque ami, du moins quelque voisin qui doit s'apercevoir de sa disparition et la signaler. Si peu de place qu'il ait tenu sous le soleil, si peu de vide qu'il laisse après lui, ce n'en est pas moins un être humain, et il est vraiment lamentable de penser à cet « incognito *post mortem* » si négligeable que personne ne vient le troubler. Et ces malheureux ne sont pas toujours des misérables : rien ne serait plus faux que de se représenter l'inconnu de la Morgue comme un va-nu-pieds en guenilles. J'ai pendant quelque temps partagé un recoin de la salle de dépôt avec une jeune noyée qu'on avait repêchée dans la Seine après un très court séjour dans l'eau. On l'avait exposée sans résultat, on la ramena dans le petit coin écarté où j'avais installé mes appareils. Rien dans sa personne ni dans sa toilette décente, encore chiffonnée et raidie par l'eau, n'indiquait la misère; on eût dit une bonne petite bourgeoise victime de quelque mauvais roman. Un jour, en arrivant, je trouvai le chariot vide; il avait fallu faire de la place, elle avait disparu. Il ne restait d'elle qu'un petit tas de vêtemens qu'on allait envoyer au vestiaire, en attendant l'usine du Port-à-l'Anglais, qui transforme toutes les défroques de la Morgue en engrais chimiques!

La note « inconnu » ne revient que trop souvent dans les registres. En 1888, sur 660 adultes, 560 seulement ont été reconnus; pour 100 cadavres, par conséquent, l'identité n'a pas pu être établie. C'est à peu près exactement la proportion des trois années précédentes qui, pour un total de 2,073 adultes, donnent 314 individus restés inconnus. Cette proportion paraît encore plus forte lorsqu'on défalque du nombre des individus « reconnus » tous ceux dont l'identité était établie avant leur entrée à la Morgue. En 1888, sur 560 reconnus, 215 étaient connus dès l'entrée; il ne reste donc que 345 cadavres dont l'identité a été réellement constatée à la Morgue. Parmi ces 345 reconnaissances, 254 ont été obtenues par recherches et investigations, 7 par l'examen des vêtemens, 8 au moyen de la photographie et 76 par l'exposition publique. On est étonné que dans la masse des individus qui se détruisent par un procédé quelconque, il y en ait si peu qui prennent les précautions nécessaires pour épargner à leurs derniers restes l'indignité de cette exposition publique. Tout récemment, en fouillant devant moi le cadavre d'un noyé, le greffier-adjoint trouva cousu au gilet un morceau de parchemin sur lequel étaient écrits en grosses lettres ces mots : « Je ne veux pas être exposé! » Le pauvre diable n'avait oublié qu'une chose, son nom, son

adresse ou une indication quelconque qui pût mettre sur la trace de son identité et qui eût rendu sa protestation superflue. Bien rare est l'exemple de ce suicidé qui, avant de s'exécuter, libellait tranquillement la déclaration suivante : « Je demeure,... je m'appelle ;... je me tue volontairement ; ainsi ce n'est pas la peine de m'exposer. » Si tous les individus qu'on amène à la Morgue étaient si avisés, la besogne du greffe serait singulièrement simplifiée.

Ce ne sont pas seulement les intéressés qui protestent ainsi contre l'exposition publique : elle a été combattue de tous temps par des adversaires acharnés. On ne demande rien moins que la suppression d'un spectacle d'autant plus désastreux pour la morale publique qu'il est plus accessible aux enfans et à la jeunesse des deux sexes. C'est, dit-on, une école de dépravation dont l'influence se ferait sentir jusque dans la formidable augmentation de criminalité observée depuis vingt ans. La thèse est fort brillante, mais n'y a-t-il pas quelque exagération à la soutenir?

Que le spectacle de la Morgue soit aussi impropre que possible à développer de nobles instincts et même de bons sentimens dans la foule, tout le monde en convient ; mais en quoi est-il plus mauvais que tant d'autres qui sont inutiles et auxquels on se garde de toucher, les exécutions publiques de la Roquette, par exemple? Si les jeunes criminels viennent achever leur éducation devant les dalles, ce qui est loin d'être démontré, il faut avouer qu'elle est si bien commencée par la mauvaise presse, les mauvais romans et les mauvais bouges, sans compter le reste, que ce supplément doit paraître un luxe superflu.

Et puis l'intérêt public est là : tant que la Morgue sera destinée à obtenir le plus grand nombre de reconnaissances possible, l'exposition des corps s'imposera ; en la supprimant on ferait immédiatement doubler le nombre des inconnus. Nous avons cité les chiffres relatifs à 1888. En 1885, sur 858 corps amenés à la Morgue, 93 sont restés inconnus et sur les 765 reconnus, 91 l'ont été par l'exposition publique. M. Guillot, qui constate très loyalement ce résultat, quoiqu'il vienne contredire une thèse qui lui est chère, ajoute que la plupart de ces individus n'auraient pas manqué d'être réclamés quelques heures plus tard par leurs parens ou leurs amis. C'est possible, mais est-ce bien sûr? Quand la moitié seulement n'auraient été réellement reconnus que grâce à l'exposition publique, ne serait-ce pas une raison suffisante de la conserver malgré des inconvéniens que personne ne nie, mais dont la gravité est au moins discutable?

Les enfans même, qui seraient évidemment les premiers à tenir à distance des vitrines, ne sont pas toujours des spectateurs inu-

tiles. Tout dernièrement, des coups de sonnette énergiques et répétés vinrent mettre le greffe en émoi. En ouvrant la porte, on trouva suspendu au cordon un petit gamin de six ans qui se démenait comme un beau diable au milieu de la foule ameutée : « Je le connais, cet homme-là! répétait-il avec énergie en montrant un noyé exposé de l'autre côté de la vitrine; je le connais, il passe tous les jours dans ma rue! » Le petit homme n'en savait pas plus long, mais du moins était-il très sûr de son fait. Il donna l'indication de « sa rue » qui, à la manière dont il prononçait ce pronom possessif, semblait n'être qu'à lui. On alla aux renseignemens et, le lendemain, l'identité du noyé put être établie et l'acte de décès dressé en toutes règles.

L'histoire de ce gamin, et ce n'est pas le seul enfant qui ait rendu un service analogue au greffe, m'en rappelle une autre, celle du chien retrouvant son maître sur les dalles de la Morgue et amenant par l'explosion de son désespoir de bête la reconnaissance du cadavre. L'histoire n'est peut-être qu'une légende, et c'est dommage !

Ce qui est vrai n'est pas toujours vraisemblable : il suffit, pour s'en convaincre, d'aller passer quelques heures au greffe de la Morgue. Il s'y passe des scènes inouïes. Les malheureux parens, qui viennent s'enquérir d'un des leurs qui a disparu, appartiennent souvent à un monde peu raffiné; la douleur de leur situation, l'aspect du lieu sinistre, leur enlèvent parfois tous leurs pauvres moyens. M. Maxime Du Camp a entendu là des dialogues inconcevables : — « Quelle forme a son nez? Ah! dame, je ne sais pas. — A-t-il le nez droit, aquilin ou retroussé? — Mais ce pauvre homme, monsieur, il a un nez comme tout le monde. »

Il est quelquefois impossible de tirer de ces infortunés autre chose qu'une interjection ou une exclamation qui revient perpétuellement la même. J'ai vu une pauvre paysanne des environs de Versailles qui venait reconnaître son mari; comme on ne pouvait obtenir d'elle un seul renseignement sérieux, le greffier la fit conduire en présence d'un cadavre, qui, selon toute probabilité, devait être celui qu'elle cherchait. — « *Hélati* mon Dieu! mon pauvre François! » répétait-elle convulsivement en le couvrant de caresses. — On avait beau l'encourager, la raisonner, la questionner, la pauvre vieille, entre deux sanglots, répétait son exclamation de douleur. Ce n'est que le lendemain qu'elle put dire autre chose.

Quelques jours après, c'était une femme du peuple qui venait faire la reconnaissance de son fils. Un parent s'était fait un devoir de l'accompagner. Pendant tout le temps que dura la scène, ce brave homme, comme anéanti par le spectacle de tant de douleur,

se tint au pied du cercueil en murmurant un « Oh là!.. oh lala! » suivi d'un claquement de langue bizarre qui m'est resté dans les oreilles comme un cri de protestation et de révolte contre la destinée.

Des scènes analogues se renouvellent tous les jours; elles sont navrantes, elles sont quelquefois, ose-t-on le dire? si lugubrement grotesques qu'on serait aussi incapable d'en sourire que d'en pleurer. On se sent désarmé devant tant de misères si crues et si nues : il n'y a qu'à se découvrir et à s'effacer.

Des intérêts très graves peuvent être engagés dans la reconnaissance d'un cadavre; aussi le métier de greffier de la Morgue demande-t-il autant de flair et d'instinct que de patience. Les renseignemens, en apparence les plus sérieux, les affirmations les plus nettement formulées, demandent toujours à être contrôlés, parce qu'il faut tenir compte de l'état d'esprit que provoque la Morgue chez les gens les moins impressionnables. Si le greffe n'avait pas, dans les services de la Préfecture de police, des moyens d'investigation aussi rapides que sûrs, les erreurs d'identité seraient continuelles. Sanderson raconte qu'un provincial vint se présenter un jour à la Morgue; il avait été appelé en toute hâte par un télégramme désespéré lui annonçant que son neveu, qu'il aimait comme un fils, s'était laissé entraîner à jouer une forte somme et que, l'ayant perdue, il s'était noyé. On lui présente un cadavre qu'il reconnaît sur-le-champ; l'ensevelissement a lieu le lendemain. En rentrant chez lui après la cérémonie funèbre, l'oncle se trouva en présence d'un revenant qui se jette à son cou. On devine le reste: il pardonne et paie, trop heureux d'annuler un acte de décès en acquittant une différence de jeu et en soldant les funérailles d'un inconnu.

L'histoire est jolie, mais nous doutons qu'elle se soit passée à la Morgue de Paris; elle n'y a, du moins, laissé aucun souvenir. De pareilles erreurs seraient d'autant plus graves qu'elles pourraient être commises volontairement par des personnes ayant intérêt à se procurer un acte de décès.

En 1887, une dame fort bien mise se présente au greffe en déclarant qu'elle vient de reconnaître son mari sur une dalle de la salle d'exposition; trois personnes qui l'accompagnaient confirment son dire. Le greffier s'installe devant son bureau et s'apprête à dresser l'acte de reconnaissance; mais au moment où il demande quelques renseignemens sur l'état civil du défunt, la jeune femme se met à rougir, balbutie et finit par avouer que, depuis cinq ans, elle vit séparée de son mari. On lui fait l'objection qu'en cinq ans un homme peut beaucoup changer, qu'elle a peut-être été victime

d'une fausse ressemblance et que, pour plus de sûreté, il est nécessaire de voir le cadavre de plus près. Une fois en présence du noyé, tout le monde se récrie ; aucune méprise n'est possible : « C'est lui, c'est bien lui ! » Malgré cette affirmation unanime, le greffier ne fut pas absolument convaincu ; il trouva la veuve trop peu émue et trop pressée d'en finir ; ses soupçons s'éveillèrent. Il rédigea rapidement l'acte, fit signer tout le monde et, sous un prétexte quelconque, remit au lendemain matin quelques formalités qui restaient à remplir. Aussitôt seul, il dépêcha son aide à la Préfecture et, deux heures plus tard, il apprend qu'un individu portant le même nom que le défunt se trouvait dans un garni de la rue Jean-de-Beauvais. Le logeur est mandé ; il arrive avec son livre et donne tous les renseignemens qu'on lui demande sur son locataire : il l'a vu le matin même ; quant au noyé qu'on lui présente, c'est pour lui un inconnu.

Le lendemain, à l'heure fixée, la veuve revient, accompagnée cette fois de six personnes ; nouvelle scène de reconnaissance, même unanimité que la veille devant le cadavre qu'on avait disposé sur un support pour le photographier. Quand tout le monde eut bien vu et suffisamment affirmé, le greffier prit la jeune femme à part et lui dit très aimablement : — « Vous tenez bien, madame, à retrouver votre mari ? Oui, eh bien ! consolez-vous, voici un monsieur qui va vous donner son adresse ; vous le retrouverez plein de vie et de santé. » — La fausse veuve changea légèrement de couleur, mais se remit très vite et protesta de son ardent désir de revoir son époux perdu.

Le soir même, les deux conjoints étaient rendus l'un à l'autre par le greffier de la Morgue ; après un abordage extrêmement vif, on se résigna de part et d'autre, et la vie commune fut reprise.

On pourrait composer tout un volume avec les anecdotes du greffe ; je n'en raconterai plus qu'une, parce qu'elle donne une idée tellement monstrueuse de la bêtise humaine qu'elle mérite d'être conservée à titre de document.

Une lettre arrive au greffe ; rien qu'à en voir la suscription, c'est quelque lettre de mendiant. On l'ouvre : après un préambule sur la misère de ce bas monde, l'auteur demande comme une faveur à figurer sur les dalles de la Morgue ou à remplir un rôle quelconque dans le spectacle du jour ; la requête se termine par des protestations de bons services et par une vague allusion à un salaire qu'on est décidé à accepter si minime qu'il soit : « Vous me donnerez ce que vous voudrez, » et même on se contenterait de figurer « au pair, » c'est-à-dire logé et nourri. L'auteur est mandé à la Morgue ; on voit alors arriver un pauvre loqueteux qui répète verbalement ses offres de service et appuie sa demande de tout ce

qu'il croit de nature à la faire mieux valoir. Ce n'est pas une fois par hasard que pareille chose est arrivée, c'est trois ou quatre fois par an que cette scène se répète régulièrement. On a toutes les peines du monde à convaincre ces pauvres diables de l'absurdité de leur demande; tout dernièrement, l'un d'eux insistait tellement que le greffier, ne sachant comment s'en débarrasser, lui déclara gravement qu'il fallait figurer immobile sur la dalle de huit heures du matin à la nuit tombante à 3 degrés au-dessous de 0. Le postulant réfléchit quelques minutes, trouva que décidément c'était trop dur et se retira. Lorsqu'on va au fond des choses, on met généralement la main sur un sinistre farceur qui racole ses victimes en leur promettant sa haute protection; il les persuade qu'il en est de la Morgue comme du premier théâtre venu et que figurer sur les dalles n'est qu'un commencement qui mène à tout : « Écrivez votre demande, je n'ai qu'un mot à dire en haut lieu et vous êtes sûr de votre affaire. » Éblouis par d'aussi brillantes perspectives d'avenir, les victimes s'exécutent avec la plus parfaite innocence.

Il serait à souhaiter que les mystificateurs, sur lesquels les remontrances sérieuses de l'administration ne produisent aucun effet, eussent plus souvent affaire à quelque solide gaillard comme celui qui, descendant un jour le boulevard Sébastopol et s'arrêtant devant un grand magasin de nouveautés, demanda à deux employés qui faisaient l'étalage s'ils croyaient que la maison pût lui donner quelque travail : « Va donc à la Morgue, lui dirent-ils, on t'embauchera sûrement pour figurer! » Il vint au greffe et fut un instant à se reconnaître, mais dès qu'il eut compris qu'on lui avait fait une atroce plaisanterie, il ramassa sa canne et son chapeau et repartit comme un trait. Les deux farceurs reçurent une correction si soignée et si bruyante que la foule s'ameuta. L'aventure se termina devant le commissaire de police du quartier, qui, lorsqu'il eut tiré l'histoire au clair, ne put s'empêcher de sourire de la naïveté de notre homme tout en le felicitant de sa vigueur. Il est certain que, si toutes les dupes étaient capables de se faire ainsi justice, le greffe ne recevrait plus des offres de volontaires.

Il n'en a, Dieu merci, pas besoin; la Morgue est déjà suffisamment encombrée par les malheureux dont elle est l'abri forcé. Recevant par an 900 cadavres dont le séjour se prolonge parfois jusqu'à six semaines, les salles renferment en permanence de vingt à trente corps. C'est là le service courant; mais qu'il survienne une catastrophe publique, un incendie de théâtre ou un accident de chemin de fer; qu'il se produise tout simplement un de ces engorgemens périodiques que nous avons signalés plus haut, le nombre des

corps qu'il faut trouver à loger monte à cinquante, soixante, et même davantage. Comment faire face à de pareilles exigences? Comment recueillir dans des conditions décentes, comment conserver une telle masse de cadavres?

C'est à ce point de vue que la Morgue a subi depuis une dizaine d'années une transformation radicale; ceux qui l'ont connue, qui l'ont pratiquée avant cette réforme peuvent seuls dire ce qu'avait d'ignoble et de hideux ce dépotoir de l'incognito et du crime. Il est juste de rappeler le passé : c'est montrer tout ce qu'on a déjà fait et tout ce qu'on pourra faire encore à l'avenir.

« Si l'on considère, disait en 1882 le docteur Vibert (1), que parmi les cadavres déposés beaucoup ne sont reconnus qu'au bout de plusieurs jours, ou ne le sont pas du tout, ce qui exige une exposition prolongée; que d'autres ne sont soumis à l'autopsie médico-légale que plusieurs jours après leur arrivée; on ne sera pas étonné qu'il y ait à la Morgue en permanence environ dix cadavres dont quelques-uns y séjournent depuis huit ou dix jours; plusieurs de ces corps sont déjà au moment de leur entrée dans un état de putréfaction très avancé. Il en résulte que la salle qui contient ces cadavres (distincte de la salle d'exposition où sont déposés seulement les individus dont la décomposition est à peine commencée) présente le spectacle le plus abject qu'on puisse imaginer. »

M. Vibert fait ensuite un tableau navrant de cette pièce infecte et malpropre où étaient entassés côte à côte sur les dalles, sous un simple couvercle de cuir arrondi, des cadavres en pleine décomposition; la face hideusement tuméfiée, plus méconnaissable encore que le reste du corps; plus de poils ni de cheveux; un épiderme disparu laissant à nu une peau de toutes les couleurs, depuis le vert jusqu'au rouge livide; tout cela dans une atmosphère de charnier et grouillant dans une vermine innommable contre laquelle les vivans eux-mêmes étaient obligés de se défendre jusque dans les bureaux du greffe. Et c'était dans cette salle qu'on conduisait les infortunés parens cherchant dans cette charogne humaine quelque trace reconnaissable d'un fils, d'une mère ou d'une femme!

Au point de vue médico-légal le résultat n'était pas moins déplorable; l'autopsie faite sur des cadavres putréfiés ne pouvait plus donner aucun renseignement vraiment sérieux. Le médecin lui-même qui en était chargé, quels que fussent son esprit de devoir et son goût du métier, arrivait à la limite de sa tolérance. Chaque autopsie devenait un véritable empoisonnement pour l'opé-

(1) Note à la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle

rateur, empoisonnement qu'il faut avoir subi soi-même pour savoir ce que c'est! « Enfin ajoute le docteur Vibert, le foyer d'infection créé à la Morgue n'y restait pas confiné; les plaintes aussi fréquentes que légitimes des habitans du voisinage étaient là pour l'attester. »

III.

L'ancienne Morgue dans laquelle tant de romanciers se sont vautrés avec délices n'est heureusement plus qu'un souvenir; sans cesser d'être aussi lugubre, elle a pris un aspect beaucoup moins dégoûtant. Par la transformation des locaux destinés aux cadavres et par l'installation d'un vaste appareil frigorifique on a créé une nouvelle Morgue qui peut servir de modèle à bien des points de vue, que les étrangers sont venus étudier de toutes parts et qu'ils s'apprêtent à imiter de leur mieux dans les grandes villes d'Europe. Si répugnante que soit la maison, elle mérite d'être visitée en détail et avec méthode.

Des bureaux du greffe un étroit couloir mène d'un côté à la salle des médecins et des magistrats qui donne sur le jardin Notre-Dame, de l'autre à la salle de garde des garçons et à l'amphithéâtre. En laissant à main droite celui-ci, nous nous trouvons sur le chemin de ronde qui nous conduit au hangar couvert. C'est en pénétrant sous cette grande halle que l'étranger commence à sentir son cœur se serrer. On se croirait au premier abord dans une usine. Au fond une série de casiers disposés en trois étages, fermés par des portes à grosses ferrures avec des garnitures de givre à tous les joints; ce sont les alvéoles du frigorifique. Un grand treuil métallique monté sur des rails, un dédale inextricable de tuyaux serpentant de tous côtés, les battemens monotones de la machine qu'on entend dans le lointain, complètent l'illusion. Mais à l'odeur fade et nauséeuse qui vous prend à la gorge, aux cercueils déposés en séries, aux cadavres qu'il est bien rare de ne pas trouver étalés sur le sol dallé, on a vite fait de reconnaître dans quelle usine on se trouve. Cette halle est bien aménagée pour le service intérieur; elle commande à la fois la salle d'exposition, la chambre des machines et l'amphithéâtre, elle se prête à toutes les manipulations qu'on est obligé de faire subir aux cadavres; mais ce qui est inadmissible, c'est qu'on soit forcé d'y introduire le public pour les reconnaissances et les levées de corps. Quelques précautions qu'on puisse prendre pour sauvegarder le respect de la mort et pour ménager les justes susceptibilités des familles, il faut reconnaître que le hangar de la Morgue est

bien fait pour terrifier les malheureux qui sont obligés d'y venir chercher un des leurs. L'affreuse impression se propage dans la foule, et l'on ne s'explique que trop la lutte désespérée que soutiennent dans certains cas les familles contre les exigences de la justice. Celle-ci n'a pas toujours la main également lourde; sa rigueur est sujette à des défaillances, et les exceptions ne font que rendre la loi plus dure à ceux qui sont forcés de la subir.

J'ai assisté dans cet ignoble hangar à une scène lugubre. Un cadavre était là dans son cercueil encore ouvert; autour de lui un commissaire de police et tout le personnel de la Morgue attendaient en faisant les cent pas. Il s'agissait d'un parfait honnête homme dont le seul tort avait été de s'interposer entre un assassin et sa victime qui vidaient ensemble une querelle assez sale. Sa générosité lui coûta la vie. Après une opération chirurgicale tentée *in extremis* dans un grand hôpital de Paris, après une longue agonie, malgré les supplications d'une jeune femme et de toute une famille, malgré l'intervention du directeur de l'hôpital qui offrait son cabinet pour faire l'autopsie, le cadavre fut transféré par ordre à la Morgue. La famille venait le reconnaître. On avait donné un coup de balai sur les dalles, rien de suspect n'y traînait, mais à quelques pas du cercueil s'en trouvaient d'autres, et à travers les joints des couvercles improvisés les parens de la victime en voyaient assez pour deviner le reste. N'étaient-ils pas en droit de croire que le corps qu'ils n'avaient pu arracher à la Morgue y avait traîné dans une promiscuité honteuse parmi les pendus et les noyés, avec les restes de la malheureuse domestique cause de tout le mal, abandonnée des siens et de tous, et qui, elle aussi, se trouvait à deux pas de là? Ces apparences sont d'autant plus fâcheuses qu'en réalité tout est combiné pour éviter une promiscuité qu'on n'empêchera jamais le public de considérer comme la dernière des infamies.

Dès qu'un cadavre est apporté, il est examiné par le médecin de service et par le greffier au double point de vue de son état de conservation et de son identité.

Tout cadavre dont la putréfaction est commencée doit d'abord être congelé; après quoi il rentre dans la loi commune à tous les sujets: s'il est inconnu, on l'expose au public; s'il est connu, et c'est le cas le plus général pour les cadavres judiciaires, on le garde simplement en dépôt dans une des alvéoles du frigorifique.

Réparties en trois étages, au nombre de quatorze, ces alvéoles sont encastrées dans une vaste caisse en bois qui occupe tout le fond du hangar. Complètement indépendantes les unes des autres, elles ont la forme d'un parallélipipède rectangle de deux mètres de

profondeur sur soixante-dix centimètres de hauteur et autant de largeur; leur paroi est constituée par un serpentin à spires contiguës dans lequel circule un liquide glacial dont nous verrons tout à l'heure la provenance. Les quatre alvéoles de l'étage inférieur sont les plus froides, la température n'y dépasse jamais — 16 à — 17 degrés; les autres forment une sorte de clavier frigorifique avec échelle de température qui va de 10 à 4 degrés au-dessous de zéro. L'introduction des corps s'y fait facilement, grâce à la disposition suivante: le plancher est muni de rails sur lesquels glisse à la manière d'un tiroir un plateau métallique destiné à recevoir le cadavre. Le treuil roulant qui circule en regard des cellules permet de manier sans effort et sans secousse le plateau et sa charge, de l'introduire dans une cellule quelconque ou de l'en retirer, de l'élever au troisième étage ou de le ramener sur le sol.

Les alvéoles les plus froides sont réservées aux cadavres dont la putréfaction est commencée et qu'il s'agit de surprendre par une congélation aussi brusque que possible. Au moment où la porte hermétiquement close s'ouvre, une bouffée de froid glacial vous saisit et l'on aperçoit sur toutes les parois une couche épaisse de givre sec qui se détache en une fine pluie floconneuse piquant les doigts comme des aiguilles. Le cadavre est introduit vivement et l'on referme aussitôt. Au bout de dix à douze heures, le corps congelé se trouve transformé en un bloc de glace aussi dur et aussi raide qu'une statue de pierre dont il rend le son mat lorsqu'on le percute. Si le sujet n'était pas trop avancé au moment de sa mise en cellule, la congélation répand sur toute sa physionomie une illusion étrange de vie; les chairs prennent une apparence fraîche et rosée; d'innombrables paillettes de glace microscopiques se forment dans tous les pores de l'épiderme; il en résulte un aspect lustré et brillant qui imite à s'y méprendre la moiteur de la peau vivante. L'impression qu'on éprouve en voyant extraire du casier certains assassinés, la figure terrifiée, la bouche comme prête à s'ouvrir, les yeux fixes et étincelans est si saisissante que les garçons morgueurs eux-mêmes, tout bronzés qu'ils soient par l'accoutumance, n'y échappent pas complètement; l'impression se traduit chez eux par un maintien de circonstance et un je ne sais quoi de réservé et de respectueux dans le geste et dans la voix.

Une fois que le cadavre a subi une congélation totale, la putréfaction s'arrête et le corps peut être conservé indéfiniment dans une atmosphère beaucoup moins basse que celle des alvéoles du rez-de-chaussée. S'il est connu, on le place d'habitude dans une des cellules supérieures en mettant sa fiche sur la porte; s'il est

inconnu, il est nécessaire de l'exposer. Ici encore nous retrouvons des appareils mécaniques très ingénieux dont l'emploi réalise un grand progrès. Rien n'est plus ignoble que le spectacle d'un pauvre sujet qu'on manipule à force de bras, et le service a tout à gagner en rapidité comme en décence à ce que cette manœuvre indispensable soit réduite au strict minimum. Le corps qu'on va introduire dans la salle est installé sur une sorte de table roulante en prenant soin de mettre en évidence tous les indices caractéristiques qui peuvent faciliter sa reconnaissance. Autrefois les inconnus étaient exposés dans la nudité la plus complète sur la dalle de marbre; aujourd'hui le règlement exige qu'on leur laisse leurs vêtemens; il ne fait exception que pour les noyés (1). Quand le corps est bien installé sur son chariot, on n'y touche plus jusqu'au moment de la mise en bière. C'est ainsi qu'il va parcourir toutes les étapes de son séjour à la Morgue, c'est ainsi que tout d'abord on le roule dans la salle d'exposition où nous n'avons qu'à le suivre.

Une double porte qui joue le rôle d'un tambour isolant nous introduit dans une première pièce où l'on a généralement juste la place de passer. Servant de dépôt aux cadavres reconnus ou soustraits pour une raison quelconque aux regards du public, cette pièce n'est séparée de la salle d'exposition, dont elle fait partie, que par une simple cloison à hauteur d'homme. La température y est la même, c'est-à-dire de 2 à 4 degrés au-dessous de zéro. Au milieu, deux ou trois corps sur leurs chariots; au fond, soigneusement disposés, des séries de cercueils dont le couvercle non encore scellé laisse voir ici des cheveux, là un bout de main; ailleurs encore une double rangée d'orteils. Souvent en été, lorsque la place manque, les bières sont dressées debout; les cadavres, raides comme des statues, ont l'air de monter une faction. Le regard immobile de la mort est pénible à soutenir longtemps, quelque habitude qu'on en ait, et je dois avouer, au risque de faire sourire, qu'en travaillant seul dans cette pièce il m'est arrivé quelquefois de masquer une figure qui me gênait. Mais aussi quelles figures! Je me souviendrai toujours d'un grand diable de noyé dressé dans le coin à droite; bouffi, ballonné, monstrueux, n'ayant plus forme ni couleur humaine, on eût dit qu'un démon l'avait insufflé, puis passé au cirage en laissant çà et là des plaques vert livide. Pour

(1) Ce sont les corps dont la putréfaction marche le plus vite et qui subissent en quelques heures les transformations les plus profondes. Il se produit entre autres un ballonnement de l'abdomen et un gonflement de tous les membres tels que les vêtemens s'imprimeraient dans leurs parties serrées et finiraient même par éclater sous la pression des tissus. La prescription du règlement est d'ailleurs presque tombée en désuétude depuis qu'on s'est rendu maître de la conservation des cadavres.

comble d'horreur, sa face avait été labourée par un coup de gaffe au moment où on le repêchait. C'était à se sauver!

Ces cadavres, que l'administration n'ose pas exposer tant ils sont hideux, sont par bonheur l'exception, les autres sont plus présentables; si c'est toujours la mort, c'est du moins une mort qui se laisse regarder.

Mais il fait trop froid pour nous attarder; hâtons-nous de jeter un coup d'œil dans la salle d'exposition. Au premier plan, devant la vitrine, la rangée de chariots et des cadavres exposés; au fond, la caisse des alvéoles qui fait rentrée dans la salle et dont on ne voit que l'enveloppe close de toutes parts; à droite, dans l'encognure formée par la caisse, des vêtemens montés sur des mannequins d'osier; tout le long des murs, de gros tuyaux couverts de givre qui font partie du même système que les serpentins des alvéoles et qui se rendent à la machine, qu'on entend battre sans la voir derrière la muraille. La salle a de belles proportions, elle est soigneusement tenue et contraste étrangement avec la pièce que nous venons de traverser. Derrière le double vitrage qui la ferme en avant et qui lui donne un faux air d'aquarium, on voit circuler le public; rien n'est plus curieux à observer que ce flot perpétuel de vivans qui viennent regarder les morts. Les hommes entrent carrément, jettent un coup d'œil sur chaque cadavre et passent; les femmes, plus réservées, font un visible effort pour satisfaire leur curiosité, elles sont venues chercher le cauchemar qui les poursuivra toute la nuit; les enfans grimpent sur la galerie de fer, se hissent pour mieux voir et frétillent comme des poissons dans l'eau. Voici une nourrice avec son nourrisson; voici plus loin une femme de chambre avec la marmaille qu'on lui a confiée pour la mener jouer dans le square Notre-Dame. Dans les grands jours, au moment d'un crime retentissant et d'une exhibition de victime extraordinaire, la foule devient formidable. La queue s'organise régulièrement sous la surveillance du gardien et des sergens de ville. Au milieu des rires, des plaisanteries, des calembours, on se pousse, on s'excite, mais cette gaîté a quelque chose de forcé. C'est un énervement agité et fiévreux qui saisit le public au moment d'arriver devant un spectacle qui dans le fond lui fait peur: aucun de ceux qui se touchent les coudes devant la vitrine ne consentirait à passer deux minutes seul à seul avec le cadavre qui l'attire avec tant de force. Quand l'assassinat d'une femme galante remplit les journaux, on voit apparaître un public tout spécial dans la galerie. Ce sont des femmes, souvent accompagnées d'une petite bonne, qui, la figure décomposée, contemplent avec terreur la dalle sinistre qu'elles entrevoient dans leurs rêves comme le dé-

noûment de toute leur existence. La vision les hante jour et nuit; il faut qu'elles viennent chercher une réalité plus terrifiante encore.

On a beaucoup médit du public de la Morgue et, partant, on a beaucoup exagéré; il faut se défier de la psychologie à outrance. Qu'il se passe de temps en temps dans la galerie quelque acte de nature à motiver l'intervention du gardien, du « père la Pudeur » comme l'appellent les voyous, c'est possible. Il y a dans toutes les foules de ces détraqués à demi responsables que Lassègue a baptisés du nom « d'exhibitionnistes. » Ils ne reculent pas plus devant les tristesses de la Morgue que devant la majesté des églises ou des audiences judiciaires. Pour ma part, je n'ai jamais rien vu de suspect pendant tout le temps que j'ai passé dans la maison, et j'ai souvent entendu parler avec un haussement d'épaules de tous les ignobles racontars qu'on a faits à ce sujet. Je crois que dans la foule qui fait queue, les bonnes mœurs courent moins de danger que les porte-monnaie.

La température glaciale de la halle n'est pas longtemps soutenable, il est temps de revenir sur nos pas. Revenus au hangar, nous n'avons qu'à continuer le chemin de ronde qui nous y a conduits. Chemin faisant, regardons les loques lamentables qui sèchent au soleil et le petit bassin où un garçon est occupé à sa triste lessive; celle-ci doit se faire à la main tout en examinant s'il n'y a nulle part sur le linge une initiale ou une marque quelconque d'identité. Tous ces vêtemens proviennent d'inconnus inhumés après un séjour variable dans la salle; on les met en paquet avec une fiche; c'est, avec la photographie du cadavre, la dernière ressource du service des reconnaissances. Après un délai de six mois, on s'en débarrasse en les envoyant à la Société de l'Azotine qui les transforme en engrais chimiques dans son usine du Port-à-l'Anglais. Les garçons avaient autrefois le privilège de les vendre à leur bénéfice, mais l'administration a mis bon ordre à ce petit commerce depuis longtemps. Le pauvre honteux qui « s'habille à la Morgue » n'est plus qu'une légende.

A côté du petit bassin, un couloir en retour nous mène, à travers un fouillis de petites pièces, à la salle où est installé l'appareil frigorifique. Nous nous retrouvons en pleine usine : voici la chaudière, le moteur à gaz, les pompes, le bain à congélation, tout un monde de tuyaux, de poulies et de courroies. On se demande comment cela peut tenir sur un si mauvais terrain.

C'est toute une histoire que l'installation de cet appareil, ou plutôt c'est l'histoire même de la nouvelle Morgue, et à ce titre, elle mérite d'être racontée.

A la suite d'une vigoureuse campagne dont l'honneur revient surtout à M. Brouardel, une commission officielle fut réunie en

1879 pour étudier les réformes reconnues nécessaires et notamment un système de conservation des cadavres.

Tous les essais faits jusqu'alors, irrigation continue, momification par l'air chaud, n'avaient donné que de mauvais résultats. D'autre part, on ne pouvait songer à employer les moyens chimiques qui réussissent si bien dans les amphithéâtres d'anatomie et qui font pénétrer dans le corps des substances étrangères de nature à rendre vaine toute recherche toxicologique ultérieure. De plus, leur introduction ne peut se faire utilement que par injection dans les gros vaisseaux du cœur, ce qui exige l'ouverture du thorax au niveau de cet organe et par conséquent une véritable mutilation au point de vue médico-légal. Après des études multipliées, M. Brouardel préconisa l'emploi de l'air froid et sec comme le seul moyen répondant au but. « Les agens physiques, disait-il, ne créent pas d'actions chimiques ; ils les arrêtent. » Le principe fut adopté d'emblée par la commission, mais il restait à en trouver la réalisation pratique.

Les expériences avaient établi que, pour se rendre absolument maître d'un cadavre déjà putréfié (et le tiers des corps reçus à la Morgue est dans cet état), il fallait pouvoir disposer d'une température de 15 à 20 degrés au-dessous de zéro, de manière à tuer d'un seul coup les germes putrides ; on savait d'ailleurs qu'une fois la congélation totale obtenue, il suffisait d'empêcher le dégel du cadavre pour le conserver indéfiniment. Conclusion pratique : il fallait avoir d'une part de petites chambres à congélation donnant — 15 au minimum, d'autre part, un local dont la température fût inférieure à 0° et qui fût d'ailleurs assez vaste pour recevoir tous les cadavres déjà congelés ou arrivés au dépôt dans un état de conservation suffisant. Ces conditions paraissaient d'autant plus difficiles à remplir que tout appareil à courans d'air froid était condamné d'avance; en effet lorsque l'air se renouvelle rapidement autour d'un cadavre même congelé, la peau brunit, se parchemine, et en fin de compte le sujet se momifie; de plus, on devait se servir, sans modifications trop radicales, des locaux actuels de la Morgue et par conséquent refroidir au-dessous de 0° une salle de 500 mètres cubes de capacité; enfin, le sol de fondation de l'édifice était trop menacé pour supporter la surcharge d'un appareil un peu pesant.

Un programme aussi complexe ne découragea pas les constructeurs : dix projets furent présentés. Trois surtout fixèrent l'attention de la commission. Le premier, celui de M. Tellier, basé sur la vaporisation de l'éther méthylique, avait déjà fait ses preuves sur le navire-glacière le *Frigorifique;* le second, dû à MM. Giffard et Berger, avait été également expérimenté en grand dans une

usine de Grenelle; utilisant le froid produit par la brusque détente de l'air comprimé, il avait l'avantage d'être très simple; mais pour diverses raisons, la commission, qui l'avait d'abord préconisé, dut y renoncer et se rabattre sur un troisième et dernier appareil, celui de MM. Mignon et Rouart, qui fut adopté et qui fonctionne depuis huit ans à la Morgue.

Compliqué dans ses détails, très simple dans son principe, il vaut la peine d'être étudié rapidement.

On sait que, lorsqu'un corps liquide passe à l'état gazeux, il y a toujours disparition d'une certaine quantité de chaleur due au travail moléculaire qui résulte du changement d'état : c'est ainsi que l'alcool ou l'éther versés sur la main produisent une sensation de froid d'autant plus vive que le liquide est plus volatil. De tous les corps qui, par leur changement d'état, donnent lieu à un abaissement de température, aucun ne se prête mieux à une application industrielle que le gaz ammoniac : très soluble dans l'eau, facilement liquéfiable, il possède une chaleur de vaporisation énorme, condition essentielle pour produire de grands froids.

La solution saturée du gaz à 15 degrés en contient 783 fois son volume, à 0° jusqu'à 1,147 fois; ce n'est pas autre chose que le produit connu sous le nom « d'ammoniaque » ou « alcali volatil. » Or cette solution si facile à obtenir n'est pas moins facile à dissocier : il suffit de la chauffer pour qu'elle laisse dégager tout le gaz dissous qui se liquéfie sous sa propre pression lorsqu'on prend la précaution de le diriger dans un récipient clos et refroidi. Que la pression vienne à tomber, l'ammoniaque repasse à l'état gazeux en empruntant aux corps environnans une quantité considérable de chaleur.

Tel est le principe des petits appareils Carré qui servent à la production artificielle de la glace; tel est également le principe du grand appareil qui fonctionne à la Morgue.

Il est constitué par deux parties distinctes : la machine à produire le froid et le système de distribution du froid produit. La première consiste en une chaudière qui reçoit une solution saturée de gaz ammoniac; cette solution étant chauffée à 150 degrés, le gaz s'échappe et se rend par un tube à un récipient clos refroidi par un courant d'eau, où il se liquéfie par sa propre pression. Une fois liquéfié, il est repris par une pompe qui l'envoie dans les serpentins d'un congélateur; là, ne trouvant plus de pression, il passe immédiatement de l'état liquide à l'état gazeux, et c'est à ce moment qu'il y a production de froid par soustraction d'un calorique énorme au milieu dans lequel sont plongés les serpentins, c'est-

à-dire au bain de chlorure de calcium dont nous allons parler tout à l'heure. Revenu à l'état gazeux, le gaz est ramené par un conduit au contact de la solution appauvrie de la chaudière, parvenue dans ce même vase par sa propre pression. La redissolution s'effectue presque immédiatement, et, la solution ammoniacale régénérée retournant à la chaudière, le même cycle se reproduit continuellement.

Voyons maintenant comment on distribue le froid produit. En visitant la salle, comme en ouvrant les casiers du frigorifique, qui, nous le rappelons, ne sont séparés du local de la machine que par une cloison, nous avons remarqué le long des parois des tuyaux métalliques couverts de givre; tous ces tuyaux font partie d'un vaste système tubulaire dans lequel circule une solution étendue de chlorure de calcium, cette solution ayant été choisie d'abord parce qu'elle est incongelable à la plus basse température produite par l'appareil, ensuite parce qu'elle offre la propriété précieuse d'absorber la vapeur d'eau et de pouvoir être étalée en nappe à l'air libre sans produire d'humidité. On peut se figurer le système tubulaire comme un circuit fermé dont le point de départ serait précisément le bain de chlorure de calcium, dans lequel se trouvent plongés les serpentins du congélateur où se vaporise l'ammoniaque. C'est dans le bain, dont la température est ainsi maintenue entre 20 à 30 degrés au-dessous de zéro, qu'une pompe puise la solution glaciale et l'envoie dans les chambres; c'est dans ce même bain que la solution est ramenée après avoir épuisé son pouvoir frigorifique. Le système représente en définitive un calorifère dont les conditions thermiques seraient exactement renversées, c'est-à-dire fonctionnant de manière à emprunter du calorique au milieu traversé et non pas à lui en fournir.

En fait, le trajet des tubes est assez compliqué : immédiatement au sortir du bain d'origine le liquide glacial pénètre tout d'abord dans les serpentins des quatre alvéoles de l'étage inférieur du grand casier frigorifique; c'est pour cela que ces alvéoles donnent la température la plus basse dont on puisse disposer à la Morgue. Au sortir de ces cellules, le liquide est détourné de la caisse de bois pour être élevé au sommet de la salle d'exposition sur un double plan incliné qui joue le rôle d'une seconde toiture : il s'écoule de là à l'air libre sur une série de petites rigoles en formant une nappe très mince dont le développement en surface permet un large contact avec l'air de la salle. Celle-ci n'ayant pas moins de $7^{m},50$ de hauteur, il était nécessaire de refroidir son atmosphère par ses couches supérieures, l'air froid gagnant, comme on le sait, la partie inférieure d'un local en chas-

sant l'air chaud dans les parties supérieures. Lorsqu'elle a parcouru toute la série des rigoles du plan incliné, la solution de chlorure de calcium encore très froide est recueillie, puis ramenée dans les alvéoles qui forment les deux étages supérieurs de la caisse de bois ; à sa sortie du dernier serpentin, elle est renvoyée dans le bain au contact de l'ammoniaque, où elle retombe à sa température initiale, prête à continuer son circuit.

Comme on le voit, c'est toujours la même solution de chlorure de calcium qui circule dans les conduits, de même que c'est toujours le même gaz qui sert à la refroidir ; théoriquement, la seule dépense qui traduise le fonctionnement de l'appareil, c'est le charbon, et, résultat presque paradoxal, le froid produit est en raison directe de la consommation de combustible. Pratiquement, il faut ajouter la dépense du moteur à gaz qui fait manœuvrer les pompes et le prix de l'eau que la machine consomme en quantité considérable. On arrive ainsi, tous comptes faits, à une dépense d'une quinzaine de mille francs par an.

En hiver, la machine est mise en train au petit jour et arrêtée à la nuit tombante ; en été, elle marche en permanence. Le mécanicien la pousse plus ou moins selon les nécessités du moment ; il a d'ailleurs à sa disposition une série de robinets qui commandent le tuyautage et au moyen desquels il peut agir séparément sur tel ou tel compartiment des chambres. S'il se présente en même temps plusieurs cadavres à congeler, il donne ce qu'on appelle dans le langage pittoresque de la Morgue un « coup dans les caisses. » Si, au contraire, la salle d'exposition se trouve encombrée ou que la température tende à s'y élever, on détourne sur elle la plus grande partie du liquide glacial, on donne, en un mot, le « coup dans la salle. » Enfin, en été, lorsque la Morgue renferme une soixantaine de corps et qu'au moindre signe d'orage un vent de révolte s'élève parmi les cadavres entassés, la machine est mise à grande marche sur toute la ligne. Si le mécanicien se laisse surprendre, il est rapidement débordé, et ce n'est pas toujours facile de rattraper l'avance prise par les germes putrides.

Réglementairement, on doit avoir 16 à 17 degrés au-dessous de zéro dans les alvéoles à congélation, 4 à 10 degrés dans les alvéoles supérieures, et 3 dans la salle d'exposition. Dans des essais à outrance, on peut arriver à maintenir le thermomètre à 6 degrés au-dessous de zéro dans cette dernière ; mais il faut mettre la machine à une allure qu'elle ne supporterait pas longtemps.

Toutes les précautions ont, d'ailleurs, été prises pour faciliter la tâche de l'appareil : les parois des chambres ont été rendues aussi peu conductrices que possible. La grande salle est fermée en avant

par un double vitrage de 75 mètres de surface; on a ménagé entre les deux glaces une couche d'air qui s'oppose à une trop grande déperdition de froid et au dépôt de givre qui masquerait complètement l'intérieur de la salle aux yeux du public. Toutes les autres parois sont recouvertes d'un doublage en sapin, isolé des murs par une épaisse couche de paille; enfin la fermeture hermétique, tant de la salle que des alvéoles, est assurée par des précautions spéciales.

Nous avons dit combien la Morgue a gagné à l'installation de l'appareil frigorifique; on a vite fait d'en signaler les petits inconvéniens : c'est d'abord le danger qui résulte pour les garçons de service du brusque passage de la température extérieure à celle de la glacière.

On leur avait imaginé au début un costume des plus bizarres, composé d'un pantalon de flanelle, d'une veste de peau de mouton et du bonnet de laine dit « passe-montagne ». C'est ainsi affublés qu'ils circulaient, à la grande joie du public; mais le costume n'a pas prévalu : il suffit de quelques précautions élémentaires et d'un peu d'accoutumance pour circuler sans danger dans la glacière. Les garçons morgueurs ont, du reste, une petite hygiène à eux dans laquelle nous n'avons rien à voir.

Un autre inconvénient de l'appareil et du procédé même qu'on a adopté provient de la congélation des sujets transformés en un bloc de glace, dont il n'y a rien à faire au point de vue médico-légal. L'autopsie demande un dégel préalable, qu'on obtient d'ailleurs facilement au moyen d'une étuve métallique chauffée par le gaz. Comme on est obligé d'élever la température avec ménagemens, l'opération dure de deux à trois heures au minimum; mais on arrive du moins, après tant de travail, à ce résultat précieux, que le cadavre peut être mis sur la table d'autopsie et présenté au médecin, au magistrat ou à messieurs les assassins dans l'état même où il se trouvait à son entrée et quelle qu'ait été la durée de son séjour à la Morgue.

Car il n'est pas au bout de ses aventures, le pauvre cadavre! Nous l'avons vu amener sous le hangar, nous l'avons vu fouiller, dévêtir, retourner dans tous les sens; on l'a charrié sur sa table roulante dans tous les recoins de la salle, on l'a congelé, on le dégèle, et voilà que la justice ou la science, quelquefois toutes les deux, le réclament encore. Après tant de tribulations, il aura bien mérité quelques pelletées de terre et le repos éternel.

IV.

La Morgue a servi de tout temps aux confrontations judiciaires. C'est là que des milliers de criminels ont été mis en présence de leur victime; c'est là que se passe encore aujourd'hui cette opération qui joue un si grand rôle dans les racontars de la presse, et qui frappe tant l'imagination de la foule. « Pour donner plus d'attrait à son récit, dit M. Guillot (1), le reporter organise une mise en scène où l'on voit la justice se livrer aux plus surprenantes opérations et à de hautes fantaisies d'instruction; il y a à l'usage de ces récits un certain nombre de clichés fort connus. D'abord, on ne manque jamais de dire que le meurtrier a été conduit à la Morgue et mis en présence du cadavre, qu'il a manifesté la plus violente émotion ou le cynisme le plus révoltant, selon que la nature de l'affaire comporte l'une ou l'autre de ces appréciations; ensuite on raconte que le magistrat a fait représenter la scène où, comme dans un tableau vivant digne du musée Grévin, on reproduit toutes les péripéties du drame, jusqu'au bruit des coups portés par l'assassin, jusqu'aux plaintes de la victime. »

Le malheur est que, le plus souvent, il n'y a pas plus de vérité dans tous ces beaux récits que dans des commérages de concierge : la confrontation est une opération absolument secrète, et si les assistans ont une langue, ils ont de bonnes raisons de la tenir au chaud. Ce n'est que longtemps après que les langues se délient et qu'on peut alors se faire une idée rétrospective des confrontations judiciaires.

Disons tout d'abord que ce n'est, le plus souvent, qu'une simple formalité à laquelle bien des magistrats ne tiennent pas plus qu'à un hors-d'œuvre inutile. Si le coupable avoue, le tête-à-tête macabre est, les trois quarts du temps, superflu ; s'il nie, il est bien rare que la vue de sa victime provoque chez lui autre chose qu'un redoublement de dénégations. La justice a heureusement d'autres moyens beaucoup plus pratiques, quoique infiniment moins dramatiques, pour avoir raison de l'entêtement d'un assassin. Géomay, après avoir fait preuve devant sa victime d'un sang-froid tellement inouï que le magistrat lui-même en fut ébranlé, avouait tranquillement son crime le soir même, entre la poire et le fromage, et le racontait par le menu à l'inspecteur de la sûreté qui trinquait avec lui.

On aurait vite fait de compter, dans les confrontations de ces

(1) *Paris qui souffre*, ouvrage cité.

dix dernières années, celles qui ont donné un résultat décisif et même celles qui ont laissé dans la mémoire des assistans un souvenir vraiment dramatique. Ils se rappellent avoir vu Gamahut s'agenouiller devant sa victime, dont il implora le pardon avant de commencer ses aveux; ils se souviennent d'avoir entendu un de ses complices, après s'être débattu énergiquement contre les dénonciations de ses camarades, avouer tout d'un coup, lorsqu'en soulevant la robe de la morte on lui montra son propre foulard avec lequel il lui avait ligoté les deux jambes. D'un millier de confrontations il reste surtout le souvenir confus d'un millier de brutes ou de bêtes féroces défilant sans grande émotion devant un cadavre, s'accusant et se chargeant entre complices, insultant parfois le juge, les assistans et le cadavre lui-même dans une explosion de grossièretés, où le respect de la victime n'est pas plus sauvegardé que la dignité de la justice. Souvent, enfin, l'accusé se renferme dans une dénégation continue et exaspérante, ou dans un mutisme obstiné encore moins dramatique que tout le reste.

Le jour des confrontations, les abords de la Morgue sont toujours envahis par la foule qui flaire on ne sait comment un spectacle à sensation. Quand elle est plus mauvaise ou plus excitée que d'habitude, il se fait quelquefois une poussée formidable au moment où arrive la voiture de Mazas; on crie : « A l'eau! » et malgré les efforts des sergens de ville, l'accusé court bien des risques de recueillir au passage quelques coups de poing ou de parapluie. On l'introduit aussitôt entre ses deux gardiens dans le salon des magistrats; c'est là qu'on lui offre une de ces fameuses chaises recouvertes de velours vert qu'un amateur paierait bien cher. Quand on les retourne, on est frappé par une multitude de petites inscriptions dans le genre de celles-ci : — Philippe s'est assis sur cette chaise; — Lebiez (femme coupée en morceaux) s'est assis là; — Troppmann s'est assis sur cette chaise le 27 octobre 1869. — Tous les criminels célèbres ont leur fauteuil, ou plutôt, chaque fauteuil a ses criminels célèbres, et la liste est parfois fort longue. Ce sont les garçons de la Morgue qui s'amusent; ils font un assez dur métier pour qu'on ne les chicane pas sur le petit plaisir qu'ils peuvent trouver à fixer sur la serge verte des chaises les souvenirs de leur carrière.

Quand le juge, le médecin légiste, et le chef de la sûreté ou son représentant sont arrivés, on se rend à l'amphithéâtre, où l'assassin est mis en présence de sa victime placée dans son linceul sur la table d'autopsie. On cherche alors à tirer de cette terrible épreuve tout ce qu'elle peut donner; le magistrat tâche de la diriger de manière à lui faire prendre le tour qu'il juge le plus convenable,

et, avec de l'habileté, il arrive souvent à des constatations de détail sur les coups portés, la manière dont ils ont été portés, l'instrument qui a servi au crime, etc., toutes constatations dont le médecin légiste peut faire son profit. Quand l'assassin s'entête, on le remet entre les mains de ses gardiens, qui se chargeront de le « cuisiner » à leur idée. Un ancien juge d'instruction avait imaginé pour ces cas-là une méthode qui, paraît-il, donnait de très bons résultats. Il avait l'habitude de placer l'inculpé devant le cadavre et de le livrer à ses propres réflexions; pendant ce temps le juge se promenait en long et en large, les deux mains derrière le dos, mais toutes les fois qu'il passait derrière l'assassin, il lui disait à voix basse en lui détachant un léger coup de coude : « Avouez donc!.. Si j'étais vous, j'avouerais. » — Et le malheureux, exaspéré, trahi par ses nerfs, finissait souvent par tout dire.

L'amphithéâtre dans lequel se font les confrontations judiciaires est le même qui sert aux conférences de médecine légale et aux autopsies; il a été aménagé dans cette ancienne salle de dépôt dont M. Vibert nous a fait une peinture si énergique. Disposé en gradins circulaires qui s'étagent autour de la table d'autopsie, munie de tablettes à hauteur d'appui, très étroites, sur lesquelles les assistans s'assoient, s'accoudent ou posent les pieds, à leur convenance, il peut contenir jusqu'à cent auditeurs. On y est fort serré, mais du moins peut-on suivre de partout et de très près tous les détails de l'autopsie.

C'est là que, depuis douze ans, M. Brouardel et ses élèves, MM. Descouts et Vibert, font, trois fois par semaine, une autopsie médico-légale devant un auditoire composé surtout de candidats au quatrième examen de doctorat. Complément obligatoire du cours de la Faculté, qui n'est et ne peut être que théorique, ces conférences sont destinées, sinon à faire des médecins légistes de profession, du moins à donner aux futurs praticiens une culture médico-légale assez étendue pour qu'à l'occasion ils puissent se tirer d'une expertise judiciaire sans être exposés à commettre de graves sottises professionnelles. Habitués aux autopsies hospitalières, faites à un point de vue purement scientifique, ils apprennent à lire dans le cadavre tout ce qui peut éclairer la justice. Ils trouvent d'ailleurs à la Morgue des élémens d'étude qu'aucun hôpital ne peut leur offrir : la pendaison, la submersion, l'homicide, le viol, l'infanticide, l'avortement, ne se rencontrent presque jamais dans la pratique hospitalière et constituent le fonds commun de toutes les expertises médico-légales.

Les conférences de la Morgue sont faites dans un esprit de scepticisme raisonné et discret qui est celui même du maître qui y

préside. On y inculque aux élèves la prudence de serpent, qui est la première vertu du médecin légiste; on leur montre tous les écueils, toutes les responsabilités du métier; en les mettant en garde contre les entraînemens d'une affirmation risquée ou d'une hypothèse séduisante, on leur apprend à calculer chaque mot, à peser chaque terme d'un rapport judiciaire. On leur fait entrevoir l'avocat, ce redoutable adversaire, prêt à profiter de la plus petite faute, de la moindre maladresse pour entrer dans la place, c'est-à-dire dans l'œuvre du médecin-légiste pour la démolir aux yeux du jury. La partie est d'autant plus inégale, que la défense peut dire ce qu'elle veut (et soit dit en passant, c'est un droit dont elle abuse quelquefois), tandis qu'emprisonné par son serment, l'expert ne doit dire que la vérité, rien que la vérité. Vis-à-vis d'un adversaire décidé à tout, souvent fort habile, qui possède à fond l'art des questions insidieuses et troublantes, il faut être bien sûr de soi et retourner dix fois sa langue dans sa bouche pour se tirer de l'épreuve avec honneur.

L'institution des conférences a rencontré au début de sérieuses difficultés. Une première tentative faite par Devergie en 1832 avait échoué au bout de deux ans. On comprend, en effet, ce qu'il y a d'étrange dans le fait d'un expert astreint au secret le plus absolu et qui fait l'expertise, à lui confiée, devant une centaine d'assistans qui ne sont tenus au silence que par une sorte d'engagement tacite et très vague. Le parquet redoutait l'innovation ; il faut dire à l'honneur du public des cours que depuis dix ans aucune indiscrétion quelconque n'est venue justifier les craintes des magistrats. N'ont-ils pas eux-mêmes, comme le disait un jour M. Brouardel, le plus grand intérêt à ce que les autopsies judiciaires se fassent devant des témoins qui sont autant de garans du soin et de la méthode qu'y apportent les médecins légistes? Le magistrat a d'ailleurs toujours la faculté de réserver certaines expertises lorsqu'il a des raisons particulières de tenir à ce qu'elles restent secrètes.

Une centaine d'autopsies sur trois cents se font devant les élèves; les autres se font en dehors de l'heure des cours. En 1888, 158 adultes, 129 fœtus et nouveau-nés et 7 débris humains ont passé dans l'année sur la table de l'amphithéâtre. On voit que, si le greffe a fort à faire, la médecine légale ne chôme pas non plus à la Morgue.

Que deviennent ces restes encombrans? Comment la Morgue, qui se remplit comme nous l'avons dit, se débarrasse-t-elle de tous ces cadavres qu'elle a abrités pendant un temps variable?

La moitié à peu près est réclamée par les familles et inhumée par leurs soins et à leurs frais ; l'autre moitié reste sur les bras de

l'administration. Sur 911 cadavres reçus en 1888, le greffe en a envoyé 480 au cimetière des hôpitaux; dans ce chiffre figurent, outre les 100 inconnus, 129 corps abandonnés par les familles ou inhumés avant la reconnaissance, 208 fœtus et mort-nés et 43 débris humains. Il y avait autrefois à la Morgue une hideuse voiture où l'on empilait à la douzaine ces misérables restes pour les conduire au cimetière : grâce à l'intelligente initiative de M. Pierre, ce procédé qui donnait lieu à des scènes lamentables de la part des familles indigentes qui malgré toute leur bonne volonté ne pouvaient faire les frais d'un convoi, ce honteux procédé, disons-nous, a disparu. Il coûtait encore de 10 à 11 francs par tête à l'administration. Le greffe a eu tout intérêt à liquider son affreux véhicule ; pour la somme très modique de 14 francs, un contrat intervenu entre l'administration et les pompes funèbres assure à chaque cadavre abandonné le convoi décent du pauvre des hôpitaux.

V.

En quittant la Morgue par la porte du chemin de ronde qui vient de s'ouvrir pour laisser passer le misérable convoi, en nous retrouvant sur la place ensoleillée, devant le gai jardin du square où s'ébat toute la marmaille des quartiers voisins, les impressions de notre visite se résument en un sentiment de profonde compassion pour toutes les misères que nous venons de voir et de toucher du doigt.

N'y a-t-il rien à faire pour les adoucir ? La Morgue de Paris est-elle réellement ce qu'elle devrait être ? A-t-on atteint le *desideratum* des réformes nécessaires en installant l'appareil frigorifique ? Toutes ces questions que nous sommes amenés à nous poser, nous sommes d'autant plus obligés de les résoudre que le projet tout récent de M. Alpy vient d'ajouter à leur actualité.

Si la Morgue ne recevait que des suicidés, des noyés ou des pendus qui n'y viennent, en somme, que parce qu'ils sont inconnus et qu'ils n'ont rien fait avant de se tuer pour assurer leur identité, on pourrait encore dire, bien que ce ne soit pas très humain, que leurs cadavres n'ont que le dernier abri qu'ils méritent. Mais à côté d'eux, il y a les cadavres que la justice s'approprie, qu'elle arrache aux familles pour les transporter dans le lugubre dépôt. Cette saisie judiciaire suivie d'autopsie est déjà une mesure extrêmement pénible pour ceux qu'elle frappe, presque révoltante même pour quelques-uns d'entre eux. C'est une nécessité impérieuse,

soit! mais du moins doit-on s'entourer de toutes les conditions de décence et de convenance propres à la rendre moins intolérable. Dans un temps où l'on pousse jusqu'aux dernières limites la sollicitude pour les assassins et les criminels qui encombrent nos prisons, c'est bien le moins qu'on pense un peu à leurs victimes et à tous ceux qui sont frappés autour d'elles.

La question de la Morgue est posée depuis dix ans devant l'opinion publique. En 1881, déjà M. George Berry obtenait du conseil général de la Seine une résolution invitant le préfet à étudier d'urgence les réformes qui s'imposaient; en 1882, M. Brouardel déposait un plan complet dont le premier avantage était de supprimer jusqu'au nom sinistre de la Morgue actuelle et de le remplacer par celui de l'Institut médico-légal; tout dernièrement, M. Alpy (1), reprenant pour son compte la question, déposait un nouveau projet. C'est dire que rien n'a été fait depuis dix ans, et qu'une réforme reconnue urgente en 1881 l'est encore en 1891.

Le projet de M. Brouardel, déposé depuis huit ans, a pour lui un avantage incontestable : c'est l'unité d'un plan mûrement réfléchi, élaboré en toute connaissance de cause par l'homme qui était le mieux à même de savoir ce qu'il y avait à faire. Malheureusement, ce projet, qui comporte la construction d'un nouvel établissement avec disparition de la Morgue actuelle, a l'inconvénient d'exiger une dépense évaluée à 3 millions. C'est là, il faut le dire, la raison principale, sinon de son échec définitif, au moins du retard apporté à son adoption.

Voici en quoi il consiste :

On utiliserait, pour la construction du nouvel institut médico-légal, un vaste terrain de forme triangulaire, occupé autrefois par les écuries de l'archevêché et qui présente son angle à l'entrée du pont Saint-Louis. La pointe du terrain serait réservée à la salle d'exposition et à l'entrée publique de la Morgue. Immédiatement en arrière s'ouvrirait une vaste cour intérieure avec un dégagement qui serait pratiqué sur une ruelle ouverte entre le coude de la rue du Cloître-Notre-Dame et le Quai-aux-Fleurs. Sur la cour, s'élèveraient deux ailes de bâtiment qui ne comporteraient qu'un seul étage, en vue surtout de ne rien gâter aux abords de la cathédrale. Tous les services actuels de la Morgue trouveraient place dans les sous-sols et dans le rez-de-chaussée; il y aurait une salle réservée pour les familles qui viennent reconnaître un cadavre, un dépôt mortuaire pour les corps déjà reconnus, une salle d'attente pour les familles qui attendent un convoi, un cabi-

(1) Séance du conseil général de la Seine du 1er décembre 1890.

net pour les magistrats, une pièce d'attente pour les accusés, une salle de confrontation. Au premier étage seraient installés les laboratoires avec toutes leurs annexes; il y aurait une salle de cours, une bibliothèque, un dépôt d'archives et un musée médico-légal.

Comme on le voit, ce projet donne à la fois pleine satisfaction à la justice, à la science et au public. Il n'y aurait plus rien dans l'institut médico-légal qui rappelât ce honteux hangar de la Morgue où la promiscuité des vivans n'est pas plus tolérable que celle des morts.

Le projet tout récent de M. Alpy qu'il n'a d'ailleurs déposé, croyons-nous, qu'après s'être assuré l'appui de M. Brouardel, est plus modeste. C'est même par là qu'il a le plus de chances d'aboutir.

En demandant la création d'un institut médico-légal, l'honorable conseiller municipal paraît songer avant tout à la séparation ostensible et palpable des deux services actuellement réunis de la Morgue et de la médecine légale. Ses considérans seraient à citer en entier, parce qu'ils résument ce qu'on a dit de plus net, de plus simple et de plus sensé sur la question des réformes de la Morgue. Après avoir montré que les bâtimens actuels peuvent être conservés, mais ne sauraient être agrandis, enserrés qu'ils sont entre la Seine et la rue, M. Alpy se félicite à certains points de vue de l'échec des divers projets déposés par l'administration en 1881 et 1883, parce que ces projets entraînaient le transfèrement en bloc des deux services qu'il désire voir séparer.

« La première condition, dit-il, que doit remplir à l'heure présente un projet d'institut médico-légal est en effet de donner satisfaction à une réclamation très légitime, maintes fois formulée dans ces dernières années par l'opinion publique, et dont il ne nous paraît pas permis de ne pas tenir compte.

« On sait quelle répugnance instinctive et invincible manifestent les familles des malheureuses victimes d'un crime chaque fois que le juge d'instruction, jugeant, dans son appréciation souveraine, une autopsie nécessaire, se voit obligé de faire transporter le cadavre dans ce lieu frappé de la réprobation populaire qu'on appelle la Morgue.

« Or ce fait est des plus fréquens; on peut même dire qu'il est la règle générale dans tous les cas d'attentats contre les personnes. Il est rare, en effet, que l'on puisse commodément pratiquer dans l'appartement même de la victime, surtout lorsqu'on se trouve dans un milieu pauvre ou même simplement aisé, une opération comme celle de l'autopsie, avec toutes les complications qui résultent aujourd'hui des progrès de la science. Force est donc, le plus souvent, au magistrat instructeur, dans l'intérêt supérieur

de la manifestation de la vérité, d'ordonner, — malgré ses répugnances personnelles et les protestations attristées de la famille, — le transport du cadavre dans l'établissement public destiné aux autopsies; d'où la nécessité, pour les pouvoirs publics, d'assurer à cet établissement toutes les conditions de convenance, de décence et de bon fonctionnement que l'opinion a le droit d'exiger. »

Après ces considérations, M. Alpy, tenant compte de toutes les nécessités du service judiciaire et du service de l'enseignement, propose la création d'un institut médico-légal « absolument distinct, mais aussi voisin que possible de la Morgue, » cette dernière étant conservée telle quelle, mais réservée aux inconnus.

Outre les salles de dépôt et d'autopsie, outre les cabinets pour confrontations et interrogatoires que réclament depuis longtemps les magistrats, le nouveau projet emprunte au précédent le plan complet d'installation du laboratoire de toxicologie, dont nous n'avons encore parlé qu'incidemment, bien qu'en réalité il fasse partie intégrante de la Morgue.

Ce laboratoire, dont la création, qui remonte à 1882, est due à l'infatigable initiative de M. Brouardel, n'a pu être installé, faute de place, dans les bâtimens du quai de l'Archevêché; établi provisoirement dans les dépendances de la Préfecture de police, il dispose d'un local absolument insuffisant à tous les points de vue. C'est là que s'exécutent les travaux très divers, chimiques, physiologiques, histologiques, qui sont le complément de beaucoup d'autopsies médico-légales; c'est là que les travailleurs qui veulent entreprendre des études personnelles sur un sujet de médecine légale trouvent un accueil et des ressources qu'ils chercheraient vainement ailleurs; c'est là enfin que se font des conférences pratiques destinées à compléter l'enseignement de la Morgue. Trois fois par semaine, M. Ogier, directeur du laboratoire, et MM. Descouts et Vibert initient les élèves à ce qu'on peut appeler la « cuisine » des expertises judiciaires : recherche des différens poisons dans les organes, examen des taches suspectes sur des vêtemens, etc. Pour faire face à un programme aussi chargé, le laboratoire demanderait un emplacement beaucoup plus considérable : il n'y a même pas de pièce spéciale pour les conférences; aussi faut-il introduire les élèves dans les salles mêmes de travail, salles déjà exiguës et encombrées par le matériel; la bibliothèque est réduite à un espace tout à fait insuffisant, et c'est dans une cave qu'on a dû reléguer les quelques pièces qui forment le noyau du futur musée médico-légal, dont la création s'impose et dont la place n'est pas plus au Palais de justice qu'à l'École de médecine, parce qu'il ne rendra de réels services que s'il est annexé au labo-

ratoire d'enseignement. Enfin, le très beau matériel, qui s'enrichit toutes les années sous l'administration intelligente du directeur actuel, offrira de bien autres ressources aux travailleurs lorsqu'on lui aura donné une installation qui réponde à son importance.

Le projet de M. Alpy concilie, en somme, bien des exigences, et s'il est regrettable, à certains points de vue, qu'on n'ait pas pu se résigner à une solution plus radicale et plus coûteuse de la question de la Morgue, c'est-à-dire à une reconstruction totale, il faut reconnaître que la séparation effective des services actuellement réunis dans un même établissement est la mesure qui peut donner la plus ample satisfaction à l'opinion publique. En adoptant une partie de l'emplacement dont nous parlions plus haut, en réduisant d'autant les premiers plans de l'Institut, nous espérons qu'on saura construire à peu de frais quelque chose qui fera encore bonne figure et qui sera à la fois très proche et tout à fait distinct de la Morgue actuelle.

Souhaitons que tout le monde y mette quelque bonne volonté, que l'on ne s'attarde pas à des questions de détail qui n'intéressent personne; que le conflit entre l'état et le département au sujet du partage des dépenses ne se renouvelle pas, et que, sur une réforme urgente depuis dix ans, il ne vienne pas se greffer de ces discussions oiseuses, bonnes tout au plus à défrayer les loisirs des réunions électorales et dans lesquelles il est question de tout, depuis les enterremens civils et la crémation jusqu'au choix d'une ornementation symbolique à mettre sur la façade d'un établissement qui n'en a que faire.

Qu'on ne fasse pas grand, puisqu'il faut tenir compte des exigences budgétaires, mais du moins qu'on fasse vite! La situation actuelle ne peut pas durer. Le public qui paie se plaint, et il n'en a que trop le droit. Dans ce siècle bon ou mauvais de scepticisme universel, où tant de vieilles choses craquent et chancellent autour de nous, il nous reste une sainte superstition qui a fait la force du monde antique et qui a traversé toutes les civilisations, parce qu'elle répond au besoin le plus intime de l'âme humaine. C'est ce « culte des morts » que, sous ses dehors légers et gouailleurs, le Parisien pratique plus qu'aucune race au monde. Il s'agit de lui rendre ce qu'on lui doit, c'est tout ce que nous demandons.

ERNEST CHERBULIEZ.

LE

PROCÈS DES TEMPLIERS

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX

I. K. Schottmüller, *Der Untergang des Templer-Ordens*, 2 vol. — II. H. Prutz, *Entwicklung und Untergang des Tempelherrenordens*. — III. C.-H. Lea, *A History of the inquisition of the middle ages*, t. III (*the Templars*). — IV. L. Delisle, *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* (1).

Après six cents ans, le procès de l'ordre du Temple est encore pendant. Au commencement du XIVe siècle, les églises et les princes de l'Occident se sont divisés sur le point de savoir si les chevaliers de l'ordre du Temple s'étaient ou non rendus coupables d'hérésies et de pratiques abominables. Les templiers ont été condamnés en France, en Angleterre et en Chypre; ils ont été acquittés en Allemagne, en Espagne et en Italie. Le concile général de Vienne, chargé de les juger au nom de l'Église universelle, ne se prononça pas; il abandonna la décision à un pape d'une impartialité douteuse. La postérité a voulu faire, elle, ce que le concile de Vienne n'avait pas fait; elle a voulu instruire à nouveau cette cause célèbre, avec sang-froid, dans un esprit de vérité et de justice. Mais comme elle n'a disposé d'abord que de renseignemens insuffisans, elle est demeurée longtemps dans le même état d'hésitation dou-

(1) Voir la bibliographie complète et critique du sujet dans la *Revue historique*, mai 1889, et dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1890. — Cf. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, avril 1890.

loureuse que les contemporains de Philippe le Bel. C'est ce qu'il a été donné au public de constater l'année dernière, lorsque la bibliographie relative au procès de l'ordre du Temple, qui se composait déjà d'une centaine de volumes ou de brochures, s'est enrichie coup sur coup d'un nouveau réquisitoire et de nouvelles apologies. Mais ces livres récens sont heureusement, pour la plupart, accompagnés de pièces inédites, empruntées aux archives du Vatican et aux archives locales. S'ils ne sont pas d'accord, ils achèvent de placer sous nos yeux la meilleure partie des pièces qui avaient été produites par charretées pour l'édification des pères du concile de Vienne, en 1311; ils ont assez bien disposé les faits dans leur ordre chronologique pour qu'il soit facile désormais de les embrasser d'un coup d'œil, et de haut. Voilà un exemple frappant, et d'ailleurs fort rare, d'un gain net que la science tire d'une guerre prolongée des érudits autour d'un problème historique. On n'a que trop souvent à constater, au contraire, la justesse de cet aphorisme d'Edgar Poë, que l'accumulation des livres sur un sujet donné est un des plus sérieux obstacles au progrès des connaissances sur ce sujet.

I.

L'ordre du Temple fut fondé, après la première croisade, pour défendre les lieux saints et pour protéger les pèlerins. Le premier maître, Hugues de Payns, Champenois comme saint Bernard et saint Robert de Molême, voulut faire de ses « pauvres chevaliers du Christ » la gendarmerie de la Palestine. Ils s'établirent dans le voisinage du temple de Jérusalem, d'où leur nom de templiers. Au concile de Troyes, en 1128, ils reçurent une règle brève et dure, dictée, dit-on, par saint Bernard, une règle toute cistercienne qui leur imposa, sous des peines sévères, l'observance des trois vœux monastiques : obéissance, pauvreté, chasteté. Nous avons le texte de ce document des temps héroïques, où tous les détails de la vie des moines-soldats sont prévus : qu'ils aient des armes solides, mais simples; ni or ni argent aux étriers ou aux éperons; qu'ils aient, par-dessus le haubert de mailles, un manteau d'uniforme, blanc pour les chevaliers, noir ou roussâtre pour les sergens et les écuyers : « Blanche robe signifie, pour ceux qui ont abandonné la vie ténébreuse du monde, réconciliation avec le Créateur. » Eugène III ajouta plus tard la croix rouge au manteau blanc. L'équipement doit être de couleur sombre, sans ornemens; si un chevalier a pris ou reçu un harnais doré, qu'il gratte la dorure avant de s'en servir, « afin d'éviter l'orgueil. » Que tous aient les cheveux tondus à l'ordonnance, « afin de pouvoir regarder devant et der-

rière, » et la barbe courte. Qu'ils mangent bien : ils ont besoin d'être vigoureux en campagne; on leur permet largement le vin et la viande; les « abstinences immodérées » sont interdites. L'ordre pourvoira ses membres de toutes les choses nécessaires, mais qu'ils n'aient rien à eux, car ils sont « pauvres, » même si l'ordre est riche. Leurs cantines (*sacculi et mala*) n'ont pas de serrures; ils ne peuvent rien accepter sans l'autorisation des chefs. Un templier, du reste, doit éviter scrupuleusement toutes les tentations; il ne doit pas embrasser les femmes, pas même sa mère, pas même sa sœur; il doit garder une lumière allumée dans la chambre où il dort, même en voyage, « de peur que le prince des ténèbres n'en prenne avantage contre lui. »

En résumé, la vie des premiers templiers était confortable, active, disciplinée, très peu mystique, telle qu'il convenait à des hommes brutaux, pieux et simples d'esprit.

Le développement de l'institut des templiers fut rapide; comme tous les ordres monastiques, il bénéficia d'immenses donations, faites pour le remède de l'âme des donateurs. La règle de 1128 portait (art. 57) que la nouvelle société « pourrait avoir des terres et des hommes et des vilains pour les tenir et gouverner justement; » elle acquit, en effet, des domaines non-seulement en Syrie, mais dans toute l'Europe; elle y bâtit des « Temples » innombrables. Une hiérarchie compliquée s'organisa, depuis le maître jusqu'aux commandeurs des provinces et des maisons; les chevaliers eurent à leur service une très vaste clientèle de personnes affiliées à l'ordre, frères sergens et frères chapelains, soldats et prêtres; l'ordre eut ses troupes et son clergé à lui, ses assemblées délibérantes ou *chapitres*. Enfin le saint-siège épuisa sur les templiers, comme plus tard sur les prêcheurs et sur les mineurs, toutes ses faveurs spirituelles. Ils furent exemptés des taxes ecclésiastiques; leurs églises et leurs maisons furent pourvues du droit d'asile; ils reçurent le bénéfice de l'inviolabilité cléricale; ils furent déclarés justiciables de Rome seulement, et il fut défendu aux évêques de les excommunier. La bulle *Omne datum optimum*, accordée par Alexandre III le 15 juin 1163, créa ainsi aux templiers une place privilégiée dans l'Église, au détriment des ordinaires.

A partir du milieu du XIIe siècle, l'ordre eut, par conséquent, des destinées en partie double. Il demeura, en Orient, à l'avant-garde des armées chrétiennes, où il combattit l'Islam avec plus ou moins de bonheur, et parfois, grâce à l'affaiblissement général du zèle, avec plus de prudence que d'énergie. En Occident, il devint une grande puissance temporelle et internationale. Leur qualité de riches propriétaires terriens procura aux templiers, surtout en France, en Angleterre, en Aragon, en Portugal et sur les bords du

Rhin, beaucoup de revenus et d'influence. Mais cela ne leur suffit pas. Plus d'une association religieuse aurait pu rivaliser avec eux sous le rapport de l'étendue de ses propriétés foncières; aucune ne fut en mesure de les égaler quand ils se furent faits les banquiers de la chrétienté. L'ordre avait toujours eu des tendances pratiques et positives : les templiers furent, dès l'origine, en même temps que des soldats, d'excellens administrateurs, plus occupés, dans leurs commanderies d'Occident, d'économie domaniale que de raffinemens théologiques; quand les officiers de Philippe le Bel visitèrent leurs maisons, après la confiscation de leurs biens, ils y trouvèrent plus de « cartulaires » et de livres de comptes que de traités sur le dogme. Les couvens de l'ordre étaient d'ailleurs des édifices religieux, inviolables, construits comme des forteresses, toutes circonstances très favorables à leur transformation en banques de dépôt. Cela explique la confiance que les « Temples » d'Europe et d'Asie inspirèrent de bonne heure aux capitalistes. Les rois, les princes et même les marchands prirent très tôt l'habitude de considérer les trésors des templiers comme des caisses où ils pouvaient avec sécurité consigner en compte courant des fonds considérables. Les chevaliers, de leur côté, furent amenés à faire valoir l'argent des déposans au lieu de l'immobiliser dans des coffres. Ils ouvrirent des crédits aux personnes solvables, se chargèrent de transporter de grosses sommes d'une ville à l'autre, d'une place commerciale à une autre place, soit matériellement, par des convois bien escortés, soit au moyen de correspondances et de jeux d'écritures entre leurs « maisons » des divers pays. Ils firent ainsi la plus heureuse concurrence, comme hommes d'affaires et manieurs de capitaux, aux juifs et aux Lombards.

Le bon renom de leur comptabilité leur permit bientôt d'étendre le champ de leur activité financière et de diriger, pour le compte des rois, des princes et des grands barons, leurs cliens, les opérations de trésorerie les plus compliquées. Au XIIIe siècle, les « Temples » de Paris et de Londres, — immenses domaines enclos et fortifiés, qui ont laissé leur nom à des quartiers situés aujourd'hui au cœur de ces capitales, — étaient des établissemens publics de crédit. C'était aux templiers que les papes confiaient presque toujours le soin de recevoir, de garder et de délivrer aux porteurs de chèques les sommes levées au profit de saint Pierre ou pour les préparatifs de croisade. Les templiers de Paris furent les banquiers de Blanche de Castille, d'Alphonse de Poitiers, de Robert d'Artois et d'une foule d'autres personnages, qui trouvèrent avantage à se décharger sur eux du souci de l'administration de leurs biens. Jean sans Terre et Henri III faisaient verser au Temple de Londres le

produit des contributions publiques. L'ordre fournit des ministres des finances à Jaime Ier, roi d'Aragon; à Charles Ier, roi de Naples. Thierri Galeran, qui fut le principal conseiller de Louis VII pendant trente années, mourut sous le manteau blanc des templiers. Enfin, pendant plus d'un siècle, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe le Bel, le trésor du Temple de Paris fut le centre de l'administration des finances de la royauté française. Quand Philippe-Auguste partit pour la Palestine, il ordonna que l'argent perçu pour lui pendant son absence serait porté au Temple et enfermé dans des coffres à plusieurs clés, dont l'une serait gardée par les chevaliers et l'autre par les régens. Sous les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi, ce fut le trésor du Temple qui fournit la majeure partie des fonds nécessaires à l'entretien de l'hôtel royal. Il y avait donc entre la couronne et l'ordre, à l'avènement de Philippe le Bel, des relations d'intérêt très intimes et tout à fait publiques. Un compte de la Chandeleur 1288 prouve qu'à cette date la gestion des finances royales était encore presque entièrement entre les mains des chevaliers, qui fournissaient aux baillis du roi de quoi faire face aux dépenses locales, encaissaient les produits des tailles, acquittaient beaucoup de rentes et de gages dont le budget était grevé, avançaient de l'argent au roi et remboursaient les emprunts faits par lui, soit aux banquiers italiens, soit à ses propres sujets.

Un ordre pauvre de soldats dévots et grossiers n'avait guère pu se transformer en une république magnifique, riche en terres, riche en privilèges, enrichie encore par le commerce des métaux précieux et par le crédit, toute-puissante à Rome, créancière des rois, sans que, d'une part, l'austère simplicité de son premier âge ne se corrompît en quelque mesure, et sans que, d'autre part, la malveillance de toutes les classes de la société ne se soulevât contre une prospérité plus insolente que dangereuse, mais dont beaucoup de gens avaient à souffrir. L'ordre, en apparence si fort à la fin du siècle de saint Louis, avait des ennemis et il avait des vices, qui le minaient silencieusement.

Le principal grief que les grands de la terre et le peuple avaient contre les chevaliers du Temple, c'était leur avidité. Le peuple a détesté de tout temps les « féodalités financières, » les fortunes hautaines et bien administrées, en voie de perpétuel accroissement. « A quoi sert, disait le prédicateur Humbert de Romans en parlant des templiers, à quoi sert de s'emparer d'une quantité de terres et de châteaux à l'homme vaincu par son propre cœur? » Les pauvres gens, à qui les portiers des maisons du Temple refusaient brutalement un morceau de pain se plaignaient de cette dureté pareille à celle du riche de l'Évangile : « On ne faisait pas les au-

mônes, dit le 89e article de l'acte d'accusation, dressé plus tard par Clément V, on ne donnait pas dans l'ordre l'hospitalité. » Des légendes s'étaient formées pour expliquer cette opulence, et cette rapacité proverbiale des frères. Le bruit courait qu'ils promettaient le jour de leur réception d'augmenter les biens de leur communauté par tous les moyens, tant illicites que licites. Plusieurs témoins, d'ailleurs favorables à l'ordre, comme Philippe d'Ibelin, sénéchal du royaume de Chypre, déposèrent au cours du grand procès qu'ils avaient entendu dire, « par la voix publique, » que les templiers n'avaient point de scrupules pour s'agrandir, *ad utilitatem ordinis procurandam*. Un chanoine de Paphos déclara qu'on disait couramment en Chypre : « Je te promets de te défendre comme font les templiers, à tort ou à raison, *ad tortum et directum*. » On racontait qu'un jour deux templiers montés sur le même cheval s'étant lancés dans la mêlée contre les païens ; l'un d'eux « se recommanda à Dieu et fut blessé, » l'autre « qui était le diable sous figure humaine, se recommanda à qui pourrait le mieux l'aider » et resta sauf ; il se moqua de son pieux compagnon et lui persuada que, si « l'ordre voulait croire au démon, il s'enrichirait infiniment. » Ce conte de bonne femme et d'autres historiettes non moins absurdes trouvaient aisément créance, aussi bien que les atrocités imputées aux juifs, et pour la même raison. Les princes n'étaient pas fâchés, du reste, de cette impopularité de leurs banquiers ordinaires. Ne pouvaient-ils pas être tentés d'apurer brusquement leurs comptes avec les caisses du Temple,— comme ils liquidaient d'habitude leurs dettes envers les financiers hébreux, — par une confiscation arbitraire? — Des écrivains modernes ont avancé, il est vrai, que les rois avaient eu raison de voir dans l'élargissement indéfini des richesses et de la clientèle de l'ordre, dans sa puissance exorbitante, « en dehors des nations, qui arrêtait le premier besoin du temps, la formation de l'état, » un péril pour leur autorité, comme si les templiers avaient été en mesure de fonder au XIIIe siècle, aux dépens des royaumes d'Occident, des républiques cléricales analogues à celle des chevaliers teutoniques en Allemagne ou à celle des jésuites du Paraguay. Mais ce sont là des hypothèses. Si considérable que fut le corps entier de l'ordre, il était répandu de l'Irlande à l'île de Chypre, affaibli par là même ; et il n'était redoutable nulle part pour les dominations temporelles, d'autant plus qu'il n'eut jamais la moindre velléité d'action politique. On n'avait donc pas à le craindre ; on le haïssait seulement. Son orgueil et sa fortune avaient suffi à le rendre odieux à tout le monde : au peuple qui l'enviait d'en bas ; aux princes qu'il obligeait ; au clergé des églises locales, naturellement hostiles aux confréries internationales et privilégiées par Rome ; aux

papes eux-mêmes. Clément IV, dans une lettre datée de 1265, rappelle aux templiers que, sans la maternelle protection de l'église de Rome, ils ne pourraient résister longtemps à l'animosité « des prélats et des princes de la terre qui se déchaînerait contre eux. » Et il les accable sans peine par l'antithèse manifeste de leur orgueil et de leur isolement.

Tant d'orgueil seyait mal cependant à un institut qui avait eu le malheur de ne pas satisfaire aux intentions de ses fondateurs et de ses bienfaiteurs, et qui n'avait plus droit à l'existence, depuis que la prise des dernières forteresses chrétiennes de Syrie avait supprimé sa raison d'être. Saint-Jean-d'Acre, le dernier port de la chrétienté latine en Asie, tomba entre les mains de l'ennemi en 1291; et bien que le maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, eût été tué sur les murailles avec cinq cents de ses chevaliers, ce désastre excita en Europe une recrudescence de mépris pour les ordres militaires de terre-sainte. Depuis cent ans, l'Occident, étonné et affligé des continuels revers de la bonne cause dans les pays d'outre-mer, n'avait déjà que trop appris à les attribuer à la décadence des templiers et des hospitaliers, à leurs querelles jalouses, et même à leur traîtrise. Il était bien naturel d'ailleurs que des soupçons s'élevassent contre eux. Leurs qualités mêmes de prudence réfléchie, acquises par une expérience chèrement payée des hommes et des choses de l'Orient, les exposaient à la méfiance des pèlerins ignorans et enthousiastes, choqués de les voir opiner toujours en faveur de la temporisation et des solutions diplomatiques. De fausses rumeurs circulaient parmi les chrétiens, comme dans les armées en déroute. Un franciscain anglais déclara aux enquêteurs de Clément V qu'il avait entendu dire à un chevalier que les templiers prévenaient le Soudan des mouvemens des armées chrétiennes. On racontait en Saintonge que le maître Guillaume de Beaujeu, le défenseur de Saint-Jean-d'Acre, avait été un ami des Sarrasins, et que « l'ordre ne s'était si longtemps maintenu outre-mer que grâce à la protection du Soudan. » D'après une tradition très répandue, un maître du Temple, ayant été captivé par les musulmans, n'avait été remis en liberté qu'en leur promettant d'introduire dans son ordre certaines coutumes détestables : « Et c'est depuis ce temps-là, dit un témoin du diocèse de Lyon, que les Soudans ont, paraît-il, tant de bienveillance pour les templiers et qu'ils les aident de toutes leurs forces. »

Détestés à cause de leur orgueilleuse prospérité, soupçonnés à cause de leurs défaites, les chevaliers avaient accumulé contre eux, au commencement du XIVe siècle, des préjugés opiniâtres. Il leur aurait fallu, pour se maintenir, assez de sagesse pour prévoir et déjouer la calomnie, assez de vertu pour décourager la médisance.

Malheureusement l'ordre comptait dans ses rangs inférieurs beaucoup de frères employés aux services domestiques dont la moralité était douteuse et la grossièreté sans frein. Ces templiers peu respectables ne laissaient pas de jeter sur les autres un discrédit immérité. Plusieurs avaient des mœurs ignobles, des vices de moines : on dit encore aujourd'hui en France : « Boire comme un templier, » et le vieux mot allemand *tempelhaus* s'entend d'une maison de prostitution. — Quelques-uns paraissent avoir eu le goût le plus déplorable pour ces farces énormes, *trufes* ou *gabs* à demi obscènes, où se complaît la brutalité des héros de nos chansons de geste. Il semble bien probable que, dans quelques couvens de l'ordre, des templiers s'amusaient à des plaisanteries de corps de garde : « Méfiez-vous, criaient les enfans dans les écoles, du baiser des templiers. » *Custodiatis vos ab osculo templariorum!* On prenait certainement plaisir à brimer les novices, à leur faire subir pour rire *(causa joci seu truphæ)* des épreuves blasphématoires ; on leur proposait, par exemple, sous la menace des épées nues en cas de résistance, de cracher sur la croix ou de renier le Christ. Ces enfantillages condamnables, même en un temps où les mœurs n'étaient pas prudes, et où le respect des choses saintes était, bien que plus profond, moins extérieur qu'aujourd'hui, ne pouvaient manquer d'être envenimés par la malignité publique. Les hospitaliers aidaient volontiers, pour leur part, à les répandre. Agrémentés, compliqués, ils se transformaient facilement en impiétés monstrueuses. Ajoutez qu'il y avait peut-être dans le Temple quelques esprits forts, satisfaits d'étonner les bonnes âmes par une affectation de cynisme soldatesque. Que devait-on penser, en entendant ces défenseurs du Christ dire, comme tel chevalier bourguignon : « Cela ne tire pas à conséquence de renier Jésus ; on le renie cent fois pour une puce dans mon pays ; » ou bien, comme ce chevalier d'Angleterre : « Les hommes meurent comme des chiens. Les païens ont des croyances qui valent bien les nôtres. » Tout cela était pris au pied de la lettre, aggravé, généralisé, et l'idée se popularisait obscurément que des doctrines diaboliques s'étaient infiltrées dans l'ordre durant son long séjour dans cet Orient lointain, patrie des hérésies et de l'Islam.

Une circonstance fâcheuse aiguisait d'ailleurs à l'extrême les soupçons populaires, qui sans cela se seraient peut-être affaissés d'eux-mêmes. C'est que, par une bizarrerie unique et inexplicable, toutes les affaires de l'ordre du Temple étaient conduites dans le plus strict secret. La Règle, si belle, si pure, n'existait qu'à un petit nombre d'exemplaires (on n'en possède plus que quatre maintenant) ; la lecture en était réservée aux seuls dignitaires ; beaucoup de templiers n'en avaient jamais eu connais-

sance. « Le grand-maître et les précepteurs provinciaux, dit le chevalier Gérard de Caus, ne souffraient pas que les simples frères possédassent la règle ni les statuts. Quand j'étais outre-mer, le grand-maître ordonna une ou deux fois à tous les frères de lui apporter leurs livres, et j'ai entendu dire qu'il retira à quelques-uns leurs exemplaires de la règle; nos anciens disaient que l'ordre n'avait pas profité depuis que trop de gens sachant lire *(litterati)* y étaient entrés. » Comment les ennemis du Temple n'auraient-ils pas conclu de ces précautions minutieuses que la règle contenait de terribles mystères? Raoul de Presles, avocat du roi, entendit un jour le recteur du Temple de Laon dire qu'il avait un livre secret des statuts de l'ordre qu'il ne montrait à personne. « Nous avons des articles, dit un autre templier, avec quelque forfanterie, que Dieu, le diable et nous autres frères de l'ordre sommes seuls à connaître. » — Mais ce n'était pas tout; la règle elle-même recommandait le secret des assemblées capitulaires (art. 387) : « Saichés qu'il (les templiers) se doivent prendre garde ententivement que nul homme, se il ne fust frére do temple, ne le puisse oïr quant il tienent lor chapistre. » Comment l'auteur de cette prescription ne prévit-il pas que le bon sens vulgaire croira toujours que quiconque se cache, a quelque chose à cacher? Les templiers tenaient leurs chapitres, et notamment les chapitres où avait lieu la réception des nouveaux membres, pendant la nuit, en salle close, gardée par des sentinelles. « On les soupçonne au sujet de leurs réceptions, dit un témoin chypriote, parce qu'ils ont l'air de ne pas vouloir qu'on sache ce qui s'y passe. » Quand les enquêteurs demandèrent à Humbert Blanc, précepteur d'Auvergne, pourquoi l'on se cachait, si l'on ne faisait rien de mal, il répondit: « Par bêtise. » C'était une faute, en effet, qu'exagéraient encore ceux qui, comme le précepteur de Laon, déjà nommé, laissaient entendre aux profanes, d'un air de bravade, que « les frères tueraient aussitôt quiconque, fût-ce le roi de France, assisterait à leurs chapitres. » — Qu'on songe à ce qu'était l'imagination puérile des hommes du moyen âge, toute peuplée de démons, de fantômes et de terreurs, et l'on devinera les atrocités dont le mystère de leurs réunions fit charger les templiers. Ceux qui avaient risqué un coup d'œil aux fentes des salles capitulaires du Temple revenaient de ces expéditions avec des récits effroyables: ils avaient vu des orgies innomées, des scènes d'idolâtrie et de débauche, « le sol piétiné comme après un sabbat. » On en vint ainsi à accuser les chevaliers des crimes que la populace a de tout temps attribués libéralement aux membres des sociétés clandestines, ceux-là même que Rome païenne a imputés à ces chrétiens des âges apostoliques, dont les réunions, parce qu'elles étaient secrètes et nocturnes, passaient

pour des conventicules de plaisirs infâmes. Pouvait-on douter que les templiers eussent vendu leurs âmes à Satan, puisqu'on en avait vu un « arpenter un pré en disant : « Hélas ! hélas ! pourquoi suis-je né, puisqu'il me faut renier Dieu ! » et un autre reconnaître qu'il avait perdu son âme le jour où il avait pris la croix rouge ? Tel est le tempérament des foules : dès qu'elles soupçonnent, elles renoncent à toute critique ; rien de trop roide pour leur robuste crédulité ; c'est sur la constance de ce phénomène qu'ont toujours spéculé les hommes d'état sans scrupules qui ont eu besoin de déchaîner la force populaire contre des personnes ou des institutions. C'était donc une chose bien grave que l'opinion publique, vers l'an 1300, fût disposée à tout croire au sujet de l'ordre du Temple.

Malgré tout, au XIIIe siècle, les rumeurs hostiles au Temple s'étaient propagées sous le manteau, et seulement dans les rangs inférieurs de la société. Aussi bien, des contes presque également défavorables circulaient sur les hospitaliers, dont la règle n'était cependant point secrète, et qui n'étaient pas des financiers. Mais les hommes mêmes qui rejetaient la légende en formation proclamaient, sans hésiter, la nécessité d'une réforme des ordres militaires. Ils les voyaient avec tristesse sur la pente de la décadence, étrangers à l'esprit primitif de leurs statuts, et médiocrement utiles au service de Dieu. Saint Louis, Grégoire X, le concile œcuménique de Lyon en 1274, avaient recommandé, comme remède, la fusion du Temple et de l'Hôpital en un seul corps. Nicolas IV et Boniface VIII étudièrent cette mesure sans l'accomplir ; on peut dire que, pendant vingt-cinq ans, elle fut à l'ordre du jour des questions qui préoccupèrent l'Europe chrétienne. En 1306-1307, peu de temps avant le procès qui devait aboutir, non à la réforme, mais à la destruction du Temple, deux mémoires importans furent encore publiés sur ce sujet. L'un porte la signature de Jacques de Molay, maître de l'ordre ; il combat à la fois le principe et l'opportunité de la fusion, sans donner toutefois de raisons, si ce n'est que les inconvéniens d'un nouvel état de choses seraient supérieurs aux avantages espérés. C'est déjà la fameuse alternative du jésuite : *Sint ut sunt, aut non sint.* — Le second mémoire est de Pierre Dubois, le pamphlétaire ordinaire de Philippe le Bel. L'auteur ne fait aucune allusion à ce qui se disait autour de lui des templiers. Il se borne à constater qu'ils sont riches et que leurs biens profitent peu à la défense des lieux saints. « Rien de plus simple à corriger, dit-il, il faut les forcer à vivre en Orient des biens qu'ils y possèdent ; plus de templiers ni d'hospitaliers en Europe. Pour leurs terres situées en-deçà de la Méditerranée, elles seront livrées à ferme noble, d'abord de trois ou quatre ans avec le croît, et plus

tard, s'il se peut, en perpétuelle emphytéose. On aura ainsi plus de 800,000 livres tournois par an, qui serviront à acheter des navires, des vivres et des équipemens, de façon que les plus pauvres pourront aller outre-mer. Les prieurés et commanderies d'Europe seront utilisés : on y installera des écoles pour les garçons et les filles adoptés par l'œuvre des croisades, où les arts mécaniques, la médecine, l'astronomie et les langues orientales seront simultanément enseignés. » Ce plan se réduit, comme on voit, à deux propositions essentielles : se débarrasser, en Europe, des personnes des templiers, et confisquer leurs biens. Voilà sans doute une réforme telle qu'aurait pu en souhaiter un prince dont le compte, au trésor du Temple, se serait soldé par un passif considérable! Ces projets du pamphlétaire sont symptomatiques; ils montrent qu'au moment où l'on était disposé à tout croire, Philippe le Bel, sans argent, était décidé à tout oser.

II.

« Le roi Philippe, dit Guillaume de Nogaret, est religieux, fervent champion de la foi, vigoureux défenseur de sainte mère Église, bâtisseur de basiliques, comme ses ancêtres. Il est chaste, humble, modeste de visage et de langue. Jamais il ne se met en colère; plein de grâce, de charité, de piété, il n'a de haine pour personne. Très beau, il est agréable à tous, même à ses ennemis quand ils sont en sa puissance... Dieu fait aux malades des miracles évidens par ses mains. » Ce portrait idyllique d'un des tyrans les plus rudes qui furent jamais est peut-être ressemblant : il y a de ces âmes douces, décidées et impitoyables. Philippe n'en est pas moins resté, à bon droit, dans la tradition, sous la figure d'un bourreau. Dante l'a marqué, en deux strophes vengeresses et symétriques, comme celui qui abreuva Boniface VIII de dérisions, de vinaigre et de fiel, et comme celui qui renouvela contre l'ordre du Temple les cruautés de Pilate :

Veggio in Alagna entrar lo flordaliso
E nel vicario suo Cristo esser catto.
Veggio il nuovo Pilato si crudele
Che cio nol sazia, ma senza decreto
Porta nel Tempio le cupide vele...

Ces deux épisodes accablans pour la mémoire de Philippe : le procès de Boniface VIII, le procès de l'ordre du Temple, accusent en effet les mêmes tendances ; on y reconnaît les mêmes procédés de tactique. L'histoire de la lutte de Philippe le Bel contre le pape

est comme la préfiguration de l'histoire de la destruction du Temple. Il semble que Guillaume de Nogaret, qui, dans les deux cas, a été le protagoniste de la royauté, se soit d'abord fait la main en terrassant Boniface; plus tard, il n'a rien trouvé de mieux que d'employer contre les templiers l'escrime traîtresse et brutale qui lui avait réussi une première fois.

Boniface VIII passait, quand le roi de France entreprit de l'abattre, pour un pape mondain et d'un caractère très dur. Une satire de fra Jacopone atteste qu'on jasait, en Italie, de la liberté de son langage, comme on jasait en France des mystères des templiers. Son tempérament autoritaire lui avait fait beaucoup d'ennemis, comme leur orgueil traditionnel en avait fait aux chevaliers. Bref, comme le Temple, Boniface était impopulaire; c'est là-dessus que Nogaret tabla. Ce personnage, Guillaume de Nogaret, qui occupe dans notre histoire une place analogue à celle du Thomas Cromwell d'Henri VIII dans l'histoire anglaise, était un Languedocien né dans un pays jadis hérétique, d'une race enflammée et malveillante; il avait été professeur de droit à Montpellier, juge-mage à Nîmes, avant d'être conseiller du roi; l'influence d'une éducation toute juridique et toute biblique (il cite constamment le Digeste et l'Ancien Testament) avait corroboré en lui les dispositions natives : la sécheresse et la ruse des gens du Midi. Il vit très bien tout le parti qu'on peut tirer, contre un adversaire, d'une impopularité naissante, adroitement avivée par la calomnie. Il fut le plus habile des diffamateurs, parce que, ayant sondé les profondeurs de la crédulité humaine, il fut le plus éhonté. Mais sa principale originalité n'est pas là; il eut l'idée audacieuse, ayant à combattre l'Église, d'abord dans son chef, puis dans le plus florissant de ses membres, de retourner contre elle ses propres armes. Ce fils d'albigeois a immolé Boniface et l'ordre du Temple avec un fer sacré : il les a accablés sous cette terrible accusation d'hérésie, sous laquelle les papes et les ordres d'autrefois avaient fait trembler si souvent la société laïque. Il a épuisé sur l'Église toutes les rigueurs de la procédure inquisitoriale inventée par l'Église. Et c'est là un juste retour dont Nogaret, ce singulier défenseur de l'orthodoxie et de la discipline ecclésiastique, plus catholique que le pape, a dû goûter toute l'ironie.

Sa conduite, dans l'affaire de Boniface, fut, pour un coup d'essai, un coup de maître. Dès que le conseil du roi eut résolu de pousser à fond la guerre avec le pape, il multiplia à Paris, pendant l'année 1303, les conférences au Louvre, les réunions tumultuaires des grands seigneurs et du bas peuple dans les jardins du palais royal et de la Cité. Là il prononça ou fit prononcer des harangues,

dans le goût de celles que nous voyons encore quelquefois, pendant les luttes électorales, les concurrens se cracher au visage, toutes bouillonnantes d'injures et d'invraisemblances, propres à remuer les foules jusque dans les bas-fonds de leurs passions élémentaires. Boniface fut représenté par les aboyeurs au service de Nogaret, dans la grande assemblée populaire du 24 juin 1303, comme coupable d'avoir nié l'immortalité de l'âme; de ne croire « qu'en sorciers et en sorceresses; » de révéler les confessions des pénitens. Les orateurs excitèrent encore davantage l'auditoire en faisant vibrer, comme on dit, la fibre patriotique. « Boniface avait avoué qu'il aimerait mieux être chien que Français. » — « Le pape dit, s'écria un frère prêcheur, qu'il veut détruire le roi et le royaume; eh bien! nous les maintiendrons! » Les applaudissemens se déchaînèrent: « la plus grande partie de ceux qui étaient présens disaient: *Oil, oil, oil!* » Comment ces braves gens n'auraient-ils pas ajouté foi à de semblables réquisitoires? De nos jours, la crudité des accusations n'éveille encore nullement la défiance des masses, qui les avalent et les savourent. Nogaret devait trouver des témoins pour prouver contre le pape, sous la foi du serment, les faits les plus monstrueux, y compris la sodomie, l'homicide et l'athéisme. Comment les hommes du XIVe siècle, dont la psychologie était aussi simple que celle des plus humbles de nos concitoyens actuels, auraient-ils observé qu'un pape n'aurait point choisi, comme confidens de son paganisme ou de sa paillardise, des gens tels que les suppôts produits par Nogaret? Comment auraient-ils réfléchi que les superstitions qu'on lui prêtait, son prétendu culte pour Belzébut, étaient en contradiction avec la philosophie averroïste dont, par ailleurs, on le déclarait sectateur? Aussi bien, les accusateurs de Boniface n'avaient pas eu à se mettre en frais d'imagination : les blasphèmes et les vices qu'ils lui reprochent sont justement ceux que les papes avaient jadis reprochés à l'empereur Frédéric II, à tous les malheureux qu'ils avaient voulu perdre. On y croyait toujours. Et ce vieil attirail de calomnies, décroché dans l'arsenal du saint-siège, ne fut pas encore tellement usé, après que les ministres de Philippe IV s'en furent servis contre un pontife, qu'il n'ait pu encore être remis à neuf pour assommer les templiers.

Nogaret connaissait donc par expérience, dès 1307, l'art de créer contre ses ennemis « un grand mouvement d'opinion. » Mais ce n'était pas seulement un agitateur, c'était aussi un homme d'action, toujours prêt aux coups de force, aux arrestations en masse. Ce sombre fanatique avait mis un tempérament révolutionnaire au service de la monarchie : il fut, comme on l'a dit, « la

hache du roi, » de même qu'il aurait été, d'un cœur également impassible, s'il avait vécu à l'époque des Saint-Just et des Fouquier-Tinville, « la hache de la Convention. »

Ses qualités d'homme d'action, il les avait affirmées avant 1307. On peut croire que, dès 1303, il inspira l'idée de chasser hors du royaume de France tous ceux, clercs ou laïques, qui ne voulurent pas adhérer à son manifeste contre Boniface. Il avait mené à l'assaut du palais papal d'Anagni les bandes sauvages de la Romagne. Enfin, dans l'été de 1306, il s'acquitta d'une mission qui le rompit aux grandes saisies ou confiscations arbitraires, et qui lui suggéra certainement le thème de sa procédure ultérieure contre les templiers. — Cette année-là, le roi, épuisé par les frais de la guerre flamande et de la guerre anglaise, était très pauvre; c'était l'état normal des trésors royaux de France et d'Angleterre d'être vides depuis le commencement de ces hostilités ruineuses qui ont paralysé l'évolution des deux pays pendant cent cinquante ans. Philippe, dès 1291, avait fait arrêter, puis relâcher, après en avoir tiré de fortes sommes, les banquiers lombards établis en France, sous prétexte qu'ils contrevenaient aux ordonnances contre l'usure. En 1306, il lui parut bon d'exprimer de l'argent des juifs; il confia ce soin à trois commissaires, dont Guillaume de Nogaret fut le chef. La commission est du 21 juin; elle resta secrète pendant un mois, que Nogaret employa à d'occultes préparatifs. Mais le 22 juillet éclata un coup de théâtre : tous les juifs furent arrêtés simultanément et à l'improviste d'un bout à l'autre du territoire. Il n'en échappa pas un seul. L'affaire avait été menée avec une prudence et une énergie consommées, bien faites pour inviter le roi et son ministre à de nouvelles et plus fructueuses spoliations.

La confiscation des biens du Temple, en 1307, fut, au fond, de même nature que celle des biens des juifs en 1306; l'une et l'autre eurent la même cause : la pénurie des finances royales. Mais l'action contre le Temple était inouïe, tandis que la juiverie était soumise de longue date à l'arbitraire. Les templiers étaient des soldats protégés par l'immunité ecclésiastique, armés des deux glaives : le spirituel et le temporel; contre eux la violence toute pure n'aurait pas suffi, il fallait inventer des artifices juridiques, esquisser des apparences de légalité. On osa néanmoins entreprendre de dépouiller les banques du Temple comme on avait dépouillé les banques juives et lombardes. Mais, pour promouvoir et pour mener à bien cette entreprise, Guillaume de Nogaret était sans contredit le ministre désigné, car il avait déployé, en 1303, les ressources d'une diplomatie très efficace, et il avait montré, en 1306, la ténacité de sa poigne.

Il est inutile de rechercher dans l'histoire des relations de Philippe le Bel avec les templiers, pendant la première partie de son règne, les traces ou les symptômes de sentimens d'hostilité qui se révélèrent brusquement par le guet-apens de 1307. Au contraire, Philippe récompensa le Temple de l'appui moral qu'il lui prêta pendant le différend avec Boniface VIII, par de belles lettres de protection ou de privilèges, écrites en 1303 et en 1304. Nous savons que le roi, en 1305, avait toujours une partie de son trésor au Temple de Paris. On raconte, il est vrai, qu'une sédition s'étant élevée à Paris, en 1306, à l'occasion du taux des loyers, les mutins « foulons et tisserans, terrassiers et plusieurs autres ouvriers d'autres métiers, » assiégèrent la forteresse du Temple « où le roi de France était alors avec quelques-uns de ses barons. » La légende s'est emparée de ce fait divers. « Les templiers, dit Mézeray, furent notés pour avoir contribué à cette sédition ; » d'autres historiens disent que le roi, « humilié d'avoir eu à se mettre sous la protection des templiers dans sa capitale, et mis à même, pendant son séjour derrière les murs du Temple, de juger des richesses et de la puissance des chevaliers, » médita dès lors leur perte. Mais l'incident de 1306 eut certainement moins d'effet sur l'esprit d'un prince qui connaissait les ressources du Temple pour y avoir, hôte volontaire, séjourné longuement plus d'une fois que l'état de son compte à la banque de l'ordre. La balance de ce compte penchait alors lourdement en faveur des chevaliers.

Philippe le Bel et son entourage formèrent des projets plus ou moins vagues pour la réforme ou la suppression de l'ordre du Temple, à partir de 1305 au plus tard. En effet, lorsque Clément V fut couronné à Lyon, le 14 novembre 1305, le roi, qui voulut assister à la cérémonie, fit des ouvertures au nouveau pape, au sujet des templiers. L'aide du saint-siège lui était indispensable pour abattre l'ordre, et ce fut un merveilleux atout dans son jeu que l'avènement d'un homme sans courage, d'un pape servile comme Clément. Pendant toute l'année 1306, il y eut entre la cour de France et la curie pontificale un échange de correspondances secrètes, qui n'ont pas laissé de traces et qui n'aboutirent pas. Mais les idées du roi se précisèrent dans l'intervalle : il sollicita de Clément une entrevue soit à Tours, soit à Poitiers, pour le printemps de 1307. Le grand maître du Temple, Jacques de Molay, venait d'arriver d'Orient en France, avec une « retenue » de soixante chevaliers, appelé par le pape, en même temps que le maître des hospitaliers, pour l'éclairer sur la situation de la terre-sainte. Son arrivée avait soulevé d'absurdes commentaires : on disait que les templiers renonçaient à l'œuvre d'outre-mer, que le grand-maître allait établir son quartier-

général en Occident, qu'il avait apporté d'immenses trésors dans ses bagages. Clément V, qui savait de source certaine l'injustice de ces venimeux récits, hésita misérablement : d'un côté, il était trop dans la main de Philippe pour refuser l'entrevue demandée ; de l'autre, il devinait les complaisances indignes que le roi allait essayer de lui arracher. Ses lettres font pitié ; il est malade, il faut qu'il prenne médecine, il s'excuse sur les migraines et sur les saignées. Enfin l'entrevue eut lieu à Poitiers. On y parla des templiers : « Vous n'avez pas oublié, écrit Clément le 24 août 1307, qu'à Poitiers, vous nous avez plusieurs fois entretenu des templiers. Nous ne pouvions nous décider à croire ce qui nous était dit, tant cela paraissait impossible. Cependant nous sommes forcés de douter et d'enquérir en cette matière, suivant le conseil de nos frères, avec un grand trouble de cœur. Attendu que le maître du Temple et plusieurs précepteurs du même ordre, ayant appris la mauvaise opinion que vous avez manifestée sur eux, à nous et à quelques autres princes, nous ont demandé de faire une enquête sur les crimes qui leur étaient, disaient-ils, faussement attribués, nous avons résolu d'instituer, en effet, une information. » — Tel était l'état des choses à la fin du mois d'août 1307 : le pape, plusieurs princes, les chefs des templiers eux-mêmes, étaient instruits de ce qui se tramait ; ils savaient que le roi de France accusait l'ordre d'énormités incroyables, relativement à la foi ; le formidable assemblage de calomnies que Nogaret produisit plus tard était déjà fabriqué. Le pape se disait prêt à instituer une enquête sur les faits articulés. Mais Clément V avait fatigué Philippe de ses tergiversations. Il le priait encore, à la fin de sa lettre du 24 août, de ne pas se presser de lui répondre au sujet du projet d'enquête « parce que, sur le conseil de nos médecins, nous nous disposons à prendre quelques potions préparatoires, puis de nous purger en septembre, ce qui nous sera fort utile. » Or, tandis que le pape espérait, comme un enfant, gagner du temps en gardant la chambre, le roi, installé dans sa chère abbaye de Maubuisson près Pontoise, méditait avec ses conseillers des actes foudroyans. Un dominicain, régent de théologie en l'université de Paris, écrit en octobre au roi d'Aragon, qu'il a « assisté depuis six mois à des réunions où la question des templiers a été débattue dans le plus rigoureux mystère. » Le conseil royal paraît avoir été d'abord divisé ; mais le parti de la violence y prévalut, et Gilles Aiscelin, archevêque de Narbonne, *leader* des modérés, résigna ses fonctions de chancelier. « L'an 1307, le 23 septembre, dit le notaire rédacteur de l'un des registres du Trésor des Chartes, le roi étant au monastère de Maubuisson, les sceaux furent confiés au seigneur Guillaume de Nogaret, chevalier ;

on traita ce jour-là de l'arrestation des chevaliers. » On voit encore à Maubuisson les ruines de la salle où se tint cette mémorable séance du 23 septembre qui plaça le sort du Temple entre les mains inexorables de Nogaret. — Les chevaliers étaient alors sans défiance. Jacques de Molay avait quitté le pape entièrement rassuré, persuadé qu'il avait justifié son ordre. Le 12 octobre, à Paris, il porta un des cordons du poêle aux obsèques de Catherine, femme de Charles de Valois, et il dut voir dans cet honneur le signe de sa réconciliation avec le roi, beau-frère de la défunte. Mais, le 13, jour de la Saint-Édouard, Molay et tous les chevaliers de France furent arrêtés, le matin, à la même heure; leurs biens furent mis sous séquestre, au nom de l'inquisition, sous l'inculpation d'hérésie. Nogaret avait préparé silencieusement ce grand coup de filet, en expédiant à tous les officiers royaux des ordres précis, sous pli cacheté, à ouvrir au jour fixé par d'autres lettres patentes. L'inquisiteur de France, Guillaume de Paris, confesseur du roi, avait envoyé de son côté ses instructions à tous les prieurs dominicains, pour leur enjoindre de recevoir et d'interroger, au plus tôt, les templiers qui leur seraient présentés par les gens du roi. Nulle part les chevaliers ne résistèrent; c'est à peine si quelques-uns réussirent à s'enfuir « en habits de couleur. » — Nogaret voulut procéder en personne à l'arrestation des hôtes du Temple central de Paris.

III.

L'intérêt du drame qui commence le 13 octobre 1307 réside surtout dans la lumière qu'il jette sur le caractère des principaux acteurs, le roi, le pape et les chevaliers. Les *dramatis personæ* apparaissent, en effet, dans les documens, avec une étonnante intensité d'expression. Après avoir lu les correspondances secrètes et le texte si pittoresque des enquêtes, on a vu ces hommes, on les a entendus, on a sondé leurs reins et leurs cœurs. — Les historiens du passé ont bien rarement le bénéfice d'être ainsi en communication directe avec la vie. C'est d'ordinaire le privilège des romanciers observateurs, qui sont les historiens du présent. L'historien de l'antiquité et du moyen âge est trop souvent condamné aux abstractions artificiellement extraites de faits fragmentaires et sans couleur, pour ne pas jouir profondément de ces épisodes de l'ancien temps qu'il lui est donné de revivre d'un bout à l'autre. Telle la joie du paléontologue, obligé de se contenter, d'habitude, de débris informes, qui découvre entre deux

feuilles de schiste l'image imprimée d'un être très ancien, avec l'estampage exact de ses plus délicates nervures.

Le caractère de Philippe le Bel, de Nogaret et des leurs se dessine dès les premières scènes. Quel monument que la proclamation dont lecture fut donnée au peuple dans la journée du 13 octobre, pour justifier l'arrestation! Nogaret s'y peint tout entier. Cela débute par un préambule ronflant, verbeux, prétentieux : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose terrible à penser, terrible à entendre, détestable, exécrable, abominable, inhumaine, avait déjà retenti à nos oreilles, non sans nous faire frémir d'une violente horreur. Après avoir pesé la gravité de ces rumeurs, une douleur immense se développe en nous, en présence de crimes si nombreux et si atroces, qui aboutissent à l'offense de la majesté divine, au détriment de la foi catholique, au scandale de tous. La raison souffre de voir des hommes s'exiler au-delà des limites de la nature; elle est troublée de voir une race oublieuse de sa condition, ignorante de sa dignité, ne pas comprendre où est l'honneur. Elle a abandonné Dieu, son auteur; elle s'est retirée de Dieu, son sauveur; elle a sacrifié au démon et non à Dieu, cette race sans bon sens et sans prudence! » L'auteur du manifeste continue longtemps sur ce ton; il a parfois des élégances qui font frémir : « Elle a abandonné la fontaine de vie, elle a changé sa gloire en l'adoration du Veau, elle a sacrifié aux idoles, cette race immonde et perfide dont les actes détestables et même les paroles souillent la terre de leur ordure, suppriment les bienfaits de la rosée, et infectent la pureté des airs. » Il précise enfin, et, après tant de précautions oratoires, résume les accusations fangeuses ramassées par la royauté contre les frères de la milice du Temple, qui, « cachant le loup sous l'apparence de l'agneau, supplicient Jésus-Christ une seconde fois. » Il les accuse, entre autres choses, de s'obliger, par le vœu de leur profession, à renier le Christ et à se livrer entre eux à d'ignobles désordres. Sans doute, il était hardi de représenter ces crimes comme des points du règlement d'un ordre religieux, mais plus la calomnie est audacieuse, plus aisément elle trouve créance. Nogaret le savait bien. Il savait bien aussi qu'autant il importe peu que le réquisitoire soit fondé en fait, autant il importe que la procédure soit régulière. Aussi s'empresse-t-il de protester que le roi n'a pas cru d'abord à de pareils forfaits; ce bon apôtre a commencé par attribuer les dénonciations « à l'envie, à la haine, à la cupidité, » plutôt qu'à « la ferveur de la foi, » au « zèle de la justice, ou à un sentiment de charité, » mais il a bien fallu se rendre « aux motifs de croire légitimes, » aux conjectures probables, surtout aux « constatations. »

Le pape a été consulté ; le roi a délibéré avec ses prélats et avec ses barons, c'est pourquoi il cède maintenant « aux supplications de son bien-aimé en notre Seigneur, frère Guillaume de Paris, inquisiteur de l'hérésie, qui a invoqué spontanément le secours du bras séculier. L'assentiment supposé du pape et l'initiative suggérée de l'inquisiteur étaient destinés à légitimer aux yeux de la foule, et au point de vue du droit canonique, l'arrestation, la confiscation, et toutes les mesures à venir. L'opération arbitraire se transformait de la sorte en œuvre pie. « La colère de Dieu, dit Nogaret, s'abattra sur ces fils d'incrédulité ; car... nous avons été établis par Dieu sur le poste élevé de l'éminence royale pour la défense de la foi et de la liberté de l'Église. » — Le roi qui souffrait qu'on le fît parler ainsi ne se souvenait plus des fortes paroles qu'il avait écrites en 1301, à la requête du frère Bernard Délicieux, pour flétrir les excès de l'inquisition albigeoise : « Sous l'apparence de la piété, ils ont osé des choses impies et tout à fait inhumaines; sous ce prétexte qu'ils avaient à défendre la foi catholique, ils ont commis des forfaits... »

L'emphatique discours fut lu publiquement en province. A Paris, le dimanche 15 octobre, il y eut un *meeting* populaire dans les jardins du palais royal; ce fut une seconde édition de la réunion publique de 1303 contre Boniface. Des dominicains, des gens du roi, y brodèrent sur le thème de la circulaire officielle.

Cette circulaire était pour la parade; on ne sonne de pareilles fanfares que pour les badauds; mais elle était accompagnée d'une instruction confidentielle du roi à ses agens, qui est très nette, en style bref et tranchant. Les commissaires du souverain sur le fait des templiers administreront les biens de l'ordre, dont ils dresseront l'inventaire; ils « mettront les personnes sous bonne et sûre garde, » ils les interrogeront, et ce n'est qu'après le premier interrogatoire qu'ils appelleront les commissaires de l'inquisiteur pour examiner la vérité, « par torture, s'il en est besoin. » Ils feront écrire les confessions de ceux qui auront avoué. Pour les exhorter à confesser, on leur proposera l'alternative du pardon ou de la mort. On les interrogera par paroles générales jusqu'à ce que l'on tire d'eux la vérité ; la vérité, « c'est-à-dire les aveux, » et qu'ils y « persévèrent. »

Ces instructions furent exécutées à la lettre. En un mois, frère Guillaume de Paris et ses acolytes expédièrent au Temple cent trente-huit prisonniers. Nous avons les procès-verbaux de leurs assises et ceux des enquêtes faites par les inquisiteurs en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Bigorre et en Languedoc.

Les templiers de Paris comparurent successivement dans une

salle basse de leur propre forteresse, devant les moines blancs assistés de conseillers du roi : Hugues de la Celle, Simon de Montigni, de greffiers, de bourreaux et entourés d'une foule de spectateurs, *multi astantes et multi pueri garziones*. Les comptes-rendus notariés n'enregistrent que les dépositions; ils sont muets sur les tortures; mais ces tortures préalables furent atroces, comme l'ont déclaré plus tard les victimes. Jacques de Saci vit mourir vingt-cinq de ses frères des suites de la question. On fit attacher des poids aux parties génitales des récalcitrans, *usque ad exanimacionem*. Ceux qui ne furent pas mis à la gêne furent reclus au pain et à l'eau pendant un mois avant leur comparution. La meilleure preuve de l'intensité des supplices, c'est, du reste, l'unanimité des aveux, que leurs auteurs rétractèrent dès qu'ils se crurent devant des juges impartiaux. Sur cent trente-huit frères qui passèrent à Paris par le fer et par le feu de l'inquisition, il n'y eut que deux ou trois cœurs inébranlables. Tel fut Jean, dit de Paris, âgé de vingt-quatre ans. Il n'avoua rien, *nihil dixit*. Tel fut le frère Lambert de Toysi, âgé de quarante ans : il récita les statuts de l'ordre, « tous bons et saints, » et jura qu'il ne savait rien du reste. Les autres ne surent pas cueillir cette palme. Quelques-uns essayèrent de lutter, et, à travers la rédaction impassible des greffiers, on devine des scènes touchantes. « Un templier de Bayeux, Gautier de Bullex, essaya d'abord, dit le compte-rendu, de s'échapper par des prières et des tergiversations. Les frères prêcheurs, à force d'objurgations, de bonnes raisons et d'*inductions*, l'encouragèrent à parler. » Gautier demanda enfin aux inquisiteurs et aux chevaliers du roi présens s'il pouvait parler librement sans crainte « pour ses membres; » il hésitait encore. — « Oui, dirent les inquisiteurs, si vous avez l'intention de revenir à la vraie foi. » Gautier comprit et se décida; il se jeta à genoux en pleurant, demanda la grâce de l'Église et avoua la moitié des crimes formulés contre l'ordre, croyant sans doute, dans sa simplicité, concilier par là, autant que possible, son respect pour la vérité et sa terreur des supplices. Un autre templier, Foulques de Troyes, âgé de vingt-huit ans, manifesta aussi quelques velléités de résistance; il succomba cependant et avoua l'insulte au crucifix; comme on continuait la torture sur les autres articles : « Ne lui faites pas trop de mal, dit un moine, il est si jeune. » Ce cri d'humanité arraché à un juge cuirassé par des habitudes professionnelles contre la pitié dit tout ce que les confessions de 1307 ont dû coûter de douleurs. Parmi les confès de 1307, il y avait des hommes très braves, par exemple le maître Jacques de Molay, Hugues de Payraud, visiteur de France, et Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie.

Eh bien, le précepteur de Normandie avoua qu'il avait renié le Christ; interrogé s'il avait craché sur la croix : « Je ne sais plus, nous nous dépêchions; » il reconnut qu'un précepteur d'Auvergne lui avait recommandé la sodomie. Hugues de Payraud s'abandonna tout à fait, avoua que les baisers, le reniement, le crachement, faisaient partie des statuts, et qu'il avait lui-même conseillé les mœurs infâmes; il déclara toutefois que tous les frères n'avaient pas été reçus suivant ces rites détestables, mais, après une suspension d'audience, il se rétracta: « J'ai mal compris, j'ai mal entendu; je crois que tous les frères sont reçus comme je l'ai été. » Quant à Jacques de Molay, il avoua le reniement du Christ et les crachats. — Voilà comment se comportèrent les trois premiers dignitaires de l'ordre; comment ne pas excuser les subalternes qui, pour complaire à leurs tourmenteurs, s'ingénièrent à inventer des perfidies inédites, ce Guillaume de Gi, qui raconta ses rapports immondes avec le grand-maître; ce Reynier de Larchent, qui suggéra aux inquisiteurs la pensée de rechercher une allusion obscène dans les premiers mots du psaume des degrés de David, *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum...* que les templiers chantaient pendant la cérémonie de leur profession?

Les inquisiteurs de province, comme ceux de Paris, firent leur métier consciencieusement. On leur avait demandé non pas de rechercher la vérité, mais de faire reconnaître certaines choses comme des vérités. Ils ouvrirent en effet les mâchoires rebelles et ils surent étouffer jusqu'au plus faible écho des réticences (1). Il n'y a que les persécutions modérées qui échouent; les persécutions bien faites réussissent toujours. Si les collaborateurs de Guillaume de Paris étaient restés à la tête de l'affaire des templiers, si Nogaret et les dominicains n'avaient pas eu à compter avec Clément V, jamais les cachots n'auraient entre-bâillé leurs portes, jamais les accusés n'auraient pu faire entendre les simples paroles qu'ils dictèrent, en 1310, aux notaires apostoliques : « On ne peut invoquer contre nos frères les aveux passés (en 1307) parce que ces aveux ont été arrachés à force de gehennes. Ils ont dit ce que voulaient les bourreaux : *Dixerunt voluntatem torquencium.* »

Mais Clément V fut vivement choqué d'apprendre le coup de main du 13 octobre, accompli presque sous son nom, et, en réalité, sans sa permission. Si bas que ce pape valétudinaire fût tombé,

(1) Frère Pierre Du Marais, bachelier en théologie et dominicain, déclara plus tard aux commissaires pontificaux qu'il avait assisté aux dépositions de beaucoup de templiers : « Les uns ont avoué, quelques-uns ont nié. J'ai beaucoup de raisons de croire que ceux qui niaient méritaient plus de créance que les autres. »

quelque chose de la fierté de ses libres prédécesseurs survivait en lui. Il écrivit au roi, sur un ton doux, afin de se plaindre d'un procédé précipité, outrageant pour l'Église romaine. De longs pourparlers suivirent entre le pape et le roi, en vue d'arriver à un compromis qui satisfît l'avidité de l'un et les susceptibilités de l'autre. Rien de plus fastidieux que ce jeu diplomatique. Il eut des reviremens brusques. En novembre 1307, Clément V parut apaisé; sa bulle *Pastoralis preeminentiæ*, adressée à tous les rois de l'Europe, vante le zèle de Philippe, rapporte les aveux du chef de l'ordre, ordonne aux princes temporels de saisir les templiers de leurs états et de les tenir sous la main de saint Pierre. En 1308, tout est changé; le pape condamne la conduite des inquisiteurs et des prélats de France, les suspend de leurs fonctions, et évoque à lui toute l'affaire. L'ordre était peut-être sauvé, si Clément, chef de l'Église, avait persisté dans cette conduite virile, mais Philippe le Bel le comprit, et Nogaret greffa aussitôt une campagne contre le pape à sa campagne contre le Temple. Il parut évident que, pour réduire le Temple, il fallait réduire d'abord Clément; et les pamphlétaires qui avaient jadis mordu la papauté sous Boniface furent découplés de nouveau.

La campagne de presse qui fut alors dirigée contre Clément est une des plus furieuses qu'on ait jamais vues. « Que le pape prenne garde, écrivait Dubois, il est simoniaque, il donne, par affection de sang, les bénéfices de la sainte église de Dieu à ses proches parens. Il est pire que Boniface, qui n'a pas commis autant de passe-droits. Cela doit lui suffire; qu'il ne vende pas la justice. On pourrait croire que c'est à prix d'or qu'il protège les templiers, coupables et confès, contre le zèle catholique du roi de France. Moïse, l'ami de Dieu, nous a enseigné la conduite qu'il faut tenir vis-à-vis des templiers, quand il a dit: *que chacun prenne son glaive et tue son plus proche voisin.* Moïse a fait mettre à mort, pour l'exemple d'Israël, vingt-deux mille personnes sans avoir demandé la permission de son frère Aaron, que Dieu avait établi grand-prêtre. » Le peuple était échauffé par ces déclamations quand il fut appelé à désigner des délégués à une réunion d'États; la lettre de convocation, rédigée dans le style pompeux, est encore une production de Nogaret. Il y est dit que le roi est l'ennemi né des hérésies, le défenseur de « cet incomparable trésor, la très précieuse perle de la foi catholique. » On rappelle les abominables erreurs du Temple: « le ciel et la terre sont agités par le souffle d'un si grand crime. » C'est au peuple de France qu'il appartient d'en purger le monde. « Contre une peste si scélérate doivent se lever les lois et les armes, les animaux même et les

quatre élémens. » Il s'agit de l'extirper. — « Nous voulons vous faire participer à cette œuvre, très fidèles chrétiens, et nous vous ordonnons d'envoyer sans délai à Tours deux hommes d'une foi robuste, qui au nom de vos communautés nous assistent dans les mesures qu'il sera opportun de prendre. »

Clément V eut peur; il renoua avec Philippe, revint aux tentatives de conciliation de 1307, non sans appeler à son secours toutes les temporisations de la subtilité cléricale, dernière ressource de sa faiblesse. On convint, dans une seconde entrevue qui eut lieu à Poitiers en mai 1308, que les templiers, jusque-là placés sous la main du roi, seraient remis au pape, lequel en restituerait aussitôt la garde, au nom de l'église romaine, aux officiers royaux; les biens seraient administrés par des commissaires appointés conjointement par le pape, les évêques diocésains et le roi. Quant aux crimes d'hérésie, Clément en distingua deux sortes : crime de l'ordre en tant qu'ordre; crimes particuliers à chacun des membres de l'ordre. Le sort de l'ordre ne pouvait être réglé que par un concile général: un concile fut convoqué, dans la ville de Vienne, pour le mois d'octobre 1310, et plusieurs commissaires furent désignés, entre autres l'archevêque de Narbonne, les évêques de Bayeux, de Mende et de Limoges, pour recueillir des documens propres à éclairer cette assemblée. Le procès contre les personnes des templiers, distinct du procès contre l'ordre du Temple, devait être repris dans l'intervalle; le pape en chargea les évêques diocésains et les inquisiteurs, auxquels il restitua leur autorité. Seuls le grand-maître et les hauts dignitaires furent réservés au jugement personnel du pape. La conclusion de ce pacte, qui a scellé le sort du Temple et des templiers, fut suivie d'une comédie assez odieuse. On amena devant le pape et le sacré-collège soixante-douze templiers extraits des prisons de Paris, assouplis par la torture, triés parmi les lâches, prêts à persister dans leurs confessions. Il semble que Philippe, après avoir forcé Clément à se faire son complice, ait encore eu l'insolente prétention de le convaincre.

Les deux procès se poursuivirent aussitôt parallèlement, dans toute l'étendue de la chrétienté. Jusqu'au fond de l'Achaïe, des Baléares et de la Sardaigne, des cours épiscopales s'organisèrent pour examiner les personnes des templiers. L'épiscopat européen fut occupé à cette besogne depuis l'automne de 1308 jusqu'au printemps de 1310. Pendant ce temps, le procès contre l'ordre s'ouvrit. Le 9 août 1309, la commission pontificale, assemblée dans l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, fit savoir qu'elle était constituée, et prête à recevoir en novembre les témoignages de tous.

Mais cette compagnie d'hommes modérés et relativement indépendans, couverte par le prestige du saint-siège, hostile à l'emploi de la question, était vue avec méfiance par les conseillers de Philippe le Bel. Ils l'empêchèrent quelque temps de fonctionner en interdisant aux intéressés de comparaître. Il semble que Philippe ne l'ait laissée agir que quand il se fut assuré d'avoir un contrôle sur elle. Quoi qu'il en soit, les audiences ne furent réellement inaugurées que le 26 novembre. Les admirables archives de ces audiences, publiées par Michelet, sont une source unique. C'est là que se révèle le mieux, dans sa naïveté pitoyable, l'état d'âme des « pauvres chevaliers du Temple, » à peu près libres pour la première fois, depuis leur arrestation, de parler à leur aise, devant un auditoire en apparence bienveillant, et même doucereux, sans crainte immédiate des ceps et du chevalet, de l'entonnoir et du réchaud.

La séance initiale du 26 novembre fut marquée par une scène caractéristique. Ce jour-là, le grand-maître Jacques de Molay fut amené, à sa requête, devant les commissaires installés dans une chambre de l'évêché de Paris, derrière l'*aula episcopalis*. On lui demanda s'il voulait « défendre l'ordre, » plaider coupable ou non coupable. — « Je ne suis pas, répondit-il, aussi sage qu'il faudrait, cependant je suis prêt à défendre l'ordre de toutes mes forces, et je serais bien vil si je ne le faisais pas, après en avoir reçu tant de biens et d'honneurs. Mais il m'est difficile de défendre convenablement, dans la position où je suis, prisonnier du pape et du roi, n'ayant pas même quatre deniers à dépenser à mon gré! Je demande donc aide et conseil, car je veux qu'on sache la vérité en ce qui touche l'ordre, non-seulement par les templiers eux-mêmes, mais par les rois, princes, prélats et barons, bien que ceux de l'ordre aient été plus d'une fois trop raides, avec quelques prélats, pour la défense de leurs droits (1). Je m'en tiens au témoignage de ces prud'hommes. » Les commissaires, un peu surpris de ce début modeste et franc, manifestèrent aussitôt l'esprit qui les animait, une partialité cauteleuse : « Prenez garde, réfléchissez, songez aux aveux que vous avez déjà passés! Nous sommes prêts à vous entendre si vous persistez à défendre, et à vous accorder un délai si vous voulez délibérer davantage. Nous vous rappelons seulement qu'en matière d'hérésie et de foi, on procède simplement, *de plano*, et sans noise d'avocats. » Ils ne voulaient évidemment pas que Molay prît position pour la défense. Le voyant ébranlé par leurs exhortations à la prudence, ils lui firent lire et traduire en langue vulgaire cinq ou six pièces officielles, entre

(1) Molay parlait devant des évêques.

autres la liste des aveux que les procureurs de la cour romaine avaient reçus ou affirmaient avoir reçus de sa bouche à l'époque de la seconde entrevue de Poitiers. Durant cette lecture, Molay donna les marques d'une vive stupéfaction et se signa deux fois en disant « que, si les seigneurs commissaires étaient gens à entendre certaines paroles, il les leur dirait à l'oreille. » — « Nous ne sommes pas ici pour recevoir le gage de bataille. » — « Ce n'est pas ce que je veux dire, mais plût à Dieu qu'on observât ici l'usage des Sarrasins et des barbares, qui coupent la tête des pervers en la fendant par le milieu. » — « Rappelez-vous, repartit le commissaire sans répondre à cette apostrophe, que l'église romaine convainc les hérétiques d'hérésie et qu'elle livre les obstinés au bras séculier. » — Molay, à bout d'argumens, regardait au fond de la salle. Il avisa un chevalier du roi de France, Guillaume de Plasian, qui était venu là sans l'aveu des commissaires, pour surveiller leur procédure et la proie de son maître. Molay demanda à lui parler en particulier : « Vous savez comme je vous aime! dit Guillaume, ne sommes-nous pas tous deux chevaliers? Je ne veux pas que vous vous perdiez sans raison. » — Voilà le templier déjà irrésolu, enveloppé par ces mensongères protestations : « Je vois bien que, si je ne délibère pas, je pourrais courir des dangers. » Il requit aussitôt les commissaires de lui accorder un délai de douze jours. Les commissaires, enchantés, auraient fixé volontiers un terme encore plus éloigné, persuadés que plus les gens du roi auraient de temps pour manier le prisonnier, plus sûrement ils sauraient le réduire à leurs volontés.

Le 28, en effet, le grand-maître reparut à peu près complètement maté. Il débuta en remerciant la commission du délai qu'elle lui avait imparti : « Vous m'avez mis la bride sur le cou. » On lui réitéra alors la question : « Voulez-vous défendre l'ordre? » — « Je suis, dit-il, un chevalier pauvre et illettré. Dans une des lettres apostoliques qui m'ont été lues l'autre jour, j'ai entendu que le seigneur pape m'a réservé, moi et quelques dignitaires de l'ordre, à sa justice. Dans l'état où je suis, je préfère m'abstenir. J'irai en présence du pape quand il plaira au pape. Je vous prie même de lui signifier que, étant mortel et sûr seulement du moment présent, je souhaiterais qu'il lui plaise le plus tôt possible de m'entendre. Alors seulement je lui dirai ce que je pourrai pour l'honneur du Christ et de l'Église. » — Tout semblait terminé par cette réponse, mais au moment de se retirer, le cœur du grand-maître se souleva; il s'arrêta et se tournant vers le tribunal : « Pour l'allégement de ma conscience, je veux vous dire trois choses au sujet de l'ordre : la première, c'est que je ne connais pas de *religion*

dont les chapelles et les églises aient de plus beaux ornemens que celles du Temple; il n'y a que dans les cathédrales que le service divin soit célébré plus richement. Secondement, je ne connais pas de *religion* où l'on fasse plus largement l'aumône, car, dans toutes les maisons de l'ordre, on donne trois fois par semaine à quiconque demande. En troisième lieu, il n'y a nulle sorte de gens qui aient tant versé de sang pour la foi chrétienne que les templiers et qui soient plus redoutés des infidèles. A Mansourah, le comte d'Artois mit les templiers à l'avant-garde, et s'il les avait crus... » — Ici une voix interrompit : « Tout cela ne sert en rien au salut, sans la foi. » — « C'est vrai, dit Molay, mais je crois en Dieu, au Dieu en trois personnes, à toute la foi catholique, *unus Deus*, *una fides*, *una ecclesia*. Je crois que, quand l'âme sera séparée du corps, on distinguera le bon du méchant et que nous saurons tous la vérité sur les choses qui s'agitent ici. » — Sur ces entrefaites, Guillaume de Nogaret, chancelier du roi, qui était entré dans la chambre, prit sans façon la parole : « Dans les chroniques qui sont à Saint-Denis, il est écrit qu'au temps de Saladin, sultan de Babylone, un maître du Temple fit hommage audit Saladin, et que le même sultan, apprenant un grand échec de ceux du Temple, dit publiquement que cela leur était advenu en châtiment du vice infâme et de leur prévarication contre la loi. » Étrange document qui renseigne sur le sens critique, sur la bonne foi, et sur l'impudence de celui qui s'en est servi! — Molay resta stupéfait : « Je n'ai jamais entendu dire cela, répondit-il. Je sais seulement que pendant que j'étais outremer, au temps de la maîtrise de frère Guillaume de Beaujeu, moi et plusieurs templiers qui étions jeunes et avides de voir des faits d'armes, nous murmurions contre le maître, parce qu'il avait conclu une trêve amicale avec le sultan. Nous vîmes bien ensuite qu'il n'aurait pas pu agir autrement pour garder les villes que l'ordre possédait sur les frontières des infidèles. » — Comme la séance se prolongeait en pure perte, Molay y mit fin lui-même en priant humblement les commissaires et le chancelier de lui permettre d'entendre la messe et d'avoir ses chapelains. On loua fort sa dévotion, dit le greffier, et on lui permit de la satisfaire.

Il y a dans le *processus* publié par Michelet nombre de dépositions aussi vivantes et aussi étendues que celle-là. Elles font défiler sous nos yeux des hommes de toute sorte : les simples, les prudens, les beaux parleurs, les lâches, les sincères, les exaltés. On assiste aux mouvemens de ces intelligences effarées; on voit les malheureux trembler, mentir, combiner de pauvres petites habiletés, ou bien s'indigner, fondre en larmes; on entend des cris d'honnêteté qui saisissent, des cris navrans de désespoir. C'est la voix qui s'élève des profondeurs : *De profundis clamavi*...

Les dignitaires, travaillés comme Jacques de Molay, par les gens du roi, comptèrent tous parmi les moins vaillans. Il y eut aussi, dès le début, de nombreuses défections dans les rangs inférieurs, parmi ceux qui étaient entrés depuis trop peu de temps dans le Temple pour l'aimer et pour le bien connaître. Quant aux anciens, les plus circonspects s'en tinrent à leurs aveux antérieurs et excipèrent de leur ignorance. Beaucoup dirent comme Jacques Verjus : « Je suis un paysan, je ne sais pas plaider, je défendrais volontiers l'ordre si je pouvais ; » et sur l'insistance des commissaires : « Non, je ne veux pas défendre, je ne sais pas, je ne peux pas. » — Quelques-uns déclarèrent prudemment qu'ils s'en remettaient à la sagesse des grands de l'ordre et des grands de la terre, refusant de mettre le doigt entre cet arbre et cette écorce. « Si les maîtres veulent défendre l'ordre, c'est leur affaire, » dit Étienne de Provins. Jean de Cormeilles réclama « le conseil des maîtres. Ils savent bien ce qui en est. » Jean de Tourteville eut un mot profond : « Je ne veux pas plaider contre le pape et le roi de France. » Le frère Pierre de Safet dit au fond la même chose, mais avec une plate hypocrisie : « L'ordre a sans moi d'assez bons défenseurs, le pape et le roi, bonnes, loyales et saintes personnes! je n'ai rien à dire personnellement, je suis très content de la manière dont elles défendent. » — Les templiers de cette trempe ne se laissèrent pas prendre à l'impartialité affectée de la commission papale. Clairvoyans et peu timorés, ils pensaient tous au fond du cœur ce qu'Aimeri de Pratimi déclara tout haut : « Je ne veux pas défendre contre le pape et le roi ; je suis pauvre et simple, mais nullement hérétique : je suis innocent, laissez-moi sortir du Temple et entrer dans un autre ordre. Celui-ci ne me plaît plus. »

D'autres furent plus naïfs, et, sans apercevoir, derrière les commissaires, le Nogaret ou le Plasian qui les guettaient, crurent venu le jour de la sincérité. Tel le frère Ponsard de Gisi. Dans un élan touchant de confiance, il déclara que ce que lui-même et les autres frères avaient avoué devant les inquisiteurs était faux et leur avait été arraché par les moines : — « Avez-vous été torturé ? » — « Oui, trois mois avant ma confession, on m'a lié les mains derrière le dos, si serré que le sang jaillissait des ongles, et on m'a mis dans une fosse, attaché avec une longe. Si on me fait subir encore de pareilles tortures, je nierai tout ce que je dis maintenant, je dirai tout ce qu'on voudra. Je suis prêt à subir des supplices pourvu qu'ils soient courts ; qu'on me coupe la tête, qu'on me fasse bouillir pour l'honneur de l'ordre, mais je ne peux pas supporter des supplices à petit feu comme ceux qui m'ont été infligés depuis plus de deux ans en prison. » — Ici, comme dans les séances où Jacques de Molay avait comparu, l'homme du roi interrompit, il produisit

une dénonciation contre le Temple, librement écrite jadis par ce même Ponsard de Gisi : « Je l'avoue, dit le coupable, j'ai écrit cette cédule, mais c'était pour être admis en présence du pape et de la commission. Je l'ai écrite, du reste, dans un jour de trouble contre l'ordre, un jour que le trésorier du Temple m'avait injurié. » Il s'écria en s'en allant : « Je crains bien que l'on ne m'aggrave ma prison, parce que je veux défendre l'ordre. »

Des centaines de templiers prirent la même attitude que celui-ci, mais d'une manière encore plus virile et la plupart du temps sans phrases : « Je veux défendre l'ordre; je n'y sais rien de mal. » Le 28 mars 1310, 546 templiers casernés à Paris étaient défenseurs de l'ordre. La commission, pour obtenir d'eux une constitution de procureurs, envoya ses notaires, à partir du 31 mars, dans chacune des maisons où ils étaient enfermés : chez Guillaume de la Huche, rue du Marché-Palu, au Temple, au palais du comte de Savoie, à l'abbaye de Sainte-Geneviève, à l'abbaye de Saint-Magloire, etc. Presque tous les prisonniers, au rapport de ces notaires, demandèrent à genoux à être admis aux sacremens, à être nourris, vêtus plus convenablement. Tous affirmèrent de nouveau avec force l'innocence de l'ordre. Plusieurs remirent aux scribes de la commission de longues suppliques, personnelles, collectives. Rien de plus attendrissant que ces productions en mauvais latin ou en patois, fleurs écloses sous de rudes et maladroites mains. Frère Élie Aimeri, l'un des templiers emprisonnés à Sainte-Geneviève, confia aux notaires, en les priant de corriger ses barbarismes, une interminable homélie qui commence ainsi : « O Marie, étoile de la mer, conduis-nous au port du salut... » morceaux de bréviaires et de litanies qui étaient remontés, aux heures d'angoisse, à la surface de la mémoire du pauvre homme. La cédule présentée par Jean de Monréal aux commissaires, le 3 avril, au nom d'un grand nombre de ses frères, mérite d'être lue; c'est un plaidoyer où les accusés manifestent leur désarroi par la plus bizarre accumulation de bons argumens et d'argumens puérils : « Dans les églises du Temple, le plus grand autel était celui de Notre-Dame;.. les templiers faisaient de très belles processions aux grandes fêtes;.. notre sire le roi de France et d'autres rois ont eu des templiers comme trésoriers et comme aumôniers; les auraient-ils choisis si le Temple avait été coupable?.. Les épines de la couronne du Sauveur, qui fleurissent le vendredi-saint entre les mains des frères chapelains du Temple, ne fleuriraient pas si ces frères étaient coupables... Il est mort plus de 20,000 frères pour la foi de Dieu outre-mer... Nous sommes prêts à combattre tous les adversaires du Temple, excepté les gens de N. S. le roi et de N. S. le pape. » — Citons

encore le mémoire transmis par Colard d'Évreux : « Nous avons souffert d'atroces tourmens, par quoi beaucoup d'entre nous sont morts. Aurions-nous tant souffert si notre *religion* n'était pas bonne? » — Les procureurs, élus d'un commun accord par les 546, résumèrent, le 7 avril, devant la commission, les meilleurs traits de ces cédules partielles dans leur grande adresse inaugurale, qui est, malgré sa simplicité, un beau morceau d'éloquence judiciaire, plein d'émotion et de logique.

Les affaires des templiers semblaient en bonne voie, vers le commencement de mai 1310. L'ordre avait trouvé à Paris une légion de défenseurs, qui étaient représentés par des procureurs réguliers; c'était un noyau autour duquel des milliers auraient pu se grouper. Mais Philippe le Bel vit le danger; et ses conseillers n'avaient encore imaginé rien d'aussi scandaleux que l'expédient qu'ils lui recommandèrent pour rabattre la cause renaissante de ses adversaires. Ils abusèrent de ce que les procès contre l'ordre et contre les personnes se poursuivaient parallèlement, et de ce que les juges du procès contre les personnes étaient, à Paris, à leur dévotion, pour effrayer mortellement les témoins du procès contre l'ordre. Le jugement des personnes des templiers, dans l'évêché de Paris, appartenait, en vertu des lettres papales, au concile provincial, présidé par l'archevêque de Sens, métropolitain de Paris. Or, l'archevêque de Sens était le frère de l'un des principaux ministres du roi, Enguerrand de Marigny. Il assembla à Paris le concile de sa province. Ce tribunal d'inquisition avait le droit de condamner sans entendre les coupables et de faire exécuter ses arrêts du jour au lendemain. Les procureurs des prisonniers comprirent la terrible menace contenue dans la brusque convocation de ce synode de justice. Ils la signalèrent dès le 10 mai à la commission pontificale. Mais le président de ladite commission, archevêque de Narbonne, se retira dès qu'ils eurent dénoncé l'attentat projeté par les conciles provinciaux, disant « qu'il avait à entendre ou à célébrer la messe. » — « Certains devoirs pieux, dit Tartufe, me rappellent là-haut. » — Les autres commissaires ne surent que répondre : « Nous vous plaignons de tout notre cœur. Mais quoi! l'archevêque de Sens agit régulièrement contre les personnes. Nous ne pouvons rien. » Le 12, ils essayèrent timidement d'arrêter le bras suspendu du concile par un message très raisonnable et très modéré; mais, comme ils l'avaient prévu, leur intervention fut inutile. Ce jour-là même, cinquante-quatre templiers, condamnés comme relaps par l'archevêque de Sens et ses suffragans, furent empilés dans des charrettes et brûlés publiquement, entre le bois de Vincennes et le Moulin-à-Vent de Paris, hors de la porte Saint-Antoine. « Ils souffrirent,

dit un chroniqueur contemporain, avec une constance qui mit leurs âmes en grand péril de damnation, car elle induisit le peuple ignorant à les considérer comme non coupables. »

C'en était fait; il n'était plus possible d'entretenir la moindre illusion sur la liberté de la défense. Deux procureurs élus sur quatre avaient disparu. La commission, désemparée, n'en reprit pas moins, dès le 13, l'ironique comédie de ses séances dans la chapelle Saint-Éloi. Mais quelque chose était changé depuis la veille. L'apparition du premier témoin qu'on introduisit fut émouvante. C'était un chevalier du diocèse de Langres, Aimery de Villiers-le-Duc, âgé d'une cinquantaine d'années, templier depuis vingt-huit ans. Comme on lui lisait les articles d'accusation, il interrompit, pâle et comme terrifié, protestant que, s'il mentait, il voulait aller droit en enfer par mort subite, se frappant la poitrine de ses poings, levant les bras vers l'autel, les genoux en terre. « J'ai avoué, dit-il, quelques articles à cause des tortures que m'ont infligées G. de Marcilli et Hugues de la Celle, chevaliers du roi; mais tout est faux. Hier, quand j'ai vu cinquante-quatre de mes frères, dans les fourgons, en route pour le bûcher parce qu'ils n'ont pas voulu avouer nos prétendues erreurs, j'ai pensé que je ne pourrais jamais résister à la terreur du feu. J'avouerais tout, je le sens; *j'avouerais que j'ai tué Dieu, si on voulait.* » Et il supplia les commissaires et les notaires de ne pas répéter ce qu'il venait de dire à ses gardiens, de peur qu'il ne fût brûlé comme les cinquante-quatre. Cette déposition tragique fit assez d'impression sur les gens du pape pour qu'ils se décidassent à surseoir provisoirement. Ils ne reprirent leurs opérations, désormais fictives, qu'après six mois d'interruption, et seulement pour la forme. Les témoins entendus à partir de décembre 1310 furent tous des templiers réconciliés par les synodes provinciaux, c'est-à-dire soumis, qui comparurent « sans manteau et barbe rase. » Quand l'enquête fut enfin close, on l'expédia en deux exemplaires pour servir à l'édification des pères du prochain concile de Vienne. Elle remplissait 219 folios d'une écriture très compacte.

Le concile de Vienne, prorogé à plusieurs reprises, avait été fixé en dernier lieu au mois d'octobre 1311. Clément V employa les mois d'été qui précédèrent ce terme à centraliser, contre ceux qu'il avait condamnés d'avance, un immense arsenal de preuves. Il savait qu'on disait couramment en Occident : « Les templiers ont nié partout, excepté ceux qui ont été placés sous la main du roi de France. » Il fallait couper court à ces rumeurs, et c'est pour cela qu'il rédigea alors des bulles pour exhorter les rois d'Angleterre et d'Aragon à employer la torture, malgré les coutumes locales de leurs royaumes qui interdisaient cette procédure. Des ordres de

torture furent expédiés aussi, au dernier moment, en Chypre et en Portugal. Il y eut encore, à cette occasion, des effusions de sang martyr. Nous avons la relation des supplices infligés en août et septembre 1311, par l'évêque de Nîmes et l'archevêque de Pise; ces inquisiteurs intelligens n'envoyèrent, du reste, au pape que les dépositions agréables; ils passèrent sous silence, comme leurs confrères de 1307, les témoignages des obstinés.

IV.

Guillaume le Maire, évêque d'Angers, fut convoqué au concile œcuménique de Vienne, comme tous les prélats de la chrétienté. Malade, il envoya son « avis » par écrit, et cet avis, qui était sans doute celui d'une grande partie de l'épiscopat français, est singulièrement instructif. « Il y a, dit-il, deux opinions au sujet des templiers; les uns veulent détruire l'ordre sans tarder, à cause du scandale qu'il a suscité dans la chrétienté et à cause des deux mille témoins qui ont attesté ses erreurs; les autres disent qu'il faut permettre à l'ordre de présenter une défense, parce qu'il est mauvais de couper un membre si noble de l'Église sans discussion préalable. Eh bien! je crois, pour ma part, que notre seigneur le pape, usant de sa pleine puissance, doit supprimer *ex officio* un ordre qui, autant qu'il a pu, a mis le nom chrétien en mauvaise odeur auprès des incrédules et qui a fait chanceler des fidèles dans la stabilité de leur foi. C'est ce que nous enseigne saint Jérôme: Arius ne fut d'abord qu'une étincelle dans Alexandrie; mais comme cette étincelle ne fut pas étouffée à temps, le monde en a été embrasé. »

Guillaume le Maire avait son siège fait. Mais supposons qu'un évêque, moins zélé royaliste, eût voulu s'éclairer sincèrement au moment de l'ouverture du procès; en quels termes la question de la culpabilité de l'ordre du Temple se serait-elle posée à sa conscience?

L'ordre du Temple était accusé d'être tout entier corrompu par des superstitions impies, par les illusions de la magie sarrasine. D'après les formulaires pontificaux d'inquisition, qui contiennent jusqu'à cent vingt-sept rubriques, il était plus précisément inculpé d'imposer à ses néophytes, lors de leur réception, des insultes variées au crucifix, des baisers obscènes, d'autoriser la sodomie parmi ses membres. Les prêtres, en célébrant la messe, auraient omis volontairement de consacrer les hosties; ils n'auraient pas cru à l'efficacité des sacremens; enfin les templiers auraient été adonnés à l'adoration d'une idole (en forme de tête humaine) ou d'un chat. Ils auraient notamment porté nuit et jour, sur leurs

chemises, des cordelettes enchantées par leur séjour autour de cette idole. Telles étaient les accusations majeures. Il y en avait d'autres : le grand-maître, quoique laïque, se serait cru le droit d'absoudre les frères de leurs péchés; les biens étaient mal acquis, l'hospitalité mal exercée, les aumônes mal faites. Le réquisitoire représentait tous ces crimes comme recommandés par une règle secrète de l'ordre, depuis une très haute antiquité.

Les officiers de Philippe le Bel pratiquèrent dans tous les «Temples» de France de sévères perquisitions, en vue d'y découvrir des objets compromettans, à savoir : 1° des exemplaires de la règle secrète; 2° des idoles; 3° des livres hérétiques. Ils ne trouvèrent (nous avons leurs inventaires) que quelques ouvrages de piété et des livres de comptes; çà et là, des exemplaires de la règle de saint Bernard. A Paris seulement, Guillaume Pidoye, administrateur des biens séquestrés, présenta aux commissaires de l'inquisition « une tête grande, belle, en argent doré; elle avait la figure d'une femme et renfermait des fragmens de crâne enveloppés dans un linge blanc cousu. Elle portait une étiquette : *Caput LVIII*. Les ossemens ressemblaient à ceux d'une petite tête de femme, et on disait qu'ils avaient appartenu à l'une des onze mille vierges. » Les archéologues reconnaîtront à cette description un de ces reliquaires très communs, en forme de tête parce qu'ils étaient censés renfermer les os du crâne d'un bienheureux, comme il y en a dans presque tous les trésors ecclésiastiques du XIIIe siècle. Ce reliquaire était exposé, sans doute, les jours de fête, à la vénération des templiers, et il n'est pas impossible que des chevaliers aient parfois déposé dessus, pour les sanctifier, les cordelettes ou scapulaires dont la règle primitive leur imposait de se ceindre continuellement, en signe de chasteté; mais il n'y a point là d'idole ni d'idolâtrie, si les reliquaires des cathédrales ne sont point des idoles, si les fidèles qui font toucher les reliques aux malades, à leurs vêtemens, à leurs chapelets, ne sont point des idolâtres.

L'enquête ne produisit donc contre l'ordre aucun document matériel, aucun de ces « témoins muets » dont parle un ancien historien. Toute la preuve repose sur des témoignages oraux qui, avant d'être admis, peuvent et doivent être attentivement critiqués.

Or ces dépositions, si nombreuses qu'elles soient, perdent toute valeur si l'on considère qu'elles ont été arrachées par la procédure inquisitoriale. L'expérience de plusieurs siècles montre qu'à l'aide de cette procédure on faisait avouer aux gens tout ce qu'on voulait : les maléfices, les rapports avec Satan, les cavalcades à travers l'espace sur le manche à balai des sorcières. Rappelons-nous le mot d'Aimery de Villiers-le-Duc : « J'avouerais que j'ai tué Dieu. » Les dépositions des templiers qui ont avoué ne prouvent rien;

quant à celles des templiers qui n'ont pas avoué, elles ont presque toutes disparu. — Un seul procédé d'exégèse reste légitime en pareil cas, c'est d'examiner la masse des attestations, non pas au point de vue de leur sincérité, mais au point de vue de leur vraisemblance, à la lumière du bon sens.

Si les templiers avaient réellement pratiqué les rites et les superstitions qui leur sont attribués, ils auraient été des sectaires; ils auraient vécu d'une vie spirituelle intense, et il se serait trouvé parmi eux, comme dans toutes les communautés hétérodoxes, des enthousiastes pour affirmer leur foi en demandant à participer aux joies mystiques du martyre. Or pas un templier, au cours du procès, ne s'est obstiné dans les erreurs de sa prétendue secte. Tous ceux qui ont avoué le reniement et l'idolâtrie les ont abjurés, ont demandé l'absolution. Chose surprenante, la doctrine hérétique du Temple n'aurait pas eu un martyr! Car les centaines de chevaliers et de frères sergens qui sont morts dans les affres de la prison, entre les mains des tortionnaires, ou sur le bûcher, ne se sont pas sacrifiés pour des croyances; ils ont mieux aimé mourir que d'avouer, ou, après avoir avoué par force, que de persister dans leurs confessions. On a supposé que les templiers étaient des cathares; mais les cathares, à l'exemple des anciens montanistes d'Asie, avaient la folie, la passion du supplice; ils se sentaient fortifiés miraculeusement par la proclamation répétée et frénétique de leurs doctrines. Chez les templiers, point de joie sacrée, pas de triomphe, pas d'espérance en présence de la persécution; il ne sort de leur bouche qu'une négation, celle des saints de l'église de Lyon persécutés sous Marc-Aurèle: « Je suis chrétien, on ne fait rien de mal parmi nous. » C'est pour cette négation qu'ils ont tout enduré, avec une obstination qui ne s'explique que par l'amour de la vérité. — Les chefs de l'ordre, dira-t-on, étaient peut-être seuls à connaître les secrets de la secte. Mais si des milliers d'hommes avaient été terrorisés, pendant un siècle, par leurs supérieurs, et obligés à des pratiques aussi incompréhensibles pour eux que visiblement blasphématoires, beaucoup sans doute se seraient révoltés (on admettait dans l'ordre des hommes très jeunes qui n'auraient pas pu tenir leur langue, et des personnages considérables, au déclin de leur carrière, qui auraient osé parler); en tout cas, l'ordre abattu par Philippe le Bel, les non dignitaires auraient soulagé leur conscience avec allégresse. Les inquisiteurs n'auraient pas eu besoin de s'adjoindre des bourreaux. Tous se seraient empressés de jeter le manteau du Temple. Or nous voyons au contraire que les frères subalternes se sont comportés, en face de la persécution, de la même manière que les chefs, et qu'il y eut même dans leurs rangs plus de défenseurs obstinés de l'ordre. — Si

les templiers s'étaient réellement livrés aux excès qui leur furent reprochés, tous, interrogés l'un après l'autre, et forcés de confesser, auraient décrit ces excès de la même manière. Nous voyons au contraire, en lisant leurs dépositions, que d'accord entre eux, quand ils parlent des règles et des cérémonies légitimes de l'ordre, ils varient grandement sur la définition des rituels blasphématoires. A la vérité, comme ils furent tous interrogés article par article sur le même formulaire d'accusation, les traits essentiels de leurs aveux leur furent suggérés à tous dans les mêmes termes; mais, sur le canevas commun, ils ont dessiné des motifs où se marque la fantaisie individuelle. Michelet, qui croyait aux désordres du Temple, a très bien observé « que les dénégations sont identiques, tandis que les aveux sont tous variés de circonstances spéciales, » mais il en tire l'étrange conclusion « que les dénégations étaient convenues d'avance et que les différences des aveux leur donnent un caractère particulier de véracité. » C'est justement le raisonnement des enquêteurs envoyés par Henri VIII et par Thomas Cromwell, en 1539, pour examiner la situation morale des monastères à supprimer : « Ils nient tous, écrivaient Layton et Legh à Cromwell, c'est qu'ils s'entendent : *Illic subolet suspicio vehemens confederationis, quia nihil confessum.* » Mais quoi? Si les templiers étaient innocens, leurs réponses aux mêmes chefs erronés d'accusation ne pouvaient pas ne pas être identiques; s'ils étaient coupables, leurs aveux auraient dû être pareillement identiques. Par exemple, l'adoration des idoles en forme de tête était représentée par les accusateurs comme habituelle; beaucoup de templiers l'ont avouée, mais leurs aveux s'infirment par leur diversité même. L'idole était dévoilée, suivant les uns, dans toutes les cérémonies d'initiation; suivant les autres, on ne l'adorait qu'en chapitre secret. Ils dirent : « Je l'ai vue. » Mais quand on leur demanda de la décrire, il n'y en eut pas deux à donner les mêmes détails. Pour l'un, cette tête était blanche, noire pour l'autre, dorée pour un troisième; un quatrième lui avait vu des yeux flamboyans d'escarboucle, un cinquième deux faces, un sixième trois faces, un autre deux paires de jambes, un autre trois têtes. Celui-ci dit : « C'était une statue, » et celui-là : « Une peinture sur une plaque. » « On croyait, dit l'un, que c'était le Sauveur. » C'était, dit l'autre, « Bahomet ou Mahomet. » Pour ceux-ci, c'est le Dieu créateur qui fait fleurir les arbres et pousser les moissons; pour ceux-là un ami de Dieu, un puissant intercesseur. Quelques-uns l'ont entendu parler. D'autres l'ont vu se transformer brusquement en chat noir, ou en corbeau, ou en démon, sous forme de femme. Voilà l'être protéique dans lequel des historiens ont reconnu alternati-

vement saint Jean-Baptiste déifié et le Makroposopopus de la Kabbale.

L'invraisemblance des charges, la brutalité des procédés d'enquête, le caractère contradictoire des aveux, n'auraient pas manqué de frapper des juges non prévenus, même des juges du XIVe siècle. Mais quels cœurs auraient résisté à la comparution des suppliciés de l'enquête, à l'exhibition de leurs plaies, à leurs protestations d'amour pour l'église persécutrice, à ces accens douloureux dont l'écho, recueilli par les notaires de la grande commission, émeut et persuade encore! Ceux qui avaient leurs raisons pour ne pas tenir à ce que la lumière se fît, devaient donc chercher, par tous les moyens, à supprimer les débats publics. Dès lors, le bâillon qui fut mis en effet sur la bouche des derniers défenseurs de l'ordre au concile de Vienne n'est-il pas l'argument décisif qui force la postérité à acquitter les templiers?

L'histoire de ce concile de Vienne, dont les actes, par un singulier hasard, manquent dans les archives pontificales, est très obscure. Mais à travers l'ombre ménagée où l'ont laissée les écrivains ecclésiastiques, on entrevoit des intrigues malpropres : intrigues du roi de France pour forcer la main du pape; intrigues du pape pour escamoter la sentence du concile *sine strepitu judicii*. Clément V ne se sentait pas maître des trois cents pères assemblés; il n'était sûr que des évêques français; ceux d'Allemagne, d'Aragon, et même quelques évêques d'Italie qui avaient acquitté les templiers de leurs circonscriptions synodales, inclinaient à instituer une discussion en règle. Pour comble d'embarras, sept chevaliers du Temple se présentèrent inopinément dans Vienne, comme représentans des templiers fugitifs qui erraient dans les montagnes du Lyonnais; ils venaient « défendre » l'ordre. L'ordre retrouvait les procureurs que l'archevêque de Sens lui avait enlevés l'année précédente. Il fallut que Clément, feignant de craindre pour sa vie, dénonçât à Philippe les *outlaws* du Lyonnais. De son côté, il fit enfermer sous triple clé les sept malencontreux défenseurs; c'était supprimer une seconde fois la défense, sans autre droit que celui de la force; il y eut à Vienne des prélats qui s'en indignèrent, et le conflit entre ces prélats et le pape dura trois mois. C'est alors que le roi comprit qu'on n'en finirait pas sans lui : usant du moyen qui lui avait si bien réussi à Tours en 1308, il avait convoqué à Lyon ses dociles États-généraux. De Lyon, d'où il surveillait le concile, il vint à Vienne avec une armée. Il parut au milieu des évêques et s'assit à côté du pape, sur un siège plus bas. Celui-ci, tout d'un coup raffermi, s'empressa de faire lire, devant les pères silencieux, une bulle qu'il avait élaborée d'avance en collaboration avec les gens du roi.

Dans cette bulle *Vox in excelso*, le pape avoue qu'il n'existe point contre l'ordre de preuves suffisantes pour justifier sa condamnation canonique; mais il considère que l'ordre n'en est pas moins déshonoré, que ses biens sont et seraient de plus en plus dilapidés au grand dommage de la terre-sainte pendant la durée d'un procès dont on ne pourrait plus prévoir la fin; de là la nécessité d'une solution provisoire. Le pape n'a pas le droit de juger définitivement et de se substituer au concile; mais, comme Guillaume le Maire l'avait conseillé, il peut juger par voie de provision. Il supprime donc l'ordre du Temple, en fait, et renvoie la solution de la question de droit à un concile mieux informé, qui ne devait jamais se réunir.

Ainsi périt l'ordre du Temple, supprimé, non condamné, égorgé injustement, sans résistance. Injustement, cela n'est pas pour étonner ceux qui ont étudié la politique : malheur à qui gêne l'homme puissant. Sans résistance, cela s'explique moins aisément. Les templiers ont reçu la mort avec douceur; ils n'ont pas eu le courage actif de la résistance ouverte; les meilleurs d'entre ces soldats n'ont eu qu'un héroïsme passif de victimes. Mais cette attitude pacifique ne les décharge-t-elle pas justement de la suprême accusation que l'histoire a portée contre eux : celle d'avoir été un état dans l'état, celle d'avoir mis en péril l'unité et la sécurité de la monarchie française? — Les templiers n'ont tiré l'épée qu'en Allemagne et en Aragon, et là, ils n'ont rien perdu, ni la vie, ni l'honneur. Hugo de Salm, rhingrave et commandeur de Grumbach, força la porte du synode de Mayence avec vingt chevaliers cuirassés : il parla haut, s'en alla libre et fut acquitté. Si les templiers de France s'étaient ainsi protégés eux-mêmes, en octobre 1307, contre les sergens du roi, ils auraient succombé sans doute, mais ils seraient morts au soleil, au lieu d'être enfumés ou de pourrir en prison. Qu'à aucun moment du procès les templiers de France n'aient eu la moindre velléité de se servir contre l'Église de leurs armes bénites par l'Église, malgré l'asservissement de l'Église aux passions d'un prince temporel, c'est, je crois, la preuve la plus manifeste de leur innocence et de leur soumission, pour ne pas dire de leur faiblesse.

V.

La bulle *Vox in excelso* régla les destinées de l'ordre, mais elle laissa en suspens deux grandes questions difficiles à liquider : le sort des templiers prisonniers; le sort des biens du Temple supprimé.

La curée des biens immenses de l'ordre du Temple, cause directe

de sa ruine, but final de la persécution, avait commencé pendant le procès, malgré la vigilance des administrateurs pontificaux (1). L'appétit des rois avait été aiguisé, dès 1307, au point que quelques-uns songèrent à faire partager le sort des templiers aux hospitaliers et aux chevaliers porte-glaives. L'ordre teutonique fut accusé d'hérésie en 1307 par l'archevêque de Riga. C'était déjà l'avidité spoliatrice des princes protecteurs de la réforme du XVIe siècle. Après le concile de Vienne, on procéda au dépècement méthodique de la proie, non sans garder les apparences. En théorie, toutes les propriétés de l'ordre furent transférées au saint-siège, qui les remit aux hospitaliers, mais ce transfert fictif n'empêcha pas Philippe le Bel de retenir la meilleure part. A partir de 1307, les embarras financiers de Philippe avaient visiblement diminué; ses dettes envers l'ordre avaient été éteintes, car les canons défendent de payer leur dû aux hérétiques; il avait saisi tout le numéraire accumulé dans les banques du Temple, dont il ne rendit jamais compte; et le trésor du Temple de Paris avait été transformé en caisse royale, sans qu'il eût été procédé à la liquidation des opérations engagées sous l'administration des derniers comptables du Temple. C'est comme si l'État s'emparait du capital de la Banque de France, de son portefeuille, et annulait d'un trait de plume ses dettes envers elle. Philippe le Bel alla plus loin encore, lorsque les dépouilles du Temple eurent été officiellement attribuées à l'Hôpital. Il prétendit que, ses anciens comptes de banque avec le Temple n'ayant pas été réglés, il restait créancier de l'ordre pour des sommes considérables, d'ailleurs indéterminées, car il avouait qu'il ne possédait à l'appui de son dire aucune écriture authentique : les écritures authentiques des trésoriers conventuels, c'était lui-même qui les avait fait supprimer dès la première heure pour anéantir jusqu'à la trace, non pas de ses créances, mais de ses dettes. Les hospitaliers substitués aux droits et aux charges du Temple furent obligés de consentir à une transaction; ils payèrent une soulte de 200,000 livres tournois le 21 mars 1313, et ce sacrifice ne les délivra même pas des exigences de la couronne; ils plaidaient encore à ce sujet devant le parlement sous le règne de Philippe le Long. — Quant aux biens immobiliers, Philippe le Bel les garda sous sa main jusqu'à sa mort, en perçut paisiblement les revenus (2); et les hospitaliers, pour en obtenir la délivrance, durent

(1) Dans une dépêche, envoyée d'Avignon au roi de France le 24 décembre 1309 par ses envoyés secrets, on lit : « Au sujet de l'administration des biens du Temple dans votre royaume, le pape a déclaré savoir qu'ils se perdaient et étaient dissipés, ainsi qu'il l'avait bien prévu lorsqu'il était à Poitiers. »

(2) Philippe mit aux enchères la ferme des domaines du Temple; les prix de fer-

verser plus tard des sommes énormes, sous prétexte d'indemniser la couronne de ce qu'elle avait déboursé pour l'entretien des templiers emprisonnés de 1307 à 1312 : frais de geôle et frais de torture. — Il paraît avéré, en résumé, que les hospitaliers furent plutôt appauvris qu'enrichis par le splendide cadeau offert à leur ordre, tant en France que dans les autres pays, où personne ne se fit scrupule de profiter d'une si belle occasion de gagner. « Il y eut, dit un historien, de véritables saturnales ; une immense débauche princière de pillage et de chantage. »

Restaient les templiers prisonniers. On relâcha tous ceux qui voulurent passer par l'humiliation des aveux. Ces libérés eurent, par la suite, des fortunes diverses, les uns vagabondèrent sur les routes, d'autres essayèrent de gagner leur vie par des travaux manuels ; quelques-uns entrèrent dans des ordres monastiques et quelques-uns aussi, dégoûtés du couvent, se marièrent. Les impénitens et les relaps furent frappés des plus terribles châtimens de la loi inquisitoriale : bûcher ou prison perpétuelle. Les plus illustres de ces relaps de la onzième heure sont, comme on sait, deux des hauts dignitaires que le pape avait réservés à son jugement personnel : le grand-maître Jacques de Molay et le maître de Normandie, Geoffroy de Charnay. C'est seulement en décembre 1313 que Clément V appointa trois cardinaux pour examiner ces chefs que des espérances égoïstes avaient persuadés jadis d'abandonner leurs frères et leur ordre, ce qui avait décapité et paralysé la défense. Le 19 mars 1314, ils furent amenés au portail de Notre-Dame pour écouter leur sentence; à savoir, le *mur*, la détention à perpétuité en pénitence des crimes avoués. Molay et Charnay avaient été soutenus jusque-là par l'assurance d'une délivrance prochaine, mainte fois promise; ils étaient en prison depuis sept ans ; ils aimèrent mieux n'y point rentrer désespérés : « Nous ne sommes pas coupables, dirent-ils, des choses dont on nous accuse, mais nous sommes coupables d'avoir bassement trahi l'ordre pour sauver nos vies. L'ordre est pur, il est saint, les accusations sont absurdes, les confessions menteuses. » Comme la foule présente s'étonnait et remuait, les cardinaux livrèrent hâtivement au prévôt de Paris ces deux confesseurs tardifs de la vérité; le roi fut prévenu, et, le soir du même jour, au coucher du soleil, un échafaud se dressa, dans l'île des Juifs, entre l'église des Augustins et le jardin du palais. Ils moururent dans la gloire du crépuscule printanier, avec un courage invincible qui frappa grandement les assistans. Il était réservé à un apologiste moderne de l'Église de

mage furent si élevés que la plupart des fermiers, qui avaient espéré faire fortune, se ruinèrent. Le roi fit saisir leurs biens.

dire que leur intrépidité finale est la marque de la forte prise que le démon avait sur eux.

L'ordre du Temple avait été détesté par le peuple tant qu'il avait été florissant; après sa chute, il y eut dans les masses, comme il arrive, un revirement de sympathie en sa faveur. Le bûcher du 19 mars flamboya d'un éclat sinistre dans l'imagination populaire; on en recueillit les cendres pour les vénérer à titre de reliques, et, comme les temps étaient durs, on crut que la colère de Dieu s'appesantissait pour venger le sang innocent. Il y eut des éclipses, des parahélies, des parasélènes, toutes sortes de prodiges astronomiques, météorologiques et physiologiques : le tonnerre dans un ciel serein, de la grêle, des naissances monstrueuses. Comme Clément V succomba, un mois après l'exécution de Molay, à une affreuse maladie, et comme Philippe le Bel disparut bientôt à son tour, à l'âge de quarante-six ans, la légende se répandit que Molay supplicié avait assigné le pape et le roi au tribunal de Dieu. Guillaume de Nogaret mourut aussi vers ce temps-là, après Clément, avant Philippe.

Le deuil public s'apaisa lentement, il dura autant que les derniers contemporains du drame. Seize ans après la mort de Philippe le Bel, un noble provençal, Bertrandet de Pellissier, écrivait dans son testament une belle oraison funèbre de ce Temple dont la fin était restée le cauchemar de ses jours et de ses nuits. Et combien de parens des victimes, combien de spectateurs des exécutions auraient pu dire avec Bertrandet : « J'ai souvent réfléchi aux vicissitudes des choses humaines, en pensant au sort pitoyable de cet ordre magnifique que j'avais vu si haut, et qui, en un clin d'œil, est tombé si bas. Comment ne pas pleurer, surtout quand les malheurs privés se joignent aux désastres publics? Je ne sais pas comment j'ai pu survivre à la mort déplorable de mes frères Pons et Guiraud, de mes proches et de mes amis sacrifiés!.. Cet ordre si illustre, qui avait formé tant de braves chevaliers; cet ordre à qui mes ancêtres étaient si redevables, que tant de mes cousins et de mes oncles, les Pellissier, les Pellipaire, ont servi, sous les auspices duquel ils ont suivi la voie de la gloire et de la vertu militaire, il fut, hélas! et s'est évanoui! Présent me sera toujours ce jour fatal, signe terrible de l'indignation céleste! Je voudrais que mes fils l'eussent toujours devant les yeux, pour apprendre l'horreur de la richesse, de la mollesse, de l'ivrognerie, des séductions féminines et de tous les vices que la paresse engendre... » — Telle est la philosophie à laquelle s'arrêta le bon sens public. Oui, les templiers, ou quelques templiers avaient été coupables d'orgueil, de débauches, et peut-être d'irrévérences. Non, les templiers n'étaient pas coupables des atrocités relevées à leur charge par

l'inquisition. Plus le temps s'écoula, plus l'opinion s'affermit en ce sens. Saint Antonin de Florence, au XVe siècle, n'hésita pas à attribuer la chute du Temple à l'envie allumée par leurs richesses. Boccace prit leur parti. Campi nous apprend qu'au XVIIe siècle les chevaliers étaient regardés universellement, en Italie, comme des saints et des martyrs.

On parle communément, de nos jours, de la « justice de l'histoire. » Les personnages qui se croient lésés par le jugement des hommes de leur temps en appellent volontiers à l'histoire, au lieu d'en appeler, comme le bon Jacques de Molay, à Dieu. Mais la justice de la postérité n'est pas toujours juste ; elle a des oscillations ; aucune force mystérieuse ne la garantit contre l'erreur ; beaucoup de causes l'y prédisposent. Les templiers devaient éprouver la vanité de cette justice posthume, après avoir éprouvé en première instance celle de la justice temporelle de leur siècle. L'arrêt de Clément V, dicté par Philippe le Bel, fut, il est vrai, revisé d'abord par les foules attendries. Mais, quand la monarchie absolue trouva en France des apologistes intransigeans, l'arrêt de la pitié publique fut cassé à son tour par les savans, appliqués à réhabiliter en tous points la mémoire de Philippe le Bel, fondateur officiel de l'absolutisme. Des hommes comme Du Puy accablèrent les templiers sous le poids d'une érudition assez solide pour dissimuler longtemps la pauvreté de leurs conclusions. Les partisans de l'infaillibilité rétrospective de la papauté trouvèrent aussi intérêt à blanchir Clément V : « Il ne faut pas, dit un écrivain catholique, que le procès des templiers serve de thème aux déclamations des incrédules contre le saint-siège. » D'autre part, des sectes adonnées à un mysticisme hétérodoxe et désireuses de rattacher leur origine à une tige ancienne, comme les francs-maçons et les rosecroix, glorifièrent les chevaliers d'une partie des crimes dont un pape les a chargés, et voulurent voir de la profondeur dans l'inepte symbolisme décrit par leurs accusateurs. — La postérité a donc crucifié une seconde fois l'ordre du Temple, qui a été victime, mort et vivant, des préjugés et de la mauvaise foi. Amer sujet de réflexions pour ceux qui ont besoin de croire à la sanction terrestre des récompenses et des châtimens, à la justification finale de l'innocence, à la punition des méchans, aux balances de « l'équitable avenir. »

CH. V. LANGLOIS.

LA

JEUNESSE DE LA FAYETTE

PREMIÈRE PARTIE

Il eût manqué quelque chose à la haute société du XVIIIe siècle, on ne connaîtrait pas les conséquences logiques de ses lectures et de son éducation d'esprit; on ne saurait pas davantage jusqu'où pouvaient aller, dans le milieu aristocratique le plus élevé, chez les jeunes nobles qui vivaient le plus près du trône, la liberté de la pensée, la hardiesse du jugement, le détachement des vanités du rang, si le marquis de La Fayette n'eût pas existé.

Si leur instruction politique eût été faite, si leur libéralisme n'eût pas été dans leur imagination et dans leur cœur plus que dans leur raison, un certain nombre de grands seigneurs, la minorité, nous le reconnaissons, aurait pu, avec l'aide des circonstances, constituer en France une chambre des lords. Mais le pays n'était pas préparé à les comprendre. Ce rêve devait donc s'évanouir bien vite, aux premiers rayons du soleil de la révolution. Les hobereaux de province, si peu éclairés, devaient, de leurs propres mains, détruire tout projet d'imitation de la constitution anglaise. On peut même affirmer que c'est l'idée qui leur a été la plus antipathique; et de tous les hommes de 1789, les premiers qu'ils ont poursuivis de leurs sarcasmes et de leurs haines ont été ceux qui voulaient essayer d'acclimater dans notre nation les institutions

d'au-delà de la Manche. L'influence de l'événement considérable qui doit jouer un rôle si important dans cette étude, l'indépendance des États-Unis de l'Amérique du Nord, fut grande sur le tour d'esprit de nos jeunes patriciens; les salons qu'ils fréquentaient, à Paris, virent leur langage et leurs goûts transformés, et, pendant les dix années qui précédèrent le choc inévitable de deux sociétés en hostilité sourde, l'insurrection des *Bostoniens*, comme on les appelait, fut un point d'appui pour cette poussée d'idées généreuses qui n'avaient d'égales, dans leur vigueur, que la confiance aveugle dans l'avenir et dans la bonté humaine.

Celui qui représente le mieux ce groupe de l'école américaine, par la simplicité et la chevalerie, par le courage et le désintéressement, par la probité et la volonté, par l'unité des lignes, par l'ignorance des hommes poussée jusqu'à la crédulité et la candeur, en même temps que par l'amour, nouveau jusqu'alors, de la popularité, mérite d'être étudié de près : des documens nouvellement publiés et les communications qui nous ont été faites permettent de juger équitablement cette honnête et noble figure.

Les historiens les plus austères, M. le duc Victor de Broglie, qui l'avait connu, et M. Guizot, qui l'avait approché, ont parlé de lui avec une secrète estime et une liberté d'appréciation mêlée de bienveillance; mais ils ont surtout jugé le La Fayette de la restauration et des journées de Juillet, celui qui « était entouré de gens qui le flattaient et le pillaient. » Les quatre révolutions auxquelles il a assisté l'ont vu jouer un rôle considérable, sinon le premier, dans toutes apportant une ardeur d'esprit que les années n'amortissaient pas, une rectitude de conduite dont il ne dévia jamais, une sincérité et une absence de calculs que ses ennemis les plus acharnés n'ont jamais songé à contester, et un amour du pays qui fut pour lui une religion.

Si les années avaient un peu affaibli ses facultés, lorsque la mort l'atteignit, elles n'avaient pas modifié son caractère. Et cependant, pourquoi ne le dirions-nous pas? On s'est habitué à ne voir en lui que le côté extérieur; on se le représente toujours habillé en garde national, avec la cocarde aux trois couleurs et dans la banalité des accolades patriotiques. De l'esprit fin, du grand seigneur, simple de manières, du causeur charmant, du cœur généreux, du patriarche se faisant aimer de tous ceux qui l'approchaient, de l'âme indomptable, désintéressée, avec l'unité de la vie, il n'en est presque plus question. C'est de l'injustice.

Voir, à travers un homme pareil, tant d'événemens si divers, si intéressans, si dramatiques, est un sérieux attrait pour ceux qui ne se lassent pas de réfléchir sur les suites de la révolution française. Mais si ce n'était pas assez d'être attiré vers La Fayette par le

rôle historique qu'il a joué, il se trouve à côté de lui, le soutenant dans toutes ses épreuves, partageant sa captivité, une femme qui a eu tous les héroïsmes avec toutes les modesties, et qui reste le modèle accompli de l'amour conjugal. On peut dire de Mme de La Fayette que son dévoûment s'est élevé au-dessus de tous les genres d'épreuves. Née d'une des plus illustres familles de France, ayant vu de près les grandeurs en même temps que les extrémités de toutes les calamités humaines, elle n'avait gardé aucune vanité de ses joies mondaines comme de ses souffrances incomparables. Son cœur n'avait jamais aspiré qu'à la liberté de se consacrer en paix aux saintes affections qui remplissaient son âme, à celle surtout qui les dominait toutes. Les sentimens et les devoirs faciles d'une obscure destinée eussent suffi à la fille des Noailles. Elle était surtout, suivant sa touchante expression, une fayettiste.

Son mari et Dieu occupèrent sa vie. « Sa dévotion, comme lui disait en riant sa tante, Mme de Tessé, était un mélange du catéchisme et de la Déclaration des Droits. » — Et sa dernière parole devait être, en s'adressant à La Fayette : « Je suis toute à vous. » Elle l'avait bien prouvé depuis l'heure où il la quitta, après quelques mois de mariage, pour aller se battre en Amérique, et pendant les premières années de la révolution, où elle avait accepté les opinions libérales, sans redouter le blâme de la société aristocratique dans laquelle elle vivait, mais aussi avec un tact qui l'empêchait de devenir une femme de parti ; jusque pendant les mois terribles de la Terreur, le cou sous la hache, elle persistait à signer ses lettres : *Femme La Fayette.*

Quelle vie héroïque et sainte! Quelle âme forte et tendre! Y a-t-il dans notre histoire un plus noble exemple des vertus domestiques? Et pour les révéler au monde, peut-on lire un livre plus touchant que celui consacré par Mme de Lasteyrie à sa mère?

Nous étudierons La Fayette à côté de l'âme de sa femme. Quand elle mourut et quand il eut écrit à M. de Latour-Maubourg l'admirable lettre de janvier 1808, il n'y eut plus pour lui de bonheur. Dans les luttes de la restauration, ainsi que dans les premières années de la monarchie de Juillet, n'ayant plus à côté de lui celle dont l'élévation, la délicatesse, la tolérance honoraient et charmaient sa vie, on sent que quelque chose lui manque. Il eut raison d'écrire au meilleur de ses amis : « Je ne m'en relèverai jamais. »

Il semble que l'heure soit venue de juger avec équité l'honnête homme qui a joué un rôle si considérable pendant cinquante ans. Si les passions ne sont pas éteintes, tous les documens ont du moins été mis au jour et permettent aux esprits éclairés et calmes d'asseoir un jugement sans craindre d'être accusés de faiblesse ou d'injustice.

I.

Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert de Motier, marquis de La Fayette, appartenait à une ancienne et illustre maison. Elle se partagea, au XIVe siècle, en deux branches : l'aînée, la branche des Gilbert-Motier de La Fayette, dont était issu Gilbert, troisième du nom, le vaillant maréchal dont les chroniques nous ont gardé le nom; et la cadette, la branche des Roch-Motier de Champetières, qui n'avait qu'une importance provinciale. La branche aînée fut attirée, en 1472, du côté du Velay par le mariage d'un de ses membres avec une Polignac.

Mme de La Fayette, de la branche aînée, l'auteur de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*, avait laissé deux fils. L'un était abbé, l'autre eut une fille mariée à M. de La Trémoille. Héritière d'une partie des terres des La Fayette, elle se prêta à faire rentrer dans les mains de ses cousins ceux de ses biens que les héritiers du nom pouvaient tenir à conserver. La branche à laquelle appartenait le marquis de La Fayette réunissait donc, au XVIIIe siècle, toutes les terres de la famille en Auvergne et possédait jusqu'au manoir du maréchal de La Fayette, qui s'appelait Saint-Romain.

Notre héros était venu au monde, le 6 septembre 1757, dans un vieux manoir du XIVe siècle, à Chavaniac, en Auvergne. Son père, colonel aux grenadiers de France, chevalier de Saint-Louis, avait été tué à la bataille de Minden, avant l'âge de vingt-cinq ans. Il laissait sa femme, Marie-Louise-Julie de la Rivière, enceinte de Gilbert, le dernier représentant de la seule branche qui restait de la famille.

Cet enfant fut élevé en Auvergne, auprès de sa mère et de ses tantes, Mlle de Chavaniac et Mlle de Motier, sœurs de son père, et remis aux soins de l'abbé Fayon, un prêtre fort instruit. De cette enfance, recueillie et solitaire, il ne gardait le souvenir que d'une hyène qui, échappée d'une ménagerie, terrifiait le voisinage. Au grand désespoir de sa mère et de ses tantes, le jeune La Fayette n'avait qu'un désir, celui de la rencontrer, et cet espoir animait ses promenades dans les bois.

A l'âge de onze ans, il fut envoyé à Paris et entra au collège du Plessis. Il perdit presque aussitôt sa mère, et se trouva, encore enfant, à la tête d'une fortune considérable, plus de 120,000 livres de rente. Son grand-père maternel, le comte de La Rivière, capitaine-lieutenant des mousquetaires noirs, devint son curateur et le confia, pour son éducation militaire, à un officier de mérite, M. de Margelay. A douze ans, il entrait donc aux mousquetaires et sortait du collège pour prendre part à toutes les revues. A qua-

torze ans, pour compléter son éducation d'officier, il passa, comme tous les jeunes gentilshommes, une année à l'académie de Versailles.

Ceux qui l'ont connu dans son adolescence, le comte de La Marck, le comte de Ségur, le représentent comme un peu gauche, un peu embarrassé de sa personne, fuyant le monde, sérieux, d'un excellent caractère, d'une grande bonté et d'une bravoure à toute épreuve. Sa taille était très élevée, ses cheveux roux. Il recherchait néanmoins avec soin ce qu'on appelait alors le bon air, mais il montait mal à cheval; et, à cause de sa taille, il dansait sans grâce. Les jeunes nobles avec lesquels il vivait se montraient plus adroits que lui aux exercices alors à la mode, au jeu de paume; mais tous l'aimaient. Comme le jeune La Fayette avait la libre disposition de ses revenus, « il avait beaucoup de chevaux et les prêtait avec obligeance à ses amis. »

Il avait quatorze ans à peine, et l'on s'occupait déjà à le marier; celle qu'on lui choisissait était l'une des petites-filles de la maison de Noailles, Adrienne d'Ayen.

M. le duc d'Ayen, fils aîné du dernier maréchal de Noailles, avait cinq filles qu'on appelait, avant leur mariage : Louise, Mlle de Noailles; Adrienne, Mlle d'Ayen; Clotilde, Mlle d'Épernon; Pauline, Mlle de Maintenon; et Rosalie, Mlle de Montclar. Leur mère, née d'Aguesseau, était la petite-fille du chancelier.

Il était impossible de rencontrer plus de contrastes entre les deux époux. Le duc d'Ayen était partout ailleurs que dans son ménage. Occupé à la fois de chimie et des nouveaux opéras, de philosophie et des affaires de cour, il parlait de tout cela légèrement, mais avec grâce, comme des seules choses importantes ici-bas. La duchesse d'Ayen, au contraire, élevée d'abord au couvent, puis dans la maison de son père, « non moins grave et non moins réglée qu'un couvent, » n'aimait que la retraite et portait dans sa piété quelque chose de l'austérité janséniste. Elle surveillait elle-même l'éducation de ses filles (1).

C'est toujours un problème que de savoir comment avait été élevée cette admirable génération de grandes dames qui surent si bien monter sur l'échafaud. Nous trouvons dans deux documens d'une valeur morale inappréciable, la vie de Mme d'Ayen et la vie de Mme de La Fayette, la réponse à cette question : Comment furent élevées les femmes les plus parfaites qui aient vécu à la fin du XVIIIe siècle?

Il n'y avait rien d'absolu dans la manière d'éduquer, de corri-

(1) *Correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck*, introduction. — *Vie de la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette. *Mémoires de la marquise de Montagu.*

ger ou de conduire de Mme d'Ayen. Elle croyait n'avoir rien fait quand elle n'avait pas convaincu l'enfant à qui elle parlait, et elle écoutait tous les raisonnemens de ses filles avec une bonté persévérante. Il en résultait peut-être quelques inconvéniens, comme le manque de docilité. « Cela peut bien être, maman, lui répondait un jour Adrienne, celle qui fut Mme de La Fayette, parce que vous nous permettez les raisonnemens et les objections; mais vous verrez qu'à quinze ans nous serons plus dociles que les autres. »

On leur enseignait d'abord le petit catéchisme de Fleury, puis le grand catéchisme du même auteur, ensuite l'Évangile. Les lectures étaient l'Ancien-Testament abrégé de Mesenguy, le *Magasin des enfans*, les *Élémens de géographie*, l'*Histoire ancienne* de Rollin. La conversation était un important moyen d'éducation. Mme d'Ayen lisait aussi avec ses filles et leur faisait lire les plus beaux morceaux de la poésie française, les plus belles pièces de Corneille, de Racine et de Voltaire. Elle leur apprenait à dicter des lettres, même avant qu'elles sussent elles-mêmes écrire.

Pauline, Mlle de Maintenon, celle qui fut Mme de Montagu, raconte dans ses mémoires qu'à trois heures, tous les jours, leur mère dînait avec elles et les emmenait, après le repas, dans sa chambre à coucher. La duchesse s'asseyait dans une bergère, près de la cheminée, ayant sous la main sa tabatière, ses livres, ses aiguilles. Ses cinq filles se groupaient alors autour d'elle : les plus grandes sur des chaises, les plus petites sur des tabourets, se disputant doucement à qui serait le plus près de la bergère. Tout en chiffonnant, on causait des leçons de la veille et des petits événemens du jour. Cela n'avait pas l'air d'une leçon, et à la fin c'en était une, et de celles qu'on retenait le mieux. On comparait la duchesse d'Ayen pour le tour d'esprit, l'élévation des sentimens, la force d'âme, à la mère Angélique de Port-Royal, si la mère Angélique eût vécu dans le monde.

Cette méthode d'éducation avait développé chez Adrienne l'habitude de tout discuter. Elle saisissait toujours les difficultés et voulait les approfondir. « Elle fut, dans sa jeunesse, fort troublée par ses doutes sur la religion. Ses inquiétudes étaient loin de la détourner des pratiques de piété; au contraire, le désir de connaître la vérité animait sa ferveur. Elle éprouvait un tel tourment de ses incertitudes, qu'elle l'a depuis comparé aux plus grandes peines qu'elle ait ressenties dans une vie si remplie de douleurs et d'anxiétés. Cette disposition commença vers l'âge de douze ans et dura plusieurs années. On la préparait alors à sa première communion; mais son caractère si sincère ne lui permettait pas d'approcher de Jésus-Christ avec une foi chancelante. »

Mme la duchesse d'Ayen jugeait ces troubles, et ils ne lui déplai-

saient pas. Elle en distinguait la source et y trouvait des motifs de consolation. Elle crut devoir différer la première communion d'Adrienne jusqu'à l'époque où elle serait calmée et raffermie.

C'est vers ce temps qu'elle reçut des propositions de mariage pour ses deux filles aînées. L'union de Louise et de son cousin le vicomte de Noailles fut rapidement résolue; mais il n'en fut pas de même du mariage d'Adrienne avec le marquis de La Fayette. La future avait à peine douze ans et le futur quatorze. Nous lisons dans la *Vie de la duchesse d'Ayen* que l'extrême jeunesse de M. de La Fayette, l'isolement où il se trouvait, n'ayant aucun guide qui pût avoir sa confiance, une grande fortune et tout acquise, ce que Mme d'Ayen regardait comme un danger de plus, toutes ces considérations la décidèrent d'abord à le refuser, malgré la bonne opinion qui était donnée de sa personne. Ce refus persista pendant une année; le consentement était au contraire vivement désiré par le duc d'Ayen. La froideur qui existait entre les deux époux s'en accrut. Enfin, rassurée par la certitude que sa fille ne la quitterait pas pendant les premières années, et sur la promesse de différer le mariage jusqu'au moment où l'éducation de M. de La Fayette serait achevée, elle consentit. « Elle accepta, dit sa fille, celui que depuis elle a toujours chéri comme le fils le plus tendrement aimé, celui dont elle a senti le prix dès le premier moment qu'elle l'a connu, celui qui seul, de tous les appuis humains, pouvait soutenir les forces de mon cœur après l'avoir perdue. Son consentement la raccommoda avec mon père, qui, pendant quelque temps, avait été réellement brouillé avec elle (1). » L'attrait avait devancé, chez Adrienne d'Ayen, ce sentiment si profond qui l'unit à La Fayette d'une manière encore plus étroite et plus tendre, au milieu de toutes les vicissitudes de la vie la plus agitée qui fut jamais, au milieu des alternatives de joies et de douleurs qui devaient la remplir pendant plus de trente années.

Le mariage se célébra le 11 avril 1774. La petite femme avait quatorze ans et demi; le jeune mari n'en avait pas dix-sept. Quelques voyages, comme capitaine, à Metz, où le régiment de Noailles tenait garnison, et dont le colonel était le prince de Poix, fils du maréchal de Mouchy, occupèrent une partie de l'été de 1774. La Fayette revint du régiment au mois de septembre, et, grande nouveauté en ce temps-là, il résolut de se faire inoculer. On loua à cet effet une maison à Chaillot, et le jeune ménage s'y enferma avec la duchesse d'Ayen, qui voulut donner à son gendre tous les soins que sa vigilance et sa tendresse savaient multiplier. L'hiver suivant, elle présenta les jeunes époux à la cour. Le duc d'Ayen

(1) *Vie de Mme la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette.

était capitaine des gardes du corps. Le marquis et la marquise de La Fayette furent chaque semaine du bal de la reine. Il ne semble pas que ce grand monde ait plu à La Fayette. Ses fragmens de *Mémoires* sont, sur ce point, très sobres de détails. Il était silencieux, « parce qu'il n'entendait guère de choses qui lui parussent mériter d'être dites (1). » C'était le résultat d'un amour-propre déguisé et d'un penchant observateur. Il constate du reste le jugement défavorable que cette attitude lui attirait et qui était accru par la gaucherie de ses manières, « qui, sans être déplacées dans les grandes circonstances, ne se plièrent jamais aux grâces de la cour, ni aux agrémens d'un souper de la capitale. »

Les mémoires du temps complètent cette confession très sincère. Le jeune comte de Ségur, qui avait épousé une sœur d'un second lit de la duchesse d'Ayen et qui vivait dans l'intimité de son neveu, dit « qu'à dix-huit ans, La Fayette avait un maintien grave, froid et qui annonçait très faussement de l'embarras et de la timidité. Ce froid extérieur et ce peu d'empressement à parler faisaient un singulier contraste avec la pétulance, la légèreté et la loquacité brillante des personnes de son âge ; mais cette enveloppe, si froide aux regards, cachait l'esprit le plus actif, le caractère le plus ferme et l'âme la plus brûlante. » Le comte de Ségur avait été mieux que personne à portée de l'apprécier. A peine adolescent, La Fayette avait été amoureux. Il avait cru mal à propos que Ségur était son rival, et, malgré son amitié, dans un accès de jalousie, il avait passé presque toute une nuit chez son ami pour lui persuader de disputer, l'épée à la main, le cœur de la belle (2).

Cependant, un souffle novateur se faisait sentir même dans les fantaisies. En attendant les batailles d'idées, la cour assistait à une querelle entre les jeunes et les vieux courtisans relativement à la mode. Les costumes paraissaient surannés à la nouvelle génération de gentilshommes. Le comte de Provence et le comte d'Artois avaient levé l'étendard de la révolte (3). Le triomphe fut d'abord dans le camp des novateurs. Ils eurent un brillant succès ; mais il ne dépassa pas la durée d'un carnaval. Dès qu'il fut fini, les vieux usages reprirent leur puissance ; et les jeunes *beaux*, y compris La Fayette, allèrent oublier dans leurs garnisons respectives leurs rêves trop courts de paladins.

Cet essai d'innovation avait commencé fort gaîment par des parties de plaisir et des ballets. Une société de jeunes gens et de jeunes dames s'était formée. La Fayette et sa femme y figuraient avec

(1) *Mémoires*, t. 1er, p. 7.

(2) *Mémoires de Ségur*, t. 1er.

(3) Voir Ségur, *Mémoires*, t. 1er, et *Correspondance de La Fayette*, t. 1er, p. 96. — Voir La Marck, introduction, t. 1er.

MM. d'Havré, de Guéméné, de Durfort, de Coigny, les deux Dillon, les deux Ségur, la comtesse Auguste d'Aremberg, la duchesse de Fronsac, belle-fille du maréchal de Richelieu. Cette société tenait d'abord ses assises à Versailles; elle prit ensuite ses rendez-vous près des Porcherons, dans l'auberge *A l'Épée de bois*, qui donna son nom à la société elle-même. Elle y venait déjeuner et souper.

La nécessité de faire des répétitions, avant d'exécuter des ballets devant Marie-Antoinette, avait donné à cette folle jeunesse, heureuse de vivre, un libre et fréquent accès chez la reine et dans les appartemens des princes. La Fayette y vit de très près le comte d'Artois. Il était admis dans les quadrilles arrangés à Trianon. Il n'était pas élégant danseur, et la reine, qui devait ne jamais l'aimer, ne le trouvait pas déjà à son gré.

Quoiqu'il eût plus d'esprit que son beau-frère, le vicomte de Noailles, il était loin d'avoir sa grâce : « Mais aussi il ne possédait pas comme lui la malheureuse passion de vouloir toujours se signaler dans tout ce qui produisait de l'effet. » — Ainsi, depuis que le duc d'Orléans avait introduit à Monceau les habitudes anglaises, on buvait beaucoup dans le grand monde; et le jeune vicomte de Noailles passait pour un buveur émérite, pouvant tenir tête aux seigneurs anglais qui venaient sur le continent. Un jour, dans un dîner auquel il n'assistait pas, mais dont le comte de La Marck faisait partie, La Fayette (n'oublions pas qu'il avait à peine dix-sept ans) avait bu plus de champagne qu'à l'ordinaire, et, comme il était indisposé, il fallut le mettre dans sa voiture et le ramener chez lui. Pendant le trajet, il répétait à ceux qui l'entouraient ce mot d'enfant : — « N'oubliez pas de dire à Noailles combien j'ai bu! » — C'est à peu près tout ce que le comte de La Marck, qui n'est pas bienveillant pour La Fayette et que nous retrouverons plus tard, a pu raconter de lui dans ces années si renommées pour la douceur de vivre.

Au milieu des soupers et des bals, la politique osa pénétrer en riant. Le rappel des parlemens occupait alors les esprits. La société de l'*Épée de bois* s'avisa de parodier les séances de ces graves assemblées. Le comte d'Artois jouait le rôle de premier président; et, ce qui peut sembler assez piquant, La Fayette, dans une de ces joyeuses audiences, remplit les fonctions de procureur-général.

Le mécontentement que l'intimité, accordée par les princes à quelques jeunes gentilshommes, inspirait aux représentans de la vieille cour, éclata brusquement. On prit prétexte d'une étourderie et l'on fit sentir à M. de Maurepas l'inconvénient de laisser les princes entourés de légers courtisans qui s'étaient permis de tourner en dérision la haute magistrature. Brid'oison n'était pas loin. — Pour détourner l'orage, le comte de Ségur, un des grands

coupables, se trouvant au coucher du roi, s'approcha d'un de ses amis, fit le récit d'une de leurs folles séances et prit soin de rire avec une indiscrétion qui le fit remarquer de Louis XVI. Venant alors au comte de Ségur, il lui demanda le sujet de cette bruyante gaîté. Après s'être défendu quelques momens de pouvoir en avouer tout haut le motif, le roi lui dit de le suivre, et, s'approchant d'une fenêtre, il se fit conter tout ce qui s'était passé dans une des séances pseudo-parlementaires. Ségur donna à son récit la forme, la couleur, l'esprit, qui pouvaient le rendre amusant. Louis XVI l'écouta et rit beaucoup. Le lendemain, au moment où Maurepas tentait de provoquer contre la jeune cour les sévérités royales et s'efforçait de grandir les conséquences d'un travestissement qui, disait-il, livrait au ridicule la dignité du parlement : « Cela suffit, répondit le roi, on y songera pour l'avenir; mais, pour le présent, il n'y a rien à faire, car je suis presque moi-même au nombre des coupables (1). »

Ainsi se passa la première année du mariage de La Fayette. On peut le croire, quand il écrit qu'il ne se plia jamais *aux grâces de la cour*. Il donna, du reste, en ce temps-là, une preuve éclatante de ses goûts modestes et de sa volonté en ne balançant pas à déplaire à ses nouveaux parens pour sauvegarder son indépendance. Il s'agissait d'un titre dans la maison du comte de Provence. Le maréchal de Noailles désirait cet arrangement. Pour l'empêcher, sans résister à ceux qu'il aimait, La Fayette fit en sorte de mécontenter par un mot le prince, à la personne duquel on voulait l'attacher! Toute négociation fut à jamais rompue. On sentait déjà dans l'air les effluves de 1789.

Une vie de dissipation n'était pas non plus de l'éducation de Mme de La Fayette. Elle était obligée d'aller, ainsi que sa sœur, la vicomtesse de Noailles, au spectacle et au bal de la cour. Mais jamais, même dans sa plus grande jeunesse, elle n'avait cru pouvoir goûter un seul des amusemens du monde sans quelque motif de devoir : « Elle ne s'y décidait pas légèrement; mais, après cela, elle s'y livrait franchement et sans scrupule. » Son sentiment pour son mari était au-dessus de toutes ses autres affections; et ce sentiment, au dire de Mme de Lasteyrie, s'accordait avec une délicatesse qui l'éloignait de toute espèce de jalousie, « ou du moins des mauvais mouvemens qui en sont d'ordinaire la suite. »

Ses doutes sur la religion, qui avaient violemment agité sa conscience, s'étaient dissipés. En pleine connaissance d'elle-même, elle fit sa première communion le dimanche de Quasimodo qui suivit l'hiver de 1776. Elle devint grosse cette même année et mit au

(1) *Mémoires de ma main*, p. 8.

monde une fille qu'elle appela Henriette et qui ne devait pas vivre plus de vingt-deux mois.

Des événemens se préparaient qui allaient à jamais entraîner La Fayette loin du monde où son beau-père, le duc d'Ayen, eût voulu le retenir.

II.

C'est à Spa, le café de l'Europe au XVIIIe siècle, le lieu de plaisir où l'on jouissait d'une liberté plus étendue que dans aucune contrée du monde, grâce au souverain de ce petit pays, l'évêque de Liège, c'est à Spa que le comte de Ségur, l'ami et l'oncle de La Fayette, apprit les événemens qui annonçaient en Amérique une prochaine révolution. On était dans l'été de 1776, La Fayette était alors en garnison à Metz. Le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, vint dans cette ville, et un dîner lui fut donné chez le gouverneur, le comte de Broglie, personnage de beaucoup d'esprit et de talent, dont la correspondance secrète avec le roi Louis XV tient une place considérable dans l'histoire du XVIIIe siècle. Le comte de Broglie attirait à lui la jeunesse par sa bienveillance et par sa perspicacité. Il avait invité le jeune La Fayette à ce dîner; le duc de Glocester venait de recevoir des lettres d'Angleterre et il mit la conversation sur ce qu'elles contenaient, c'est-à-dire la nouvelle de la déclaration d'indépendance de l'Amérique. Tout cela était nouveau pour La Fayette. Il écoutait avec une ardente curiosité. Il pressait le duc de questions. Les réponses ajoutaient à son intérêt ou plutôt à son enthousiasme. Avant la fin du repas, il avait conçu le projet de partir pour l'Amérique (1).

A compter de ce moment, il n'eut plus d'autre pensée. Pour réaliser son dessein, il se rendit presque aussitôt à Paris. Le premier coup de canon qui avait été tiré dans l'autre hémisphère avait retenti dans toute l'Europe avec la rapidité de la foudre. On appelait alors les Américains « insurgens » et « Bostoniens. » Leur courageuse audace électrisait les esprits, particulièrement à Paris. Dans cette société encore aristocratique par ses formes, La Fayette fut frappé de voir éclater un si vif et si général intérêt pour la révolte d'un peuple contre un roi. La mode elle-même montra bien la rapidité de l'engouement. Dans les salons, le jeu anglais, le *whist*, se vit tout à coup remplacé par un jeu non moins grave qu'on nomma le *boston*. « Ce mouvement, remarque M. de Ségur, quoiqu'il semble bien léger, était un notable présage des grandes conversions

(1) *Writings of George Washington*, t. v, appendice, n° 1, p. 445.

auxquelles le monde entier ne devait pas tarder à être livré (1). » Personne à Paris ne se montrait favorable à la cause de l'Angleterre, et chacun y faisait publiquement des vœux pour celle des *bostoniens*.

Quoiqu'il eût à peine dix-neuf ans, La Fayette vit clairement que jamais si belle cause n'avait attiré l'attention des hommes. Avec un sens politique très juste, il jugea en même temps que, dans cette question de liberté des colonies anglaises, les destins de la France et ceux de sa rivale allaient se décider. La Grande-Bretagne se voyait enlever, avec les nouveaux états, un important commerce, un quart de ses sujets, augmentant sans cesse par une incessante émigration. Les treize colonies retombaient-elles au contraire sous le joug de la métropole, c'en était fait de nos Antilles, de nos possessions d'Afrique et d'Asie, de notre commerce maritime et par conséquent de notre marine.

Le comte de Ségur était aussi accouru à Paris et il avait rejoint La Fayette et le vicomte de Noailles, tous les trois unis par les liens du sang, et, ce qui les serre mieux, par des idées et des passions communes. Ils devaient s'embarquer ensemble, et en attendant l'organisation de leur expédition, le secret devait être par eux fidèlement gardé. Il le fut aussi par le comte de Broglie, qui, ayant reçu la confidence de La Fayette, essaya d'abord de le détourner de son dessein. — « J'ai vu mourir votre oncle dans la guerre d'Italie, lui disait-il. J'étais présent à la mort de votre père à la bataille de Minden, et je ne veux pas contribuer à la ruine de la seule branche qui reste de la famille. » Cependant reconnaissant une résolution inébranlable, il sut la comprendre, et son cœur, après de vains efforts pour arrêter La Fayette, le suivit « avec une tendresse paternelle (2). »

Si le comte de Broglie voulut être son guide, il n'en fut pas de même du duc d'Ayen. Sa colère fut violente contre son gendre, dès qu'il connut sa résolution. L'opinion du grand monde, au contraire, fut hostile aux Noailles. « Les dames françaises, écrivait lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre, à son gouvernement, blâment les parens de M. de La Fayette d'avoir tâché de l'arrêter dans une si noble entreprise. Si le duc d'Ayen, disait l'une d'elles, traversait un tel gendre dans une telle tentative, il ne devrait plus espérer de marier ses filles (3). »

Le vieux maréchal de Noailles, qui naguère priait le comte de

(1) *Mémoires de Ségur*, t. 1er.
(2) *Mémoires de ma main*, p. 9.
(3) Voir *Vie de Mme de La Fayette* et *Mémoires de Ségur*.

Ségur d'user de son influence sur son ami pour échauffer sa froideur, le réveiller de son indolence, et pour communiquer un peu de flamme à son caractère, n'en revenait pas lorsqu'il apprit tout à coup que ce jeune sage de dix-neuf ans, emporté par la passion de la gloire, voulait franchir l'océan pour combattre en faveur de la liberté américaine.

Le gouvernement français, qui désirait l'affaiblissement de la puissance de l'Angleterre, allait être insensiblement entraîné par cette opinion libérale qui se déclarait avec tant de vivacité. Il laissait donner par la marine marchande des secours en armes, en munitions et en argent aux *insurgens*. Il laissait Beaumarchais faire ses envois de fusils, et quand l'ambassadeur d'Angleterre se plaignait à notre cour, elle niait les faits, ordonnait le déchargement des objets de contrebande et chassait de ses ports les corsaires américains. Notre gouvernement s'aveuglait au point de croire que ses démarches secrètes ne seraient pas aperçues. Les voiles dont il se couvrait devenaient de jour en jour plus transparens.

Bientôt on vit arriver à Paris les députés américains, Sileas Deane et Arthur Lee. Le docteur Franklin vint les rejoindre peu de temps après.

Il serait difficile d'exprimer avec quelle faveur furent accueillis en France, au sein d'une vieille monarchie, ces envoyés d'un peuple en insurrection. Tous les mémoires du temps en font foi. Les commissaires du congrès n'étaient pas encore reconnus officiellement comme agens diplomatiques. Ils n'avaient pas obtenu d'audience de Louis XVI, et cependant on voyait chaque jour accourir dans leur demeure, les hommes les plus distingués et les plus en renom, philosophes, savans, littérateurs. Nos jeunes officiers s'empressaient de leur côté de questionner les commissaires américains sur la situation de leurs affaires et sur leurs moyens de défense. Leurs milices encore inexpérimentées, novices dans le métier des armes, venaient d'éprouver des revers successifs, devant la solidité et la tactique des troupes anglaises. Sileas Deane et Arthur Lee ne dissimulaient pas que le secours de quelques officiers instruits leur était indispensable. Sans doute, l'attrait des périls et l'amour de l'indépendance avaient déjà attiré en Amérique plusieurs volontaires européens, entre autres deux Polonais dont l'histoire a conservé les noms, Pulawski et Kosciusko, mais on juge de quelle importance eût été pour la cause américaine l'adhésion franche et complète de vrais officiers français appartenant aux premières familles du royaume. Cette adhésion, le marquis de La Fayette, le comte de Ségur et le vicomte de Noailles la donnèrent. La conformité de leurs sentimens, de leurs opinions, de leurs désirs, ne

s'étendait pas alors à leur fortune. Le vicomte de Noailles et le comte de Ségur ne jouissaient que de la pension payée par leurs parens. La Fayette, au contraire, quoique plus jeune et moins avancé en grade, se trouvait, à l'âge de dix-neuf ans, maître de ses biens, de sa personne et possesseur de plus de 120,000 livres de rente.

Voulant s'adresser à M. Deane, il eut recours au comte de Broglie, qui le mit en relations avec le baron de Kalb, officier allemand au service de la France, cherchant de l'emploi chez les *insurgens*, suivant l'expression du temps. Kalb savait l'anglais, il servit d'interprète à La Fayette, et l'accompagna chez M. Deane. « En présentant à M. Deane ma figure à peine âgée de dix-neuf ans (c'est La Fayette qui le raconte), je parlai plus de mon zèle que de mon expérience; mais je lui fis valoir le petit éclat de mon départ, et il signa l'arrangement. »

Le secret de cette négociation et des préparatifs qui la suivirent fut miraculeusement gardé. Le comte de Broglie trouva aisément des officiers sans place et sans fortune, parmi lesquels il en choisit plusieurs destinés à servir d'escorte à Lafayette. Celui-ci les prit à sa solde. Ce n'est pas le seul service que lui rendit le comte de Broglie. Il envoya son secrétaire, M. du Boismartin, à Bordeaux pour assurer l'achat et l'équipement du vaisseau dont La Fayette avait besoin. La défense du duc d'Ayen n'avait fait qu'irriter son gendre. Cependant il dissimula et parut d'abord obéir aux ordres qu'il avait reçus.

Pendant qu'on s'occupait d'armer le navire, de funestes nouvelles arrivaient d'Amérique. Les forces de Washington étaient anéanties. Trois mille hommes seuls restaient en armes, et le général Howe les poursuivait. L'envoi d'un bâtiment devenait presque impossible. Deane et Lee eux-mêmes crurent devoir faire témoigner à La Fayette leur découragement et le détourner de son projet. C'était bien peu le connaître. Il se rendit chez M. Deane, et le remerciant de sa franchise : « Jusqu'ici, monsieur, dit-il, vous n'avez vu que mon zèle! Il va peut-être devenir utile; j'achète un bâtiment qui portera vos officiers. Il faut montrer de la confiance, et c'est dans le danger que j'aime à partager votre fortune (1). »

Ainsi, dans le même temps où le général Washington, réduit à un corps de deux à trois mille hommes, ne désespérait pas de la chose publique, le même sentiment animait à mille lieues de là un jeune homme de dix-neuf ans, destiné à devenir son intime ami et à participer avec lui à l'heureux résultat de cette lutte. Les commissaires américains lui promirent le grade de major-général.

(1) *Mémoires de ma main*, p. 12.

Pour mieux couvrir ses préparatifs, il réalisa un voyage en Angleterre, depuis longtemps projeté. Il séjourna à Londres trois semaines, avec son parent le prince de Poix. Il y vit Bancroft et fut présenté au roi George, par l'ambassadeur de France, le marquis de Noailles, frère du duc d'Ayen, oncle de Mme de La Fayette. Il alla même danser chez lord Germain, ministre des colonies, et rencontra à l'Opéra le général Clinton, qu'il devait retrouver sur le champ de bataille de Monmouth. Il affichait ses sentimens pour les Américains, et son attitude le fit rechercher par lord Shelburne, qui l'invita à déjeuner.

La résolution de La Fayette étant inébranlable, il écrivit de Londres le 7 mars 1777 à son beau-père :

« Vous allez être étonné, mon cher papa, de ce que je vais vous mander ; il m'en a plus coûté que je ne puis vous l'exprimer pour ne pas vous consulter. Mon respect, ma tendresse, ma confiance en vous, doivent vous en assurer ; mais ma parole était engagée, et vous ne m'auriez pas estimé si j'y avais manqué. J'ai trouvé une occasion unique de me distinguer et d'apprendre mon métier. Je suis officier général dans l'armée des États-Unis d'Amérique. Mon zèle pour leur cause et ma franchise ont gagné leur confiance. De mon côté, j'ai fait ce que j'ai pu pour eux, et leurs intérêts me seront un jour plus chers que les miens. Enfin, mon cher papa, pour le moment je suis à Londres, attendant toujours des nouvelles de mes amis : dès que j'en aurai, je partirai d'ici, et sans m'arrêter à Paris j'irai m'embarquer sur un vaisseau que j'ai frété et qui m'appartient... Je suis au comble de la joie d'avoir trouvé une si belle occasion de faire quelque chose et de m'instruire. Je sais bien que je fais des sacrifices énormes, et qu'il m'en coûtera plus qu'à personne pour quitter ma famille, mes amis, vous, mon cher papa, parce que je les aime plus tendrement qu'on n'a jamais aimé ; Mais ce voyage n'est pas bien long ; on en fait tous les jours de plus considérables pour son seul plaisir, et d'ailleurs j'espère en revenir plus digne de tout ce qui aura la bonté de me regretter. Adieu, mon cher papa, j'espère vous revoir bientôt ; conservez-moi votre tendresse. J'ai bien envie de la mériter, et je la mérite déjà par celle que je sens pour vous et le respect que conservera toute sa vie votre tendre fils. »

Après avoir écrit cette lettre si digne, si chevaleresque, qui le met hors de son milieu, et au-dessus des ambitions vulgaires, il se rembarque pour Paris, y arrive incognito, descend chez M. de Kalb et se cache trois jours à Chaillot.

Un matin, à sept heures, il entre brusquement dans la chambre de son ami, le comte de Ségur, ferme hermétiquement la porte

et s'asseyant près de son lit, lui dit : « Je pars pour l'Amérique (1), tout le monde l'ignore ; mais je t'aime trop pour avoir voulu partir sans te confier mon secret. — Et quel moyen as-tu pris, lui répondit Ségur, pour assurer ton embarquement? » La Fayette lui fit alors un récit complet de son plan, lui donna même le nom des officiers qui consentaient à partager son sort et qui lui avaient été désignés par le comte de Broglie. Il lui cita particulièrement M. de Ternant, militaire aussi brave qu'instruit, M. de Valfort, dont la science profonde le fit désigner quelques années plus tard pour la direction de l'école militaire.

La Fayette alla faire les mêmes confidences à son beau-frère, le vicomte de Noailles.

Le point le plus pénible était la séparation de sa jeune femme. Elle était au milieu d'une seconde grossesse. On juge de sa douleur! Outre ce qu'elle souffrait elle-même, elle avait encore le chagrin de voir la colère de son père. Elle mit toute sa volonté en œuvre pour dissimuler les tortures de son cœur. Les soins de sa vaillante mère furent pour elle une vraie consolation. La duchesse d'Ayen, alarmée pour son propre compte de l'éloignement et des dangers du gendre qu'elle chérissait comme un fils, ayant, moins que personne au monde, le goût de l'ambition, la soif de la gloire humaine, jugea cependant l'entreprise « comme elle a été jugée par le reste du monde (2). » Retranchant absolument des torts apparens de cette entreprise ce qu'elle pouvait coûter à la fortune de son gendre, Mme d'Ayen trouva, dès le premier moment, un motif de la distinguer de ce qu'on appelle une folie de jeune homme. « Les sentimens de son cœur pour mon mari, écrivait Mme de La Fayette, la rendaient propre à adoucir les déchiremens du mien. Elle m'apprit elle-même le cruel départ et s'occupa de me consoler en cherchant les moyens de servir M. de La Fayette avec cette tendresse généreuse, cette supériorité de vues et de caractère qui la développaient tout entière. »

Le départ et le voyage furent toute une série d'aventures. A peine La Fayette était-il en route pour Bordeaux que le duc d'Ayen lui-même courut informer Maurepas. Des ordres furent immédiatement expédiés à M. de Frenel, commandant en Guyenne, pour qu'il retînt La Fayette. Il fut en même temps convenu que Maurepas lui enverrait l'ordre de se rendre à Avignon, où il trouverait son beau-père et sa tante, la comtesse de Tessé, et que de là on partirait pour visiter l'Italie.

(1) Voir Ségur, *Mémoires*, t. 1er.
(2) Voir *Vie de la duchesse d'Ayen*. — *Vie de Mme de La Fayette*.

Après avoir conduit son vaisseau au port du Passage, La Fayette, au risque de se faire arrêter, était revenu à Bordeaux, et par une déclaration remise à M. de Frenel, il assumait sur lui seul les suites de son évasion. Il écrivit aux ministres, à ses amis. Parmi ces derniers était M. de Coigny, qui l'avertit aussitôt de ne concevoir aucune espérance d'obtenir l'autorisation de partir. Ce fut le comte de Broglie qui le tira encore d'embarras. Il s'engagea à se rendre en Espagne et à ne pas revenir à Paris, où l'avortement de ses projets l'exposerait au ridicule. Feignant alors de se rendre à Marseille, La Fayette partit en chaise de poste avec un officier nommé Monroy. A quelques heures de Bordeaux, il monta à cheval, déguisé en courrier et courut devant la voiture qui prit la route de Bayonne (1). Là, ils restèrent deux ou trois heures, et pendant que Monroy y faisait quelques affaires indispensables, La Fayette resta couché sur la paille de l'écurie. Ce fut la fille du maître de poste qui reconnut le faux courrier à Saint-Jean-de-Luz pour l'avoir vu, quand il revenait du port du Passage à Bordeaux. Mais un signe la fit taire.

C'est ainsi que La Fayette rejoignit son vaisseau, qu'il nomma *la Victoire*, le 26 avril 1777, et, le même jour, après six mois d'efforts et d'impuissance, il mit à la voile pour le continent américain. La cour de France dépêcha des ordres aux îles Sous-le-Vent pour l'arrêter s'il y relâchait. La Fayette déclara au capitaine que, le vaisseau lui appartenant, il le destituerait à la moindre résistance et donnerait le commandement à son second. S'étant aperçu que le motif de cette résistance était la crainte pour le capitaine de perdre une cargaison de 8,000 dollars, La Fayette en garantit la valeur sur sa caisse personnelle, et le bon accord fut rétabli (2).

Un autre péril menaçait le bâtiment qui portait La Fayette et sa fortune, c'étaient les corsaires anglais. Ce lourd navire, armé seulement de deux canons et de quelques fusils, n'eût pas échappé. La Fayette avait pris la résolution de sauter plutôt que de se rendre. Les mesures furent prises en conséquence, avec un brave marin hollandais nommé Bedaux. Le capitaine insista sur une relâche aux îles Sous-le-Vent; mais, comme le prévoyait La Fayette, on y eût trouvé des lettres de cachet, et, moins de gré que de force, le capitaine dut suivre une route directe.

A quarante lieues des côtes, on fut atteint par un petit bâtiment. On se prépara pour la défense. Par bonheur, c'était un vaisseau américain, qu'on s'efforça vainement d'accompagner. A peine

(1) Sparks et *Mémoires de ma main.*
(2) Washington's writings.

fut-il perdu de vue qu'on rencontra deux frégates anglaises. On put encore leur échapper.

Les longues heures de la traversée, notre héros les remplissait en pensant à Mme de La Fayette. Il est impossible de ne pas être charmé par ses lettres si sincères, si jeunes, si tendres : « A bord de *la Victoire*, ce 30 mai 1777. — C'est de bien loin que je vous écris, mon cher cœur, et à ce cruel éloignement se joint l'incertitude encore plus affreuse du temps où je pourrai savoir de vos nouvelles... Que de craintes, que de troubles j'ai à joindre au chagrin déjà si vif de me séparer de tout ce que j'ai de plus cher! Comment aurez-vous pris mon second départ? (Le premier était le voyage à Londres.) M'en aurez-vous moins aimé? M'aurez-vous pardonné? Aurez-vous songé que, dans tous les cas, il fallait être séparé de vous, errant en Italie et traînant une vie sans gloire, au milieu des personnes les plus opposées à mes projets et à ma façon de penser? Toutes ces réflexions ne m'ont pas empêché d'éprouver un mouvement affreux dans ces terribles momens qui me séparaient du rivage.

« Vos regrets, ceux de mes amis, Henriette (son premier enfant, qu'il perdit pendant son voyage), tout s'est représenté à mon âme d'une manière déchirante. C'est bien alors que je ne me trouvais plus d'excuse. Si vous saviez tout ce que j'ai souffert, les tristes journées que j'ai passées en fuyant tout ce que j'aime au monde! Joindrai-je à ce malheur celui d'apprendre que vous ne me pardonnez pas? En vérité, mon cœur, je serais trop à plaindre.

« Mais je ne vous parle pas de moi, de ma santé, et je sais que ces détails vous intéressent. Je suis dans le plus ennuyeux des pays. La mer est si triste! et nous nous attristons, je crois, mutuellement, elle et moi... Je devrais être arrivé; mais les vents m'ont cruellement contrarié. Je ne me verrai pas avant huit ou dix jours à Charlestown...

« Pourvu que j'apprenne que vous vous portez bien, que vous m'aimez toujours et qu'un certain nombre d'amis sont dans le même cas, je serai d'une philosophie parfaite sur tout le reste, de quelque espèce et de quelque pays qu'il puisse être. Mais aussi, si mon cœur était attaqué dans un endroit bien sensible, si vous ne m'aimiez plus tant, je serais trop malheureux. Mais je ne dois pas le craindre, n'est-ce pas, mon cher cœur? J'ai été bien malade dans les premiers temps de mon voyage, et j'aurais pu me donner la consolation amusante qui est de souffrir en nombreuse compagnie. Je me suis traité à ma manière. J'ai été plus tôt guéri que les autres; à présent, je suis à peu près comme à terre... Vous voyez que je vous dis tout, mon cher cœur; aussi ayez-y confiance

et ne soyez pas inquiète sans sujet... Parlons de choses plus importantes! Parlons de vous, de la chère Henriette, de son frère ou de sa sœur! (Mme de La Fayette était grosse.) Henriette est si aimable qu'elle donne le goût des filles. Quel que soit notre nouvel enfant, je le recevrai avec une joie bien vive. Ne perdez pas un moment pour hâter mon bonheur, en m'apprenant sa naissance. Je ne sais pas si c'est parce que je suis deux fois père, mais je me sens plus père que jamais... »

« 7 juin. — Je suis encore dans cette triste plaine. Pour me consoler un peu, je pense à vous, à mes amis! Je pense au plaisir de vous retrouver. Quel charmant moment, quand j'arriverai, que je viendrai vous embrasser tout de suite, sans être attendu! Vous serez peut-être avec vos enfans. J'ai même, à penser à cet heureux instant, un plaisir délicieux! Ne croyez pas qu'il soit éloigné; il me paraîtra bien long, sûrement; mais, dans le fait, il ne sera pas aussi long que vous allez vous l'imaginer...

« Vous avouerez, mon cœur, que l'occupation et l'existence que je vais avoir sont bien différentes de celles qu'on me gardait dans ce futile voyage (en Italie). Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant, comme ami, offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté, nulle ambition, nul intérêt particulier; en travaillant pour ma gloire, je travaille pour leur bonheur. J'espère qu'en ma faveur, vous deviendrez bonne Américaine; c'est un sentiment fait pour les cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité; elle va devenir le respectable et sûr asile de la liberté.

« Adieu, la nuit ne me permet pas de continuer, car j'ai interdit toute lumière dans mon vaisseau depuis quelques jours. Voyez comme je suis prudent! Adieu donc! Si mes doigts sont un peu conduits par mon cœur, je n'ai pas besoin de voir clair pour vous dire que je vous aime et que je vous aimerai toujours. »

Tout La Fayette est déjà dans cette lettre *sensible*, héroïque, avec le grain de chimère et d'optimisme généreux qui sent le XVIIIe siècle.

Ce ne fut que le 16 juin 1777, après sept semaines de navigation et d'incidens de toute sorte, que La Fayette eut la bonne chance d'aborder en Caroline et de mouiller devant Georgetown. Remontant en canot la rivière, il sentit enfin sous ses pieds le sol américain, « et son premier mot fut un serment de vaincre ou de périr pour la cause de l'indépendance (1). »

(1) Nous renvoyons nos lecteurs pour l'ensemble des faits à la remarquable *Histoire*

III.

Il descendit chez le major Huger, le père de celui qui devait si vaillamment se dévouer pour le sauver des prisons d'Olmütz.

Sa pensée va trouver Mme de La Fayette, et il lui écrit aussitôt ce billet tout pimpant :

« J'arrive, mon cher cœur, en très bonne santé, dans la maison d'un officier américain, et, par le plus grand bonheur du monde, un vaisseau français met à la voile; jugez comme j'en suis aise. Je vais ce soir à Charlestown. Je vous y écrirai. Il n'y a point de nouvelles intéressantes. La campagne est ouverte; mais on ne se bat point, très peu du moins. Les manières de ce monde-ci sont simples, honnêtes et dignes en tout du pays où tout retentit du beau nom de liberté. Je comptais écrire à Mme d'Ayen. Mais c'est impossible. Adieu, adieu, mon cœur. — De Charlestown, je me rendrai par terre à Philadelphie et à l'armée. N'est-il pas vrai que vous m'aimerez toujours? »

La nouveauté de toutes choses autour de lui, la chambre même, le lit entouré de moustiquaires, les domestiques noirs qui venaient lui demander ses ordres, la beauté et l'aspect étrange de la campagne, qu'il voyait de ses fenêtres et que couvrait une riche végétation, tout se réunissait pour produire sur La Fayette un effet magique et pour éveiller en lui des sensations inexprimables.

Jamais il ne fut un désillusionné, et, du commencement à la fin de sa vie, il resta profondément attaché à l'Amérique. A son arrivée, beaucoup d'aventuriers voulurent en vain se lier avec lui et lui inspirer leurs préventions. Sa parfaite droiture le garantit de toute intrigue. Son objectif était d'être admis le plus tôt possible, comme officier, par le congrès et d'être reçu par Washington.

Après s'être procuré des chevaux, il partit avec six officiers pour Philadelphie. Il fit ainsi près de neuf cents milles.

Les circonstances dans lesquelles se présentait La Fayette étaient peu favorables aux étrangers. Dégoûtés par la conduite de plusieurs aventuriers français, les Américains étaient révoltés des prétentions des impudens. La honte des premiers choix, les jalousies de l'armée, les préjugés nationaux, « tout servait à confondre le

de la participation de la France à l'indépendance des États-Unis. L'auteur, M. Henry Doniol, a été le premier éditeur de tous ces documens. Personne ne les avait jusqu'à ce jour mis en ordre et agencés dans l'histoire générale. Ce beau travail a mérité le prix Gobert.

zèle avec l'intérêt, les talens avec le charlatanisme (1). » La froideur du premier accueil que reçut La Fayette avait tout 'air d'un congé.

Dès son arrivée à Philadelphie, il avait remis les lettres de Franklin et de Deane à M. Lowel, président du comité des affaires étrangères. Le lendemain, il se rendit au congrès. M. Lowel sortit et lui fit connaître qu'il n'y avait pas d'espoir que sa demande fût accueillie. Sans être déconcerté par le langage des députés qui vinrent ensuite lui parler, La Fayette les pria de rentrer dans la salle du congrès, et, soupçonnant que ses papiers n'avaient pas été lus, il écrivit le billet suivant, avec prière au speaker d'en donner lecture publiquement : « D'après mes sacrifices, j'ai le droit d'exiger deux grâces : l'une est de servir à mes dépens, l'autre est de commencer à servir comme volontaire. » Un style aussi nouveau réveilla l'attention; on ouvrit les dépêches de Deane et de Franklin, et, le 31 juillet, le congrès des États-Unis prit une résolution conçue en ces termes :

« Attendu que le marquis de La Fayette, par suite de son grand zèle pour la cause de la liberté, dans laquelle les États-Unis sont engagés, a quitté sa famille et les siens et est venu à ses frais offrir ses services aux États-Unis sans réclamer ni traitement ni indemnité particulière, et qu'il a à cœur d'exposer sa vie pour notre cause;

« Résolu : que ses services sont acceptés, et que, en considération de son zèle, de l'illustration de sa famille et de ses alliances, il aura le rang et la commission de major-général dans l'armée des États-Unis. »

Il lui restait à voir Washington. Les combinaisons militaires avaient contraint le général à se rapprocher du siège du gouvernement : l'armée anglaise, forte de 18,000 hommes environ, avait fait voile de New-York; les deux Howe s'étaient réunis pour une opération secrète, tandis que Clinton, resté à New-York, y préparait de son côté un mouvement. Toutes les forces britanniques étaient donc en mouvement. Pour parer tant de coups, Washington, laissant Putnam, son lieutenant, sur la Rivière du Nord, avait passé le Delaware avec 11,000 hommes et était venu camper à portée de Philadelphie.

La Fayette lui fut pour la première fois présenté à un dîner où assistaient plusieurs membres du congrès. Au moment où l'on allait se séparer, Washington prit La Fayette à part, lui témoigna beaucoup de bienveillance, le complimenta sur son zèle et sur ses sacrifices, et l'invita à regarder le quartier-général comme sa maison. Il ajouta, en souriant, qu'il ne lui promettait pas le luxe d'une

(1) Voir Sparks et les *Mémoires de ma main*, t. 1er.

cour; mais que, devenu soldat américain, il se soumettrait, sans nul doute, de bonne grâce aux mœurs et aux privations de l'armée d'une république (1).

Le lendemain, Washington fit l'inspection des forts du Delaware et invita La Fayette à l'accompagner. Il resta auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût le commandement d'une division. La cour de France, dont l'embarras, feint ou réel, était grand, avait exigé que les envoyés américains à Paris écrivissent en Amérique pour empêcher que La Fayette ne fût employé dans leur armée. Ils ne pressèrent pas l'envoi de cette lettre, et, quand on en eut connaissance, la popularité du jeune Français, comme on l'appelait, était déjà trop grande pour que cette missive pût produire aucun effet. Il n'est donc aucun genre d'obstacles qui, dès les premiers temps, n'ait été bravé et surmonté par La Fayette pour embrasser et servir la cause américaine.

Cette cause semblait alors très compromise. Les 11,000 hommes réunis autour de Philadelphie offraient un spectacle singulier. Médiocrement armés, plus mal vêtus encore, leurs meilleurs vêtemens étaient des chemises de chasse, larges vestes de toile grise usitées en Caroline. Quant à la tactique, elle n'existait pas. Malgré ces désavantages, c'étaient de solides soldats, conduits par des officiers zélés. La vertu tenait lieu de science militaire, et chaque jour ajoutait à l'expérience et à la discipline. Stirling, plus brave que judicieux, un autre général, quoique souvent ivre, Greene, dont les talens n'étaient encore connus que de ses amis, commandaient en qualité de majors-généraux. L'artillerie était sous les ordres du général Knox, qui de libraire s'était fait artilleur : « Nous devons être embarrassés, dit le général Washington, de nous montrer à un officier qui quitte les troupes françaises. — C'est pour apprendre et non pour enseigner que je suis ici, » répondit La Fayette, et ce ton modeste réussit, parce qu'il n'était pas commun aux Européens.

Jusqu'alors les Américains avaient eu à livrer des combats et non des batailles. Au lieu de harasser une armée, disputer des gorges, il fallut protéger une capitale ouverte, manœuvrer en plaine, près d'un ennemi habile. S'il eût écouté les avis de l'opinion publique, Washington aurait enfermé dans Philadelphie et son armée et les destinées américaines; mais, en évitant cette folie, il fallait qu'une bataille dédommageât la nation. C'est alors qu'eut lieu, à 26 milles de Philadelphie, la bataille de Brandywine. La division centrale, que commandaient les généraux Sullivan et Stirling, et où combattait La Fayette, fut débordée par les troupes du commandant de

(1) Voir *Fragmens extraits de divers manuscrits*, t. 1er.

l'armée anglaise, lord Cornwallis. La confusion devint extrême, et c'est en ralliant ses soldats que La Fayette eut la jambe traversée d'une balle. Il dut à Gimat, son aide-de-camp, de pouvoir remonter à cheval. Washington arrivait de loin avec des troupes fraîches; La Fayette allait le joindre, lorsque la perte de son sang l'arrêta; on dut bander sa blessure. Il faillit encore être fait prisonnier. A Chester, à 12 milles du champ de bataille, on trouva un pont qu'il fallait passer. La Fayette s'occupa d'y arrêter les fuyards. Un peu d'ordre se rétablit; les généraux et le commandant en chef arrivèrent, et le jeune blessé eut le loisir de se faire soigner. Transporté par eau à Philadelphie, il donna de ses nouvelles à Mme de La Fayette dans cette lettre sans fanfaronnades et pleine de tendresses :

« Ce 12 septembre, je vous écris deux mots, mon cher cœur, par des officiers français de mes amis qui étaient venus avec moi, et qui, n'ayant pas été placés, s'en retournent en France. Je commence par vous dire que nous nous sommes battus hier tout de bon, et nous n'avons pas été les plus forts. Nos Américains, après avoir tenu ferme pendant assez longtemps, ont fini par être mis en déroute; en tâchant de les rallier, messieurs les Anglais m'ont gratifié d'un coup de fusil qui m'a un peu blessé à la jambe; mais cela n'est rien, mon cher cœur, la balle n'a touché ni os ni nerf, et j'en suis quitte pour être couché sur le dos pour quelque temps, ce qui me met de fort mauvaise humeur. J'espère, mon cher cœur, que vous ne serez pas inquiète. C'est au contraire une raison de l'être moins, parce que me voilà hors de combat pour quelque temps. Cette affaire aura, je crains, de bien fâcheuses suites pour l'Amérique. Il faudra tâcher de réparer, si nous pouvons.

« Vous devez avoir reçu bien des lettres de moi, à moins que les Anglais n'en veuillent à mes épîtres autant qu'à mes jambes. Je n'en ai encore reçu qu'une de vous, et je soupire après des nouvelles.

« Adieu, on me défend d'écrire plus longtemps. Depuis plusieurs jours, je n'ai pas eu *celui* de dormir. La nuit dernière a été employée à notre retraite et à mon voyage ici, où je suis fort bien soigné. Faites savoir à mes amis que je me porte bien. Mille tendres respects à Mme d'Ayen, à la vicomtesse (de Noailles) et à mes sœurs. Ces officiers partiront bientôt. Ils vous verront; qu'ils sont heureux!

« Bonsoir, mon cher cœur, je vous aime plus que jamais. »

Cependant le bruit de la mort de La Fayette s'était répandu à Paris. La duchesse d'Ayen put dérober à sa fille cette nouvelle émotion. Elle venait en effet de mettre au monde son second enfant, Anastasie, celle qui fut la comtesse de Latour-Maubourg, et

sa santé était fort ébranlée. Pour l'éloigner de toutes les fausses nouvelles, Mme d'Ayen conduisit Mme de La Fayette chez M. d'Aguesseau, en Bourgogne, et de là chez la comtesse Auguste de La Marck, à Raismes (1).

Une autre lettre de son mari (1er octobre) vint la rassurer. Le congrès avait quitté Philadelphie pour se rassembler derrière la Susquehannah. Lord Cornwallis allait entrer dans la capitale. Un bateau porta La Fayette à Bristol. De là, il fut conduit à Bethléem, chez les frères Moraves. C'est de cet asile de paix qu'il avait écrit à sa femme. Toutes ces lettres font aimer l'homme, toutes sont intéressantes :

« Je vous ai écrit, mon cher cœur, le 12 septembre, c'est que le 12 est le lendemain du 11, et pour ce 11 là, j'ai une petite histoire à vous raconter. A la voir du beau côté, je pourrais vous dire que des réflexions sages m'ont engagé à rester plusieurs semaines dans mon lit à l'abri du danger. Mais il faut vous avouer que j'y ai été invité par une légère blessure que j'ai attrapée je ne sais comment. C'était la première affaire où je me trouvais ; ainsi voyez comme elles sont rares. C'est la dernière de la campagne, du moins la dernière grande bataille, suivant toute apparence, et s'il y avait quelque autre chose, vous voyez bien que je n'y serais pas. En conséquence, mon cher cœur, vous pouvez être bien tranquille. J'ai du plaisir à vous rassurer, en vous disant de ne pas craindre pour moi, je me dis à moi-même que vous m'aimez, et cette petite conversation avec mon cœur lui plaît fort, car il vous aime plus tendrement qu'il n'a jamais fait.

« Je n'eus rien de plus pressé que de vous écrire le lendemain de cette affaire. Je vous disais bien que ce n'est rien, et j'avais raison ! Tout ce que je crains, c'est que vous n'ayez pas reçu ma lettre...

« Mais parlons donc de cette blessure, elle passe dans les chairs, ne touche ni os ni nerfs. Les chirurgiens sont étonnés de la promptitude avec laquelle elle guérit. Ils tombent en extase toutes les fois qu'ils me pansent et prétendent que c'est la plus belle chose du monde...

« Voilà, mon cher cœur, l'histoire de ce que j'appelle pompeusement ma blessure pour me donner des airs et me rendre intéressant.

« A présent, comme femme d'un officier général américain, il faut que je vous fasse votre leçon. On vous dira : « Ils ont été battus. » Vous répondrez : « C'est vrai ; mais entre deux armées égales en nombre et en plaine, de vieux soldats ont toujours de l'avantage

(1) *Vie de la duchesse d'Ayen*, p. 60.

sur des neufs; d'ailleurs, ils ont eu le plaisir de tuer beaucoup, mais beaucoup plus de monde aux ennemis qu'ils n'en ont perdu. » Après cela, on ajoutera : « C'est fort bien, mais Philadelphie est prise, la capitale de l'Amérique, le boulevard de la liberté ! » — Vous repartirez poliment : « Vous êtes des imbéciles. Philadelphie est une triste ville, ouverte de tous côtés, dont le port était déjà fermé, que la résidence du congrès a rendu fameuse, je ne sais pourquoi. Voilà ce que c'est que cette fameuse ville, laquelle, par parenthèse, nous leur ferons bien rendre tôt ou tard. » S'ils continuent à vous pousser de questions, vous les enverrez promener en termes que vous dira le vicomte de Noailles, parce que je ne veux pas perdre le temps de vous écrire à vous parler politique...

« Soyez tranquille sur le soin de ma blessure, tous les docteurs de l'Amérique sont en l'air pour moi. J'ai un ami qui leur a parlé de façon à ce que je sois bien soigné, c'est le général Washington. Cet homme respectable dont j'admirais les talens, les vertus, que je vénère à mesure que je le connais davantage, a bien voulu être mon ami intime...

« Tous les étrangers employés ici sont mécontens, se plaignent, sont détestans et détestés. Moi, je ne comprends pas comment ils y sont si haïs. Pour ma part, moi qui suis un bonhomme, je suis assez heureux pour être aimé par tout le monde !..

« Je suis à présent dans la solitude de Bethléem dont l'abbé Raynal parle tant. Cet établissement est vraiment touchant et fort intéressant...

« Nous causerons de tout cela à mon retour, et je compte bien ennuyer les gens que j'aime, car vous savez que je suis un bavard. Soyez-le, je vous en prie, mon cher cœur, dans tout ce que vous direz pour moi à Henriette, ma pauvre petite Henriette ! Embrassez-la mille fois ! Parlez-lui de moi ! Mais ne lui dites pas tout le mal que je mérite, ma punition sera de ne pas être reconnu par elle en arrivant. A-t-elle une sœur ou un frère ? Le choix m'est égal, pourvu que j'aie une seconde fois le plaisir d'être père et que je l'apprenne bientôt. Si j'ai un fils, je lui dirai de bien connaître son cœur, et s'il a un cœur tendre, s'il a une femme qu'il aime, comme je vous aime, alors je l'avertirai de ne pas se livrer à un enthousiasme qui *l'éloigne de l'objet de son sentiment*...

« Mille tendresses à mes sœurs. Je leur permets de me mépriser comme un infâme déserteur, mais il faut qu'elles m'aiment en même temps. Mes respects à Mme la comtesse Auguste et à Mme de Fronsac. Si la lettre de mon grand-père ne lui parvient pas, présentez-lui mes tendres hommages. Adieu, mon cher cœur ! Aimez-moi toujours ! Je vous aime si tendrement.

« Faites mes complimens au docteur Franklin et à M. Deane. Je voulais leur écrire, mais le temps me manque. »

C'est ainsi que s'exprimait ce général de vingt ans, ayant de bonne heure le sentiment de la responsabilité et se conduisant avec autant de tact que de discernement au milieu des difficultés de toute nature.

Condamné à l'inaction pendant plus de six semaines, il écrivait tantôt au gouverneur de la Martinique pour lui proposer, sous pavillon américain, un coup de main sur les îles anglaises, tantôt à M. de Maurepas, pour lui exposer un projet d'entreprise plus considérable dans l'Inde. Le vieux ministre, par des considérations de prudence, n'adopta pas cette idée; mais il en fit publiquement l'éloge. « Il finira quelque jour, disait-il de La Fayette, par démeubler Versailles pour le service de sa cause américaine; car lorsqu'il a mis quelque chose dans sa tête, il est impossible de lui résister. »

N'attendant pas que sa blessure fût fermée, La Fayette avait rejoint le quartier-général. C'est là qu'il apprit la capitulation de Burgoyne à Saratoga. Réduit à 5,000 hommes, n'ayant pu parvenir à forcer ni à tourner les troupes de Gates, Burgoyne voulut trop tard se retirer; ses communications n'étaient plus libres. La convention qu'il signa eut en Europe un immense retentissement et contribua à faire cesser les irrésolutions de Maurepas. La Fayette s'empressa de célébrer les mérites de Gates, mais il le blâma de s'être rendu ensuite indépendant de Washington et d'avoir retenu les troupes qu'il devait lui renvoyer.

Pour effacer le mauvais effet de la journée de Saratoga, Cornwallis s'était empressé de se porter avec 5,000 hommes dans les Jerseys. Le général Greene en nombre égal lui fut opposé, et La Fayette accompagna Greene. Détaché pour une reconnaissance, il rencontra les ennemis à Gloucester en face de Philadelphie. N'ayant que 350 hommes, la plupart miliciens, La Fayette attaqua brusquement un poste de 400 Hessois, Cornwallis accourut avec ses grenadiers : étant au milieu des bois, il crut avoir affaire au corps entier de Greene et se laissa repousser avec perte d'une soixantaine d'hommes. Ce petit succès de Gloucester plut à l'armée et surtout aux milices.

Le congrès vota : « Qu'il lui serait extrêmement agréable de voir le marquis de La Fayette à la tête d'une division. » Il quitta alors son état de volontaire et remplaça Stéphen dans le commandement des Virginiens (1).

Il fut obligé d'équiper ses soldats à ses frais. Jamais la situation

(1) *Journal du congrès* du 1er décembre 1777 et *Mémoires de ma main*, p. 35

des Américains ne fut si critique. Le papier-monnaie, contrefait par les Anglais, était discrédité. On craignait d'établir des taxes. On pouvait encore moins les lever. Habits, shakos, chemises, tout manquait aux malheureux soldats. Les provisions de l'armée faisaient défaut des jours entiers, et la patiente vertu des officiers et de leurs hommes était un miracle, à chaque instant renouvelé. Plus la situation était critique, plus la discipline devint nécessaire. Dans ses surveillances de nuit au milieu des neiges, La Fayette eut à faire casser quelques officiers négligens.

Il voulut être plus simple, plus frugal, plus austère qu'aucun autre. Élevé mollement, il changea tout à coup de vie, et son tempérament se plia aux privations comme aux fatigues. Pour surcroît de malheur pour les États-Unis, tout un parti était hostile à Washington. Très attaché au général en chef, La Fayette ne balança pas. Il repoussa les avances des ennemis de ce grand citoyen. Il le voyait souvent. « Je n'ai pas recherché cette place, disait-il à La Fayette; si je déplais au peuple, je m'en irai, mais jusque-là, je résisterai à l'intrigue. »

Il passait l'hiver près de lui, au camp de Valley-Forge, et le 6 janvier 1778, il écrivait à Mme de La Fayette :

« Quelle date, mon cher cœur, et quel pays pour écrire au mois de janvier! C'est dans un camp, c'est au milieu des bois, c'est à 1,500 lieues de vous que je me vois enchaîné au milieu de l'hiver. Il n'y a pas encore bien longtemps que nous n'étions séparés des ennemis que par une petite rivière; à présent même, nous en sommes à 7 lieues, et c'est là que l'armée américaine passera l'hiver sous de petites baraques qui ne sont guère plus gaies qu'un cachot... De bonne foi, mon cher cœur, croyez-vous qu'il ne faille pas de fortes raisons pour se déterminer à ce sacrifice? Tout me disait de partir, l'honneur m'a dit de rester et vraiment quand vous connaîtrez en détail les circonstances où je me trouve, où se trouve l'armée, mon ami qui la commande, toute la cause américaine, vous me pardonnerez, mon cher cœur, vous m'excuserez même et j'ose presque dire que vous m'approuvez... Outre la raison que je vous ai dite, j'en ai encore une autre que je ne voudrais pas raconter à tout le monde, parce que cela aurait l'air de me donner une ridicule importance. Ma présence est nécessaire dans ce moment-ci à la cause américaine plus que vous ne le pouvez penser : tant d'étrangers qu'on n'a pas voulu employer, ou dont on n'a pas voulu ensuite servir l'ambition, ont fait des cabales puissantes. Ils ont essayé par toute sorte de pièges de me dégoûter de cette révolution et de celui qui en est le chef; ils ont répandu tant qu'ils ont pu que je quittais le continent. D'un autre côté, les Anglais l'ont dit hautement, je ne peux pas en conscience

donner raison à tout ce monde-là. Si je pars, beaucoup de Français utiles ici suivront mon exemple. Le général Washington serait vraiment malheureux si je lui parlais de partir. Sa confiance en moi est plus grande que je n'ose l'avouer à cause de mon âge; dans la place qu'il occupe, on peut être environné de flatteurs ou d'ennemis secrets ; il trouve en moi un ami sûr dans le sein duquel il peut épancher son cœur et qui lui dira toujours la vérité... D'ailleurs, après un petit succès dans le Jersey, le général, par le vœu unanime du congrès, m'a engagé à prendre une division dans l'armée et à la former à ma guise, autant que mes faibles moyens le pourraient permettre. Je ne devais pas répondre à ces marques de confiance en lui demandant ses commissions pour l'Europe. Voilà une partie des raisons que je vous confie sous le secret... Je vous ai écrit, il y a peu de jours, par le célèbre M. Adams. Il vous facilitera les occasions de me donner de vos nouvelles. Vous en aurez reçu auparavant que je vous envoyai dès que j'eus appris vos couches. Que cet événement m'a rendu heureux, mon cher cœur! j'aime à vous en parler dans toutes mes lettres, parce que j'aime à m'en occuper à tous momens. Quel plaisir j'aurai à embrasser mes deux pauvres petites filles et à leur faire demander mon pardon à leur mère! Vous ne me croyez pas assez insensible et en même temps assez ridicule pour que le sexe de notre nouvel enfant ait diminué en rien la joie de sa naissance. Notre caducité n'est pas au point de vous empêcher d'en avoir un autre sans miracle. Celui-là, il faudra absolument que ce soit un garçon. Au reste, si c'est pour le nom qu'il fallait être fâché, je déclare que j'ai formé le projet de vivre assez longtemps pour le porter bien des années moi-même avant d'être obligé d'en faire part à un autre. C'est à M. le maréchal de Noailles que je dois cette nouvelle. J'ai une vive impatience d'en recevoir de vous. . . . . .
Plusieurs officiers généraux font venir leurs femmes au camp. Je suis bien envieux, non de leurs femmes, mais du bonheur qu'ils ont d'être à portée de les voir. Le général Washington va se déterminer à envoyer chercher la sienne. Quant à MM. les Anglais, il leur est arrivé un renfort de 300 demoiselles de New-Yorck, et nous leur avons pris un vaisseau plein de chastes épouses d'officiers qui viennent rejoindre leurs maris. Elles avaient grand'peur qu'on ne voulût les garder pour l'armée américaine.

« Ne pensez-vous pas qu'après mon retour nous serons assez grands pour nous établir dans notre maison, y vivre heureux ensemble, y recevoir nos amis, y établir une douce liberté et lire les gazettes des pays étrangers sans avoir la curiosité d'aller voir nous-mêmes ce qui s'y passe? J'aime à faire des châteaux en France de

bonheur et de plaisir. Vous y êtes toujours de moitié, mon cher cœur, et une fois que nous serons réunis, on ne pourra plus nous séparer et nous empêcher de goûter ensemble, et l'un par l'autre, la douceur d'aimer et la plus délicieuse et la plus tranquille félicité. Adieu, mon cher cœur, je voudrais bien que ce plan pût commencer dès aujourd'hui. Ne vous conviendra-t-il pas? Présentez mes plus tendres respects à Mme d'Ayen ; embrassez mille fois la vicomtesse et mes sœurs. Adieu! adieu! Aime-moi toujours et n'oublie pas un instant le malheureux exilé qui pense toujours à toi avec une nouvelle tendresse. »

On nous pardonnera d'avoir reproduit cette lettre un peu longue; nous n'avons pas résisté au désir de faire connaître chez La Fayette cette âme pleine d'amour contenu, de gaîté française, de santé morale et de bon sens. La maturité d'esprit est déjà complète dans ce jeune homme que les événemens et l'élévation des sentimens transforment jour par jour.

Sa correspondance militaire avec Washington, dans cette année 1778, est remarquable de fermeté de caractère et aussi de sagesse précoce.

Sa lettre à Mme de La Fayette arrivait à propos : le premier fruit de leur union, cette petite Henriette tant aimée, mourait, et la santé de la mère donnait à Mme d'Ayen de cruelles préoccupations.

Le 22 janvier, il fut résolu par le congrès qu'on entrerait dans le Canada; La Fayette fut choisi pour commander l'expédition. On voulait tenter son ambition. En effet, Washington reçut un pli du ministre de la guerre renfermant pour La Fayette un diplôme de commandant en chef, avec ordre d'aller à Albany recevoir les instructions du congrès. Washington le lui remit sans se permettre une réflexion. L'occasion était solennelle. La Fayette n'hésita pas : il déclara sur-le-champ aux commissaires du congrès qui se trouvaient en ce moment au camp : « Qu'il n'accepterait jamais aucun commandement indépendant du général et que le titre de son aide-de-camp lui paraissait préférable à tous ceux qu'on pourrait lui donner (1). »

Il écrivit ensuite au président dans le même sens, ajoutant qu'il ne voulait être qu'un officier détaché par Washington ; qu'il lui adresserait ses rapports, et que les lettres reçues par le bureau de la guerre ne seraient que des *duplicatà*. Ces conditions, qui firent le plus grand honneur au caractère de La Fayette, furent acceptées. Quant à l'expédition du Canada, entreprise en plein hiver, sans vivres, sans magasins, sans traîneaux, il eut la sagesse d'y renoncer. On fut inquiet à Georgetown, résidence momentanée

(1) Fragmens de divers manuscrits. — Lettre du 10 mars 1778. — *Mémoires*, t. 1er.

du congrès, parce qu'on craignait que La Fayette ne se fût engagé sur les lacs dans la saison où les glaces commençaient à fondre. Les contre-ordres seraient arrivés trop tard, et il reçut pour sa clairvoyance des complimens tant du ministre de la guerre, le général Gates, que de Washington.

A son retour du camp, on lui confia la mission de faire prêter entre ses mains, dans toute la région des États-Unis du Nord, le serment solennel « de reconnaissance de l'indépendance et d'éternelle renonciation à George III, à ses successeurs et à tout roi d'Angleterre. » Peu de temps après, Siméon Deane apportait enfin le traité de commerce entre la France et les États-Unis d'Amérique.

C'était un grand événement. Le docteur Franklin, Silas Deane et John Adams, accompagnés de tous les Américains présens à Paris, avaient été présentés au roi et à la famille royale. Ils s'étaient rendus ensuite chez la jeune Mme de La Fayette, qui se trouvait à Versailles, voulant par cet acte solennel témoigner combien ils se croyaient redevables à son mari de l'heureuse tournure que leurs affaires avaient prise (1).

La nouvelle du traité fit une grande sensation en Amérique et surtout à l'armée. La Fayette était, depuis quelques jours, revenu de son commandement du Nord au quartier-général de Washington. En apprenant cette heureuse nouvelle de l'alliance française, il avait embrassé avec des larmes de joie son illustre ami. En notifiant le traité au cabinet britannique, les ministres de la cour de Versailles se servaient de cette expression : — « Les Américains étant devenus indépendans par leur déclaration de tel jour. » — « Voilà, dit en souriant La Fayette, un principe de souveraineté nationale qui leur sera rappelé un jour chez eux. » — La Révolution française et la part qu'il y a prise devaient vérifier cette prédiction. Il pouvait être fier, du reste, de ce résultat; il était pour beaucoup dans l'enthousiasme qui avait électrisé en France l'opinion publique, avait eu raison de la ténacité de Maurepas et encouragé l'esprit politique de M. de Vergennes. Le tort du gouvernement de Louis XVI avait été de ne pas prévoir assez la guerre, ou du moins de s'y préparer fort mal (2).

Le 2 mai 1778, l'armée américaine fit un feu de joie, et La Fayette, ceint d'une écharpe blanche, passa dans les rangs, accompagné de tous les Français. De leur côté, les troupes anglaises, prévoyant une coopération des nouveaux alliés des États-Unis, se préparèrent à abandonner Philadelphie.

(1) *History of the American Revolution*, by doctor Ramsay. Philadelphie, 1789.
(2) *Mémoires de ma main*, p. 46.

IV.

Une reconnaissance, destinée à l'assurer des desseins de l'armée anglaise, faillit coûter cher à La Fayette. Il s'était porté le 18 mai jusqu'à Barren-Hill, avec deux mille hommes choisis. Le général Howe qu'on allait rappeler à Londres, Clinton qui le remplaçait, combinèrent si bien leurs mouvemens, que la capture de La Fayette parut certaine. Le commandant en chef avait déjà invité « les dames à souper avec le jeune Français. » L'amiral Howe, le frère du général, avait préparé une frégate pour conduire « le Boy, » comme on disait, en Angleterre. S'il n'avait, en effet, manœuvré mieux que les Anglais, la petite armée était perdue. On tira le canon d'alarme. Washington fut dans une inquiétude d'autant plus vive que les troupes confiées à La Fayette étaient une élite. Mais ce dernier prit son parti sur-le-champ : il fit de feintes attaques en montrant des têtes de colonne, et pendant que les généraux anglais s'arrêtaient pour le recevoir, il faisait filer son détachement par le gué de Matson. Il le passa en présence des ennemis et sans perdre un seul homme. Deux lignes ennemies se rencontrèrent et furent au moment de s'attaquer; il n'y avait plus rien entre elles. Les Américains étaient déjà de l'autre côté du Schuylkill.

Cependant, le 17 juin, Philadelphie avait été évacuée et l'armée anglaise sur deux colonnes se dirigeait vers New-York. L'indigne conduite du général Lee avait compromis la journée de Monmouth. La Fayette, avec deux bataillons formés par Washington lui-même, arrêta l'ennemi. L'affaire, mal préparée, fut bien finie : jamais Washington n'avait été plus grand à la guerre que dans cette action. Sa présence avait fait cesser la retraite, et ses dispositions fixé la victoire. Lee, suspendu de ses fonctions par un conseil de guerre, quitta le service, et l'armée américaine marcha vers White-Plain, la seconde ligne, sous les ordres de La Fayette, formant la colonne de droite. On avait atteint Brunswick, après avoir célébré la fête de l'indépendance, le 4 juillet, lorsqu'on apprit l'arrivée de l'amiral d'Estaing et de l'escadre française devant New-York.

Une lettre de La Fayette au duc d'Ayen du 11 septembre 1778, et un extrait de l'histoire du docteur Gordon et de celle de Ramsay, annexé aux *Mémoires de ma main*, rendent un compte détaillé de l'entrée de d'Estaing dans le Delaware et de l'expédition contre Rhode-Island. La Fayette y conduisit deux mille hommes de troupes continentales. Il fit cette route de 240 milles très lestement, et arriva avant que le reste de l'armée, aux ordres de Sullivan, fût prêt. Son

cœur battait de pouvoir coopérer à une action avec la marine française. Se rendant à l'escadre, il y fut comblé d'honnêtetés, surtout par l'amiral, dont il admirait les rares qualités, l'activité infatigable, jointe à beaucoup d'esprit. Comme le bailli de Suffren était placé en avant de la flotte, La Fayette lui apporta l'ordre du comte d'Estaing d'attaquer trois frégates anglaises, qui furent brûlées.

Les plus grandes espérances étaient fondées sur la coopération de la flotte française. Le 8 août, l'armée américaine s'était portée à Howland's-Ferry, tandis que notre escadre forçait le passage entre Rhode-Island et Connecticut. La droite, composée de 5,000 miliciens et de 1,000 continentaux, était commandée par La Fayette. La nuit du 8 au 9, les Anglais évacuèrent le nord de l'île et se renfermèrent dans les fortifications de Newport. « Le soir de notre arrivée (1), la flotte anglaise parut devant la passe avec tous les vaisseaux que lord Howe avait pu ramasser et 4,000 hommes de renfort. Heureusement que le lendemain matin le vent du nord souffla, et la flotte française, passant fièrement sous le feu le plus vif des batteries, auxquelles elle répondit de ses bordées, alla accepter la bataille que lord Howe avait l'air de lui proposer. L'amiral anglais coupa sur-le-champ ses câbles et s'enfuit à toutes voiles, poursuivi vivement par tous nos vaisseaux, l'amiral en tête. Ce spectacle se donnait par le plus beau temps du monde, à la vue des armées anglaise et américaine. Je n'ai jamais été si fier que ce jour-là. C'est le lendemain, — au moment que la victoire allait se compléter, que les canons du *Languedoc* portaient sur la flotte anglaise, — qu'un coup de vent, suivi d'un orage affreux, sépara et dispersa les vaisseaux français. Le *Languedoc* et le *Marseillais* furent démâtés, le *César* perdu pour quelque temps; il n'y avait plus moyen de retrouver la flotte anglaise. M. d'Estaing revint à Rhode-Island, y resta deux jours, en cas que le général Sullivan voulût se retirer, et puis relâcha à Boston. »

C'est ce départ précipité pour Boston qui faillit tout compromettre (2). Au départ de la flotte, l'affliction, l'indignation furent générales. La perte des espérances, l'embarras de la position, tout irritait les milices, dont le mécontentement fut contagieux. Déjà le peuple, à Boston, parlait de refuser son port; les généraux rédigèrent une protestation que La Fayette refusa de signer. Emporté par la passion, Sullivan mit à l'ordre de l'armée « que nos alliés nous avaient abandonnés. » La Fayette se rendit chez Sullivan et exigea que l'ordre du matin fût rétracté dans celui du soir. Plutôt que de suivre le torrent de l'opinion, il risqua sa popularité.

(1) Voir lettre au duc d'Ayen.
(2) *Mémoires de ma main*, p. 57.

Séquestré dans son quartier, il ne paraissait qu'à la tranchée et aux conseils de guerre et ne souffrait pas une critique contre l'escadre. Espérant encore les secours de d'Estaing, les généraux américains décidèrent une retraite au nord de l'île, et La Fayette fut prié d'aller trouver l'amiral. Après une marche forcée toute la nuit, il arriva au moment où d'Estaing entrait à Boston. Dans une conférence, l'illustre marin lui démontra l'insuffisance de ses forces navales et justifia sa conduite.

Apprenant le lendemain que les deux armées ennemies se touchaient et que le général anglais Clinton était arrivé avec un renfort, La Fayette repartit pour Howland's-Ferry, en faisant près de 80 milles en moins de trente heures. Il réussit à retirer de l'île un millier d'hommes sans perdre une sentinelle, et le 13 septembre 1778, le président Laurens lui envoyait cette résolution du Congrès :

« Le président est chargé d'écrire au marquis de La Fayette, que le congrès a jugé que le sacrifice qu'il a fait de ses sentimens personnels, lorsque pour l'intérêt des Etats-Unis il s'est rendu à Boston, dans le moment où l'occasion d'acquérir de la gloire sur le champ de bataille pouvait se présenter ; son zèle militaire en retournant à Rhode-Island, lorsque la plus grande partie de l'armée l'avait déjà quittée, et ses mesures pour assurer la retraite, ont droit au présent témoignage de l'approbation du Congrès. »

Ce général de vingt ans, déjà si assagi, montra une fois de plus par un trait de bravoure chevaleresque qu'il ne s'était pas désaccoutumé des habitudes et des mœurs des jeunes paladins français.

Dans une lettre publique signée par lord Carlisle, l'un des commissaires envoyés de Londres pour une tentative de conciliation (1), la nation française était taxée *d'une perfidie trop reconnue pour avoir besoin d'une nouvelle preuve*. Avec l'effervescence de la jeunesse et du patriotisme, La Fayette lui écrivit qu'il ne daignait pas réfuter cette phrase insultante, mais qu'il désirait la punir. Il le provoquait donc. Carlisle refusa le cartel. Washington n'approuva pas la conduite du marquis ; La Fayette lui-même écrivait du reste vingt ans après : « Lord Carlisle eut raison ; ce défi ne laissa pas d'exciter contre la commission et son président des plaisanteries qui, bien ou mal fondées, ont toujours quelque inconvénient pour ceux qui en sont l'objet. »

Il adressa une dernière lettre à Mme de La Fayette avant de solliciter un congé du congrès et d'apporter son épée à la France, en guerre avec l'Angleterre. « Je me flattais, disait-il, que la

(1) Voir *Correspondance*, t. Ier, p. 236 et 238.

déclaration de guerre me mènerait sur-le-champ en France. Indépendamment de tous les liens de cœur qui m'attirent vers les personnes que j'aime, l'amour de ma patrie et l'envie de la servir étaient des motifs puissans. Je craignais même que les gens qui ne me connaissent pas pussent imaginer qu'une ambition de grades, un amour pour le commandement que j'ai ici, et la confiance dont on m'honore, m'engageraient à y rester quelque temps de plus. J'avoue que je trouvais de la satisfaction à faire ces sacrifices à mon pays et à tout quitter sur-le-champ pour voler à son service.... Vous allez apprendre ce qui m'a retardé et j'ose dire que vous approuverez ma conduite.

« La nouvelle de la guerre a été portée par une flotte française qui venait coopérer avec les troupes américaines; on allait commencer de nouvelles opérations; on était au milieu d'une campagne. Ce n'était pas le moment de quitter l'armée. D'ailleurs, on m'assurait de bonne part qu'il n'y aurait rien cette année en France... Je risquais, au contraire, d'être tout l'automne sur un vaisseau, et, avec le désir de me battre partout, de ne me battre nulle part. Ici, j'étais flatté de voir des entreprises faites de concert avec M. d'Estaing, et les personnes chargées des intérêts de la France, comme lui, m'ont dit que mon départ était contraire et mon séjour utile au service de ma patrie. Il m'a fallu sacrifier des espérances charmantes, reculer la réalisation des plus agréables idées. Enfin, mon cher cœur, le moment heureux approche où je vais vous rejoindre, et l'hiver prochain me verra heureusement réuni à tout ce que j'aime.... Je vous prie, mon cher cœur, de présenter mes plus tendres respects à M. le maréchal de Noailles. Il a dû recevoir les arbres que je lui ai envoyés... Embrassez mille et mille fois mes sœurs... Que vous écrirai-je, mon cher cœur? Quelles expressions ma tendresse pourra-t-elle trouver pour ce qu'il faudra dire à notre chère Anastasie? Vous les trouverez bien mieux dans votre cœur. Couvrez-la de baisers, apprenez-lui à m'aimer en vous aimant... Cette pauvre petite enfant doit me tenir lieu de tout. Elle a deux places à occuper dans mon cœur. C'est une grande charge que notre malheur lui a imposée : mais mon cœur me dit qu'elle la remplira autant qu'il lui est possible. Je l'aime à la folie...

« Adieu, mon cher cœur! Quand me sera-t-il permis de te revoir, pour ne te plus quitter, de faire ton bonheur comme tu fais le mien, de demander mon pardon à tes genoux! Adieu, adieu! Nous ne sommes plus séparés pour longtemps. »

Il disait vrai. Washington lui-même, dans une lettre du 25 septembre, écrivait à La Fayette : « Si vous avez conçu la pensée.

mon cher marquis, de faire cet hiver une visite à votre cour, à votre femme, à vos amis, et que vous hésitiez par la crainte de manquer une expédition dans le Canada, l'amitié m'engage à vous avertir que je ne crois pas la chose assez probable pour déranger vos projets. Il faudrait bien des circonstances et des événemens pour rendre cette invasion praticable et raisonnable (1). »

Cette pensée d'arracher le Canada aux Anglais et de le rendre à la France hantait toujours le cerveau et le cœur de La Fayette. C'est en partie pour entretenir de ce plan Washington, et plus tard le cabinet de Versailles, qu'il insistait pour avoir une conférence avec le général en chef et pour retourner en France avant l'hiver. Il lui envoya même un de ses aides-de-camp, M. de La Colombe, et il fut invité à s'expliquer sur ce projet devant un comité du congrès (2).

Le plan fut adopté en principe, mais on décida que Washington serait préalablement consulté. Le général développa ses objections dans un message au congrès et dans une lettre confidentielle au président Laurens (14 novembre 1778). La décision définitive de l'assemblée se fit attendre. Ce ne fut que le 29 décembre qu'on la communiqua à La Fayette, avec une lettre du nouveau président, John Jay, chargé de lui exposer que la difficulté de l'exécution, le manque d'hommes et de matériel, et surtout l'épuisement des finances, ne permettraient pas de donner suite au projet; que si, cependant, le cabinet de Versailles en prenait l'initiative, les États-Unis feraient tous leurs efforts pour seconder les troupes françaises.

Pendant ces négociations, et dès le 13 octobre, La Fayette demandait, avec l'assentiment de Washington, la permission d'aller en France. Il expliquait dans sa lettre : qu'aussi longtemps qu'il avait pu disposer de lui-même, il avait mis son bonheur et son orgueil à combattre sous les drapeaux américains; mais que, la France étant engagée dans une guerre, il était pressé, par un sentiment de devoir et de patriotisme, de se présenter devant le roi et de savoir de lui comment il jugeait à propos d'employer ses services. Il se regardait comme un soldat en congé qui souhaitait ardemment rejoindre ses drapeaux et ses chers compagnons d'armes.

A la réception de cette demande, le congrès, qui était rentré à Philadelphie, prit deux résolutions qui sont trop importantes pour que nous ne les citions pas en entier. C'est le plus grand honneur

(1) Voir *Correspondance de La Fayette*, t. Ier, p. 238.

(2) *Vie de Washington*, par Marshall, t. III, et *Correspondance* de Washington, t. VI.

d'un homme de mériter d'une nation libre de tels témoignages d'estime :

« 21 octobre 1778. — Résolu : Qu'il est accordé au marquis de La Fayette, major-général au service des États-Unis, une permission d'aller en France, avec la liberté de fixer l'époque de son retour ; — que le président offrira au marquis de La Fayette les remercîmens du congrès pour le zèle désintéressé qui l'a conduit en Amérique, les services qu'il a rendus aux États-Unis par son courage et ses talens dans beaucoup d'occasions importantes ; — que le ministre plénipotentiaire des États-Unis à la cour de Versailles sera chargé d'offrir en leur nom, au marquis de La Fayette, une épée de prix, ornée d'emblèmes convenables. »

Le 22 octobre, le lendemain, le congrès prend cette autre résolution : « Qu'il sera écrit au roi de France la lettre suivante pour recommander le marquis de La Fayette :

« *A notre grand, fidèle et cher allié et ami Louis XVI, roi de France et de Navarre* :

« Le marquis de La Fayette ayant obtenu notre permission de retourner dans sa patrie, nous ne pouvons le laisser partir sans lui témoigner les profonds sentimens que nous inspirent son zèle, son courage et son dévoûment. Nous l'avons élevé au rang de major-général dans nos armées, avancement manifestement mérité par sa prudente et courageuse conduite. Nous recommandons ce noble jeune homme à l'attention de Votre Majesté, parce que nous l'avons vu sage dans le conseil, brave sur le champ de bataille, patient au milieu des fatigues de la guerre. Le dévoûment à son souverain a toujours dirigé sa conduite, conforme à tous les devoirs d'un Américain, et c'est ainsi qu'il a acquis la confiance des États-Unis, vos bons et fidèles amis et alliés, et l'affection de leurs citoyens. Nous prions Dieu de tenir Votre Majesté dans sa sainte garde.

« Fait à Philadelphie, par le congrès des États-Unis de l'Amérique du Nord, vos bons amis et alliés.

« HENRI LAURENS, *président*. »

En adressant à La Fayette la copie de ces deux résolutions qui recommandent son nom à l'histoire, le président ajoutait : — « Je prie Dieu de vous bénir et de vous protéger, monsieur, et de vous ramener en sûreté près de votre prince, au milieu de votre famille et de vos amis. »

Le plus beau bâtiment des États-Unis, l'*Alliance*, de trente-six canons, fut désigné pour le porter en Europe. Il recommença un voyage de 400 milles pour s'embarquer à Boston; il espérait y prendre congé de l'amiral d'Estaing, dont l'amitié et le malheur le touchaient autant qu'il admirait son patriotique courage. Échauffé par ses courses et ses fatigues, mais plus malade encore du chagrin conçu à Rhode-Island, La Fayette voyageait à cheval avec la fièvre, par une forte pluie d'automne. A Feshkill, 8 milles du quartier-général, il fallut céder à la violence d'une maladie inflammatoire. Le bruit de sa mort prochaine affligea l'armée, où il était appelé *the soldier's friend*, l'ami du soldat, et la nation entière réunit ses vœux pour le rétablissement de la santé du *marquis*, nom sous lequel il était plus familièrement désigné.

A la première nouvelle de sa maladie, le directeur des hôpitaux, Cochrane, à qui Washington avait dit, lorsque La Fayette fut blessé à Brandywine : — « Soignez-le comme mon fils, car je l'aime de même, » — Cochrane, quitta tout pour lui. « Washington venait tous les jours savoir des nouvelles de son ami. Brûlé par la fièvre, La Fayette se sentait mourir. Heureusement, la nature ajouta, aux soins assidus du docteur Cochrane, une hémorragie aussi effrayante que salutaire. Il fut sauvé, et Washington et lui purent se dire « un adieu bien tendre et bien pénible. » L'équipage de l'*Alliance* était incomplet. Le gouvernement offrit ce qu'on appelait une presse de matelots. Mais ce moyen déplut à La Fayette, et l'on prit pour compléter l'équipage des déserteurs anglais et des volontaires. Ce choix faillit lui coûter cher, car il devait miraculeusement échapper pendant la traversée à un complot qui aurait livré le navire aux Anglais.

Le jeune major-général de l'armée américaine s'embarquait pour la France, le 11 janvier 1779. Il était porteur d'une lettre dans laquelle Washington disait à Benjamin Franklin, ministre d'Amérique : — « Lorsque le marquis de La Fayette arrive avec tant de titres à votre estime, il serait inutile, si ce n'était pour satisfaire mes propres sentimens, d'ajouter que j'ai pour lui une amitié très particulière. »

Il était à l'âge où l'on est heureux! Il accomplissait donc sans encombre ce premier voyage, et il entrait dans le port de Brest, le 20 février.

BARDOUX.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Gymnase : *L'Obstacle*, pièce en 4 actes, de M. Alphonse Daudet. — Comédie-Française : *Une conversion*, comédie en 1 acte, de M. de Courcy. — M. Got dans *Tartufe*.

La loi de l'hérédité physiologique est-elle absolue et implacable ? A cette question, que la science moderne a posée et que la littérature, roman ou théâtre, aborde à son tour, Ibsen, dans son terrible drame des *Revenans*, a répondu oui. M. Daudet réplique non. Cette fois, ce n'est pas du Nord que nous vient, non pas la lumière, mais la pitié, cette fameuse pitié, la grande vertu jusqu'ici des âmes polaires. Un des nôtres a compati plus profondément que le poète norvégien à la misère humaine, il l'a consolée et rassurée ; au lieu de la perte certaine, il a montré le salut possible, probable même ; cette étreinte de la folie, et, comme disait George Sand, cette main chaude de colère, qui s'était posée sur le front d'un père, il l'a détournée du front de l'enfant.

Le drame commence à Nice, où le jeune marquis Didier d'Alein et Madeleine de Rémondy sont venus passer le temps de leurs fiançailles : l'un avec sa mère et son ancien précepteur, demeuré son ami, Hornus ; l'autre, orpheline, avec son tuteur, le conseiller de Castillan, et la sœur de celui-ci, Mlle Estelle, fille de quarante ans et de peu de cervelle. Mais, à quelques jours du mariage, M. de Castillan reprend brusquement sa parole et brise net : il vient d'ap-

prendre que le marquis d'Alein, le père de Didier, était mort fou après quinze ans d'une affreuse maladie.

C'est la vérité; mais de cette vérité la marquise n'a jamais voulu faire à son fils la confidence douloureuse et qui pouvait, qui pourrait encore être fatale. Aussi ne dira-t-on rien à Didier; on ne lui parle pas de rompre, mais de remettre le mariage, et, pour gagner du temps, on couvre d'un prétexte insignifiant la véritable et terrible cause.

Au second acte, la marquise et Didier sont revenus chez eux, avec le fidèle Hornus. Le jeune homme a tout préparé, tout embelli dans cette demeure où il espère encore que viendra bientôt la bien-aimée. Une autre vient, hélas! la cousine Estelle, sotte et cruelle messagère de malheur. Elle rapporte à Didier la bague de Madeleine, qui ne veut plus se marier, qui n'aime plus. Atterré d'abord, le jeune homme se redresse, s'emporte, et naturellement les yeux prévenus de la vieille fille ne voient qu'un accès de folie dans cet accès de désespoir. Demeuré seul avec sa mère, Didier l'interroge éperdument. Elle savait tout et ne lui a rien dit. La cause! la cause! Elle ne peut ignorer la cause d'un revirement qui, chez Madeleine au moins, ne saurait être une trahison. Car Estelle a menti; il est impossible que Madeleine n'aime plus son Didier, qu'elle se reprenne après s'être sinon donnée, du moins promise de tout cœur. Y a-t-il donc une tache sur nous? demande le jeune homme frémissant; porterais-je le poids d'une honte héréditaire? Et la mère, torturée, le rassure et sauve de ses soupçons l'honneur intact de leur nom.

Ce qu'on cache à Didier, Madeleine le lui dira sans doute. La jeune fille s'est retirée dans le couvent où elle a été élevée; c'est là qu'il ira l'interroger; si elle ne l'aime plus, c'est à elle, mais à elle seule de le lui dire. Elle le lui dit en effet, à la fin du troisième acte, mais si bas, avec un tel effort, qu'il peut à peine l'en croire. Certaines paroles d'Hornus lui reviennent à la mémoire : Madeleine est riche; si M. de Castillan a brisé le mariage, c'est qu'il veut lui-même épouser sa pupille. Voilà ce que devine Didier, ce dont il accuse hautement M. de Castillan. Mais celui-ci, pour toute réponse, lui jette la révélation fatale : « Monsieur, on ne se bat pas avec des hommes comme vous; on les douche et on les enferme. Vous tenez de votre père; vous êtes fou. »

Enfin, Didier connaît l'obstacle; il le franchira. L'étude, patiente et scrupuleuse comme une enquête, de la maladie paternelle, les livres et les médecins consultés, toutes les données de la science écartent de son front la menace incertaine d'une hérédité problématique. Il ne se sent pas moins sûr de son esprit que de son cœur; il épousera Madeleine, que sa majorité vient d'affranchir.

De la pièce de M. Daudet on a dit tout bas, par déférence, mais on a dit : pièce mal faite. Imparfaite eût suffi ; imparfaite pour plus d'une raison : par défaut d'équilibre d'abord. Incertaine en sa seconde moitié, l'œuvre n'est pas tout à fait d'aplomb sur ses quatre actes ; elle boite un peu comme sur des pieds inégaux. L'action, très pathétique au second acte, languit au troisième et se dérobe au dénoûment.

Les personnages aussi manquent de concordance les uns avec les autres et parfois avec eux-mêmes. Il en est d'inutiles, j'irai jusqu'à dire de fâcheux ; il en est d'inconséquens ; les uns vont plus loin, les autres, ailleurs qu'il ne faudrait. Inutile, une jeune personne que nous voyons d'abord, fiancée comme Madeleine, mais évaporée et bavarde, pour la retrouver au troisième acte, assagie, attristée par une déception d'amour et prête à prendre le voile. Au premier acte, une scène entre les deux jeunes filles nous avait plu par un charme de jeunesse et de gaîté ; il était superflu de lui donner, par pure symétrie, un pendant mélancolique. Quant à certain garde-chasse Sautecœur, dont a pu se passer notre récit, il est non-seulement en dehors de l'action, mais contre l'idée de la pièce. C'est un héréditaire, lui aussi, fils de braconnier, braconnier lui-même, que, dans l'espoir de l'amender, Didier a pris à son service. Pourquoi nous le montrer incorrigible, celui-là, et rendant au marquis, par nostalgie de la maraude, des insignes qui le brûlent comme un fer rouge ? L'exemple du serviteur affaiblit, infirme presque celui du maître, qu'il aurait dû au contraire et qu'il aurait pu confirmer. Si M. Daudet ne voulait pas sauver tout le monde, s'il entendait faire la part du feu et laisser une victime à l'atavisme, cette concession pouvait tourner encore au profit de sa thèse. En quelques mots, il suffisait d'expliquer l'inévitable retour d'un braconnier au braconnage par l'absence ou la faiblesse dans une âme instinctive et grossière, de la conscience, de la volonté, de l'éducation, de toutes les puissances morales qui peuvent défendre et faire triompher une âme supérieure de la fatalité héréditaire.

D'autres caractères encore s'égarent parfois ou s'exagèrent. Le rôle d'Estelle, surtout, a été poussé par l'auteur et l'artiste trop près du mauvais goût et de la caricature. Mlle de Castillan, venant annoncer à Didier la rupture du mariage, recule trop loin les bornes de la bêtise, je dirais volontiers de la stupidité. Nulle main, surtout la main d'une femme, fût-ce d'une vieille fille, n'irriterait de telle sorte une aussi saignante blessure. « Chez nous, dit la grosse Estelle, en riant de son rire insupportable et en rendant à Didier la bague des fiançailles, chez nous on n'achète jamais *ces choses-là* qu'à condition. » Le trait, le dernier de la scène, est de trop ; cette oie en avait dit assez pour provoquer plus tôt le cri du jeune homme à sa mère : « Emmène-la, ou je vais la tuer ! »

Les figures mêmes de Madeleine, de Didier et de la marquise, les plus intéressantes et les mieux tracées, ne sont pas à l'abri de tout reproche. La scène entre les deux fiancés, au couvent, malgré la poésie qui l'enveloppe, malgré les roses et les cantiques d'un cloître qui rappelle un peu celui du *Domino noir*, cette scène, écrite du meilleur style et plus d'une fois touchante, ne nous a pourtant satisfait qu'à demi. « Je ne vous aime plus, » balbutie Madeleine; mais de ces lèvres, même contraintes et tremblantes, comment peut tomber un si cruel mensonge? Quelle jeune fille, je le demande à celles qui peut-être nous lisent, n'aurait dit plutôt à Didier : On ne veut plus que je vous aime! »

Plus encore que Madeleine, Didier nous a désorienté. Au début du quatrième acte, après la révélation fatale, nous l'avons vu agité, nerveux. Les livres, les médecins qu'il consultait semblaient d'abord ne lui répondre que par des menaces; la mère elle-même croyait que le mal commençait son œuvre et que l'idée fixe avait déjà saisi l'enfant. Elle se trompait, et nous avec elle, et c'est Didier qui nous trompait. Tout d'un coup il nous désabuse, mais d'un coup trop brusque et qui nous déconcerte. Nous ne comprenons pas comment, encore moins pourquoi ce visage tourmenté s'apaise, pourquoi ces yeux que hantait déjà l'affreuse vision s'illuminent d'espérance et de joie. Il y a là dans l'âme du jeune homme une volte-face inintelligible, et qu'il eût fallu d'autant mieux préparer d'abord ou justifier ensuite, qu'elle décide du dénoûment, qu'elle est ce dénoûment lui-même.

Enfin, dans le beau rôle de la mère, il reste encore un point faible (ou fort, car il a été très discuté), au moins un point douteux : c'est la scène où la marquise d'Alein, pour arracher Didier à la menace de la folie, pour chasser de son cerveau l'idée funeste qu'il est le fils d'un fou, va presque jusqu'à lui laisser entendre que ce fou n'était pas son père, et qu'elle, sa mère, a failli. Le moyen est pathétique, d'autant plus que le complice choisi par la marquise et présent à la tentative hardie est le vieil Hornus, qui jadis a secrètement aimé la mère de son élève. Ce mouvement, c'est là ce qui l'excuse et peut-être le sauve, amène chez Didier un contre-coup émouvant, une belle protestation de piété filiale sur laquelle a compté l'auteur avec raison; mais pourtant c'est là trop d'audace; l'effort est au-dessus, au-dessous plutôt, d'une mère. Dans le chef-d'œuvre dramatique de M. Daudet, l'*Arlésienne*, une autre mère allait, pour sauver son enfant, jusqu'à lui laisser épouser une coquine; elle n'eût pas été plus loin. Et puis, comme tout à l'heure à toutes les fiancées, faut-il en appeler ici à tous les fils? En est-il un qui, à la place de Didier, mis entre les deux terribles héritages, préférerait celui de la faute, et de la faute maternelle, à celui du malheur?

Voilà bien des critiques, n'est-ce pas; mais critiques de détail, de métier aussi, qui laissent debout la pièce sympathique, intéressante, émouvante de M. Daudet. Un souffle de tendresse, de jeunesse et de passion l'anime tout entière et quelquefois, au second acte par exemple, la porte sur les sommets. Quand cette écervelée d'Estelle, qui n'est pas méchante au fond, dit naïvement à Didier, qu'elle vient de frapper au cœur : « Je vous ai fait de la peine, » avec quelle indignation et quelle éloquence le jeune homme se récrie devant ce pauvre petit mot appliqué à son immense douleur! Mais surtout, après la fuite de la vieille fille, épouvantée d'avoir déchaîné cet orage, entre la mère et le fils quelle scène magnifique s'engage! Didier interroge la marquise; il la presse de lui avouer quelle honte, quelle malédiction pèse sur eux. « Mon père? demande-t-il avec angoisse. — Ton père était un honnête homme, je le jure. » Et au cri de soulagement que pousse l'enfant, la mère répond, ou plutôt elle se répond à elle-même, à elle seule, par cet adorable cri de fierté et de reconnaissance maternelle : « Il ne m'a rien demandé, à moi! Pas même effleurée d'un soupçon. » Le mot, d'un seul éclair, illumine ces deux âmes aussi pures l'une que l'autre. Toute la scène d'ailleurs est à la même hauteur, et l'on voudrait pouvoir la citer en entier. Retenons-en un mot encore, aussi délicat que l'autre est éclatant. Au bas de sa photographie, donnée à son fiancé, Madeleine avait écrit : « A Didier, pour la vie. » De ce portrait qu'on vient lui reprendre, le pauvre garçon invoque désespérément le témoignage, qu'il ne peut croire menteur; il en relit la dédicace, et comme s'il ne suffisait pas de ses yeux obscurcis par les larmes pour rassurer son angoisse d'amour : « Lis maintenant, dit-il à sa mère, lis tout haut pour que j'entende. »

Voilà les scènes capitales de *l'Obstacle;* voilà par quelles beautés tour à tour délicates et puissantes, jamais vulgaires et toujours honnêtes, l'œuvre, qui peut ne pas être d'un dramaturge consommé, est encore du grand poète, du grand artiste et du grand écrivain que vous savez. Ah! *Petit Chose, Petit Chose,* depuis votre enfance exquise, bien des sentimens, bien des passions ont traversé votre âme. Vous avez connu l'ironie, la malice, l'amertume parfois et peut-être la haine. Mais vous avez vieilli, souffert, et la souffrance et l'âge ont désarmé vos rigueurs et mouillé de larmes tous vos sourires. Au lieu de railler, vous compatissez maintenant; vous écoutez de nouveau, comme dit le rêveur allemand, chanter l'oiseau de vos jeunes années; vous avez retrouvé votre tendresse première, votre cœur d'autrefois, votre cœur pitoyable et bon, celui dont vous chérissiez jadis Désirée Delobelle, le pauvre Jack, le petit roi Madou, enfin et surtout peut-être la vieille maman Jansoulet. Plus encore que des autres femmes, vous serez aimé de toutes les mères, parce que nul ne les a aimées comme vous.

Le fait est qu'elle hantait notre mémoire, tandis que nous écoutions

la marquise d'Alein, cette admirable, cette antique figure de Rose Mamaï. A l'honnête langage, un peu sentencieux et fleuri, du brave Hornus, il ne manquait rien que l'accent de Provence avec je ne sais quelle grandeur de la Bible ou d'Homère, pour qu'il fût digne du vieux pâtre Balthazar. Le précepteur et le berger n'ont-ils pas souffert du même mal, silencieux et stoïques tous deux ? La nature enfin est pareille dans le chef-d'œuvre de M. Daudet et dans sa dernière œuvre, où l'on trouve encore des coins de paysage embaumés. Autour de Didier enfant, quand il lisait Virgile, Hornus nous conte que les abeilles d'or tourbillonnaient et semblaient s'échapper du vieux livre ; sur le cloître où s'est réfugiée Madeleine, sur le parc du jeune marquis d'Alein, menacé lui aussi dans sa raison et ses amours, le ciel est aussi bleu que sur la pauvre cour de ferme où se meurent les beaux vingt ans de Frédéri.

Remercions M. Daudet de s'être rappelé et de nous avoir rappelé *l'Arlésienne*, admirable drame autrefois méconnu, mais aujourd'hui, j'espère, à jamais glorifié ; note unique dans le théâtre contemporain et dont l'écho nous a enchanté. Remercions encore l'auteur de *l'Obstacle* de n'avoir pas traité en pièce à thèse, dans le sens fâcheux du mot, cette pièce où cependant une thèse aussi grave est effleurée. Je dis effleurée seulement, et de ce chef on a critiqué M. Daudet. Par cela seul qu'il a reporté deux ans après la naissance du fils l'explosion de la folie paternelle et qu'il a donné pour cause à cette folie non pas une prédisposition organique, mais un accident fortuit, il a, dit-on, tranché le nœud qu'il avait promis de dénouer. — Non, M. Daudet n'a pas, selon nous, éludé la question ; il l'a seulement réduite et pour ainsi dire éloignée ; il y a vu un élément de drame et non pas un sujet de raisonnement et de démonstration. Plus de rigueur pathologique nous eût jetés dans la science pure, dans un calcul de probabilités médicales ; serré entre des conditions plus strictes, la pièce ne passait plus, elle étouffait.

Que si d'ailleurs M. Daudet l'avait voulu, il pouvait prendre les choses d'une autre manière, voire de deux autres. Il pouvait à son choix, supposant toujours alors chez le feu marquis d'Alein la folie spontanée et antérieure à la naissance de Didier, il pouvait, dis-je, ou sauver le jeune homme ou le perdre, et donner ainsi la victoire, une victoire plus éclatante, j'en conviens, et plus décisive, à la liberté ou à l'atavisme. Ibsen, nous le disions au début, a montré dans ses *Revenans* un exemple de cette hérédité inéluctable, qui pourrait bien n'être elle-même, sous une forme compatible avec la science moderne, que le revenant du *fatum* antique. M. Daudet a choisi pour ainsi dire une solution mitigée. Il a mis les deux principes, les deux forces aux prises, mais il a adouci les conditions du combat.

M. Daudet enfin, dans ces quatre actes, ne disserte pas un instant ;

jamais il ne fait le savant, encore moins le pédant. Il n'a garde d'étaler une facile et vaine érudition d'aliéniste. Il a pu écrire son drame et tous peuvent l'entendre sans la moindre notion technique des maladies cérébrales. Les jeunes réalistes, naturalistes, matérialistes, physiologistes de l'heure présente et du Théâtre-Libre auraient sans doute fait le contraire. Ils auraient penché aussi vers un autre dénoûment. Ils auraient parié pour le désespoir ; M. Daudet a tenu pour l'espérance. Il n'a pas conclu comme pouvaient s'y attendre quelques-uns de ceux qui se réclament de lui, se disent tout haut ses disciples ou ses égaux et tout bas ses maîtres. Il a protesté contre la fatalité qui nous épouvante, au nom de la volonté et de la liberté qui nous rassurent. Il a opté pour la raison et selon la raison, car il est raisonnable d'espérer que Didier d'Alein ne deviendra pas fou, et cela est consolant aussi. Et puis, comme dit Hornus à M. de Castillan, en parlant de Didier : « Vous avez peur de l'hérédité, de son hérédité. Mais lui, qui le garantit de la vôtre ? » Et il poursuit : « Que deviendrait-on si l'on scrutait ainsi le passé de tous et le lointain des générations ? » Il avait raison, le vieux sage, et nous rappelait un vers de *l'Espoir en Dieu :*

Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites !

Si le mariage, comme le disent quelques personnes mariées, est le ciel sur la terre, qu'il ne les veuille pas plus purs que le ciel de là-haut, les heureux qu'il fera, ou bien il n'en fera jamais.

L'Obstacle est bien joué : par M. Lafontaine, avec l'onction, la sensibilité romanesque et un peu chevrotante qui sied au personnage ; par Mme Pasca, de tout point excellente et dont le talent nous a semblé aussi ferme, aussi sobre, aussi dramatique et moins nerveux qu'il y a deux ou trois ans ; par M. Raphaël Duflos enfin, dont nous n'espérions ni cette émotion, ni cette tendresse. Mlle Sizos pèche par un peu de maniérisme, et Mme Desclauzas, dans un rôle dangereux, par l'excès de ses qualités comiques.

La Comédie-Française, avant la grosse partie de cet hiver, qui se jouera dans quelques jours, en a gagné une petite, grâce à un aimable proverbe en un acte de M. de Courcy : *une Conversion*. Quoi qu'en ait dit l'auteur du *Caprice*, le père des proverbes en un acte, ce ne sont pas toujours les jeunes curés qui font les meilleurs sermons. Il frise la cinquantaine, le beau Raoul de Briche, qui sermonne la petite Mme de Champnollin, la femme d'un de ses bons amis. M. de Champnollin délaisse sa femme, qui s'ennuie et se distrait au bal, au théâtre ; plaisirs innocens encore, mais dangereux au gré de l'amitié inquiète de Raoul. Voilà pourquoi Raoul prêche ; mais il prêche d'étrange sorte : d'abord

contre un certain M. de Latour, puis insensiblement pour lui-même. Tout ce que Mme de Champnollin devait refuser de M. de Latour, et surtout lui refuser, devient possible et permis avec M. de Briche. Comme bien vous pensez, la jeune femme entend à demi-mot la leçon; elle invite son garde du corps à dîner en tête-à-tête, à la mener au théâtre en loge grillée. Mais, au dernier moment, elle se dérobe et prend le train du soir pour aller rejoindre son mari, ne laissant sur la table qu'un billet moqueur avec lequel de Briche allume philosophiquement son cigare. Le sermon a profité, quoique le curé ne fût plus tout jeune, peut-être parce qu'il ne l'était plus.

Ce badinage, qui n'est ni sans agrément, ni sans esprit, a réussi. Mme Barretta et M. Febvre le disent fort bien. M. Febvre le joue mieux encore. Il est charmant dans la scène muette, un peu longue, mais, grâce à lui, très plaisante, qui termine la pièce, et Mlle Ludwig, la soubrette, lui donne là quelques silencieuses mais spirituelles répliques.

« Et *Tartufe?* » Eh bien! un grand comédien de plus vient de s'y essayer et d'y échouer à demi. A demi seulement, car si l'illustre doyen de la Comédie-Française a donné au personnage les allures plus qu'équivoques, je dirais, si j'osais, un peu répugnantes, d'un vieux sacristain libidineux, il a dit le rôle avec une largeur singulière, même pour lui. Cette ampleur, cette puissance, cette clarté de diction, n'ont que trop manqué aux autres interprètes du chef-d'œuvre, du moins à plusieurs d'entre eux, qui ne sont ni Mlle Reichenberg, ni M. Silvain, ni même Mlle Marsy, ni surtout M. Coquelin, exquis dans le petit rôle de Loyal.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Comme la dernière année a fini, l'année nouvelle a commencé sous les mêmes influences, sous l'astre clément, quoique un peu froid et un peu terne, de la paix. Le passage de 1890 à 1891 s'est fait sans contretemps, sans accident et à peu près sans bruit dans l'Europe entière aussi bien qu'en France. Cette année nouvelle, qui est déjà vieille de quinze jours, a vécu ses premières heures en toute tranquillité; elle ne nous a porté ni promesses bien séduisantes, ni pronostics trop inquiétans, et, si ce n'était l'imprévu, l'obscur et insaisissable imprévu qu'elle peut toujours garder en réserve, elle semblerait destinée à passer encore une fois sans troubler et sans étonner le monde. On verra bien ce qui en sera. En attendant, à en croire l'apparence des choses, on n'en est pas aux agitations, aux grands conflits, aux perspectives troublantes. Il y a certainement partout assez d'affaires, assez de problèmes délicats ou profonds pour alimenter les discours et les polémiques, pour tenir en éveil la vigilance soucieuse des esprits réfléchis et prévoyans. On ne se hâte pas de s'émouvoir de tout; le goût de la paix, qui est universel, est aussi une force. C'est le goût du moment, — et pour la France particulièrement, pour la France qui entre avec toute sa bonne volonté dans l'année nouvelle, qui retrouve aujourd'hui son parlement, ce n'est pas la dernière élection sénatoriale qui l'a sérieusement émue et agitée.

C'est toujours, assurément, une affaire grave que le renouvellement d'une des deux assemblées, puisqu'il est plus ou moins une manifestation des sentimens publics et qu'il peut avoir son influence sur la politique du pays. Par le fait, cependant, s'il faut tout dire, ces dernières élections sénatoriales ont passé sans remuer sensiblement l'opinion; elles l'ont à peine effleurée. Est-ce parce que l'expression d'un suffrage limité et partiel est moins saisissante, moins faite pour intéresser le pays? Est-ce parce que d'avance on n'attendait rien d'extraor-

dinaire de ce renouvellement, que des candidats de bonne humeur ont appelé le « rajeunissement » du sénat? Toujours est-il que le scrutin s'est ouvert, puisqu'il s'est fermé, — que, dans trente départemens, il y a eu quelques nouveaux sénateurs élus, quelques autres sénateurs demeurés en chemin, et que tout cela s'est passé au milieu d'une parfaite placidité d'opinion. La campagne a été menée sans chaleur, le vote a été recueilli et reçu sans surprise. Tout au plus, dans ce mouvement électoral, si on peut l'appeler un mouvement, y a-t-il eu quelques incidens à demi caractéristiques, comme la réélection de M. de Freycinet à Paris et l'élection de M. Jules Ferry dans les Vosges. M. le président du conseil, qui avait adressé, avant le vote, à ses électeurs un discours où il avait prodigué l'art des euphémismes et des concessions habiles, a été élu surtout, on n'en peut douter, comme le représentant par destination d'une idée patriotique, comme le ministre chargé des intérêts de l'armée. M. Jules Ferry, quant à lui, ne cachait plus son impatience de rentrer en scène, et il n'a point hésité à donner des gages aux radicaux pour retrouver une tribune. Il a été élu, c'est bien heureux! Il souffrait trop du silence auquel il a été réduit depuis un an : il se dédommageait, il est vrai, par toute sorte de conversations et d'allocutions; il se dédommagera encore mieux au sénat, où il a tout l'air de vouloir représenter l'infatuation de l'homme qui en est encore à mettre son orgueil dans tout ce qui a fait son impopularité, dans des lois de combat qui ont si profondément divisé la France. M. de Freycinet, M. Jules Ferry, sont les deux personnages de la dernière représentation du scrutin.

Pour le reste, pour l'ensemble de ces élections du 4 janvier, le résultat était trop faiblement contesté, trop prévu, pour avoir été une surprise. On ne peut s'y tromper : c'est un vote de plus pour la république et pour les républicains, parce que là est le courant aujourd'hui; c'est une défaite de plus pour les conservateurs, qui ont perdu encore quelques voix, parce que, depuis quelque temps, il faut l'avouer, les conservateurs, attardés dans une immobilité chagrine, n'ont rien fait pour reprendre position, pour défendre utilement les intérêts qu'ils représentent. Les élections du sénat, si l'on veut, sont la suite et le complément des élections législatives, et, si l'opinion s'en est si peu émue, c'est qu'elle a bien senti que quelques voix de plus ou de moins ne changeaient rien, que la question n'était pas là. Que les républicains servis par les circonstances, et, tout pleins de l'esprit de parti, tirent vanité d'un facile succès, qu'ils s'extasient une fois de plus sur leurs progrès dans le pays, soit. C'est bien certain, ils ont la majorité dans le sénat comme dans la chambre des députés; ils l'avaient déjà, ils l'ont un peu plus. Seulement, qu'est-ce que cela prouve pour la sûreté même, pour la bonne administration de la république? Quelle poli-

tique prétend-on dégager de cette situation dont le dernier scrutin sénatorial n'est qu'un incident?

La majorité, tous les gouvernemens, tous les régimes l'ont eue successivement, sans en être plus avancés, sans être plus sûrs du lendemain. Est-ce que la monarchie de Juillet n'avait pas la majorité, l'assentiment du pays paisible et laborieux, à la veille de cette révolution de février, qui contenait en germe un avenir de désastres? Est-ce que le dernier empire lui-même n'avait pas son plébiscite, une majorité qui touchait presque à l'unanimité, la veille du jour où il se précipitait dans cette effroyable aventure qui a coûté à la France son intégrité et son prestige? L'erreur de tous les gouvernemens est de croire que leur unique affaire est de gagner des voix, de se délivrer de leurs adversaires, de les exclure des assemblées, des conseils, des fonctions, d'avoir la majorité et de s'en servir. Ils ne veulent pas voir que le danger, pour eux, n'est pas dans les hasards d'un vote ni dans la force de leurs adversaires, puisque c'est un phénomène à peu près invariable, depuis un siècle, que les régimes ne périssent pas par leurs adversaires; le danger, le vrai danger pour eux est dans leurs faiblesses, quelquefois dans leurs folies, surtout dans l'illusion que donne un succès, dû souvent à un état particulier des esprits. Et c'est là précisément la question, aujourd'hui. Évidemment, les républicains ont la majorité. Ils ont la faveur des circonstances; ils n'ont certes pas beaucoup à craindre de leurs adversaires. Ce qui les menace, ce n'est pas une opposition préméditée et habilement conduite contre la république; le vrai danger pour eux est en eux-mêmes, dans leurs passions exclusives, dans leurs préjugés, dans leurs faux calculs, dans leurs abus de domination, dans un esprit de secte obstiné à défier les croyances religieuses, dans l'instabilité qu'ils créent, par une altération systématique de toutes les garanties constitutionnelles. Ah! sans doute, à travers tout, le pays se soutient et vit de sa vie propre, toujours actif à féconder la terre et à multiplier ses industries. Il ne marchande pas ses votes quand on les lui demande, surtout en lui faisant des promesses qu'on oubliera le lendemain. Si on fait un emprunt nouveau, comme celui qu'on ouvrait hier, cet emprunt, nécessité par des fautes financières, est couvert dix-sept fois : quatorze milliards vont s'offrir au Trésor! Cela signifie qu'au-dessous et en dehors des partis qui s'agitent stérilement, il y a toujours la masse nationale qui reste laborieuse et productive, une France qui garde la puissance de son crédit. Le danger de la fausse politique n'existe pas moins, en dépit de toutes les apparences et des majorités officielles.

Chose curieuse! Il y a moins de deux ans, une crise des plus graves, des plus violentes, a éclaté, une crise qui pouvait être mortelle, non-seulement pour la république, mais pour les libertés, pour la dignité, pour la sécurité de la France. S'il y a un fait avéré, c'est que cette

crise périlleuse et humiliante était la suite de toute une politique qui, en prodiguant les dépenses ruineuses, les vexations de parti, les tyrannies locales, les persécutions de croyances, avait accumulé les mécontentemens, les défiances, les désaffections. Le danger a été conjuré parce qu'on n'avait, heureusement, affaire qu'à un fantôme affublé en dictateur de vaudeville, et parce que le pays s'est victorieusement ressaisi devant le péril. C'est un fait; le souvenir en est encore vivant! Et pourtant, à peine la petite représentation césarienne a-t-elle cessé d'être une obsession, à peine deux ans sont-ils passés, cette politique, qui a donné la mesure de sa malfaisante influence, essaie de revivre, soutenue avec la jactance de secte par les uns, avec une timide docilité par les autres.

M. Jules Ferry, qui, dans les momens où il veut paraître un homme de gouvernement, est, comme on sait, un grand défenseur du concordat, de la paix religieuse, n'est pas moins opiniâtre pour les laïcisations à outrance, pour la guerre à toutes les habitudes, à toutes les traditions d'enseignement religieux. C'est son programme sénatorial! Le nouveau sénateur des Vosges ne veut ni halte, ni ménagemens dans la laïcisation. Si même un député de Lyon, républicain instruit et prudent, M. Aynard, demande qu'on ne se hâte pas, qu'on écoute au moins les communes, M. Jules Ferry se refuse fièrement à la plus modeste des atténuations. De sorte que, dans son libéralisme, M. Jules Ferry en est toujours à ne tenir compte ni du plus simple droit des communes, ni du droit des pères de famille! Il n'est pas jusqu'à l'honnête et paisible M. Méline qui, oubliant un moment l'agriculture, ne se soit cru obligé de dire son mot tout récemment, dans un discours qu'il a prononcé à Remiremont. A la vérité, M. Méline est un peu partagé. Homme de bon sens et de modération, il avoue son respect pour l'idée religieuse, qu'il ose même appeler « une grande force morale et sociale. » Il admettrait volontiers quelques tempéramens dans l'application des lois scolaires et de la loi militaire; mais aussitôt, comme s'il craignait d'en avoir trop dit, de se brouiller avec les radicaux, il se hâte d'ajouter qu'il ne tient pas à être agréable au clergé, qu'il faut être sans ménagemens pour les prêtres qui se mêlent de politique, que le gouvernement a été peut-être « trop faible » dans ses répressions à l'égard des ecclésiastiques. Il ne méconnaît pas l'importance de manifestations comme celle de M. le cardinal Lavigerie; mais, en même temps, il se hâte de prendre ses précautions, de déclarer que les républicains doivent être « circonspects et méfians, » qu'il faut se garder de « livrer imprudemment les clefs de la maison! » Moins fanatique que M. Jules Ferry ou que M. Brisson, qui redoutait si plaisamment, l'autre jour, les « infiltrations » religieuses dans la république, M. Méline a eu visiblement quelque intention modératrice : il a craint d'aller jusqu'au bout, d'avouer tout haut une pensée d'apaisement,

d'être suspect dans son propre parti. Les républicains les plus modérés en sont là. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'on maintient une situation où la république, au lieu d'être un gouvernement régulier et fixé, reste un régime de guerre et de combat, soumis par suite à toutes les chances de la guerre. C'est tout simplement la prolongation de l'état révolutionnaire. En est-on plus avancé?

Le malheur des républicains, en effet, est d'être entrés dans les affaires sans avoir pu se dégager encore de leurs habitudes révolutionnaires. Ils ont les majorités, c'est entendu; ils ont le pouvoir, les ministères, les fonctions, le budget, la force administrative et militaire; ils sont établis dans le règne, ils sont l'état, ils ne cessent de revendiquer les droits de l'état: au fond, ils sont restés des révolutionnaires dans leurs idées et dans leurs procédés, dans leur politique, dans leur manière d'entendre les lois, les institutions parlementaires de la république. Et, quand on cherche parfois pourquoi, en dépit de tous les succès de scrutin, il y a toujours un sentiment vague d'incertitude, à quoi tiennent ces instabilités, ces crises obscures, ces débats stériles, ces confusions qu'on va revoir peut-être dans la session ouverte d'hier, la raison est bien simple: c'est que nous n'avons pas le vrai régime parlementaire, ou du moins, que nous n'avons qu'un régime parlementaire faussé et dénaturé par l'esprit d'un parti resté révolutionnaire. La constitution dit qu'il y a deux assemblées qui ont des droits égaux, et un pouvoir exécutif, qui a, lui aussi, ses prérogatives. Cela signifie, pour les partis, qu'il n'y a qu'un seul pouvoir omnipotent, que les deux autres pouvoirs sont effacés et subordonnés, qu'ils doivent même se résigner à leur rôle, s'ils ne veulent pas être supprimés. C'est là la réalité !

C'est le fait évident, sensible, qui depuis dix ans va par degrés en s'accentuant, en se développant. C'est la chambre, et la chambre à peu près seule, qui règne et gouverne par ses commissions, par ses interpellations, par ses interventions incessantes et remuantes dans les affaires, par une sorte de prépotence abusive qui s'étend à tout. Chaque année, c'est une habitude invétérée, elle garde le budget huit mois dans sa commission, laissant à peine huit jours au sénat pour exercer ses droits, et par le fait, le budget est un moyen de pénétrer dans l'intimité des bureaux et dans les plus minutieux détails des services publics, de toucher à tout, à l'administration, à la justice, à l'armée, à la législation générale elle-même. A tout propos, par la voie indirecte d'un crédit supprimé et quelquefois d'un amendement improvisé, on change une loi permanente au risque d'ébranler toute une organisation. Par sa commission du budget, la chambre gouverne la fortune de la France comme elle s'introduit à tout instant dans bien d'autres affaires par toutes ces commissions de fantaisie qui sont allées gravement cet été inspecter des mines, s'immiscer dans les

détails les plus intimes de l'organisation du travail industriel. A l'heure qu'il est et depuis quelques mois déjà, elle a sa grande commission des douanes. Assurément, la chambre a le droit de faire ses enquêtes, de s'occuper des conditions du commerce national. On ne peut cependant se dissimuler le danger de cette omnipotence d'une commission, qui, sous prétexte de remanier des tarifs, touche à toute la diplomatie commerciale de la France, sans se préoccuper des conséquences que peut avoir pour la production française dans le monde entier une dénonciation sommaire de tous les traités de commerce. Au fond, c'est une usurpation parlementaire de la chambre sous toutes les formes. Que reste-t-il au sénat? Oh! sûrement, on est prêt à relever et à exalter le sénat quand il rend le service d'exécuter le boulangisme. Le lendemain, on le ramène à son rôle plus que modeste. On lui donne ses huit jours pour voter le budget et s'il fait quelque difficulté, on l'accuse de provoquer des conflits. On lui envoie une loi comme cette récente loi des syndicats qui serait le bouleversement de l'industrie française, et s'il hésite, on menace de le supprimer. Le sénat est un grand corps qui a l'avantage des lumières, de l'expérience, de l'éloquence, et le malheur de ne rien décider. On lui a même signifié un jour qu'il ne comptait pas dans la politique.

Entre les deux assemblées vivant dans des conditions si inégales, le gouvernement reste perplexe. Nous ne parlons pas de M. le président de la république qui, assurément, pour sa part, garde toujours le décorum de sa magistrature et fait avec autant de conscience que de bonne grâce les honneurs de la France en se renfermant dans une dignité impartiale et désintéressée. Le gouvernement lui-même, le ministère, quel qu'il soit, se résigne à subir le rôle effacé qu'on lui fait. Il a les attributions officielles de l'exécutif, il n'en a ni l'autorité morale, ni l'initiative. Il cède devant les commissions et devant la chambre, M. le ministre des finances en sait quelque chose depuis la dernière discussion du budget; il cède devant une interpellation un peu pressante. Il craindrait de se compromettre par l'expression d'une opinion résolue, d'une volonté. Il n'est pas le gouvernement, il est aux affaires le gérant d'une majorité qui lui impose ses passions et se croit tout permis sans savoir toujours ce qu'elle veut. De telle façon que des trois pouvoirs, l'un dépasse sans cesse ses droits, l'autre ne va pas même jusqu'à la limite de ceux qui lui restent, le troisième n'exerce pas du tout les siens. Et voilà comment tout reste assez vague, rien ne se fonde, même avec des succès de scrutin en apparence décisifs! Il y a longtemps déjà qu'un homme illustre, M. Guizot, a dit que lorsqu'on était sorti de l'ordre, le progrès était d'y rentrer. Le progrès serait aujourd'hui de revenir enfin aux conditions d'un vrai gouvernement parlementaire, d'un régime sensé, réparateur, prévoyant pour tous les intérêts, pacificateur des esprits, — et ce serait, avec l'année nouvelle,

ce qu'il y aurait de mieux pour la république elle-même comme pour la France.

Qu'adviendra-t-il de cette année nouvelle pour l'Europe? A la vérité, elle est longue et elle peut toujours nous ménager des surprises. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est qu'elle a commencé avec des apparences favorables et par des complimens à Berlin, comme à Vienne et à Rome. A Paris, la réception du corps diplomatique à l'Élysée a eu un caractère particulier de cordiale courtoisie. Entre le nonce et M. le président de la République, on n'a parlé que de paix, de liberté, de justice, de sympathies mutuelles. Tout est pour le mieux, — et il faut vraiment qu'il y ait dans quelques pays un singulier besoin de s'émouvoir pour aller chercher une arrière-pensée belliqueuse dans le discours que M. le président du conseil a adressé à ses électeurs parisiens avant le scrutin sénatorial. On peut se rassurer, M. le ministre de la guerre de France n'a donné aucun ordre de mobilisation et n'a sûrement menacé personne! Rien n'indique donc qu'il y ait en Europe des complications prochaines ou quelque grosse question près de se réveiller. Tout se réduit, pour le moment, à des incidens lointains, à des négociations spéciales ouvertes un peu de toutes parts : négociations entre la France et l'Angleterre sur les pêcheries de Terre-Neuve, — négociations entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de la mer de Behring, — négociations du Portugal avec l'Angleterre et même avec la Belgique au sujet de quelques territoires du Congo; mais ce ne sont là que de simples débats entre diplomates, et ce qu'il y aurait tout au plus de caractéristique dans une de ces affaires, c'est que l'exemple donné il y a quelques années par M. de Bismarck a décidément des imitateurs. Le Portugal et la Belgique ont d'un commun accord invoqué l'arbitrage du pape dans leur petit différend du Congo, — et ce n'est sûrement pas là un présage de guerre!

Des incidens de diplomatie, des mouvemens intérieurs, des crises de pouvoir ou d'élections, c'est l'histoire de tous les ans, c'est l'histoire de tous les pays. Sans avoir été troublée par des commotions violentes, l'année qui a dit son dernier mot il y a quinze jours ne laisse pas d'avoir son intérêt pour l'Espagne. On pourrait dire que c'est le terme de la première étape de la régence espagnole, du règne de ce jeune roi qui n'était pas même encore né au moment de la mort prématurée de son père Alphonse XII. Cette période a fini avec le ministère de M. Sagasta, remplacé il y a six mois par un ministère conservateur, et avec la première législature de la régence qui va être renouvelée dans quelques jours par l'élection. Elle avait duré quatre années, et ces quatre années difficiles n'ont pas été sans avantages ou sans compensations, puisque dans l'intervalle l'Espagne a pu traverser sans trouble les premières épreuves d'une minorité inaugurée dans les conditions les plus périlleuses. Elles ont laissé à la nouvelle régente, à la reine Marie-Chris-

tine, le temps de se faire aimer et respecter du pays, de se populariser par sa droiture et sa bonne grâce. L'art du premier ministre de cette régence si cruellement improvisée a été d'atténuer autant que possible une crise qui pouvait être redoutable, de profiter de la trêve des partis, de désarmer les hostilités révolutionnaires en montrant que cette monarchie d'un enfant et d'une femme était compatible avec tous les progrès libéraux. M. Sagasta a réussi, non sans peine quelquefois, à faire accepter une série de réformes civiles ou politiques dont le rétablissement du suffrage universel a été le couronnement. Il s'est maintenu jusqu'au jour où il a été évident que son règne était épuisé et compromis par les divisions de ses amis, de ses alliés de toutes les nuances libérales, que le moment d'une évolution nouvelle était arrivé. C'est une autre phase qui a commencé avec l'avènement du ministère conservateur de M. Canovas del Castillo, qui a repris le pouvoir, qui l'exerce encore aujourd'hui au-delà des Pyrénées.

Le mérite de M. Canovas del Castillo a été d'entrer simplement, sans arrière-pensée, dans cette situation nouvelle. Premier ministre au moment de la mort du roi Alphonse XII, il s'était prêté lui-même, avec autant d'abnégation que de prévoyance, à la formation d'un ministère libéral dans l'intérêt de la monarchie. Il s'était conduit en homme d'état, et depuis, du moins jusqu'à ces derniers temps, il n'avait pas cessé de garder une prudente réserve à l'égard de M. Sagasta. Il pouvait rester un adversaire, il a pu combattre quelques-unes des lois proposées par le dernier cabinet, il s'abstenait de toute contestation trop ardente de parti, de tout ce qui aurait pu créer des difficultés à la régence. Le jour où la coalition qui formait la majorité ministérielle a commencé à se dissoudre, où les divisions libérales rendaient le pouvoir à peu près impossible à M. Sagasta, M. Canovas del Castillo était naturellement désigné pour reprendre la direction des affaires. C'était le jeu régulier des partis dans un pays constitutionnel, et ici encore, par ses déclarations, par le choix de ses collègues, le nouveau président du conseil a eu le soin d'éviter toute apparence de réaction systématique et violente. Il a loyalement accepté l'héritage des lois libérales du dernier ministère, et par une combinaison qui n'avait plus peut-être rien d'imprévu depuis quelque temps, c'est M. Canovas del Castillo qui se trouve avoir à présider à la première application du suffrage universel rétabli par M. Sagasta. En réalité, à part toutes les autres questions de diplomatie ou d'intérêt commercial qui occupent aujourd'hui tous les gouvernemens, c'est cette application du suffrage universel qui reste à Madrid la grande affaire du ministère conservateur, surtout du ministère de l'intérieur, M. Francisco Silvela. De ce scrutin, en effet, dépend la direction prochaine de la politique de l'Espagne. Le ministère s'y prépare activement depuis qu'il est au pouvoir; les partis s'y préparent, eux aussi, avec une ar-

deur croissante, à laquelle le pays jusqu'ici semble avoir quelque peine à s'associer.

Déjà la bataille a commencé le mois dernier à l'occasion du renouvellement partiel des conseils provinciaux. Ce n'était sans doute qu'une première escarmouche qui gardait encore un caractère local; elle n'était pas cependant sans signification et sans importance, puisqu'une partie du sénat est élective, et qu'en Espagne comme en France les conseils provinciaux, aussi bien que les conseils municipaux, concourent, avec quelques autres corporations, au choix de cette fraction de l'assemblée sénatoriale : il y avait donc un intérêt évident. En dépit de tout, le fait le plus frappant, dans cette première élection, qui aura son influence sur la nomination des sénateurs, c'est l'abstention des masses : près des trois quarts des électeurs ont négligé d'aller exercer leurs nouveaux droits. Tel qu'il est, ce premier scrutin a donné sans doute quelques succès aux diverses oppositions, aux libéraux à Madrid, aux républicains dans le midi, aux carlistes dans le nord. Au demeurant, le gouvernement a gardé ou reconquis l'avantage dans un assez grand nombre de conseils, à Valence, à Grenade, à Murcie, à Oviédo, à Séville, même à Barcelone. C'est de tradition au-delà des Pyrénées : les conseils locaux vont le plus souvent aux libéraux quand le ministère est libéral, ils reviennent aux conservateurs quand le ministère est conservateur et a eu le temps de faire sentir son action. Au fond, ce scrutin du mois dernier n'est qu'un prélude plus ou moins significatif de la vraie bataille qui se prépare pour le renouvellement du congrès et d'une partie du sénat. C'est maintenant décidé. Les cortès nouvelles se réuniront le 4 mars, les élections sont fixées au 1er février. Il n'y a plus que quelques jours, et pendant ces quelques jours la lutte va s'animer singulièrement, au moins entre les chefs de partis qui conduisent la campagne. Elle peut devenir d'autant plus vive que tous les partis, conservateurs, républicains de toutes les nuances, socialistes, carlistes, libéraux, semblent décidés à se jeter dans la mêlée pour essayer de secouer et de capter cette masse inerte et énigmatique du suffrage universel.

Que sortira-il de ce scrutin espagnol du 1er février? Le gouvernement garde sans doute bien des chances de succès, par cela même qu'il est le gouvernement. Il n'a peut-être pas autant de liberté d'action qu'autrefois, depuis que la dernière loi électorale a placé auprès de lui une sorte de junte indépendante, qui est comme un tribunal supérieur chargé de le contrôler et de surveiller l'application du suffrage universel. Il n'a pas moins, comme ceux qui l'ont précédé, toutes les influences officielles, et il vient de s'assurer une chance de plus, par une mesure économique toute récente qui est dans ses traditions, dans ses opinions, mais qui répond aussi à un instinct assez général au-delà des Pyrénées, et même au vœu de bien des libéraux. Par une série

de décrets royaux qu'il a pu rendre en se servant d'une autorisation des cortès et sans dépasser les limites que lui imposaient les traités de commerce, il a élevé les droits de douane sur les céréales, sur les bestiaux. C'est un acte de politique protectionniste, qui est fait pour retentir dans les Castilles, en Catalogne, partout où il y a des intérêts agricoles et industriels qui souffrent et se plaignent depuis longtemps. C'est pour sa résistance à cette politique de protectionnisme que le dernier cabinet a vu se séparer de lui un ancien ministre, M. Gamazo, et d'autres libéraux. La mesure, en restant peut-être hasardeuse pour l'avenir des relations commerciales de l'Espagne, est donc habile pour le moment, à la veille des élections.

D'un autre côté, au camp des oppositions, il y a visiblement un assez grand désarroi. En dehors des partis les plus extrêmes, tout dépendait jusqu'à un certain point de l'accord qui aurait pu se former entre les libéraux, dont M. Sagasta reste le chef, et les républicains dont M. Castelar est toujours l'interprète éloquent. Des négociations paraissent s'être engagées, elles n'ont pas réussi. M. Sagasta aurait peut-être pu ne pas se refuser à une intelligence limitée avec le brillant champion de la république modérée, dont il a eu plus d'une fois l'appui dans les dernières cortès. Il n'a pas voulu se compromettre dans une coalition, dans un amalgame incohérent avec les républicains qui sont eux-mêmes fort loin d'être d'accord entre eux. Il entend rester le chef du libéralisme monarchique et dynastique, au risque d'aller seul avec ses amis au scrutin. Les divisions de l'opposition sont donc une chance de plus pour le ministère conservateur dans la lutte électorale.

Que, dans le vote du 1er février, il y ait des succès pour les oppositions, pour les libéraux, pour les républicains, même pour les carlistes, et que ces oppositions représentent une force d'opinion avec laquelle il faudra compter, c'est vraisemblable. En définitive, jusqu'ici toutes les apparences restent pour le gouvernement et si M. Canovas del Castillo a la majorité qu'on lui prédit déjà, il n'est certainement pas homme à s'en servir pour des réactions qui ramèneraient bientôt peut-être l'Espagne et la régence à des agitations nouvelles.

Élections et réunions de parlemens, c'est l'affaire du jour. La saison politique va recommencer un peu partout, à Londres comme à Berlin, à Rome comme à Paris. Dès le 2 janvier, les cortès portugaises, pour leur part, se sont rouvertes à Lisbonne. Il est vrai qu'après avoir été suspendues depuis près d'un an, elles n'ont été rouvertes l'autre jour que pour être de nouveau fermées, pour être encore une fois ajournées au mois d'avril. Le roi dom Carlos n'a pas moins saisi cette occasion d'une séance presque unique pour exposer les affaires du pays, l'état d'une crise à la fois diplomatique et intérieure, qui n'est malheureusement pas encore finie. Le jeune souverain a peut-être mis un peu d'optimisme dans son langage, il a parlé de façon à rassurer l'opinion. C'est

un peu son rôle. Il est certain d'ailleurs que les affaires portugaises se sont un peu éclaircies ou simplifiées depuis un an, depuis le jour où l'Angleterre mettait le petit royaume dans la situation la plus pénible par son brutal *ultimatum*, au sujet de la délimitation des possessions africaines sur le Zambèze et sur le Chiré. Un instant, on s'en souvient, une crise violente éclatait à Lisbonne. L'*ultimatum* anglais, en humiliant la fierté nationale, n'avait pas seulement pour effet de renverser sur le coup un ministère; il mettait le roi dom Carlos dans le plus cruel embarras pour refaire un cabinet. Il enflammait les esprits, il déchaînait les passions et, profitant de la circonstance, les républicains portugais, peu nombreux, mais ardens, se livraient à des agitations nouvelles, menaçantes pour la dynastie de Bragance. Depuis, avec un nouveau ministère, les choses se sont un peu apaisées. On s'est efforcé de gagner du temps. On a négocié avec l'Angleterre, et si on n'est pas arrivé à un dénoûment, on a obtenu une sorte d'arrangement provisoire qui maintient l'état actuel des possessions, en attendant la solution définitive de ces obscures questions.

C'était, si l'on veut, ce qu'il y avait de mieux à faire. Malheureusement, le cabinet de Lisbonne et lord Salisbury ne sont pas seuls en tête-à-tête. Pendant qu'on négocie, les incidens se succèdent en Afrique et compliquent tout. La compagnie anglaise du Sud africain, qui a de sérieux appuis à Londres, jusque dans la famille royale, qui a de plus l'avantage d'avoir pour directeur le premier ministre de la colonie du Cap, poursuit sa marche par la force; elle étend ses possessions, au risque de provoquer des incidens, et lord Salisbury, fût-il lui-même disposé à la conciliation, est pressé par cette puissante compagnie, par les journaux qui la soutiennent. L'infortuné Portugal n'a, d'ailleurs, plus de chances dans cette terrible Afrique. Il n'a pas seulement à se débattre avec l'Angleterre pour des territoires qu'il croyait posséder depuis des siècles; il est peut-être menacé de quelque démêlé avec l'Allemagne. Il a aujourd'hui des différends territoriaux avec l'état du Congo protégé par la Belgique; mais ici, avec des médiations et des arbitrages qui sont déjà acceptés, tout est plus facile à régler que la querelle avec l'Angleterre. C'est la seule sérieuse : comment se terminera-t-elle? Le roi dom Carlos peut se faire encore illusion et témoigner de la confiance dans son dernier discours. Le Portugal sera vraisemblablement obligé de céder beaucoup pour garder ce qui lui restera, et ce sera un exemple de plus, non pas le premier ni le dernier, de la faiblesse réduite à plier devant la force, — le tout dans l'intérêt bien évident de la civilisation du continent noir!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de l'an 1891 aura été la quinzaine de l'emprunt. Votée enfin dans les derniers jours de décembre, après neuf mois d'attente, cette opération qui portait sur la somme, vraiment respectable en elle-même, de 869 millions, a donné lieu à une telle concentration de capitaux réservés pour la souscription publique, que la liquidation de fin d'année s'est vue aux prises avec un embarras inattendu, une véritable grève des fonds habituellement affectés aux reports. Les acheteurs ont dû payer depuis 7 à 8 pour 100 jusqu'à 15, 20, et dans certains cas 30 pour 100, pour assurer la prorogation de leurs engagemens.

La spéculation ne s'est pas émue plus que de raison de cette difficulté, la jugeant ce qu'elle était en réalité, exceptionnelle et temporaire. La liquidation terminée, les cours ont repris leur marche en avant : rentes et valeurs ont salué, par un mouvement de hausse anticipé, le grand succès espéré pour l'emprunt.

Dans la dernière semaine, l'abaissement du taux de l'escompte de 5 pour 100 à 4 pour 100 par la Banque d'Angleterre est venu ajouter un nouvel élément d'optimisme à tous ceux que présentait déjà la situation. Cet abaissement marquait d'une manière officielle le terme de la crise ouverte à Londres, le 15 novembre dernier, par la chute de la maison Baring.

Le taux d'émission du nouveau 3 pour 100 était fixé à 92.55. La rente ancienne a été cotée 95.55 un jour ou deux avant la souscription. Un écart de 3 francs, entre le prix offert aux souscripteurs et celui de la cote, était en réalité un attrait peut-être excessif.

C'est dans ces conditions que la journée décisive du samedi 10 janvier s'est ouverte. Les prévisions variaient sur le total des sommes qui seraient portées au Trésor : les plus modérés s'arrêtaient à dix fois le montant de l'emprunt, d'autres allaient jusqu'à vingt et vingt-cinq fois. Le résultat a dépassé toute attente raisonnable.

L'emprunt a été en effet couvert seize fois et demie. Il en était ainsi dès le milieu de la nuit qui suivit la clôture de la souscription, et il restait encore bien des demandes à recevoir et à dépouiller.

L'État empruntait 869 millions de francs. Il lui a été offert 14 milliards et demi. Comme le premier versement était de 15 francs par 3 francs de rente et exigeait, pour une fois l'emprunt, une somme de

141 millions, le total déposé au Trésor, comme premier versement ou garantie de souscription, s'est élevé à 2 milliards 340 millions. C'est superbe, merveilleux, et il faut reconnaître tout d'abord, dans cette levée extraordinaire de capitaux, sur l'appel de l'État, une démonstration saisissante de l'énorme accumulation de richesses que récèle notre pays, de la rapidité et de la puissance de formation de notre épargne nationale, enfin de la confiance absolue qu'inspire le crédit de la France.

Mais il y a bien aussi, pourquoi ne pas le déclarer hautement, dans les chiffres atteints par la souscription, une part de fantasmagorie. L'emprunt a été couvert seize fois. Mais il n'entre dans l'idée de personne qu'il y ait eu de la part des souscripteurs le moindre désir réel d'obtenir ce qui était demandé. Il était entendu que l'on n'aurait que le dixième ou le vingtième du montant nominal de la souscription; celle-ci a donc été artificiellement enflée dans cette même proportion. En fait, ce colossal succès a démontré que dans notre pays, et principalement à Paris, il était possible de mobiliser pour un emploi de quelques jours une somme de près de 2 milliards 1/2. On a porté assurément aux guichets ouverts tout ce qui était disponible.

Certaines souscriptions sont à cet égard bien significatives. La corporation des agens de change de Paris a demandé 90 millions de rente, plus de trois fois l'emprunt, et déposé 455 millions. La Banque de Paris a porté au Trésor 203 millions, le Crédit foncier de 150 à 200 millions, le Crédit lyonnais le chiffre, presque fabuleux, de 297 millions, le Comptoir national d'escompte plus de 100 millions, la Société générale près de 100 millions, le Crédit industriel 86 millions, etc.

Le résultat est que l'emprunt n'est nullement souscrit par la petite ou même par la moyenne épargne, qu'il est aux mains de la spéculation, que tout ce mouvement de capitaux a eu en partie pour objet l'encaissement aisé et rapide d'une prime qui a varié de 0 fr. 90 à 1 fr. 20, et qu'il va falloir toute une longue campagne pour effectuer un classement réel et sérieux du nouveau fonds dans les portefeuilles où il est destiné à rester une fois qu'il y sera entré.

L'État n'en a pas moins, et très brillamment, obtenu ce qu'il voulait, la prise ferme par le public d'une masse d'inscriptions de rente atteignant un montant effectif en capital de 869 millions, et cela à un prix qui, il y a un an seulement, eût paru fantastique.

Le dernier emprunt en 3 pour 100 avait eu lieu en 1886; il portait sur 504 millions et le prix d'émission était 79.80. Quel chemin parcouru depuis !

Comme il arrive fréquemment, la tenue de la rente, le lendemain de l'événement, a été en contradiction avec les prévisions reposant sur les données de la logique générale. La Bourse a, il est vrai, une

logique particulière, et le 3 pour 100 a fléchi non sur le succès de l'emprunt, mais sur le fait accompli de ce succès que tout le monde avait prévu et annoncé.

D'ailleurs, cette réaction a été très promptement arrêtée. La rente ancienne reste très ferme à 95.27 et le fonds nouveau, libéré de 30 francs, à 93.80.

Les rentes étrangères et les valeurs à revenu variable de notre marché ont, en général, profité des dispositions optimistes créées par l'assurance du succès de l'emprunt.

Les fonds internationaux spécialement favorisés ont été les rentes russes 4 pour 100, le Hongrois, l'Unifiée et le Turc, les trois premiers, à cause de leur valeur intrinsèque, le dernier en prévision d'une mise prochaine à exécution des projets attribués depuis longtemps à sir Edgar Vincent et à la Banque ottomane pour l'unification ou la transformation de la dette de la Turquie.

L'Italien se tient aux environs de 92.50. Aucune amélioration ne s'est produite encore dans l'état économique général du royaume. Le rendement des impôts continue à fléchir, comme les chiffres du commerce extérieur. L'Extérieure et le Portugais ont quelque peine à se soutenir à 75 1/2 et 57.

Les titres des institutions de crédit ont été recherchés depuis la fin de décembre, sur la considération des bénéfices que l'emprunt aura pu leur apporter. Cet élément de profit, dont il est difficile d'apprécier l'importance, a servi à expliquer la hausse du Crédit lyonnais à 835 et de la Banque de Paris à 850, ex-coupon de 20 francs.

La Banque de France s'est tenue en hausse aux environs de 4,350.

Malgré l'élévation de l'impôt de 3 pour 100 à 4 pour 100, les titres de nos grandes compagnies, actions et obligations, restent le placement favori, par excellence, des capitaux d'épargne. Les obligations du Crédit foncier sont également en hausse depuis quelque temps et devront monter encore.

Le marché des actions de chemins de fer étrangers a été très calme.

Le Rio-Tinto a subi d'assez fortes fluctuations. Il finit en reprise à 583.75 après 565.

La Banque ottomane et les actions de la Régie des Tabacs se sont raffermies à 625 et 335, en même temps que les obligations des douanes et les privilégiées.

Une opération de conversion russe va être lancée à bref délai. Il s'agit du 4 1/2 pour 100 émis en 1875, pour le remboursement duquel le ministre des finances de Russie a conclu un emprunt de 12 millions de livres sterling en 4 pour 100 or, avec la maison Rothschild de Paris.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.